



p 15

Drogue Blocage aux Chambres

Le directeur de l'Office fédéral de la santé publique Thomas Zeltner (à gauche) en grande conversation avec le sénateur socialiste thurgovien Thomas Onken. Le Conseil des Etats a refusé de retirer le contre-projet à l'initiative «Jeunesse sans drogue».

photo Keystone

Depuis quelques années, le Conseil fédéral - notamment Ruth Dreifuss - tente d'établir une plate-forme commune en matière de politique de la drogue. On a pu croire, à quelques brèves occasions, que les grands partis politiques avaient mené une discussion interne leur permettant de répondre à cet appel. L'attitude du Conseil des Etats, hier, a montré qu'on était encore loin du compte.

Opinion Drogue: pas de message!

Les députés aux Chambres fédérales se trouvaient dans une situation presque idéale pour se déterminer. Deux initiatives populaires avaient été déposées en 1993 et 94: l'une (Jeunesse sans drogue) veut tout interdire, l'autre (Droleg) veut tout autoriser. De son côté, le Conseil fédéral peut déjà présenter les premiers résultats (positifs) des essais de prescription médicale de stupéfiants.

En d'autres termes, il fallait se déterminer par rap-

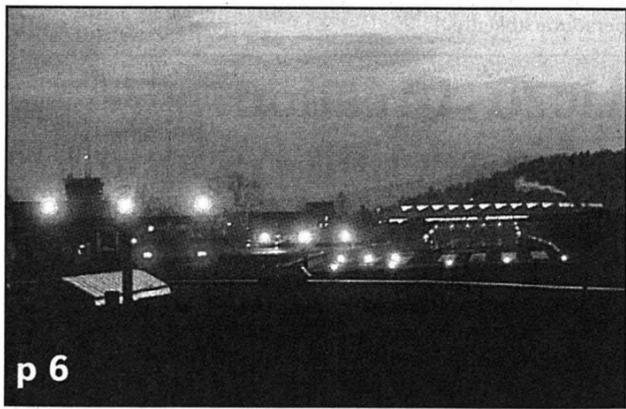
port à deux initiatives aussi extrémistes que contradictoires entre elles, en disposant des premiers enseignements d'une politique pragmatique. Il suffisait donc de choisir la voie médiane. On pouvait baser ce choix sur un contre-projet opposé aux initiatives, ou s'en tenir à la base constitutionnelle actuelle. L'important était de le faire clairement.

Ce devait être trop simple. Tout en rejetant les deux initiatives, la plupart des députés n'ont pas pu faire le deuil de l'idéologie qu'elles véhiculent: pour les uns, l'utopie d'une société sans drogue, avec l'arsenal répressif qu'elle suppose ou, pour les autres, la vision abstraite d'un supermarché des drogues qui, par l'abondance de l'offre, cassera miraculeusement le marché noir et l'attrait du fruit défendu.

Ce faisant, le Parlement adresse au peuple un message peu rassurant: censé préparer les grands choix du pays, il s'avoue incapable de trouver la moindre convergence dans un chapitre aussi crucial.

François Nussbaum

Eplatures Pleins feux sur l'aéroport

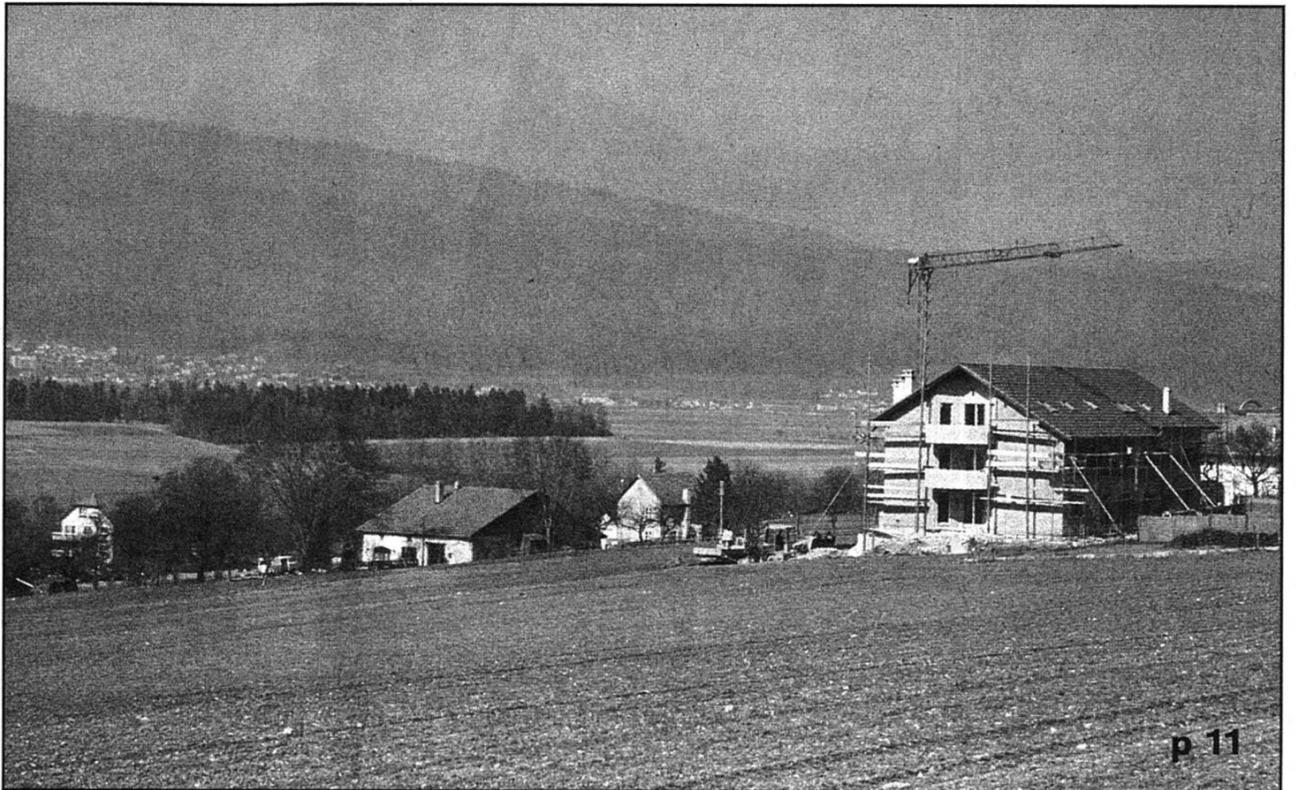


p 6

En première suisse, l'aéroport des Eplatures dispose d'une rampe d'accès lumineuse visible à 100 kilomètres.

photo Galley

Val-de-Ruz La région réfléchit à son avenir



p 11

L'Association région Val-de-Ruz entame une révision en profondeur de son programme de développement régional. Après dix ans d'existence, qui lui ont permis de résoudre le manque en infrastructure publique et d'éviter un exode de la population vers les centres urbains, l'association change son fusil d'épaule. Si la région fera tout pour consolider ses acquis, elle fournira aussi à l'avenir un effort particulier pour un développement socio-économique.

photo Racine



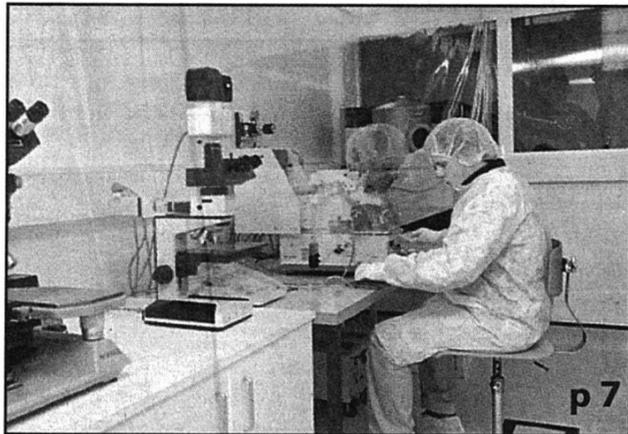
p 3

Elections Un fossé à combler

A l'aube des élections neuchâteloises, le fossé entre politique et citoyens est largement décrié. Certains aimeraient réformer les institutions, d'autres d'abord restaurer le dialogue.

photo a

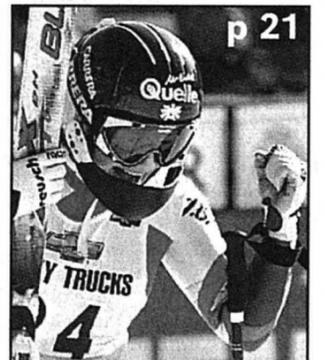
Ecole d'ingénieurs Triple inauguration



p 7

Parmi les nouveaux équipements inaugurés hier à l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel du Locle: une salle blanche. Un atout de plus en vue de sa participation à la future Haute école spécialisée de Suisse occidentale.

photo Galley



p 21

Ski alpin Heidi perd la boule

Renate Götschl a «piqué» la Coupe du monde de descente à Heidi Zurbriggen pour un centième de seconde.

photo Keystone

Ligne Berne - Saint-Imier Exhibitionniste dans le train

Un exhibitionniste a sévi ou sévit encore dans le train reliant Saint-Imier à Berne. Et si la police ne peut le poursuivre, il semble bien qu'il s'agisse d'un citoyen imérien.

p 12

Neuchâtel Théâtre: on cherche mécènes

Blaise Dupont, conseiller communal à Neuchâtel, a présenté hier la plaquette destinée à séduire les mécènes potentiels du futur théâtre régional.

photo Treuthardt



p 5

PUBLICITÉ

PRESTIGE DES GRANDES MARQUES
Pour votre beauté et votre élégance

Produits de beauté - Parfums
Accessoires signés - Foulards
Lunettes - Maroquinerie
Parapluies
Toujours les dernières nouveautés

Rayons points rouges

20 à 50%



Avenue Léopold-Robert 53

Paris - Spectacles à l'Ascension du 8 au 11 mai 1997

Une exclusivité pour les lecteurs de L'Impartial
Au programme: «Si je peux me permettre», «L'Arlésienne», un spectacle surprise, «Le Passe-Muraille».

Renseignez-vous au 032/911 23 14

Canton	p 2
Grand Angle	p 3
Régions	p 5-13
Le Fait du Jour	p 15
Suisse	p 16
Monde	p 17
Economie	p 19

Réflexion	p 20
Sports	p 21-27
Magazine	p 29-34
Radio/Télévision	p 36-37
Mémento	p 38
Cartnet	p 39
La Der/Météo	p 40

Télécom L'agence de Neuchâtel affûte ses armes pour 1998

Le directeur de la nouvelle Agence commerciale des Télécom Francis Javet ne cache pas sa satisfaction des dernières décisions prises par le conseil d'administration des PTT. La réforme entreprise dans la perspective de la libéralisation de 1998 semble vouloir sauvegarder le maximum d'emplois sur les sites décentralisés.

Les dix-sept anciens arrondissements de télécommunications PTT viennent tous d'être transformés en agences commerciales, à l'enseigne de «Marketing et produits». Ces circonscriptions seront elles-mêmes groupées en quatre régions, la Suisse romande (amputée du Jura et du Jura bernois) formant la zone «Ouest».

Nouveau credo, l'entreprise renoncera à la pesanteur hiérarchique pour se rapprocher de la clientèle, en plaçant davantage de personnel «au front». Même si l'entreprise se verra plus compétitive, elle entend offrir au minimum les mêmes services. Quant à la restructuration, elle ne se fera pas au détriment du personnel.

Si les Télécom suisses emploient 20.000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de dix milliards de francs, on ne

procédera pas à des coupes claires dans les effectifs. Sur une réduction programmée de

10 % dans les quatre ans à venir, les suppressions d'emplois se feront par les départs natu-

rels, les retraites normales, ou anticipées en cas de fonctions appelées à disparaître. En

outre, pour la période quadriennale, le statut de fonctionnaire sera maintenu pour le

personnel, gage de respect des règles sociales.

Emplois: espoir

Ainsi, la nouvelle agence de Neuchâtel devrait conserver ses quelque 570 emplois, la plupart se trouvant dans les bâtiments inaugurés l'automne dernier au chef-lieu. La réorganisation des Télécoms attribue aux régions des centres de compétences. Pour Neuchâtel, il s'agit de l'un des cinq centres suisses de réparation d'appareils et du service de renseignements 111. On sait que le central de Neuchâtel est en train de reprendre les renseignements pour le canton de Vaud, alors que celui de Fribourg assure déjà le service de nuit pour toute la région.

Pour sa part, le secteur des réseaux sera séparé du département commercial. Il se répartira en trois subdivisions pour la zone «Ouest», Neuchâtel étant vraisemblablement rattaché à la direction de Lausanne. Pour le reste, le transfert de certains services entre les agences commerciales n'est pas exclu, ce qui impliquera la mobilité souhaitée de la part des employés. En tout état de cause, la direction helvétique des Télécoms PTT devrait trancher dans le courant du mois d'avril.

Blaise Nussbaum



Francis Javet, directeur de la nouvelle Agence commerciale des Télécom PTT de Neuchâtel.

photo Treuthardt

WWF L'Expo 2001 déçoit

L'Expo 2001 continue d'inquiéter la section neuchâteloise du WWF. «Nous sommes déçus», a déclaré la présidente Eliane Caillet lors de l'assemblée générale tenue mardi soir aux Hauts-Geneveys. Selon elle, le contenu paraît peu attractif, les questions d'environnement ne sont pas abordées suffisamment et le développement durable, priorité de tous les mouvements de protection de la nature, n'est pas réellement pris en compte. Estimant que les huit millions de francs accordés aux parkings sont une prime à l'utilisation des voitures, le WWF juge que les organisateurs manquent de volonté pour encourager les transports en commun à l'occasion de l'exposition nationale des Trois-Lacs. Fort de 2700 membres, le WWF-Neuchâtel discutera prochainement avec les organisations sœurs neuchâteloises de la position à adopter face au plan d'affectation cantonal lié à Expo 2001, actuellement à l'enquête publique. Par ailleurs, une réunion est agendée au niveau suisse pour discuter globale-

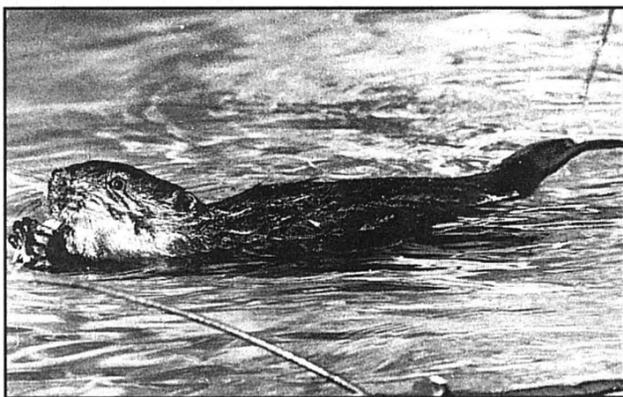
ment des dispositions d'aménagement du territoire prévues par les cinq cantons concernés.

L'année du castor

C'est par ailleurs au castor que le WWF neuchâtelois consacrera sa campagne de sensibilisation 1997. Alors qu'on craignait sa disparition, cet animal semble se réinstaller dans le canton. Deux à trois familles ont à nouveau été observées dans l'Entre-deux-

Lacs. Mais la survie de l'espèce n'est pas assurée pour autant, note la secrétaire générale du WWF, Gisèle Ory. La section organisera cette année des plantations de saules pour améliorer la qualité des biotopes qui pourraient recevoir ce rongeur. Son programme comprendra aussi une exposition itinérante, des projections et d'autres activités pour intéresser le public et les jeunes au castor.

AXB



Le WWF-Neuchâtel place 1997 sous le signe du castor.

photo a

Mandats politiques La guerre des jetons

Fonctionnaires, magistrats, enseignants: il arrive que des personnes émarquant au budget de l'Etat exercent un mandat politique au plan cantonal ou fédéral. A ce titre, ils reçoivent des indemnités sous forme de jetons de présence. Pour le Groupe de petits partis, il serait équitable qu'ils reversent ces indemnités à l'Etat après déduction des frais encourus. Mais la commission législative du Grand Conseil propose de rejeter ce projet de loi.

Les petits partis n'ont pas attendu que l'on demande de nouveaux sacrifices aux chômeurs pour protester contre les doubles rémunérations. En 1993 déjà, le député Jean-Carlo Pedrolu jugeait «anormal» qu'une personne touchant un salaire de l'Etat bénéficie à plein de la rétribution que lui valait l'exercice d'un mandat politique pen-

dant son temps de travail. Selon lui, même les députés enseignants au Grand Conseil se devaient de restituer leurs jetons de présence à l'Etat.

L'indemnité totale pour un conseiller national oscille entre 45.000 et 60.000 francs. Elle dépasse 55.000 francs pour un conseiller aux Etats. Après déduction des frais et des cotisations aux partis, il reste entre 10.000 et 12.000 francs. C'est en tout cas l'évaluation que font les parlementaires neuchâtelois François Borel, Thierry Béguin et Rémy Scheurer, qui jugent ces montants «faibles par rapport au travail consenti».

La commission législative du Grand Conseil considère que la surcharge découlant d'un double mandat mérite d'être rémunérée. Il est tout au plus envisageable d'exiger une rétrocession partielle des indemnités, notamment si l'employeur doit prendre des mesures pour remplacer la personne absente.

Professeur au Gymnase, François Borel a réduit son enseignement de 23 à 18 leçons par semaine afin de pouvoir assumer son mandat au National. Comme son revenu a diminué de plus de 20.000 francs, le Conseil d'Etat juge inutile d'intervenir. Dans les cas du procureur Thierry Béguin et du professeur à l'Université Rémy Scheurer, il a été admis une rétrocession annuelle de 5000 francs à l'Etat. Du temps où il siégeait à Berne, le conseiller d'Etat Francis Matthey rétrocedait spontanément 10.000 francs aux caisses cantonales.

Les petits partis constatent que l'Etat a préféré privilégier un arrangement à l'amiable. Le résultat des négociations entre le Conseil d'Etat et les trois parlementaires leur paraît franchement inéquitable. Ils maintiendront donc leur projet de loi, contre l'avis de la commission.

CHG

Elections Quand un Cornu vise un Marquis

Le candidat indépendant au Conseil d'Etat Jean-Dominique Cornu place décidément le débat politique à un haut niveau: il a écrit au gouvernement que sa rivale socialiste n'était pas éligible. Il prétextait que cette dernière avait déposé sa candidature sous le nom de Monika Dusong, et non de Monika Dusong Marquis, comme elle figure à l'état-civil depuis son mariage.

Le chancelier d'Etat confirme cette information et précise avoir écrit assez sèchement hier à Jean-Dominique Cornu que sa dénonciation était sans objet. D'une part, Monika Dusong est inscrite avec l'apposition Marquis, d'autre part il s'agit pour l'heure de listes pro-

visoires où des correctifs de ce type pourraient encore être apportés.

Il se trouve que cette question de nom avait été discutée par le PS dès le dépôt de la liste et que Marquis a été rajouté spontanément dans les délais, pour éviter tout problème. Au Château, on n'est même pas sûr que l'absence de «Marquis» aurait constitué une inexactitude d'identité proscrite par la loi.

D'ailleurs, si les bulletins de vote officiels parleront de Monika Dusong Marquis, les affiches électorales, précise le secrétaire du PS, seront au nom de Monika Dusong. A part ça, Madame la Marquise, tout va très bien dans la République...

Alexandre Bardet

Femmes dans l'armée Une fenêtre sur Internet

L'association des Femmes dans l'armée (FDA) Neuchâtel-Jura-Jura bernois n'est pas seulement aux avant-postes, elle est aussi à l'avant-garde. A témoin, il suffira désormais de consulter Internet pour tout savoir des militaires féminins.

Réunie récemment en assemblée au château de Colombier, l'association FDA n'a donc pas fait dans la dentelle: avec l'ouverture d'une fenêtre sur Internet, chacune (et chacun...) pourra certes y trouver une information générale sur les femmes dans l'armée et sur l'association, mais aussi un cahier des activités (qui sera mis à jour régulièrement), des articles de fond, etc. (http://www.mygale.org/07/sfa)

En matière de programme varié, les FDA de Neuchâtel-Jura-Jura bernois s'y entendent. Pour 1997, elles proposeront notamment à leurs membres des marches, un cours de tir au pistolet, un rallye torréé et une sortie amicale avec visite du Palais fédéral.

Notons par ailleurs que le comité a été réélu à l'unanimité, et en présence de Katrin Disler, la présidente de l'association suisse des FDA. /ssp-comm

Comité: prés. Anne-Sophie Bueche; vice-prés. Bernadette Jordan; secr. Marie-France Leuba; caissière Virginie Cottet; cheffe technique Corinne Mollier; adj. à la cheffe technique et porte-drapeau Laetitia Geiser.

Licra Création de la section régionale

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), section Neuchâtel, Jura et région bernoise, a tenu mardi une assemblée générale constitutive. Cette réunion avait pour but de créer formellement la section qui travaille depuis plus de deux ans; et fait suite à la décision de la Licra suisse de se doter d'une structure fédéraliste afin de doter les groupes régionaux d'une plus grande liberté d'action.

Rappelons que la section neuchâteloise s'est fixé pour objectif d'agir par la prévention, tout particulièrement auprès des jeunes, en privilégiant le dialogue. Dans cette optique, la Licra Neuchâtel a déjà parti-

cipé, entre autres choses, à la création du Forum «Tous différents-tous égaux», et a créé également un site sur internet. Dont l'adresse est la suivante: <http://www.mnet.ch/LICRA/> /comm-réd.

Licra Neuchâtel, Case postale 43, 2052 Fontainemelon

Canton de Neuchâtel

Alexandre Bardet
Rémy Gogniat
Pascale Béguin
Christian Georges
Blaise Nussbaum
Sandra Spagnol
Tél. (032) 725 65 01
Fax: (032) 725 00 39

Elections A la recherche du pont perdu pour relier élus et citoyens

Comment combler le fossé entre les politiciens et les citoyens? Le fonctionnement des institutions est-il encore adapté aux réalités actuelles et à venir? Ou faut-il parler de crise? Voire de fracture institutionnelle, ici comme dans d'autres secteurs de la société? Voilà le thème que nous abordons dans ce dossier sur les élections cantonales neuchâteloises, en confrontant quelques avis à ces questions. Nous traitons aussi de préoccupations spécifiques à un district, aujourd'hui le Val-de-Ruz.

choses très proches de lui. Le politique est à cheval entre ces deux pôles. Il doit se réapproprier un champ d'action, trouver une nouvelle forme de citoyenneté, revoir des structures décisionnelles qui ne correspondent plus à la situation géographique. Selon Jean-Jacques Delémont, il faut oser se demander si la notion de commune, de district, voire même de canton a encore un sens.

Oui, répond la commission qui travaille à une nouvelle constitution. Elle ne propose aucun bouleversement institu-

tionnel. Ce ne sont d'ailleurs pas les structures qu'il faut changer, disent presque tous nos interlocuteurs, mais la mentalité des personnes. Elire X ou Y, quelle importance? puisqu'ils pratiquent de toute façon une politique de concordance. Et dans son ensemble, la population préfère la concordance à la confrontation. Pour être quitte de s'impliquer, de s'engager?

La ceinture et Novartis

«C'est quand les enjeux sont clairs et les pouvoirs

réels que les gens s'engagent vraiment!» dit le socialiste Pierre-Alain Rumley, ancien conseiller communal de Couvet. «Pour le gymnase du Val-de-Travers, tout le monde s'est mobilisé. Mais quel est notre pouvoir réel quand on nous demande de nous prononcer sur la ceinture de sécurité et qu'on n'a rien à dire sur la création de Novartis?»

Selon le socialiste Frédéric Cuche, les politiciens sensibiliseront mieux les gens en plaçant les enjeux d'aujourd'hui par rapport à leurs

conséquences à long terme. L'affaire de la vache folle, dit-il, a par exemple remué toute la population et posé de vrais problèmes!

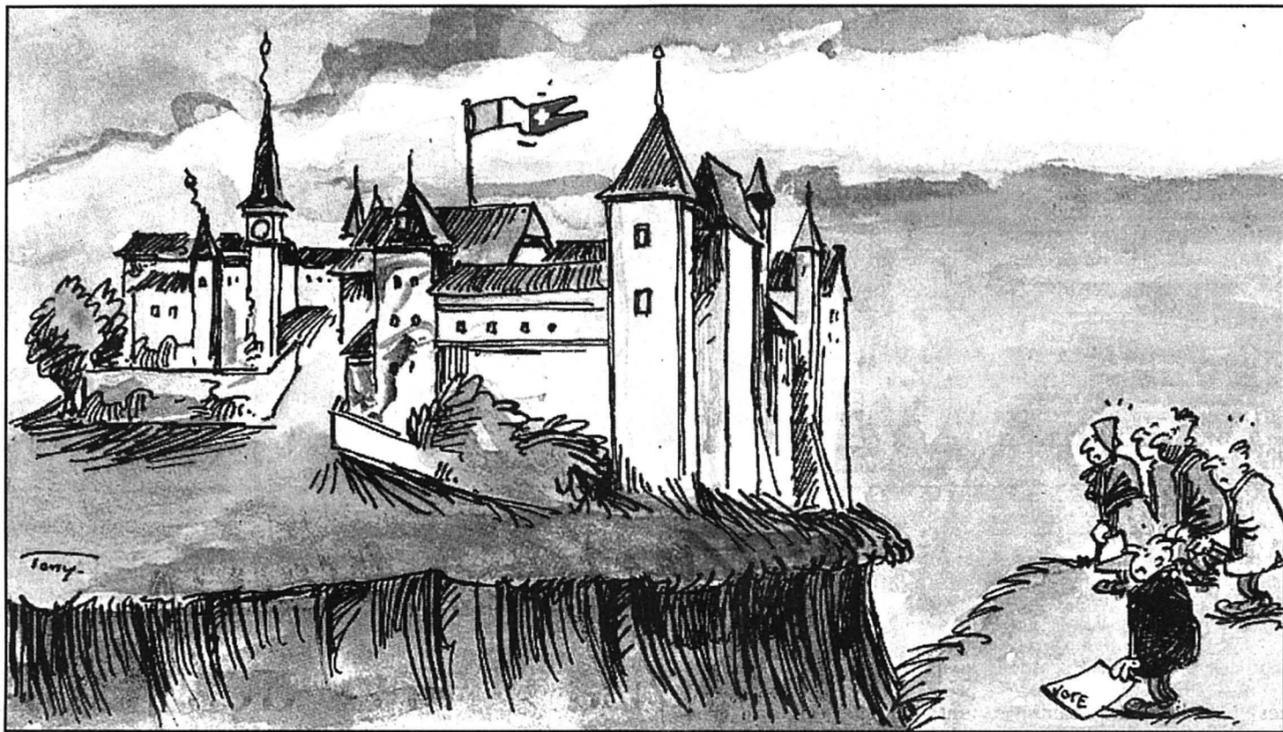
Frédéric Cuche poursuit: «Plutôt que d'obéir à la publicité qui veut immédiatement nous vendre tout et n'importe quoi, pensons à réconcilier l'économie et le développement durable. L'investissement pour assainir le Seyon, ça c'est de la politique! Et elle a été comprise.»

RGT/AXB

Rémy Gogniat et Alexandre Bardet

Pourquoi parler de fossé quand on sait que nos cinq conseillers d'Etat tutoient plus de la moitié de la population? Ils ne seraient pas proches du peuple? Alors, pourquoi la politique ne motive-t-elle que peu le citoyen?

Aux yeux du socialiste Jean-Jacques Delémont, il y a un décalage entre le pouvoir politique et le citoyen en raison de la déception du citoyen par rapport à ce qu'il attend des autorités. Il croit qu'elles décident, alors qu'en fait, le champ décisionnel est devenu celui de l'économie. Les promesses ne peuvent pas être tenues suite à la réduction de la marge de manœuvre des élus, qui donnent pourtant beaucoup à la collectivité. Face à la globalisation et à la complexité sociale, le citoyen s'individualise, se rabat sur des



Si le politique savait communiquer

«Les citoyens se désintéressent de la chose publique car ils croient que les politiciens n'en font qu'à leur tête», constate Pascal Sandoz. «Ce n'est pas vrai, mais nous n'arrivons pas à leur expliquer le pourquoi de certaines décisions». Le radical juge donc indispensable de mieux vulgariser les problèmes complexes qui se posent et leurs conséquences.

Pour le libéral Jean-Claude Baudoin, il s'agit de retrouver une culture de l'échange et de la communication. Il en va de la responsabilité des élus de descendre dans la rue ou dans les lieux publics pour dialoguer sur des choix de société, expliquer les alternatives qui se posent, sentir les préoccupations de la population. «Quand on ne sait plus parler aux gens, on ne peut pas accuser les institutions ou les mé-

dias», note Jean-Claude Baudoin, qui pense que la commune reste un bon forum. Avant de vouloir bouleverser les structures, il faut mieux les utiliser, restaurer un dialogue franc et profond plutôt que juridique ou technocrate.

«Globalement, les institutions sont adaptées à nos besoins. Ce qui manque, c'est la transparence, l'information large» estime Laurent Treuthardt, de la liste Solidarités. «Les autori-

tés devraient s'intéresser non pas à l'électeur, mais au citoyen. Qu'elles fassent plus de marketing! Pourquoi ne pas créer un CD attractif qui renseignerait chacun complètement sur nos institutions cantonales?»

Débatte en famille

«Pour intéresser les gens à la chose publique, il faut leur communiquer un certain enthousiasme» dit la radicale Mi-

chèle Berger. Elle a son idée sur l'apprentissage de cette communication: «C'est déjà en famille, à l'école, qu'on apprend à communiquer, à discuter, à débattre de sujets de société, à encourager une certaine relève dans l'engagement. Chez nous, on n'a plus la TV depuis trois ans. Mais qu'est-ce que les soupers durent longtemps quand on se met à discuter!»

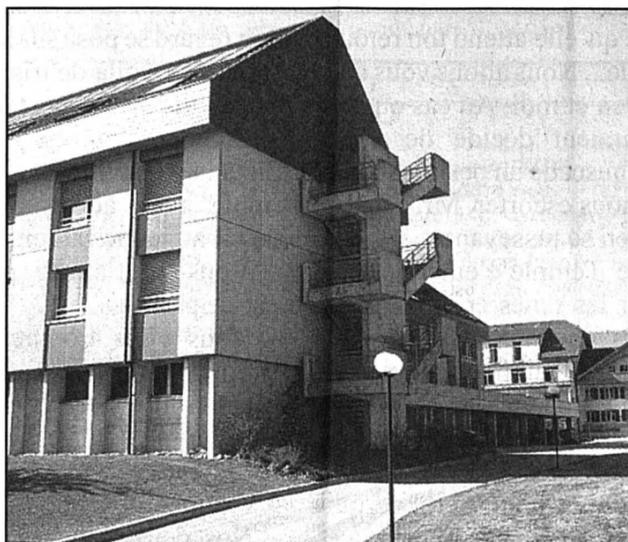
AXB/RGT

Pour les trois partis présents au Val-de-Ruz, Landeyeux reste un souci cantonal

Les hôpitaux et le site de Cernier le démontrent: ces réalités régionales restent au rang des intérêts primordiaux des trois partis en lice cette année au Val-de-Ruz. Même si les candidats ont surtout en tête les grandes préoccupations de la politique cantonale. Neuf radicaux, sept libéraux-PPN et neuf socialistes vont se disputer les 19 et 20 avril les neuf fauteuils de député au Grand Conseil dévolus au district.

faïres-là qui sont discutées au Château. Cependant, les futurs députés trouveront, pendant ces quatre ans à venir, l'occasion de se pencher sur leur district, notamment en examinant la planification hospitalière cantonale.

Cette législature qui s'achève a permis au Val-de-Ruz d'être présent, sur le devant de la scène cantonale, lorsque le Grand Conseil a décidé de revitaliser le site de l'ancienne Ecole cantonale d'agriculture de Cernier. L'avenir de cet établissement et le développement futur des activités du site va encore préoccuper les esprits durant quatre prochaines années très riches en événements. Le 150e anniversaire de la République, et surtout l'Expo 2001, vont aussi concerner la région. Déjà, les radicaux du Val-de-Ruz ont annoncé leur volonté d'insérer le district dans le processus. Les socialistes mettent aussi l'accent sur le site de Cernier.



L'avenir de Landeyeux intéressera les futurs élus du Val-de-Ruz. photo Treuthardt

Il y a cinq ans, l'initiative dite des petits hôpitaux régionaux avait secoué le Val-de-Ruz et tout le canton. La région avait alors pris fait et

cause pour son hôpital, au même titre que La Béroche ou Le Locle. L'initiative étant retirée, l'attachement à Landeyeux demeure, même s'il

doit composer avec des coûts de la santé toujours plus élevés. Le taux d'occupation de l'hôpital du Val-de-Ruz est important et sa maternité reste très courue.

Trois fois trois

Le Val-de-Ruz est représenté actuellement au Grand Conseil par trois radicaux, trois libéraux-PPN et trois socialistes. Une égalité parfaite acquise en 1989, avec le passage de huit à neuf sièges. Il y a quatre ans, Ecologie et Liberté avait présenté des candidats, mais sans obtenir suffisamment de suffrages pour siéger. Les listes déposées lundi comprennent des candidats de tous horizons professionnels, bien répartis géographiquement dans le district. La droite a décidé de s'apparenter (lire encadré), malgré les remous qui l'ont agitée dernièrement. Les élections des 19 et 20 avril s'annoncent très ouvertes!

PHC

Vous auriez du mal à me reconnaître. Femme d'affaires vissée à mon natel, chômeur et intermittent du PMU, supporter anonyme aux Mélézes ou à la Maladière, étudiant nomade du cyberspace... Je décourage quiconque tente de dessiner mon portrait-robot. Je suis l'indifférent, celui qui n'ira pas voter les 19 et 20 avril. Prononcez devant moi le mot «politique», je dégaîne ma désinvolture. On m'assure que dans cette démocratie le pouvoir appartient au peuple. Je ricane, je goguenarde. A quoi pourront bien s'échiner les gens qu'on me prie d'élire dans ce monde gouverné par des mécanismes globalisants, désincarnés et coercitifs? Les fragments du discours politique me rendent amoureux de la dérision. Les Guignols me mettent en joie.

Humeur

Je suis l'indifférent...

Tout m'est suspect: les appels raisonnés à la flexibilité comme les harangues pour un retour à la solidarité. Je n'ai plus d'illusions sur le progrès dans la cité. A l'utopique poursuite du bonheur collectif a succédé la lutte sans merci pour la préservation des acquis sectoriels et individuels. Voilà la réalité du moment.

Les partis ont des sites Internet mais ne prêtent attention à ma voix que lorsqu'il s'agit de la glisser dans une urne. Du coup je me tais, je m'abstiens. En renonçant à être électeur-acteur, je ne me sens plus coresponsable des calamités qui accablent notre société.

Citoyen en sommeil? Je l'admets. Donnez-moi un dé clic! Il y a des jours où je ne me supporte plus en petit jardinier de mon désenchantement.

Christian Georges

Alliance à droite

La discussion portant sur un apparentement des listes radicale et libérale-PPN a certes causé quelques grincements de dents - surtout chez les derniers nommés -, mais les deux partis bourgeois du Val-de-Ruz n'en ont pas moins décidé de s'allier pour les élections au Grand Conseil. Après l'affaire Amodio-Jacot, les libéraux-PPN du district n'ont pas voulu punir leur base électorale en partant seuls au front. Le président Bernard Müller a précisé que l'électorat ne devait pas souffrir des «bourdes» commises par les politiques. «L'apparementement a pour avantage de mobiliser les gens», a encore précisé le président libéral-PPN. «C'est ce que nous voulons».

PHC

Philippe Chopard

A considérer les trois listes de candidats pour les prochaines élections au Grand Conseil, et à écouter les grands thèmes de campagne des trois partis du Val-de-Ruz, force est de constater que chacun veut se battre pour son canton en priorité. Ce qui est la moindre des choses, puisque ce sont bien ces af-

Invitation

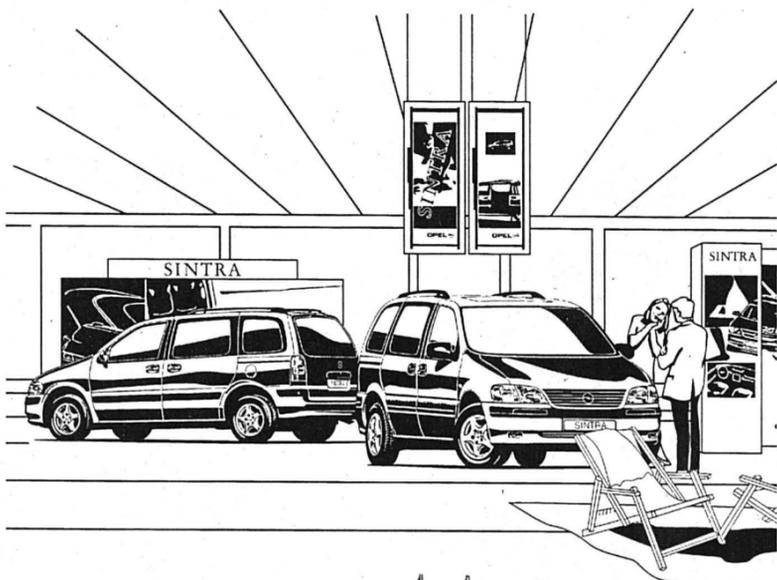
DU 13 AU 17 MARS 1997 GRANDE EXPOSITION DE PRINTEMPS

Judi	13 mars 1997	de 14 h à 19 h
Vendredi	14 mars 1997	de 9 h à 20 h
Samedi	15 mars 1997	de 9 h à 20 h
Dimanche	16 mars 1997	de 10 h à 18 h
Lundi	17 mars 1997	de 9 h à 19 h

Découvrez la gamme Opel 97

Prix cassés pendant l'expo

En vedette le nouveau Monospace Sintra et les séries spéciales «Fifteen»



Un service soigné et personnalisé

OPEL Distributeur officiel
Garage et Carrosserie
Maurice Bonny sa
La Chaux-de-Fonds 24-29, rue du Collège
Tél. 032/967 90 90



BIENVENUE



Chaque jour: grande tombola. Des baptêmes de l'air et de nombreux prix à gagner

Pour les enfants



Pop Corn Barbe à papa

Grand concours. Gagnez une Opel Astra Fifteen.

1

FINANCEMENT AVANTAGEUX

OPEL LEASING OPEL CRÉDIT

Internet: <http://www.surface.ch>

132-4103

Valable jusqu'au 22.03.97

Landi

Ensemble en bois party
1 table 220 cm, 2 bancs 220 cm,
exécution solide

78705 60 cm 119.-
78707 80 cm 149.-



9.90 au lieu de 13.50



Charbon de bois 10 kg 78040

79.- au lieu de 109.-



Coussins pour ensemble party

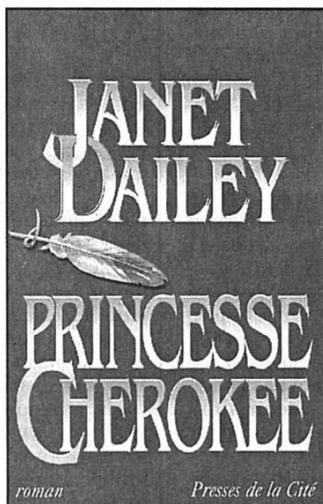
78710 17.- au lieu de 24.-

Paroi latérale pour pavillon

78594 Duopack 25.-

Pavillon de jardin 3 x 3 m, résistant aux intempéries 78593

FEUILLETON



Princesse Cherokee

ROMAN - Janet Dailey

Droits réservés: Editions Presses de la Cité, Paris

- Je suppose qu'elle attend ton retour avec inquiétude... Nous allons vous ouvrir la voie, Dieu et moi. Au cas où ces Géorgiens auraient décidé de vous tendre une embuscade un peu plus loin.

- Merci de nous escorter, Mr. Stuart, déclara Eliza en se rasseyant.

Aussitôt que Temple l'eut rejointe, Ike fit claquer les rênes et siffla pour encourager les chevaux. Blade et le jeune Noir partirent au petit galop, ouvrant la voie à l'attelage.

- Blade... C'est un prénom inhabituel, observa Eliza.

- Cela vient de son nom cherokee, qui veut dire «l'homme qui porte la marque d'une lame».

- A cause de la cicatrice qu'il a sur la joue?

Temple hocha la tête.

- Il a été blessé dans une bagarre, à l'âge de douze ans.

Son regard se posa sur la silhouette de Blade, et se voila de tristesse.

- Il a fait le désespoir de son père, et de beaucoup d'autres...

Eliza se souvint des critiques que Temple avait adressées un moment plus tôt au jeune Indien.

- Vous ne l'aimez pas beaucoup, n'est-ce pas?

- Vous vous trompez, Miss Hall! (Temple était rouge d'indignation.) Si seulement il restait ici et s'il acceptait de prendre ses responsabilités, je l'épouserais.

- Vraiment?

- Nos deux familles l'ont toujours souhaité.

- Le souhaitez-vous aussi?

- Du fond du cœur! répondit Temple avec fougue.

Dans son regard brillait une flamme plutôt incongrue, au moins pour une

jeune demoiselle bien élevée...

CHAPITRE II

Au bout d'une demi-heure, lorsque la voiture arriva à une intersection, Blade Stuart et son compagnon empruntèrent sur la droite une voie creusée de profondes ornières.

Ike guida son attelage dans la même direction, laissant derrière lui la route fédérale.

De chaque côté, la terre avait été labourée à la charrue et cultivée.

Eliza aperçut des champs de maïs, d'indigotiers et de coton.

Le vert tendre des pousses ressortait étrangement sur le sol rouge.

(A suivre)

Assemblée Malgré le climat, les agriculteurs ne jettent pas l'éponge

Dans un climat d'insécurité croissant, la Société d'agriculture du district, forte de 230 membres, tenait hier son assemblée générale à la Maison du Peuple. L'occasion d'une prise de température dans un secteur saisi par le changement, notamment au niveau du plan d'aménagement communal et de la construction de la halle au bétail prévue aux Ponts-de-Martel. Halle plébiscitée mardi.

«Les années se suivent et se ressemblent amèrement».

Pour Michel Barben, président de la Société d'agriculture du district, les chaudes manifestations de l'an dernier témoignent du malaise paysan. L'insécurité face à l'avenir de la profession lui apparaît grandissante, alors que «des revenus de l'agriculture ont continué à baisser, l'isolement de la Suisse se faisant durement sentir».

Pierre-François Besson

Michel Barben regrette cette glissade en mordant au passage dans le hamburger mé-

diatique de la vache folle, et fustige certains intermédiaires qui «maintiennent leurs marges, voire les augmentent, d'où des prix à la consommation qui ne diminuent pas dans la mesure que l'on pourrait attendre».

A l'échelle cantonale, la nouvelle loi sur le maintien et la promotion de l'agriculture prend forme. La commission ad hoc du Grand Conseil vient d'adopter son rapport final et le plénum se prononcera ce printemps. Malgré une faible marge de manœuvre, Neuchâtel se dirige vers la création

d'une commission cantonale d'agriculture. Son sens? Notamment le soutien aux investissements collectifs, à l'écoulement du bétail, à la promotion des produits de la terre ou à la reconversion en direction de l'agriculture biologique et du tourisme rural. Michel Barben précise toutefois: «Si l'Etat et les collectivités sont là pour apporter leurs appuis dans les changements actuels, il ne fait aucun doute que les relations avec les citoyens consommateurs seront le nœud de notre avenir».

Le directeur du service d'économie agricole Laurent Lavanchy ne l'a pas caché: «La

situation s'est dégradée, suite notamment aux baisses de prix, planifiées ou non. De plus en plus d'agriculteurs peinent à faire face à leurs engagements financiers». Et de regretter au passage l'échec qui se dessine au niveau des deux marchés d'assainissement pour le bétail de boucherie prévus ce printemps. Marchés soutenus par la Confédération qui n'ont pour l'heure à se mettre sous la dent... qu'une seule inscription! Certains y verront le signe que la crise suscitée par l'encéphalopathie spongiforme bovine se dégonfle.

PFB

Appel à la concertation

Obligation fédérale est faite aux communes de repenser leur plan d'aménagement. L'agriculture doit entrer dans le jeu de la concertation, notamment au niveau des zones de protection communales, une nouveauté sur laquelle la ville a l'entière maîtrise ou presque. C'est en tout cas l'invitation lancée hier par l'urbaniste communale Frédérique Steiger. A La Chaux-de-Fonds, une commission d'aménagement a identifié dix-huit zones qui, exploitées de manière extensive, pourraient faire l'objet de contributions écologiques. Le dossier est actuellement en consultation. «La commission du Conseil général prendra au moins une année pour son analyse, ce qui nous laisse du temps», estime Frédérique Steiger, qui annonce une campagne d'information approfondie. Que cela n'empêche personne de donner son avis dès maintenant.

PFB

Halle des Ponts-de-Martel plébiscitée

Par 39 voix contre 3, la Société d'agriculture du district a donné un mandat limpide à ses représentants: soutenir le principe de halle au bétail de 1200 m² aux Ponts-de-Martel, lors de l'assemblée des délégués décisive du 3 avril prochain à Cernier. Un véritable plébiscite qui clôt la tournée du directeur de la chambre d'agriculture Walter Willener auprès de la base paysanne.

Le projet des Ponts-de-Martel prend forme. Sur la foi de trois offres, le devis de construction et d'aménagement devrait avoisiner les 750.000 fr. Le canton sortira 500.000 fr. de sa poche à condition que les agriculteurs mettent le reste. Les organisations professionnelles devraient y aller de leurs fonds propres, et l'idée de parts sociales souscrites par la base paraît en bonne voie. Dans l'hypothèse de parts de

200 fr., le comité de la Société d'agriculture du district se dit prêt à rembourser 100 fr., histoire de doper le mouvement. Entre sa vocation agricole - près de 25 marchés de bétail de boucherie chaque année - et ses usages annexes actuellement en discussion, la halle ne pourra qu'être rentabilisée, soutient Walter Willener. La construction devrait débuter au printemps 1998.

PFB



Le comité de la Société d'agriculture du district, et son président Michel Barben. photo Galley

Concert Création pour un anniversaire à la Salle de musique

La Société de musique se réjouit d'accueillir, pour son avant-dernier concert ce soir, à 20h15 à la Salle de musique, l'Ensemble d'instruments à vent Sabine Meyer, qui propose des œuvres peu connues: trois octuors (de Krommer, Myslivecek, Neidhöfer) et la sérénade op. 44 de Dvorak.

Franz Krommer est né en Moravie (1759). Violoniste et compositeur, il travailla principalement à Vienne où il exerça plusieurs charges importantes, et où il mourut en 1831. Outre des symphonies, des concertos et des œuvres religieuses, il composa un très grand nombre de morceaux de musique de chambre, dont plusieurs octuors pour instruments à vent. La musique de Krommer présente un certain nombre de caractéristiques nettement pré-romantiques.

Josef Myslivecek est né dans un moulin des environs de Prague en 1737. Après des débuts assez obscurs, il se couvrit de gloire en Italie dès

1763, où ses opéras étaient très goûtés: on l'appelait «il divino Boemo». Mais cette gloire ne dura pas; Myslivecek mourut à Rome, en 1781, tout à fait oublié. Parmi ses admirateurs, il faut compter Mozart, qui le prit pour l'un de ses modèles.

Dvorak ne mit que deux semaines, en janvier 1878, pour composer sa sérénade op. 44. Elle est écrite pour deux hautbois, deux clarinettes, deux bassons, trois cors, un contre-basson, un violoncelle et une contrebasse: ces trois derniers instruments lui assurent une solide assise sonore, qui manque parfois dans les œuvres pour instruments à vent seuls. L'œuvre compte quatre mouvements, d'inspiration populaire et de caractère dynamique.

Christoph Neidhöfer est un compositeur suisse. La fondation Pro Helvetia lui a commandé une œuvre pour marquer le dixième anniversaire de l'Ensemble Sabine Meyer. Elle sera donnée en création mondiale (lire ci-dessous).

MRT

Commerce Le CID ne soutient plus l'ouverture nocturne du jeudi

Pour les commerçants indépendants de détail pris un à un, l'ouverture nocturne des magasins jusqu'à 20 heures le jeudi est un fiasco. Que faire? Ils se sont posé la question mardi soir lors de l'assemblée de leur association locale, le CID. Celle-ci a finalement décidé de renoncer à recommander à ses membres l'ouverture tardive.

«Le premier jeudi, nous avons fait 135 francs de caisse», est intervenu un boucher de la place. Sur 13 jeudis soirs, celui-ci a réalisé un tout petit chiffre d'affaires de 740 francs. «Le 4 juin, raconte-t-il, je n'ai vendu qu'une boîte de pâtée pour chiens à 2 francs!» L'exemple est parlant; il y a comme un malaise chez les commerçants de détail face à l'ouverture des magasins le jeudi jusqu'à 20 heures. Le président du CID Jean-Daniel Rothen a noté, lors de l'assemblée de l'association mardi soir au Club 44, que

passablement de commerçants ont renoncé à cette ouverture après quelques mois, en premier lieu ceux qui travaillent dans l'alimentaire.

Pour les petits commerçants, à l'exception peut-être de secteurs particuliers comme l'audiovisuel, cette ouverture, qu'ils avaient décidé de soutenir lors de leur dernière assemblée, quoique à une faible majorité, est un fiasco.

Les grands magasins tiennent un discours différent, a-t-on dit à l'assemblée du CID. Leurs directeurs se féliciteraient de toute extension des heures d'ouverture, même si cela ne marche pas encore très bien le jeudi soir à La Chaux-de-Fonds.

Alors la question pour le CID était de savoir quel message adresser au public. Comme l'a dit quelqu'un, il est important que le consommateur sache où il peut aller faire ses courses le jeudi soir. Jean-Daniel Rothen a donc fait voter l'assemblée, qui a décidé par 24 voix contre une

de renoncer à recommander à ses membres de laisser leurs commerces ouverts le jeudi soir, dans l'intérêt également des employés. Liberté est bien sûr laissée à chaque membre de faire comme bon lui semble.

Avec cette décision, le CID relance donc le débat sur l'utilité de l'ouverture du jeudi soir, moins d'un an après son lancement à La Chaux-de-Fonds.

Du courage

Dans son rapport, le président Jean-Daniel Rothen s'est voulu optimiste, malgré le fait que la crise marque durement le commerce de détail, à l'exception de la vente de matériel électronique qui est en légère progression. Il faut du courage, a-t-il dit; se choisir des créneaux exclusifs et se différencier des grandes surfaces. Jean-Daniel Rothen s'est cependant dit convaincu de l'utilité du dialogue entre le petit commerce et les grands distributeurs, notamment en matière d'animation de la ville

pour y faire venir davantage de visiteurs.

Lors de cette assemblée, le CID s'est en outre montré favorable à l'élargissement du rayon de validité des bons-cadeaux CID à l'ensemble des Montagnes neuchâteloises, bons CID qui marchent d'ailleurs très bien, en particulier grâce aux lotos. Des contacts seront pris avec les commerçants du district du Locle dans le but d'une distribution et d'un remboursement plus large de ces bons.

Le CID, qui a accepté une augmentation linéaire de 10% des cotisations de ses 135 membres, a enfin reconduit son comité en bloc. Son bureau a cependant fait part à l'assemblée de sa décision de remettre son mandat à la fin de l'année.

Robert Nussbaum

AGENDA

Carnaval Les enfants du Centre de loisirs de la Ferme Gallet sont toujours les premiers à annoncer le carnaval. Aujourd'hui, déguisés en une sympathique cohorte d'animaux, ils feront une descente remarquée depuis la ferme Gallet, départ à 16h, jusqu'à la Grande-Fontaine, et retour. /réd.

PUBLICITÉ

BONNET
DEPUIS 1895
BIJOUTIER - JOAILLER

VENTE SPÉCIALE DE BIJOUX

du 10 au 21 mars 1997
Jusqu'à

50%

Avenue Léopold-Robert 109
2300 La Chaux-de-Fonds

132-3023

IBR

SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

Chœur mixte des paroisses réformées Mardi, 19h30, répétition à la salle de musique pour le concert des Rameaux, ainsi que jeudi 20 mars à 19h30 avec orchestre et solistes.

Club alpin suisse Samedi et dimanche, région Châtel-Saint-Denis en raquettes, org.: F. Charlet et A. Froidevaux. Samedi et dimanche, Pigne d'Arolla, traversée sur la cabane des Dix, org.: F. Todesco et G. Péquignot, réunions pour ces courses vendredi dès 18h, au Buffet de la gare. Châlets Mont-d'Amin et Pradières ouverts ce week-end.

Club des loisirs groupe promenade Vendredi, le Pré-

voux-les Replattes, rendez-vous à la gare à 13h30.

Contemporaines 1931 Mercredi, 14h, assemblée générale, au Buffet de la gare, salle du 2e étage. Bienvenue à toutes les «31». Renseignements: tél. 926 42 06 ou 913 21 20.

La Jurassienne Section F.M.U. Courses: ski de randonnée, samedi Mont Rognieux (3084 m). Inscriptions: Claude Robert, tél. 968 17 49.

Société d'éducation cynologique (SEC) Membre de la FCS - Chiens avec et sans papiers. Entraînements: Samedi à 14h: S. Gross. Mercredi à 19h: R. Bahier. Lieu: Chalet de la Combe-à-l'Ours (derr. La halle d'expertise). Rens. R. Brahier, tél. 926 67 16.

Union chorale Lundi, 19h30, répétition au local.

Création mondiale

Christoph Neidhöfer est un jeune compositeur suisse. Il a fait ses études au Conservatoire de Bâle, et poursuivit ce cursus aux États-Unis à la Harvard University.

La substance musicale de «Klangkreis», pour 2 hautbois, 2 clarinettes, 2 cors, 2 bassons, 1 contrebasson, œuvre qui sera jouée ce soir en création mondiale, est tout entière nourrie de l'intelligence profonde des instruments en scène. Pourtant, cette écriture pointilliste, atonale, ne renonce à aucun des effets actuels, elle en apporte même quelques nouveaux - éléments parlés, chuchotés

mais l'auditeur n'y prend pas garde puisque ce qu'il écoute coule de source et ne pourrait être dit autrement.

L'œuvre, en un mouvement, conçue pour être jouée sans chef, tient miraculeusement l'équilibre entre la rigueur de l'écriture et les hasards du jeu spontané de la séquence centrale, contemplative. La partition tire son unité de sa diversité. Il ne s'agit pas d'un discours à suivre selon quelques dynamiques ou logiques linéaires, mais d'un phénomène sonore global, d'un mouvement de masse organique.

DDC

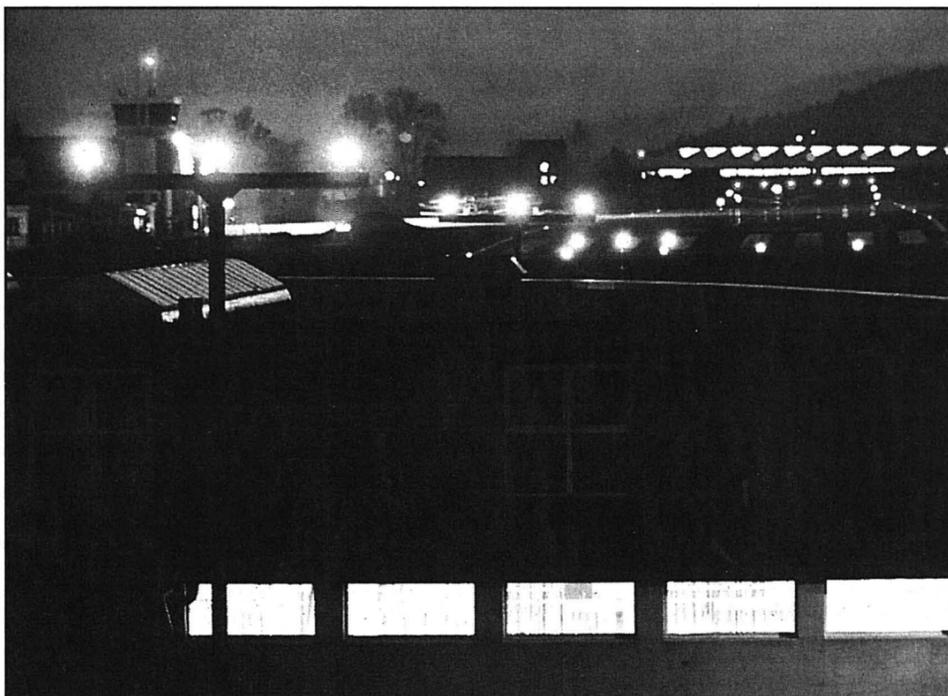
Aviation A 3000 m d'altitude, on identifiera les Eplatures à 100 km

Les Eplatures sont en voie de redimensionnement. Dernier événement en date, la réalisation d'une rampe d'accès lumineuse actuellement en test. Une première qui fait de l'aéroport le point lumineux par excellence du Jura vu du ciel. Dans la même perspective de développement, le projet de vol «Charter ad hoc», en collaboration avec Air Engadina et Croisitour, prend tournure.

Que verra un pilote tournant par nuit claire à 3000 m d'altitude au-dessus de Bâle? S'il regarde au Nord, la France et l'Allemagne, bien sûr. Mais du côté de l'Arc jurassien: les Eplatures... L'aéroport finalise et teste actuellement avec succès la mise en place de la rampe d'accès prévue dans le cadre des travaux lancés l'automne dernier. Une rampe devisée à 195.000 francs - appelée en jargon «balisage d'approche à très haute intensité» - qui fait figure de première en Suisse. D'où l'œil intéressé de l'Office fédéral de l'aviation civile. A Zurich ou Genève, le brouillard récurant exige de disperser l'éclairage en un tapis lumineux. Ce n'est pas le cas à La Chaux-de-Fonds, plutôt coutumière de fortes précipitations. L'effort doit ici se porter sur le guidage axial.

Les Eplatures adoptent une technique en vogue en Allemagne, développé par la firme helvétique Erni et installée par Heuss électricité. Le principe en est simple. Un axe puissamment lumineux - jusqu'à six fois plus que la piste elle-même! - dirige le pilote vers cette dernière, 500 mètres avant le tarmac. Par temps difficile, pluie, neige, brume, un signal clair optimise la sécurité. Complétant l'approche aux instruments, «c'est une façon de rapprocher artificiellement l'aéroport du pilote qui survole le point de décision d'approche, situé au-dessus du quartier de la Recorne», explique Simon Loichat, directeur de l'infrastructure. A pleine puissance, le système fonctionnera une dizaine d'heures par an, à coups de 3 minutes et par mauvais temps. Nettement plus faibles apparaîtront les émissions lumineuses par nuit clémente. Sur le terrain, les lampes par groupe de trois se succèdent tous les soixante mètres. En tout sept tris scintillants, installés sur les sites de Précinox, Marending et Jumbo.

Une autre coopération s'apprête à donner ses fruits à la faveur du redimensionnement des Eplatures: les discussions techniques entre l'aéroport, Croisitour et Air Engadina. Elles ont permis d'entrevoir le potentiel du



Une première suisse: l'implantation aux Eplatures d'un système de balisage d'approche à très haute intensité. photo Galley

«port céleste» local en Europe. Le Dornier 328 trente places exploité par la compagnie bernoise situe les destinations distantes de 600 km dans les ambitions de l'aéroport en vol direct.

L'idée du «Charter ad hoc» est la suivante. Mettre en route des vols effectués pour

un besoin précis à un moment donné, en jouant la complémentarité avec les grands aéroports. Croisitour organisera les vols, Air Engadina les assurera avec son appareil au départ des Eplatures. Reste à savoir si les disponibilités de la compagnie suffiront. Son plan de charge

connu, ce sera la porte ouverte à la concrétisation d'offres proposées par la suite au public. Ce nouveau pas des Eplatures dans la cour des grands est prévu pour l'automne déjà, soit moins de six mois après l'allongement de la piste à 1100 mètres. Pierre-François Besson

Elections cantonales Débat public télévisé

La chaîne de télévision Canal Alpha+ organise, de par le canton, une douzaine de débats en vue des élections cantonales des 19 et 20 avril prochain. Ces débats sont filmés en public. A La Chaux-de-Fonds, le premier rendez-vous est fixé à demain, 19 h 45 à l'Hôtel de ville, salle du Conseil général. Le débat portera sur le thème «200.000 chômeurs, et moi?», avec la participation de Charles Augsburger (PS), Lise Berthet (PRD), Alain Bringolf (POP-US), Jean-Marie Haefliger (Lib-PPN). Ce débat sera diffusé sur Canal Alpha+ lundi 17 mars à 18 h, 20 h, 22 h, 23 h, mardi 18 mars à 18 h, 20 h, 22 h, 23 h et dimanche 23 mars à 17 h, 19 h, 21 h et 23 h. /réd.

A vos lignes!

Heures de turbinage à l'usine du Châtelot: jeudi 6h30-8h, 1 turbine; 8h-12h, 3 turbines; 12h-18h30, 1 turbine, 18h30-20h30, 3 turbines. (sous réserve de modification)



AUTOS - MOTOS - VELOS

Grande exposition Renault. Nous vous faisons des fleurs du vendredi 14 au dimanche 16 mars 97.

Heures d'ouverture:
vendredi de 9 h à 20 h
samedi de 9 h à 20 h
dimanche de 10 h à 18 h



Célébrez avec nous les 70 années de présence Renault en Suisse. Ces journées promotionnelles vous tireront à coup sûr de la torpeur de l'hiver. Avec des propositions florissantes pour des essais. Avec des offres de financement et de reprises plus avantageuses que jamais qui feront une fleur à votre budget (spécial et tout nouveau: Twingo

Liberté avec des offres de financement sans intérêt). Et avec la présentation de notre dernier bouquet de printemps: la nouvelle Mégane cabriolet. Pour un plaisir à fleur de peau. Ne tardez pas davantage, le printemps est semé de fleurs chez Renault. Venez vite nous rendre visite!



Garage Cuenot

Gérard Cuenot 2400 Le Locle
Rue de Marais 3 032 931 12 30

● Apéritif ● Ballons pour enfants ● Surprise pour madame ●



Samedi 15 mars 1997 à 20 heures

Salle FTMH Le Locle

Premier tour gratuit
36 tours = Fr. 18.-
3 cartons
3 beaux tours supplémentaires avec carton

LOTO
du Mouvement populaire des familles

132-3780

FITNESS CLUB centre Locle

Compagny aqua building swiss



10 ans

Pour fêter cet anniversaire

PORTES OUVERTES

Samedi 15 mars de 9 h à 17 h

Promotion thalassothérapie, avec la collaboration de CROISITOUR 10% de réduction si vous profitez de ce jour-là pour vous inscrire aux activités de votre choix! (Excepté sur offre thalasso.)

aqua building®, aqua jogging® et aqua stretching® spécial dos et articulations en collaboration et mis au point par un physiothérapeute.

Gymnastiques au sol et abdos-fessiers Saunas, Solarium, Massages, Cours de natation enfants et adultes



Cours de démonstration: vous pourrez assister ou participer aux cours de démonstration proposés: Bienvenue à tous!

9 h 30 aqua building®

10 h 30 Bébés nageurs, natation infantine

10 h 30 Soins du visage à l'institut de beauté

11 h 15 aqua stretching®

14 h aqua building®

15 h aqua stretching®

15 h 30 Bébés nageurs, natation infantine

10%



Durant cette journée, super promo à l'institut «Espace Bien Etre» 10% de remise sur les premiers abonnements du Body Former (nouveau traitement de raffermissement cuisses, ventre, cellulite). Renseignements «Equilibre» notre méthode efficace d'amaigrissement.

Une TOMBOLA est organisée, vous pourrez jouer lors de votre visite avec de superprix à gagner:

- 1er prix Quatre jours de thalassothérapie
- 2e prix 3 mois d'abonnement au fitness
- 3e prix Un bon voyage d'une valeur de Fr. 100.- offert par Croisitour
- 4e prix Un soin du visage à l'institut «Espace Bien Etre»
- Et encore Un bon d'un mois au fitness, 2 massages complets, un bon voyage de Fr. 50.- offert par Croisitour, 5 sweat-shirts, 5 séances de solarium.

B. Python, Mch. Compagny, S. Botrugno, A. Vuille, C. Franchini
FITNESS CLUB CENTRE PILOTE aqua building® CENTRE LE LOCLE
Rue Bournot 33 (tour verte), 2e étage, tél. 931 65 22

132-4007

Ecole d'ingénieurs Nouvelles infrastructures high-tech

Dans le but de développer ses propres spécificités pour jouer un rôle moteur dans l'un ou l'autre des futurs centres de compétence qui constitueront une des structures de base de la future HES-SO (Haute école spécialisée-Suisse occidentale), l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel (EICN), inaugurerait hier, dans ses bâtiments du Locle, de nouvelles infrastructures en microtechnologie et en traitements et analyses de surface. Le public pourra d'ailleurs les découvrir, ce vendredi, lors de la journée portes ouvertes de cet établissement.

Jean-Claude Perrin

Son directeur, Samuel Jaccard, a précisément rappelé les nouveaux défis fixés à la future HES-SO dont le volet de recherches et développement, maintenant ancré dans la loi, sera l'une des prestations que cette future structure devra fournir. Au service, notamment, de l'industrie privée et plus précisément en relation avec les activités économiques des entreprises régionales où les partenaires de cette haute école sont implantés.

A ce titre, l'EICN se profile dans des domaines qui font déjà sa force. Soit en matière de systèmes intégrés et microtechnologiques ainsi que celui des traitements de surface. Ainsi, cette triple inauguration des infrastructures de haute

technologie vise à renforcer le pôle du Locle qui, comme les autres membres de la future HES-SO, conservera une bonne part de son identité et de son autonomie. Le renforcement de ses potentialités y contribuera.

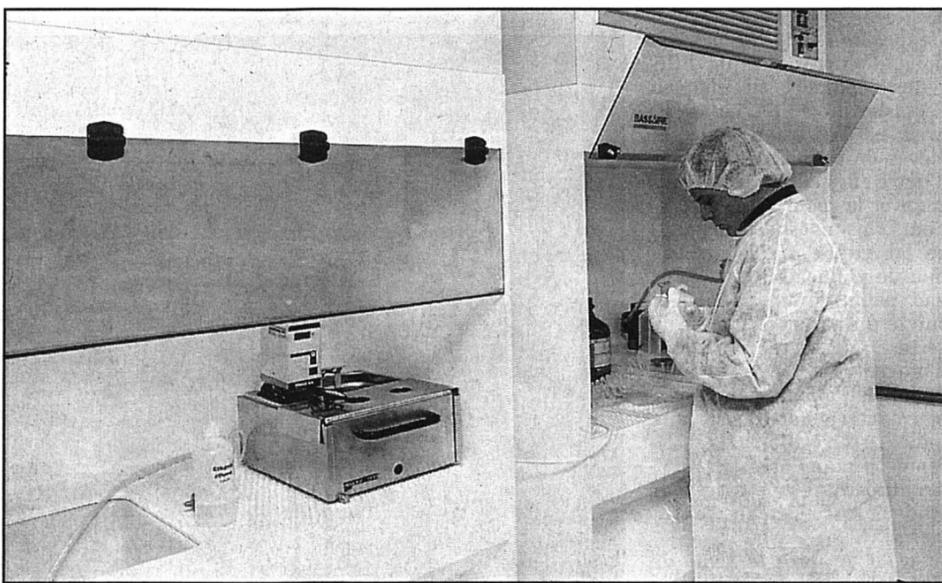
Une salle blanche

La nouvelle salle blanche de l'établissement, présentée par le doyen du département de microtechnique, Guido Frozio, a surtout sa raison d'être pour la formation (et la spécialisation) des ingénieurs en microtechnique dans les domaines de l'orientation en optique, micro-optique et micro-systèmes.

Une telle salle est un local permettant de fabriquer des produits relevant de la microtechnologie dans un site le plus propre possible. Soit, en contrôlant des paramètres tels que la température, l'humidité, la filtration des ultraviolets, le taux d'empoussièrement. Elle est divisée en deux zones, de «sensibilité» différentes où les opérateurs travaillent en portant des vêtements protecteurs.

Traitement de surface en micromètre

Dans le cadre du laboratoire des matériaux, rattaché au laboratoire de mécanique, un laboratoire de traitements de surfaces par PVD (Dépôt (sous vide) en phase gazeuse) a été créé. Comme l'a expliqué Pierre-Alain Steinmann, cette installation permet le dépôt de matériaux conducteurs



La salle blanche dans laquelle n'entre pas qui veut.

photo Galley

ou non conducteurs sur des substrats.

Soit des «pièces», comme des éléments décoratifs ou fonctionnels (outils de coupe résistants, circuits intégrés...) en déposant quelques micromètres de matière, en couches très minces et uniformes, chimiquement pures, avec un excellent coefficient d'adhérence. Cette technologie trouve des applications industrielles aussi bien dans la microtechnique, la mécanique que la microélectronique.

Développement de la microanalyse

Troisième point, avec le développement du service de mi-

croanalyse et de caractérisation des surfaces dont son responsable, Patrick Crausaz, présente l'équipement et les buts. Ce service s'est doté d'une microsonde WDS, (Analyse par discrimination de longueur d'ondes des rayons X). Equipé de cette technologie, le laboratoire de matériaux de l'EICN offre aux entreprises intéressées un service de microanalyse de matériaux massifs et en couches minces pour en déterminer, quantitativement, la composition chimique élémentaire.

Vif intérêt

La présentation inaugurale de ces nouvelles infrastruc-

tures, suivie d'une visite, avait mobilisé un grand nombre de représentants de l'industrie, à commencer par le président de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, Yann Richter.

Du côté des hautes écoles, Samuel Jaccard a salué les professeurs René Dändliker, de la faculté de sciences de l'Université de Neuchâtel et Claude Rogues Carnes, de l'Ecole nationale supérieure de mécanique et microtechnique (ENSMM) de Besançon, dont l'établissement entend engager des collaborations concrètes avec l'EICN.

JCP

La Chaux-du-Milieu Blues à l'horizon



Röby, tout à droite, avec les copains: toute la musique qu'on aime! photo sp

Le groupe Blues Corner vient jouer demain soir à La Chaux-du-Milieu. Le chanteur Röby Wark n'est pas un inconnu: ex de Fritz Cats ou Pig Foot, il a reformé un groupe de musiciens de la région, avec Christian Rogger à la guitare, Daniel Breitenstein aux claviers et à la harpe blues, Kris Gellein à la basse et Christian Miéville aux percussions.

Avec un nom pareil - et avec la voix de Röby! - inutile de dire que ce groupe se consacre au blues, de la Lousiane à Chicago, bien que les musiciens viennent tous d'horizons mu-

sicaux différents: New Orleans, jazz, funk, rock, chanson française...

Toute la musique qu'ils aiment, elle vient de là, elle vient du blues!

A signaler par ailleurs que la «scène libre» est inaugurée le 21 mars à 22 h 30 par les groupes jurassiens Elixir et Azraël, qui chantent leurs propres compositions.

CLD

Blues Corner, demain soir à 22 h 30 au Post Bar Music Live (restaurant de la Poste) de La Chaux-du-Milieu.

AGENDA

Commerce équitable Une soirée d'information et de présentation de produits «qui font vivre ceux à qui nous le devons» est organisée par les paroisses des Brenets et le groupe Partage, demain dès 16 heures à la nouvelle halle de sport. Sous l'égide des Magasins du monde, de Max Havelaar et de Pain pour le prochain, l'occasion est ainsi of-

ferte à la population de mieux connaître le fonctionnement des organisations regroupées sous le sigle Terre espoir qui s'attachent à rétribuer plus équitablement les agriculteurs du tiers monde dont nous consommons les récoltes. On pourra s'incrimer sur place pour le souper prévu à 19 h 30, agrémenté d'animations.

RDN

Spectacle Les petits Chauliers font leur cinéma au Casino

Après s'être taillés un solide succès sur leurs terres, les gosses de La Chaux-du-Milieu exportent leur fameux spectacle «Les enfants font leur cinéma». Ils le joueront en effet dimanche 16 mars à 19 h au Casino-Théâtre du Locle. En début de semaine prochaine, ils donneront également cinq représentations scolaires destinées aux élèves des écoles primaire et secondaire (une première) de la ville; soit devant quelque 1300 spectateurs!

Sur une mise en scène de Cédric Oppliger, Julien Choffet, Jean-Luc Barbezat et David

Rosset, 26 petits Chauliers âgés de six à onze ans vont donc, pour la deuxième année consécutive, brûler les planches du Casino. A cette occasion, le texte initial a dû être légèrement modifié, afin d'éliminer les consonnances par trop régionalistes.

Satire du cinéma, ce spectacle dénonce les écarts, les exagérations, les truquages, les effets, parfois aussi les artifices par lesquels les réalisateurs sont obligés de passer, pour que leur film fasse la une des festivals et des journaux. On y retrouvera entre autre Léon, le nettoyeur de service, Charlie Chaplin, James Bond, Christophe Colomb, les animaux de Microcosmos, Fari-

nelli, Dracula, ainsi que plein d'autres personnages célèbres et moins célèbres se livrant corps et âme à la gloire du cinéma.

En sketches, en musique et en chansons, les comédiens en herbe évoqueront notamment des films comme «Mission impossible», «La boum», «Il était une fois dans l'Ouest»... Cela se terminera par la remise de la Botte d'or du Festival international et rural de La Chaux-du-Milieu (!), à l'image de la Palme d'or décernée à Cannes aux meilleurs acteurs. En bref, tous les ingrédients seront réunis pour permettre à chacun de passer un bon moment.

PAF



Les gosses de La Chaux-du-Milieu vont brûler les planches du Casino-Théâtre du Locle ce prochain dimanche. photo Favre

Cellier de Marianne Le savant mélange de Percy Strother

S'inscrivant dans la plus pure tradition du blues, le chanteur et guitariste américain, Percy Strother, sera sur la scène du Cellier de Marianne, ce samedi 15 mars, à 20 h 30. Sa musique est un savant mélange de blues, rythm'n blues et soul.

Né il y a 51 ans dans le Mississippi, Percy Strother, en passant par Minneapolis et Las Vegas, devint rapidement un des leaders de la scène blues. Dès la sortie de son premier CD, en 1992, il a été récompensé par un Living Blues Award, catégorie meilleure chanson de blues.

Après un second CD, il préparé activement un nouveau recueil de titres de sa propre composition. Dans ceux-ci, ce bluesman noir s'inspire de Muddy Waters, Little Walter, Howlin' Wolf et Wilson Pickett. Au Cellier de Marianne, la formation que ce chanteur et guitariste emmène a pour titre Percy Strother Band Blues Chicago Blues JCP



Percy Strother, un bluesman très coté. photo sp

BRÈVE

Musique Militaire Concert de printemps

La Musique Militaire présente son concert de printemps samedi 15 mars à 20 h au Casino. Sous la baguette de Jean-Louis Urech, la fanfare jouera un programme très varié, d'une sarabande de Händel à une valse de Chostakovitch, du célèbre «Fantôme de l'opéra» de Webber à des airs des Beatles, ou encore une danse roumaine, la marche Jaquet-Droz d'Emile de Ceuninck... En deuxième partie, la Littéraire du Cercle de l'Union interprétera une comédie policière en quatre actes de Robert Thomas, «Le deuxième coup de feu». En scène, Pierre-André Huguenin, Lisette Frutiger, Philippe Montandon et Jean-Marc Colagrossi, sur une mise en scène de Philippe Schaad et Philippe Montandon. A la régie: Laure-Isabelle Perrin, Berthe Wagner et Philippe Senn. /réd.

NAISSANCE

STÉPHANIE et CHRISTIAN sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit

YOAN

le 9 mars 1997 à 14 h 30

Famille VERMOT

A.-M.-Piaget 12

2400 Le Locle

Morteau Partenariat culturel entre municipalité et écoles primaires

Les relations entre une commune et ses écoles pourraient se limiter à des questions matérielles et financières. La démarche de Mme Genevard, adjointe aux Affaires culturelles de la ville de Morteau, dépasse largement ce cadre et vise à renforcer la collaboration ville-école en conduisant une réflexion sur l'épanouissement à la citoyenneté des enfants dans des opérations à caractère culturel menées en partenariat.

Roland Very

Partant du souci d'associer la population scolaire à la vie de la cité, l'élue mortuacienne vient de soumettre à la réflexion le projet d'animation culturelle pour 1997, impliquant municipalité, enfants, parents, enseignants et services techniques.

«Côté cour, côté jardin» est un projet en arts plastiques qui vise à la sensibilisation des élèves des écoles primaires de Morteau, mais également de tout le district, à l'œuvre d'art par la présentation d'une exposition-jeu de piste sur le thème du jardin dans les œuvres de grands peintres. Loin de cantonner les enfants dans un rôle passif, le projet prévoit également une pratique des arts plastiques sur le thème du jardin, qui débouchera sur une exposition mais également et surtout sur la conception de plans et de maquettes de jardins qui seront réalisés dans des sites publics par les services Espaces verts de la ville de Morteau.

Comme à son habitude, Mme Genevard s'est entourée des meilleurs conseils et c'est en étroite collaboration avec M. Nicol, conseiller pédagogique en arts plastiques, que le projet s'est construit.

Exposition-jeu de piste

La sensibilisation à la culture passe cette année par la présentation d'œuvres d'art.

L'exposition de reproductions, d'œuvres d'art de différentes époques au château Pertusier du 26 février au 10 avril est l'occasion pour les élèves de connaître certaines d'entre elles et de se familiariser avec la visite d'une exposition. Dans un espace aménagé en labyrinthe par la disposition de panneaux, les élèves, par petits groupes, doivent suivre un parcours de découverte de reproductions d'œuvres d'art et compléter un «questionnaire» auquel ils peuvent répondre grâce aux indices relevés dans les différentes productions. Un «animateur-jardinier» est leur guide et leur aide dans ce parcours.

Avant et après la visite de l'exposition, la pratique des arts plastiques dans les classes se matérialise par des réalisations planes, comme des dessins de fleurs, de bouquets ou de jardins, mais aussi par des réalisations en volume, comme des jardins en boîtes ou miniatures. Cette pratique débouchera sur la réalisation effective d'un jardin dans la ville (lire encadré).

Prolongation

Mme Genevard a voulu, dans sa démarche, intégrer tout «le pays horloger» et si les enfants de Morteau ont la primeur de cette action culturelle, à partir de septembre 1997, toutes les écoles du secteur qui le désirent pourront recevoir cette exposition originale et mener la même démarche pédagogique. A l'issue des expositions, les documents seront regroupés pour être mis à disposition de tous les enseignants du Doubs.

Quant au financement de ce projet, il reposera sur la ville de Morteau qui met les locaux à disposition et assure l'installation de l'exposition. Le district assure l'animation avec la prise en charge du salaire de l'animatrice et l'Education nationale, grâce à une AEI (Action



La section des grands de la maternelle Jeanne-d'Arc à la découverte de l'exposition sous la conduite de l'animatrice. photo Very

éducative innovante), permet le financement du fonds documentaire et des reproductions des œuvres exposées.

Premier volet d'un partenariat culturel entre la ville et

ses écoles. «Côté cour, côté jardin» sera suivi de deux autres actions, l'une sous la forme d'une fête du livre en juin et une autre, de caractère musical, verra l'ensemble bi-

sontin Da Camera intervenir dans les écoles et participer à une action de sensibilisation des enfants à la musique classique.

RVY

Du rêve à la réalité

Le thème du jardin, choisi comme fil conducteur du partenariat culturel entre la commune de Morteau et ses écoles primaires, n'a pas été choisi au hasard. Il s'inscrit dans la continuité des Plans d'action départementaux des années précédentes «Les artistes et la nature» et comme précurseur du prochain «Les artistes et l'architecture». Il permet aux enfants de tous âges de travailler sur les élé-

ments plastiques de notre environnement: les formes, les couleurs, le volume, la matière. Le jardin est un fragment de nature domestiqué, organisé selon une intention, un besoin, mais en respectant certaines contraintes. Les trois écoles primaires de Morteau vont concevoir d'abord sous forme de plans et de maquettes le jardin de leur rêve.

Confrontés aux professionnels des Espaces verts de la

ville, ils devront sans doute composer, améliorer, éliminer, remplacer, en un mot s'adapter, s'ils veulent que leur jardin devienne réalité. Mais n'est-ce pas là la meilleure leçon d'éducation civique: sensibilisation et participation à la vie collective, respect du patrimoine et des aménagements collectifs, amélioration de son cadre de vie?

RVY

Chanson Sandrine Faivre-Roussel enregistre un disque

Elle fêtera ses 25 ans au printemps prochain, mais déjà son sourire et sa voix sont connus et appréciés. Sandrine Faivre-Roussel originaire du Val de Morteau, a déjà un beau palmarès derrière elle, l'été prochain, elle enregistrera un disque. Peut-être le début d'une carrière?

Formée sur les rangs de la chorale L'Aurore des Fins, la jeune chanteuse a très vite pris confiance en sa voix. Soliste en de nombreuses occasions lors des prestations de la formation, les dirigeants de la chorale ont mis rapidement ses qualités en avant. Amusée et intéressée par le chant sous toutes ses formes, Sandrine a pris pendant plusieurs années des cours à Besançon. Aujourd'hui, elle travaille le chant classique avec un professeur à la MJC de Morteau.

En septembre dernier, elle a remporté le deuxième prix du concours de la chanson française de Charquemont, organisé par les Gais Lurons. La chance était avec elle, la gagnante du concours lui céda le premier prix: la possibilité d'enregistrer un compact-disque dans les studios «Le Bosquet» à Saint Vit. Une chance que Sandrine ne veut

pas laisser passer, elle prépare donc le programme de son futur enregistrement: des morceaux de Piaf et Barbara, Liane Foly et Patricia Kaas. Le premier titre du disque sera la chanson que Manu Maugain, musicien régional et son compagnon dans la vie, a composé pour elle, sur des paroles de Serge Canavesi, «Le feu de l'enfance». C'est avec ce titre qu'elle a participé au radio-crochet du Téléthon en décembre dernier. Une prestation qui avait été très appréciée et que Sandrine a renouvelé lors de la soirée «Téléthon - Merci» devant les nombreuses personnalités présentes.



Sandrine Faivre: un sourire et une jolie voix. photo Inglada

Bruno et Yvan Faivre-Roussel, ses cousins (on est musicien dans la famille) enregistreront cinq titres sur le disque à ses côtés, dont le fameux «Les uns contre les autres», extrait de la comédie musicale «Starmania».

En attendant la sortie de ce premier disque, Sandrine travaille au restaurant La Croisette au Locle où sa formation hôtelière obtenue au lycée professionnel de Poligny est mise en valeur. Elle continue sa formation musicale et apprend le clavier.

Pour la fabrication des 500 CD qui seront mis en vente l'investissement financier personnel reste important (environ 20.000 FF).

Avec Manu Maugain et d'autres musiciens régionaux, Sandrine envisage de monter un groupe d'animation pour les soirées: «Chanter reste ma grande passion, j'aime les titres «musette», les chants du répertoire contemporain, pourquoi ne pas en faire profiter un plus large public?» Pour le plus grand plaisir des amateurs de jolies voix, c'est certain...

DI A

Contacts pour obtenir le CD et des renseignements sur les animations. Tél. 03 81 67 10 77.

Comme la course Vendée Globe, le Conseil communal de Besançon affronte-t-il les 40es rugissants? Il vient, en tout cas, de traverser une zone de fortes turbulences dont le responsable et la victime ont été désignés: c'est un habitué des hypothétiques vols Besançon-Nice puisqu'il s'agit d'un conseiller communal d'opposition, élu départementalement de surcroît, membre du parti néo-gaulliste et premier collaborateur du maire de Nice, transfuge du Front national.

Billet Doubs Dépérissement

Cette session du Conseil communal de Besançon relevait-elle du guet-apens? Le malheureux conseiller d'opposition s'est dit victime d'une bande de spadassins, habitués de la diffamation et de l'injure publique, au point d'évoquer une action en justice...

L'incident amuserait, à l'instar de la cour du roi Pétaud, s'il n'était révélateur, paradoxalement, d'un phénomène grave pour le chef-lieu du Doubs, accessoirement première ville de Franche-Comté: l'anémie ou, plus simplement, le dépérissement de l'opposition. Car le tort du malheureux

conseiller communal, collaborateur du maire de Nice, est de représenter, à lui seul, l'unique opposition aux équipes monolithiques qui gouvernent cette ville depuis un demi-siècle et, avant son départ pour Nice, la seule alternative crédible.

Son tort est double: un activisme qui tranche avec l'inertie consensuelle de ses pairs de l'opposition, et son franc-parler qui, il y a deux ans, l'a amené à crier «casse-cou», face à la liste, réputée d'opposition, conduite par un député démo-chrétien dont le seul mérite est de se faire élire sans concurrent sur sa droite, et qui réussit cette performance de rassembler sur son nom moins d'un électeur sur trois...

Depuis un demi-siècle, l'opposition est inexistante à Besançon et c'est tellement vrai que, dès 1959, après le raz-de-marée gaulliste de 1958, le maire socialiste, Jean Minjoz, était réélu sans problème... Aujourd'hui, non seulement l'opposition a rendu les armes, mais elle gère tranquillement, avec le maire de Besançon, un partage équitable des dignités locales. Le département reste un fief centro-balladurien, la Région, une assemblée fantomatique, concédée à la

droite, et Besançon, un bastion socialiste, voué au culte de l'utopie proudhonienne.

Ubu fait-il équipe avec Pétaud? Il y a deux ans, un préfet plus bavard que d'autres, laissait, en guise de testament, une interview plus banale que retentissante, dans laquelle il déclarait: «Besançon ne s'est jamais battu pour l'investissement industriel», observation sans malice, corroborée par le constat des 10.000 derniers emplois industriels de Besançon. Tollé, évidemment à gauche. Mais, curieusement, le premier voltigeur à porter secours au maire de Besançon était un président d'assemblée consulaire, néo-gaulliste d'obédience récente, qui déclarait: «La ville de Besançon est un excellent partenaire économique»...

Opposition aux abonnés absents, Gravelotte sur la seule opposition crédible, partage tranquille des rôles pour le reste, Besançon aurait-il atteint cet Eden, annoncé par Marx, celui du dépérissement de l'Etat ou plutôt de l'opposition, comme si une économie anémiée ne pouvait secréter de forces vives, sauf à affréter pour les rares rebelles, un charter pour Nice?

Pierre Lajoux

MÉMENTO

De garde
Dimanche 16 mars

Médecins Val de Morteau: Dr Roze, Montlebon, tél. 03 81 67 47 77. Grand'Combe Châte-leu et Le Saugeais: Dr Jeannier, Gilley, tél. 03 81 43 32 08. Le Russey: Dr Prêtre, Bonnetage, tél. 03 81 68 95 30. Plateau de Maïche: Dr Solmon, Maïche, tél. 03 81 64 06 09

Pharmacies Val de Morteau: Bouchet, Grand'Combe Châte-leu. Plateau de Maïche: Le Russey: Braun-Paulin, Le Russey.

Dentistes Dr Mainier, Valdahon, tél. 81 56 27 00.

Cinéma salle Saint-Michel, Maïche «La Rançon»: vendredi et samedi, 20 h 45; dimanche 18 h.

Cinéma Le Paris, Morteau «Lucie Aubrac»: jeudi et samedi 21 h; dimanche et lundi 18 h 30; mardi 21 h.

«Didier»: jeudi 18 h 30; vendredi 18 h 30 et 23 h; samedi 14 h 30; dimanche 16 h 30 et 21 h; mardi 18 h 30.

«Space jam»: vendredi 21 h; samedi 16 h 30, 18 h 30 et 23 h 15; dimanche 14 h 30; lundi 21 h.

Exposition Pontarlier, chapelle des Annonciades: «Neiges», jusqu'au 16 mars, photographies de Dominique Moreau.

Concert Damprichard, Eglise: samedi 20 h 30, «Mille chœurs pour un regard» avec les chorales de La Cécilia (Damprichard), Saint-Michel (Maïche), Sainte-Thérèse (Charquemont), La Perdriole (Le Russey).

Théâtre Frambouhans, salle des fêtes: samedi 20 h 30, la troupe théâtrale de Charquemont présente «La bonne planque»

LOTO

Premier tirage:

9 - 12 - 13 - 24 - 37 - 48.

Numéro complémentaire: 18.

Deuxième tirage: 1 - 37 - 11 - 40 - 16 - 39.

Numéro complémentaire: 46.



C&A, ça vous va!

VESTE, COTON / POLYAMIDE
98.-

Plus
POUR
L'HOMME

Théâtre de Neuchâtel Une plaquette pour séduire les mécènes

Le financement du théâtre régional de Neuchâtel prévoit un apport de trois millions de francs en fonds privés. Où les trouver? Une plaquette sera présentée aux sponsors et mécènes potentiels, histoire de les convaincre d'être partie prenante dans ce projet qui intéresse 18 communes du Littoral.

Pascal Hofer

Si toutes les communes concernées ne se sont pas encore prononcées, le projet de théâtre régional, à Neuchâtel, va bon train. Pour preuve, le fait que les architectes et autres experts consultés - notamment le Théâtre de Vidy, à Lausanne, et l'Opéra décentralisé, à Neuchâtel - continuent

de plancher sur le projet (il faut dire que sur le crédit accordé par le Conseil général de Neuchâtel, 500.000 francs avaient été dégagés pour permettre au dossier de d'ores et déjà avancer).

De même, «nous ne voulions pas attendre plus longtemps avant d'entamer la campagne de recherche de fonds pour ce qui est des privés», indique Blaise Duport, directeur des Affaires culturelles de la Ville, qui a présenté hier la plaquette qui sera adressée aux sponsors et mécènes potentiels.

«Mur des sponsors»

Cette plaquette décrit les tenants et aboutissants du projet, financement compris. Qui se présente ainsi: 24 millions de francs au total, dont 3,5 à charge de la Ville, 3 à celle des

communes partie prenante (voir encadré), 7 au titre de prêt de l'Etat, 7,5 à financer par l'emprunt, enfin 3 en fonds privés.

Au cœur de la cité

C'est pour trouver cette dernière somme que la plaquette est éditée: «Nous allons la présenter à toutes les entreprises du Littoral qui accepteront de nous rencontrer. Celles qui s'engageront financièrement figureront sur le «mur des sponsors» que nous avons l'intention d'installer à l'intérieur du théâtre». Mais les initiateurs du projet savent que cette plaquette, aussi incitatrice qu'elle soit, «ne suffira pas. Il faudra d'autres idées pour atteindre cette somme de trois millions, par exemple des parts de coopérateurs».

C'est le projet intitulé «Roi Ubu», du bureau d'architecture Walter Hunziker de Berne, qui, en décembre 1995, avait remporté le premier prix du concours lancé à cette occasion. Il prendra place, pour l'essentiel, à l'arrière de l'immeuble de qui abritait Textiles Ambiance, passage Max-Meuron, donc au cœur de la cité.

Deux salles seront offertes au public: la plus grande, de 500 places, accueillera le théâtre, l'opéra et la danse; la petite, d'environ 150 places,

aura son caractère propre, plus intime.

Dans un premier temps, les 18 communes - soit 83.000 habitants - qui s'étaient déclarées intéressées par le projet doivent se prononcer sur leur participation au capital-actions d'une société immobilière (à créer). A l'issue de cette première consultation, les communes qui auront répondu par l'affirmative donneront naissance au syndicat intercommunal d'exploitation, dont le règlement devra également être accepté par chacun

des conseils généraux. C'est alors que pourra débuter la construction.

Avant 2001

Elle devrait durer deux ans. Or, conclut Blaise Duport, «il faudrait que le nouveau théâtre ouvre ses portes au pire début 2001, et même avant si possible, dans la mesure où l'Exposition nationale aura besoin d'une salle de ce genre».

Etant entendu que le théâtre actuel, qui date de 1764, est aujourd'hui totalement dépassé. PHO



Le futur théâtre régional prendra principalement place derrière l'immeuble qui abritait Textiles Ambiance, passage Max-Meuron, à Neuchâtel. photo Treuthardt

Huit oui, un non

Sur les dix-huit communes qui doivent se prononcer sur le projet, huit ont déjà répondu par l'affirmative: Neuchâtel, Hauterive, Saint-Blaise, Marin, Thielle-Wavre, Colombier (en «échange» d'une nouvelle répartition des charges relatives à l'anneau d'athlétisme), Bôle et Bevaix.

Doivent encore se déterminer les conseils généraux de Peseux, Boudry, Cornaux, Saint-Aubin-Sauges, Auvener, Le Landeron, Corcelles-Cormondrèche, Gorgier et Cressier. Autant de décisions qui tomberont d'ici fin juin, ce qui permettrait, si le processus suit son cours,

d'entamer les travaux à la fin de cette année.

Pour l'heure, seul Cortaillod a refusé de participer au financement du théâtre régional. La commune ne fera donc partie ni de la société immobilière à créer, ni du futur syndicat intercommunal d'exploitation. PHO

Violleur Rejugé hier, il est condamné à l'internement

Condamné en octobre à 30 mois de prison pour viols, le jeune homme, qui s'était alors illustré en agressant physiquement le substitut du procureur, a vu, hier sa peine transformée en internement d'une durée indéterminée. Le Tribunal correctionnel de Neuchâtel le rejugeait après cassation.

Il n'y a rien gagné et risque, bien au contraire, de devoir supporter un plus long séjour derrière les barreaux. Le jeune homme condamné en octobre pour viols, et qui avait, après l'énoncé du verdict, frappé le substitut du procureur, a été rejugé, hier, par le Tribunal correctionnel de Neuchâtel. Le président Niels Sörensen et les jurés (Nicole Vauthier et Willy Aubert) ont choisi de suspendre la peine ferme de 30 mois d'emprisonnement au profit d'un interne-

ment dans un établissement de type carcéral, où des soins tant physiques que psychiques pourront lui être promulgués. Raisons avancées: risque de récidive et caractère dangereux de l'inculpé.

Le Ministère public et le prévenu avaient chacun déposé un recours à la suite du jugement d'octobre. Le premier demandait l'internement, le second visait un traitement médical dans un centre spécialisé. La Cour de cassation pénal avait accepté les deux recours, estimant que le tribunal n'avait pas suffisamment tenu compte de l'expertise psychiatrique.

Dangereux pour la société

Restait, hier, à la cour à trancher entre internement et placement. Elle a estimé que le prévenu représentait un danger pour la société, «avéré de manière éloquent, à de

nombreuses reprises, même si c'était le plus souvent sous l'emprise de l'alcool», a relevé le président du tribunal. Mais de rappeler que le jour de son audience il n'était pas ivre lorsqu'il a agressé le substitut du procureur. Le jeune homme s'était jeté sur le représentant du Ministère public, après l'énoncé du verdict, et avait commencé à le frapper. Deux policiers avaient finalement réussi à le maîtriser en utilisant un gaz neutralisant.

Hier, la protection de la sécurité publique a primé. Et seul un établissement de type carcéral s'est avéré constituer un milieu approprié pour satisfaire à la double exigence de sécurité et de soins. Seule la commission cantonale de libération pourra désormais autoriser le jeune homme à sortir de prison lorsqu'il sera jugé guéri. IKA

Val-de-Travers Le PRD dévoile sa liste

Le Parti radical démocratique (PRD), section du Val-de-Travers, vient de dévoiler la liste de ses candidats pour l'élection au Grand Conseil des 19 et 20 avril prochains. Comme nous l'avions déjà annoncé, elle comporte les noms de six personnes dont deux femmes. Bien que les radicaux vallonniers n'aient pas voulu transmettre plus rapidement cette liste à la presse quotidienne neuchâteloise, elle a été déposée dans le délai imparti qui, rappelons-le, arrivait à échéance lundi à midi.

Deux des trois députés sortant sollicitent un nouveau mandat. Il s'agit de la Covassonne Muriel Bovay, 32 ans, économiste et conseillère gé-

nérale, et du Traversin Gilles Pavillon, 49 ans, directeur de la Fondation Carrefour et conseiller général. Quant au troisième député, le Fleurisan Henri Helfer, il a renoncé.

Parmi les nouveaux venus, deux candidats sont Fleurisans: Rita Schneider Moralès, 61 ans, assistante médicale, et Gérard Buchs, 47 ans, mathématicien EPF, ingénieur ETS, directeur de Buchs Prospective. Enfin, deux candidats sont domiciliés dans les communes du haut-Vallon, soit le Bayardin Jean-Michel Nicaty, 51 ans, imprimeur, conseiller général, et le Verrisan David Sancey, 26 ans, agriculteur, conseiller général.

Au Val-de-Travers, trois partis - libéral, radical et socia-

liste - présentent des candidats; dix-sept au total. Les électeurs vallonniers devront choisir parmi six libéraux, six radicaux et cinq socialistes. Rappelons que le district a droit à huit sièges au Grand Conseil sur 115.

En 1993, les Vallonniers avaient élu trois libéraux, trois radicaux et deux socialistes. A cette occasion, le Parti libéral avait ravi un siège au Parti socialiste. En 1993 toujours, les partis libéral et radical étaient apparentés. Ce ne sera pas le cas cette année. En effet, jeudi dernier, les libéraux réunis en assemblée de district ont très nettement refusé de faire cause commune avec les radicaux (voir édition du samedi 8 mars). MDC

Val-de-Travers Le 20e carnaval démarre demain soir

Le Carnaval du Val-de-Travers démarre demain soir pour trois nuits et deux jours de folies. Pour l'édition de cette année, vingtième anniversaire oblige, les organisateurs ont concocté une foule de nouveautés. La manifestation traditionnellement concentrée sur Fleurier éclatera dans les autres communes du district. Autres nouveautés à l'affiche: une soirée tessinoise et la venue du Kiosque à musique de la Première.

La manifestation prendra son envol demain à 20 heures à Fleurier avec le cortège de charivari qui conduira les participants de la gare à la salle Fleurisia, le centre névralgique de la fête. A partir de 20 h 30, place à la soirée tessinoise dont l'ambiance sera assurée par la Bandella Betonica. La soirée se poursuivra avec les élections du Fou du Carnaval, 23 h 30, et de Miss Catastrophe (à minuit, au dancing Alambic).

Après une courte nuit de repos, le carnaval explosera, samedi matin donc, dans toutes les communes du Vallon. Noiraigue recevra la visite des Bedzules de 9 à 10 heures et Travers accueillera la Hochburgschurbli aux mêmes heures. A Couvet, la présence des cliques

sera plus marquée. Les Miuchmaucherli et les Trégailles visiteront les homes Dubied et Beauval entre 9 et 10 heures. A 10 h 30, la clique des Bedzules se joindra aux deux autres formations pour un cortège au centre du village et, dès 11 h 30, les cliques joueront devant les établissements publics. La Hochburgschurbli se produira à Boveresse de 10 à 11 heures et à Môtiers de 11 heures à midi.

Le village de Saint-Sulpice sera animé par la Panosse, entre 9 et 10 heures. Cette clique se rendra ensuite aux Verrières, de 10 à 11 heures, et aux Bayards de 11 heures à midi. Enfin, les Salobins se produiront à La Côte-aux-Fées de 10 à 11 heures et à Buttes de 11 heures à midi. Point de cliques à Fleurier, mais la diffusion sur les ondes de la Première du Kiosque à musique, en direct de la Fleurisia de 10 h 30 à midi.

Samedi après-midi, les enfants seront choyés. Leur cortège démarrera du collège primaire de Longereuse, à Fleurier, à 15 heures. Après deux tours dans les rues du village, le défilé se terminera à la Fleurisia où les gosses recevront un cornet et où se déroulera le bal des mini, animé par l'orchestre Blue Night. Ce même orchestre conduira le bal prévu entre 21 heures et 3

heures. La soirée sera entrecoupée par les élections, à minuit, de Miss Carnaval, et du Roi ou de la Reine du Carnaval (1 heure, dancing Alambic).

Samedi soir, avant que la fête ne batte son plein à la Fleurisia, les cliques défilent sur l'avenue de la Gare, dès 20 h 30. Elles donneront ensuite, à 21 h 15, un concert d'ensemble sur la place du Marché. Rappelons que huit cliques, soit plus de 250 musiciens, seront de la partie pour les cortèges de samedi et de dimanche après-midi, ainsi que pour le défilé de samedi soir. Il y aura les Miuchmaucherli (Bienne), les Bedzules (Lausanne), la Panosse (Grandson), les Salobins (Saint-Aubin, Frilbourg), la Pataclique (Bassecour), la Hochburgschurbli (Bâle) et les deux fanfares carnavalesques locales, les Trégailles (Couvet) et les Britchons (Fleurier).

Dimanche, le carnaval redémarrera sur le coup de 10 h 30, avec un concert apéritif à la Fleurisia A 15 heures, place au grand cortège, à Fleurier toujours, qui prendra fin sur la place de Longereuse où, à 16 h 15, le feu du carnaval brûlera. Il sera alors temps de remiser les déguisements.

Mario De Cristofano

AVIS URGENT

Office des poursuites du Val-de-Ruz

RÉVOCATION D'ENCHÈRES PUBLIQUES

Les enchères publiques des biens immobiliers appartenant à Jeanneret Francis, annoncées pour le jeudi 13 mars 1997, à 15 heures à la Salle du Tribunal de Bernier

N'AURONT PAS LIEU.

Office es poursuites: M. Gnella, préposé

28-80084



Samedi matin, les cliques se feront entendre dans toutes les communes du district. Une première. photo a

Val-de-Ruz La région a mis la révision de son développement en chantier

Depuis l'été dernier, l'Association région Val-de-Ruz a mis en chantier la révision de son programme de développement régional, vaste entreprise qui consiste à fixer les priorités régionales pendant dix à quinze ans. Un outil de travail que le comité veut à la fois suffisamment large pour laisser une grande latitude aux dix-neuf communes membres et aux différents organismes intercommunaux, et assez précis pour susciter la cohésion et la concertation. La région y cherche son meilleur ciment, tout en se reposant sur les structures politiques existantes.

Après dix ans d'existence officielle, l'Association région Val-de-Ruz est confrontée à la redéfinition de ses objectifs de

développement. Il s'agit avant tout de s'adapter à une économie en mutation et tirer profit des nombreux acquis dont elle peut s'enorgueillir. Déjà, les deux membres du comité Pierre-Ivan Guyot et Jean-Bernard Steudler, ainsi que la secrétaire régionale Maria Vivone, ont pu affirmer hier que la dernière décennie a été très riche, tant au niveau de l'aide financière accordée qu'à celui de la diversification des activités régionales.

Philippe Chopard
Philippe Racine

Mais si tout va bien, pourquoi réviser? Il faut déjà répondre à la volonté de la Confédération de renforcer les atouts et les potentiels régionaux. Cela suppose d'être très créatif,

et la révision du programme de développement régional entamée l'an dernier par l'Association région veut déboucher sur un outil de travail dynamique. Il ne s'agit pas d'en faire un catalogue de souhaits communaux, ce qui serait ingérable dans un développement global, ni d'en faire un outil tellement vague qu'il prendrait inévitablement le chemin d'un tiroir poussiéreux. «Nous voulons donner à la région un fil rouge pour une dizaine d'années», a affirmé hier Jean-Bernard Steudler.

C'est l'affaire de tous

Une telle révision suppose que les huit commissions de l'Association région a constituées pour cela travaillent séparément et de concert. Séparément en étant chargée chacune d'un dossier spécifique, et de

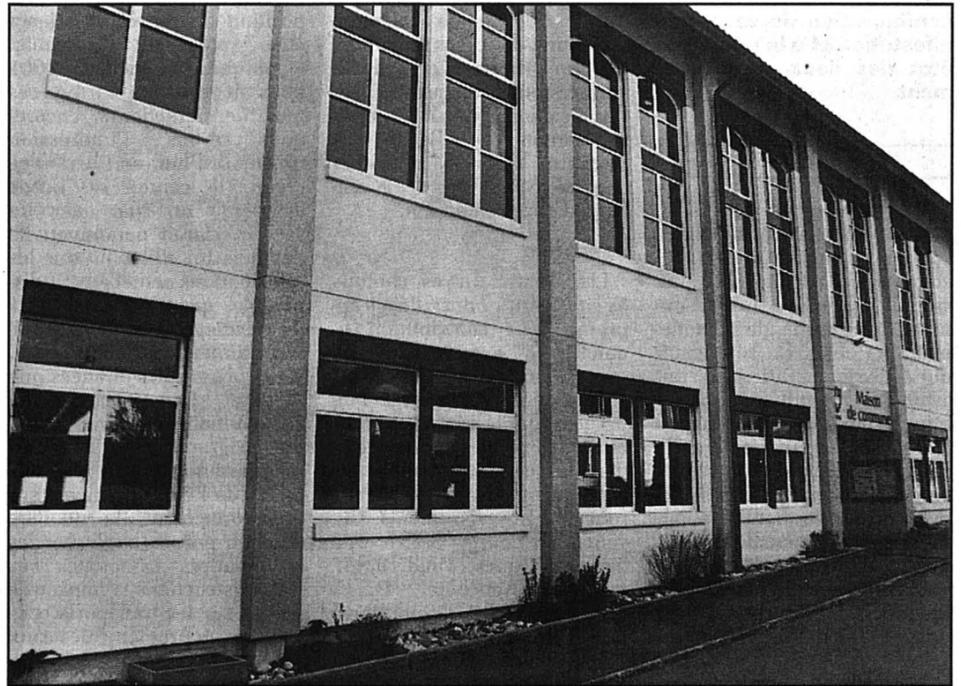
concert en confrontant les idées et les conclusions. Le secrétariat régional est en outre ouvert à toute suggestion du public, que ce soit instances politiques, économiques, culturelles, sociales, voire des simples particuliers. Qu'on se le dise!

Après avoir résolu le problème du manque en infrastructures publiques, en

grande partie grâce à l'aide LIM (Loi fédérale d'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne) et avoir contenu l'exode rural, le Val-de-Ruz va tenter de consolider ses acquis dans son nouveau programme de développement régional. Il accordera aussi une attention particulière à l'essor de son propre tissu économique et de l'emploi. L'Asso-

ciation région pourra dès lors tordre le cou définitivement à son image - très restrictive - de banque des communes, pour devenir un espace actif de dialogue régional, voire interrégional. Tout en laissant les communes, syndicats intercommunaux et autres fondations déposer leurs projets d'investissements spécifiques.

PHC



Le complexe communal de Fontaines est un exemple parmi d'autres d'un projet d'infrastructures publiques fonctionnelles et adaptées, dont le Val-de-Ruz manquait il y a dix ans. photo Racine

Trois ans pour réussir

La révision du programme de développement de l'Association région Val-de-Ruz s'étalera sur trois ans, jusqu'à fin 1998 et ceci en quatre étapes. Le scénario de la révision est déjà sous toit. Actuellement, huit commissions, formées de 80 bénévoles, élaborent un rapport préliminaire qui fixera les différentes orientations du développement futur de la région pendant dix à

quinze ans. Dès l'été, elles passeront à la composition du programme proprement dit, avec des études de faisabilité de chaque projet esquissés auparavant. Enfin, la mise en application du document est prévue dès la fin de 1998.

L'Association région dispose d'un budget de 343.000 fr pour cette révision. Dans ce cadre financier, elle peut confier des

mandats sectoriels à des organismes extérieurs au Val-de-Ruz. Signalons que le processus de refonte des programmes de développement régional s'étend à l'ensemble des sept régions LIM de l'Arc jurassien. Qui collaborent entre elles de façon étroite, pour les dossiers communs (transversales ferroviaires, agriculture, protection de l'environnement, etc.). PHC

Entamer la révision du programme de développement régional est une immense tâche, d'autant plus nécessaire qu'elle permet l'évolution des mentalités dans les dix-neuf communes de l'Association région Val-de-Ruz. C'est tout d'abord lutter contre un esprit de clocher encore présent çà et là, réfléchir à des projets communs et renforcer la cohésion intercommunale. C'est aussi s'inscrire dans une perspective géographique plus vaste, celle de l'Arc jurassien.

Commentaire

Penser région sans dispersion

L'Association région Val-de-Ruz ne veut pas pourtant proposer une économie strictement planifiée avec ce nouveau programme de développement. Elle insiste sur l'importance des cellules politiques existantes - communes, syndicats, fondations - sans les remettre en cause. Ces organes restent maîtres de leur propre développement. C'est à la fois un atout et un boulet à traîner. Un atout parce qu'il permet de cimenter les liens entre acteurs du développement et de provoquer la concertation. Un boulet parce qu'il ne résout pas le problème de la trop grande lourdeur des structures politiques en place pour une population de 16.000 habitants. L'Association aura besoin d'être pragmatique pour éviter que son programme reste à l'état de paperasse dormant au fond d'un tiroir.

Philippe Chopard

L'association a étendu son action au développement touristique

Bien qu'elle ait été parfois assimilée à une banque, en regard de la fonction première d'une région LIM, l'association du Val-de-Ruz a rapidement étendu son champ d'action bien au-delà du simple examen de projets pouvant bénéficier d'une aide en matière d'investissement. Au fil des ans, elle a ainsi dépensé toujours plus d'énergie pour développer, entre autres, le tourisme.

D'accord, l'association LIM est avant tout une entité auprès de laquelle les communes peuvent s'approcher dans le but de bénéficier d'aides financières fédérales et cantonales - il ne s'agit pas de subventions mais, par exemple, de prêts sans intérêt - pour mener à bien certains projets.

Au Val-de-Ruz, ce mandat a été rempli à maintes reprises. Les témoins des projets ayant obtenu le soutien des instances supérieures sont nom-

breux. Citons notamment les bâtiments administratifs communaux (Enges, Les Geneveys-sur-Coffrane, Villiers, Fontaines...). D'autres réalisations ont aussi obtenu une aide. On pense au raccordement de Lignières à la step du Landeron, à la correction du cours d'eau le Merdasson (Rochefort) ou encore à des améliorations conséquentes réalisées à La Fontenelle, le Centre scolaire du Val-de-Ruz à Cernier.

Si certaines Régions LIM de Suisse continuent d'offrir uniquement dans ce sens-là, il en va tout autrement au Val-de-Ruz. L'association a fortement contribué, et contribue encore, au développement touristique de la contrée. Si depuis le début de la décennie la vallée compte un véritable office du tourisme, elle le doit à «La Région». Des panneaux indicateurs et le bureau avec pignon sur rue (à Cernier-Centre) sont autant d'atouts en matière d'accueil.

L'association persévère d'ailleurs en matière de tourisme. Ne cherche-t-elle pas, par exemple, à créer un camping? N'a-t-elle pas aussi été un des acteurs principaux dans le balisage de circuits pour adeptes de la petite reine ou de sa cousine plus solide (VTT)? N'était-elle pas enfin l'instigatrice du projet de Parc de la domestication?

En marge de ses activités touristiques, la structure LIM est également très proche des sociétés qui détiennent les clés de la vie associative et économique de la vallée. Si on passe sous silence les étroits contacts qu'elle maintient avec le site de Cernier, relevons qu'elle est très proche d'Espace Val-de-Ruz, association privée qui œuvre pour le développement de la région. Espace à qui la population doit notamment le salon commercial annuel et les grands spectacles de théâtre en plein air.

PHR

Marin Le géant commercial opérationnel



Marin-Centre accueille désormais une quarantaine de commerces. photo Treuthardt

Marin-Centre était hier à la fête. Le centre commercial accueille désormais une quarantaine de commerces, sur une surface de 27.000 m², après des mois de travaux. L'expansion n'est toutefois pas terminée. L'objectif est de faire du centre un des plus importants de Suisse romande. De nouveaux travaux sont d'ailleurs au programme.

La décision d'agrandir Marin-Centre date d'il y a environ deux ans. Les travaux démarrés en avril 96 se sont achevés pour le gros œuvre en novembre. C'est à cette époque qu'avait été inauguré le M Parc, l'énorme surface en sous-sol permettant de libérer de l'espace au rez-de-chaussée pour accueillir de nouveaux commerces.

L'investissement global pour ces transformations s'élève à quelque 12 millions de francs. Si l'on prend en compte l'ouverture du Mc Drive, ce sont environ 140 emplois - dont

76 à plein temps - qui ont ainsi pu être créés dans le secteur. PDL

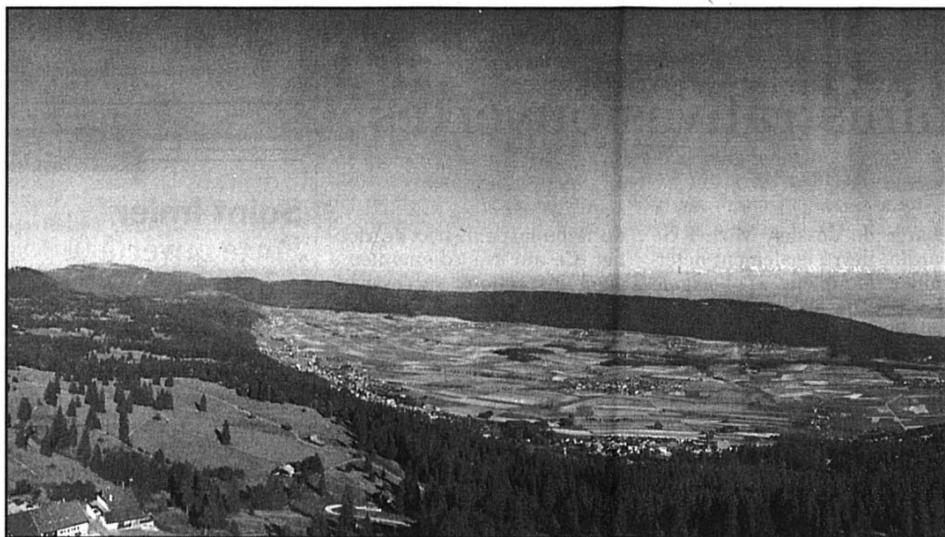
PUBLICITÉ

Nouvelles
cuisinières Miele,
maintenant avec
chariot télescopique

Miele

Info-Tél: 056 / 417 25 52

41-259657 ROC



L'association du Val-de-Ruz, contrairement à d'autres bureaux LIM de Suisse, œuvre aussi dans le but de donner plusieurs atouts (touristiques, économiques, culturels) à toute une région. photo a

Expo 2001 Le Parlement discute de la contribution bernoise

Hier tout en fin de séance, le Grand Conseil bernois a entamé la discussion sur la contribution, de 14,7 millions de francs, que le Gouvernement lui propose d'allouer à l'Expo 2001. Le temps pour le groupe Verts et Liste libre de motiver sa proposition de renvoyer l'affaire, en arguant que trop d'informations manquent encore quant à la configuration de cette manifestation et à la remise en état des lieux essentielle.

Dominique Egger

«En approuvant ce crédit, nous démontrons notre confiance en ce projet»: la commission ad hoc, que préside le socialiste Fritz Baumann, recommande chaudement cet objet. En soulignant que l'Expo 2001 pourrait avoir des retombées positives importantes pour la région biennoise en particulier, le canton en général. Ces retombées, on les espère non seulement durant la manifestation, mais également ensuite, en tablant par exemple sur elle pour donner de la région Bienne-Seeland-Jura une image enfin flatteuse.

Une tradition

L'engagement du canton de Berne, dans les expositions nationales, n'est pas une nouveauté mais bien une véritable tradition. Tradition qui a démarré en 1857, avec la troi-

sième exposition industrielle suisse, organisée dans la capitale par diverses associations bernoises, en collaboration avec les autorités et l'Usam, et qui constituait officiellement la première exposition nationale.

Pour ce qui concerne l'Expo 2001, rappelons-le, cinq cantons et quatre villes se partageront les sites et donc les tâches organisationnelles. Parmi les cités impliquées, celle de Bienne abritera d'ailleurs, avec ses environs, quelque 40 pour cent de la surface totale d'exposition. Et l'Association Expo 2001, dont le canton de Berne est membre, prévoit d'investir dans ce secteur plus de 68 millions de francs au total.

Le dernier

Les quatre autres cantons organisateurs ont déjà approuvé leur contribution financière à l'exposition, Berne étant donc le dernier à devoir se prononcer à ce sujet. Y compris leur quote-part à la contribution générale demandée à tous les cantons suisses, les cantons organisateurs assumeront les investissements suivants: Fribourg, 5,557 millions de francs; Vaud, 9,887 millions; Neuchâtel, 9,945 millions; Jura, 1,716 millions; Berne, 14,695 millions.

Quant aux villes organisatrices, elles investiront respectivement 8 millions de francs pour Bienne, 2,8 millions pour Morat, 5,2 millions pour Neuchâtel et 4,8 millions pour Yverdon. La contribution financière des pouvoirs publics

est évaluée à quelque 200 millions de francs, sur un budget global de 1,3 milliard.

Un chat dans un sac?

Le débat, hier, n'a donc fait que commencer, la décision du Parlement devant tomber ce matin. Durant ce premier quart d'heure de discussion, la porte-parole du groupe Verts et Liste libre, Anna Maria Hofer, a donc motivé la proposition de renvoi qui devra être votée au préalable. «Quoique Madame Expo 2001 nous ait reçus et informés ces tout derniers jours encore, nous avons l'impression qu'aujourd'hui, en libérant ce crédit, le canton de Berne achèterait un chat dans un sac», déclarait notamment la députée. En affirmant que les informations actuellement disponibles quant à l'Expo 2001 ne permettent pas de déterminer vraiment de quoi il s'agira.

Les principales données que Verts et Libres déplorent ne pas connaître encore: l'étendue géographique exacte de la manifestation, les résultats précis de l'étude d'impact sur l'environnement, la manière dont on pourra appliquer les ordonnances cantonales sur les constructions, l'impact de l'Expo sur les transports et la solution au problème des eaux usées, sachant que la station d'épuration biennoise ne pourra pas absorber le considérable supplément de liquide sale consécutif à la manifestation.

Par ailleurs, le groupe qui propose le renvoi motive sa po-

sition par des garanties de remise en état des lieux, après l'Expo, qu'il juge parfaitement insuffisantes. En déplorant de surcroît que l'association organisatrice ne prévoise pas de fonds spécifique pour ces travaux.

Une année de réflexion

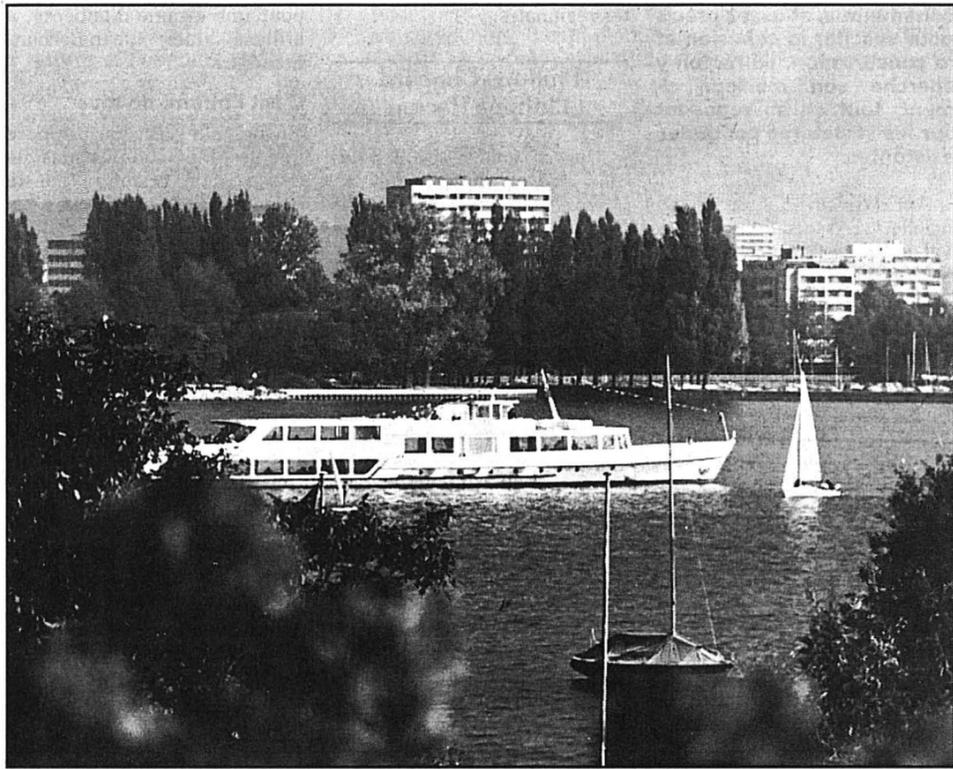
Conséquemment, le groupe Verts et Liste libre propose de renvoyer la décision quant à

ce crédit. «Nous préférons que le Parlement se réserve une année supplémentaire, avant de se prononcer, afin qu'il puisse le faire lorsqu'il connaîtra véritablement le projet», précisait Anna Maria Hofer. Non sans affirmer que cette attente supplémentaire ne mettrait pas en péril l'Expo 2001, la contribution bernoise ne représentant que le un pour cent du budget global,

respectivement sept pour cent du financement public. «Et le fait que Berne soit le dernier canton-site à ne s'être pas encore prononcé ne constitue pas, à notre sens, un argument valable», concluait la députée.

Résultat des discussions dans notre prochaine édition, puisque les débats reprendront ce matin.

DOM



La région biennoise abritera le plus grand site de l'Expo 2001, soit au total 40 pour cent de la surface totale consacrée à la manifestation. photo a

Tribunal pénal Affaire de mœurs dans une famille reconstituée

Une pleine journée d'audience n'aura pas suffi au tribunal d'arrondissement du Jura bernois pour arrêter son verdict dans une ténébreuse affaire de mœurs, développée dans le cadre d'une cellule familiale reconstituée. Avant de passer à la plaidoirie et au réquisitoire, des témoignages doivent encore être entendus.

«J'aimerais que ma vie ait débuté le 20 octobre 1989, date à laquelle j'ai rencontré ma future épouse.» Plus tard son frère cadet, cherché sur son lieu de travail pour témoigner, partagera le même désir de tirer un trait sur le passé que celui qui se retrouve sur le banc des accusés.

L'aîné sait qu'aujourd'hui il va se retrouver contraint d'évoquer son enfance et son adolescence troublées. Les actes qui lui sont reprochés ne

lui offrent pas d'échappatoire.

Le tribunal, présidé par Jean-Mario Gfeller assisté des juges laïcs Elisabeth Vogt, Isabelle Verdon, Francis Widmer et Gérard Crelier, l'a convoqué pour répondre d'actes d'extrême gravité. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la première décision de la cour a été de procéder à huis clos l'audition de la victime, gosse de six ans et demi, à l'époque où la situation dans cette famille reconstituée dérapait.

Attirance coupable

La même et l'adolescent vivent sous le même toit par la force des choses. Leur mère et leur père respectifs essaient d'oublier ensemble de précédents déboires conjugaux. Même si l'adolescent prétend avoir rejoint la maison en 1986 et que lors de son témoignage la mère de l'enfant situera son arrivée une année plus tard, il

est le dernier à l'avoir fait, alors que son frère cadet avait choisi dès le divorce de ses parents de vivre avec son père.

Une certitude: c'est en Italie que la famille reconstituée passe en été 1987 ses vacances. C'est là, un soir d'orage alors qu'il aurait dû s'employer à la reconforter que le prévenu avouera avoir été physiquement attiré par la gosse. Le retour en Suisse aggraverait cette attirance.

Par rapport aux propos tenus lors de la phase d'instruction, l'accusé n'a pas nié les caresses intimes qu'il avait exigées et prodiguées, par contre il s'est démarqué de ses dires antérieurs, en prétendant que ces actes ne s'étaient produits que deux ou trois fois sur environ dix mois.

Marque indélébile

La version de la victime ne coïncide ni sur la durée, ni sur

la fréquence. Ces deux éléments sont nettement amplifiés. Longtemps, la gosse a vécu seule avec son secret. Aujourd'hui encore, dira sa mère, elle n'aborde le sujet qu'à demi-mots. C'est tout juste si elle veut entendre parler d'une thérapie pourtant jugée indispensable et urgente par Jean-Mario Gfeller.

Parce que le tribunal a estimé ne pas avoir tous les éléments en main pour se prononcer dans la sérénité, le jugement de cette épineuse affaire de mœurs sera rendu ultérieurement.

Pour l'aider dans sa recherche de la vérité, la cour a encore souhaité entendre le père du prévenu et une des maîtresses de la victimes.

Le travail de la justice terminé, restera des êtres dont le futur portera l'indélébile marque de leur passé.

NIC

Dans le train Un exhibitionniste

Un exhibitionniste sévit ou a sévi dans le train, sur la ligne Saint-Imier - Berne. En l'absence de plainte formelle, la police ne peut cependant poursuivre personne.

Voici environ deux semaines, des agents de la police cantonale ont été vus dans plusieurs convois ferroviaires provenant de Berne; en gare de Sonceboz, ils interrogeaient les voyageurs, à la recherche de personnes qui auraient pu observer les agissements d'un homme s'adonnant à l'exhibitionnisme. C'est sur les déclarations faites à eux par une - éventuellement plusieurs - femme(s), que les enquêteurs avaient lancé ces recherches, dont on a parlé abondamment, depuis, dans le Vallon.

Il semblerait que le personnage en question sévissait dans des trains reliant Saint-Imier à Berne. Une femme, notamment, aurait observé ses agissements dans un compartiment de première classe.

Or à Saint-Imier, depuis le dé-

but de cette semaine, le bruit court, avec une certaine insistance et un effarement certain, que l'individu en question serait un citoyen de la localité.

A la police de sûreté cependant, on n'a pu, hier, ni confirmer ni infirmer la rumeur de soupçons précis. En soulignant que le délit d'exhibitionnisme ne peut être poursuivi que sur plainte et qu'aucune plainte formelle n'a été déposée jusqu'ici.

Il reste que les personnes ayant eu vent de cette affaire font montre d'une réelle inquiétude. Car s'il est vrai que les auteurs d'actes exhibitionnistes ne sont très généralement pas du tout dangereux pour l'intégrité corporelle d'autrui, certaines scènes peuvent profondément choquer ceux à qui elles sont imposées, les enfants en particulier. Conséquemment, la population informée accepte difficilement qu'on renonce à déposer plainte dans un tel cas, en arguant que chaque adulte est responsable de la protection des

enfants. DOM

Moutier Enquêtes administratives ouvertes contre deux juges

Deux juges et trois employés de l'ancien Tribunal de district de Moutier font l'objet d'enquêtes administratives. Les inspections du canton de Berne ont en effet révélé des retards importants dans la liquidation des affaires du tribunal et qu'un «nombre impressionnant» de dossiers ont disparu.

«Plusieurs dizaines de dossiers ont disparu, mais nous n'en connaissons pas encore le

nombre exact», a indiqué à AP hier Danièle Wuethrich, juge d'appel à la Cour suprême du canton de Berne. Les enquêtes ouvertes devront encore déterminer si ces dossiers aient été perdus avant la liquidation des affaires par le Tribunal de district de Moutier ou après. Il est également possible que ces dossiers disparus aient été mal classés et soient demeurés, pour cette raison, introuvables dans les archives.

Le juge d'appel de la Cour suprême du canton de Berne

chargé du dossier, Michel Girardin, devra également déterminer l'ampleur et l'origine des retards accumulés par le tribunal. La juge Danièle Wuethrich relève que les enquêtes administratives en sont à leurs débuts et qu'il est encore trop tôt pour évaluer la situation. Dans quelques cas, les retards accumulés sont de l'ordre de plusieurs mois.

Lors des travaux de réalisation de la réforme judiciaire bernoise, des retards énormes dans la liquidation des affaires

du Tribunal de district de Moutier. Ce qui avait donné lieu à deux inspections successives. Les deux rapports déposés - à fin 1996 et à fin février dernier - sont à l'origine de ces enquêtes administratives ouvertes par la Cour suprême du canton de Berne (pour les deux magistrats) et par la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques, pour les trois employés de Chancellerie de l'ancien tribunal de district. /ap

BRÈVES

Saint-Imier Porte ouverte sur le voyage

Demain, vendredi 14 mars, l'entreprise Voyages Erguël SA ouvre très largement ses portes au public, à qui elle souhaite faire découvrir ses bureaux agencés de neuf, à la rue de la Gare 24. Une boisson sera offerte à chaque visiteur, lequel pourra d'ailleurs gagner le voyage à Londres qui sera tiré au sort à cette occasion. /rd.

Meurtre à Bienne L'auteur avoue

L'homme qui a tué un homme de 42 ans, de nationalité turque, le 25 février près du cimetière de Madretsch - la victime circulait à bicyclette lorsqu'elle a été abattue de plusieurs coups de feu -, a avoué son crime. Il s'agit d'un Helvète de 30 ans et si son motif n'est pas encore très clair, il pourrait s'agir d'un crime passionnel. /comm

Tarifs des notaires Une révision des émoluments à nuancer

Le tarif des émoluments des notaires est un serpent de mer qui resurgit périodiquement dans la vie politique jurassienne. Après un abaissement recommandé par le contrôleur des prix, en 1994, une motion socialiste demande une révision du décret qui fixe ce tarif.

Victor Giordano

Cette motion sera discutée mercredi prochain au Parlement. Le Gouvernement a décidé de l'accepter. Le président du Conseil du notariat, Me Dominique Amgwerd, de Delémont, partage cette position. Mais le tarif ne va pourtant pas changer sans débat.

Le motionnaire, Gilles Froidevaux, a joint à sa motion un article de presse qui compare l'émolument d'une vente immobilière d'un million de francs. Il affirme que l'émolument encaissé par un notaire jurassien serait de 5700 francs. Or, ce montant est faux. Il s'agit en réalité de 4200 francs, à savoir:

7⁰⁰⁰ des premiers 100.000 francs = 700 francs.
5⁰⁰⁰ de 100.000 à 500.000 francs = 2000 francs.
3⁰⁰⁰ de 500.000 à un million de francs = 1500 francs.
Emolument total = 4200 francs.

Constatant que ce tarif reste élevé - il est supérieur dans trois cantons seulement - le contrôleur des prix avait indiqué, en 1994, qu'une révision ultérieure serait nécessaire, d'où la motion socialiste. Il convient cependant de tenir compte d'autres paramètres que la comparaison intercantonale des émoluments fondée sur une transaction immobilière d'un million de francs.

Le plus important est assurément la rareté d'une transaction d'un tel montant, dans le Jura. Pendant les cinq dernières années, seuls 1,3% des actes signés portaient sur une telle somme. Tous les autres y étaient largement inférieurs.

Nuancer la facture

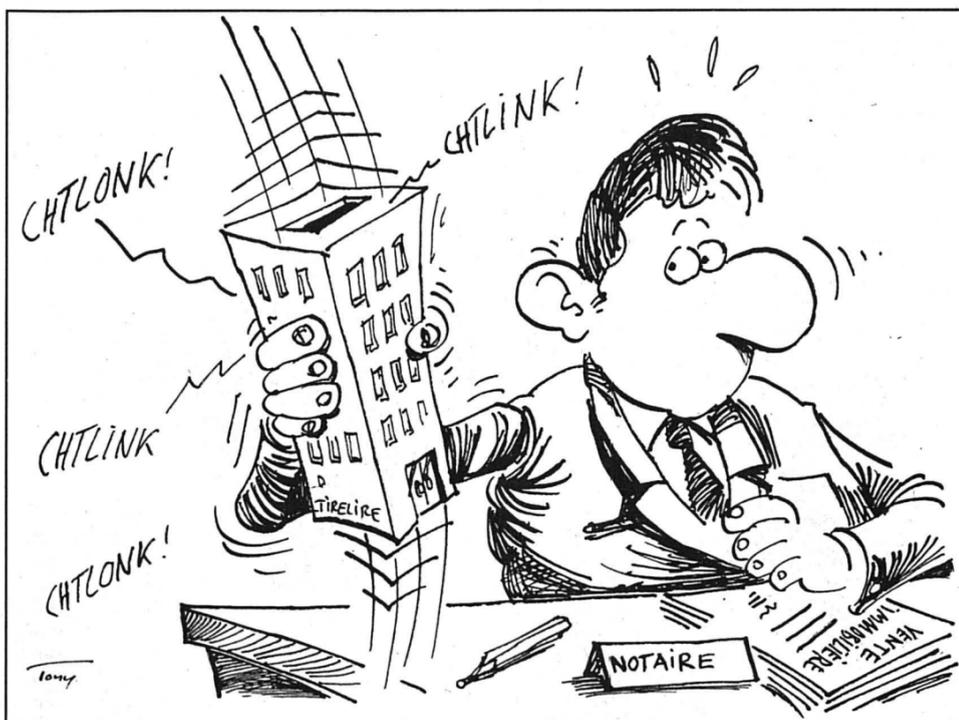
Même s'il n'existe pas de statistique officielle, le Conseil du notariat affirme que 75% des transactions sont inférieures à 400.000 francs. Une comparaison sérieuse du tarif jurassien et de ceux d'autres cantons devrait porter sur les montants le plus souvent en cause. Or, selon un sondage partiel, pour une transaction de 400.000 francs par exemple, l'émolument jurassien, de 1900 francs, est grosso modo comparable à ceux d'autres cantons.

Une révision du décret devrait donc tenir compte de la fréquence probable des transactions, car il serait peu judicieux et en définitive de peu d'effets pratiques de réduire un taux très rarement appliqué. Sur le plan purement social, une réduction fondée sur la comparaison avancée par les motionnaires avantagerait les partenaires de transactions importantes qui ont vraisemblablement les moyens de s'acquitter d'émoluments élevés. Adopter la motion reviendrait à marquer un autobut...

Les notaires sereins

Le Conseil du notariat n'est pas concerné par les reproches formulés contre le fait que la révision demandée n'a pas été mise en chantier. La responsabilité de la présenter au Parlement incombe au Gouvernement, via le Service juridique.

Le tarif jurassien avait été repris de la législation bernoise... qui a changé en 1995. Une nouvelle mouture du décret jurassien pourrait s'en inspirer. Il serait peut-être judicieux d'introduire d'autres critères de taxation, par exemple celui du temps nécessaire à la préparation des actes. Un autre élément paraît aussi fondé: la fixation de taxe



minimale et maximale, selon le type de transaction. Enfin, on ne saurait envisager la modification en cause et faire abstraction d'un élément nouveau: le projet imminent d'informatisation du Registre foncier. Il étend le champ d'acti-

tivité des notaires du district au canton tout entier.

On le voit, il y a encore beaucoup de grain à moudre dans ce dossier, sans parler de la conjoncture très défavorable: les prix du marché immobilier sont en baisse et un

nombre croissant de transactions, découlant de ventes aux enchères, échappe aux notaires eux-mêmes. En outre, la relève des 16 notaires en fonction ne semble pas assurée. Peu de jeunes s'intéressent à cette profession. **VIG**

Aide sociale Introduction d'un système de contre-prestations

Dans un postulat, André Parrat, Combat socialiste, relève que l'aide sociale peut être allouée aussi bien à court, moyen et long terme, lorsque la situation des bénéficiaires est telle qu'elle constitue la seule source de revenu possible.

Or, si l'aide sociale à court et moyen terme constitue une

forme passagère de dépannage, l'octroi de prestations à long terme prend les apparences d'une forme d'exclusion sociale, lorsque les autres prestations ne peuvent être obtenues.

Certains cantons, comme le Tessin, Genève et Neuchâtel, ont admis ce constat. Ils assortissent dès lors l'octroi de pres-

tations sociales de longue durée de l'exigence que soient fournies des contre-prestations, soit des services à la communauté sous la forme de petits travaux divers, adaptés à chaque demandeur d'aide sociale. L'Etat reconnaît ainsi aux demandeurs des qualités qu'ils peuvent mettre en valeur.

En conséquence, le postulat demande l'introduction d'un système de contre-prestations pour les bénéficiaires d'aide à long terme.

La commission de révision de la loi sur les œuvres sociales pourrait être chargée d'étudier cette proposition.

VIG

Fonds de crise Aider les entreprises

Dans une motion, le député socialiste Jean-Pierre Petignat relève que, selon la nouvelle loi sur le chômage, le chômage partiel ne sera indemnisé que durant douze mois au lieu de 18 jusqu'à présent. Il risque d'en résulter, pour certaines entreprises, l'impossibilité de recourir au chômage partiel faute d'indemnités disponibles pour les travailleurs concernés. La conséquence prévisible est le licenciement de travailleurs.

Afin de prévenir pareille mesure, le Gouvernement est invité à prévoir d'accorder une allocation cantonale extraordinaire, par le biais du fonds de crise.

Cette solution intermédiaire devrait être appliquée, estime le motionnaire, dans l'attente que le délai de douze mois prévu par la loi fédérale soit porté à dix-huit mois, comme avant la révision de la loi.

VIG

Métiers de bouche Lauréats récompensés

Au terme de la journée officielle, des diplômés ont été remis aux lauréats. **Boulangers-pâtisseries 2e année:** 1er prix, Yves Herdener, Reconville; 2. Yann Mertenat, Delémont; 3. Laetitia Schnetz, Saint-Ursanne. **3e année:** 1. Ado Rahim Asfharuddin, Reconville; 2. Julien Brahier, Corban; 3. Nicolas Maître, Moutier.

Cuisiniers 2e année: 1. Yann Domon, Eschert; 2. Emmanuel Girardin, Montmelon; 3. Grégory Crétin,

Courtemaître; 3. Jérôme Luraschi, Develier. **3e année:** 1. Gabriel Montavon, Montavon; 2. Christophe Steck, Bœcourt; 3. Eric Affolter, Saignelégier, de l'Auberge de la Couronne, La Theurre.

Sommeliers: 1. Laurence Nyffeler, Grandval; 2. Nathalie Schaffter, Bassecourt; 3. David Gasparoli, Delémont.

Les travaux des apprentis ont été exposés hier au cours d'une cérémonie tenue à Delémont. **VIG**

Budget de Porrentruy Déficit aggravé

Le nouveau maire Hubert Theurillat et le nouveau responsable des finances bruntrutaines Francis Hugué ont présenté hier à Porrentruy le nouveau budget communal de 1997. Il prévoit un excédent de charges de 1,68 million de francs.

En décembre, le Conseil de ville avait refusé d'entrer en matière sur un autre projet de budget, la mairie et les finances ayant passé du Parti radical au Parti démocrate-chrétien. Le nouveau projet aggrave le déficit prévu de 0,8 à 1,68 million de francs. Cette aggravation résulte de l'oubli de quelques charges, comme les allocations familiales du foyer des Planchettes, mais surtout d'une baisse des recettes.

La BCJ enfonce la commune

En effet, le plan de recapitalisation de la Banque cantonale du Jura (BCJ) prévoyant

d'affecter le bénéfice aux réserves, la BCJ ne sera plus imposée sur le bénéfice, d'où un manque à gagner de 600.000 francs. Les autorités de Porrentruy se sont montrées particulièrement amères à ce propos. Le maire Hubert Theurillat juge notamment inacceptable que la BCJ continue de servir un dividende à ses actionnaires privés mais ne verse plus de contribution fiscale sur le bénéfice (seul le capital sera imposable) aux collectivités publiques jurassiennes.

Les finances de Porrentruy sont dans un état catastrophique. En dix ans, les charges ont crû de 78%, les recettes de 32 pour cent. Depuis dix ans, les déficits s'accumulent. La dette a atteint 52 millions, soit 121% de plus qu'en 1985. Des équipements comme la patinoire, de 300.000 fr., ou le centre sportif, de 361.000 fr., sont gravement déficitaires.

Victor Giordano

Musée Les dons affluent

Menée sur le plan suisse, la campagne de dons en faveur de la rénovation du musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy, plus particulièrement l'aménagement de locaux destinés au trésor de Saint-Pierre, connaît un bon succès.

La dernière étape des travaux est évaluée à 1,06 million de francs. Près de la moitié sera financée par les membres de la Fondation du musée, soit la municipalité 250.000 fr., le canton 170.000 fr., la paroisse catholique 60.000 fr. et la bourgeoisie 20.000 francs. La campagne de dons a déjà rapporté 220.000 francs et les dons promis mais non encore décidés sont évalués prudemment à 80.000 francs.

Parmi les organismes donateurs citons la Loterie romande 80.000 fr. et Pro Helvetia 50.000 francs. Des associations telles que Pro Patria,

La Ligue suisse du patrimoine, de grandes banques ou l'évêché de Bâle n'ont pas encore fait connaître leurs décisions. Ajoutons au plan de financement un crédit LIM de 275.000 fr., sans intérêts, remboursable en 30 ans. Comme le devis contient une part de réserve, le musée espère que le surplus de dons permettra d'assumer le remboursement de ce prêt sans peser exagérément sur les comptes de fonctionnement du musée.

Conduite par un comité ad hoc la récolte de dons continue, cependant que les travaux d'aménagement des locaux sont en cours. L'inauguration devrait avoir lieu en 1998. **VIG**

Musée de l'Hôtel-Dieu, Banque cantonale du Jura, Porrentruy.

BRÈVES

Entraide judiciaire Recours au procureur

Le Gouvernement jurassien ayant refusé d'aider la police bernoise à identifier les payans jurassiens qui ont manifesté en octobre à Berne, le procureur bernois Markus Weber a saisi le procureur du Jura d'une demande d'entraide judiciaire. Si la justice jurassienne devait opposer elle aussi un refus, Markus Weber portera cette affaire devant le Tribunal fédéral. Selon Markus Weber, le motif du refus opposé par l'exécutif jurassien, soit les méthodes policières bernoises, est sans valeur. **VIG**

Magasins Ouverture nocturne

L'ouverture nocturne des magasins se généralise, mais varie selon les communes, alors que de nombreux magasins sont ouverts en soirée dans les régions voisines. Par une interpellation, le député radical Germain Hennem, demande au Gouvernement quelle appréciation il fait de cette nouveauté et s'il estime judicieux d'offrir aux commerçants qui le souhaitent la possibilité légale d'une telle ouverture, sur la base d'une réglementation cantonale qui serait dès lors valable dans toutes les localités? **VIG**

Charges d'enseignement Nouvelle répartition

Dans une motion, le député maire de Bure Philippe Gigon, PDC, propose de modifier les modalités de répartition des charges de l'enseignement entre les communes et l'Etat. Il demande d'en revenir au système qui prévalait avant 1994, soit la répartition entre les communes sur la base de la capacité économique et financière moyenne des trois années écoulées de chaque commune.

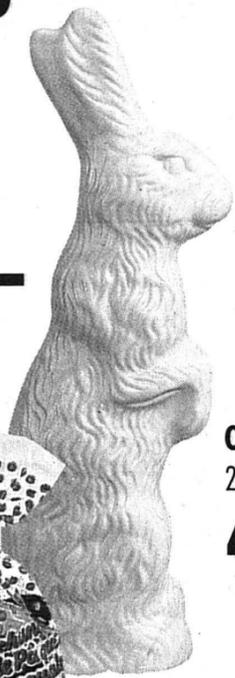
En 1994, ce système, qui régit encore la répartition des charges de la santé et de l'aide sociale, a été remplacé par la prise en compte de la capacité

économique et financière de la dernière année écoulée. Selon le motionnaire, il en résulte d'importantes distorsions, pour les communes dont la dite capacité varie fortement d'une année à l'autre. Ces distorsions engendrent des difficultés d'établissement des budgets et de respect de ceux-ci.

En conséquence, la motion demande au Gouvernement de modifier la loi sur la compensation financière et de revenir au système antérieur, aussi pour la répartition des charges de l'enseignement. **VIG**

Pingu – la surprise du nid de Pâques!

Lapin géant blanc
440 g **5.-**



Œufs creux au chocolat
200 g **4.20**



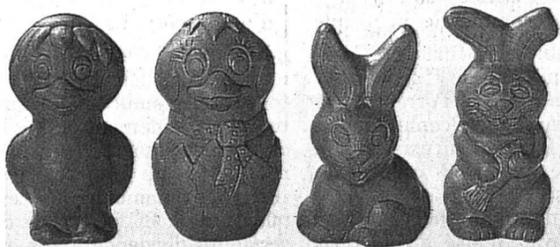
Lapin blanc avec nougatine
310 g **6.50**

Grand lapin
280 g **3.-**



Mélange de Pâques
275 g **4.-**

Demi-œuf avec pralinés
215 g **7.80**



Lapins et canetons, 4 figurines différentes
90 g **2.40** l'une

M

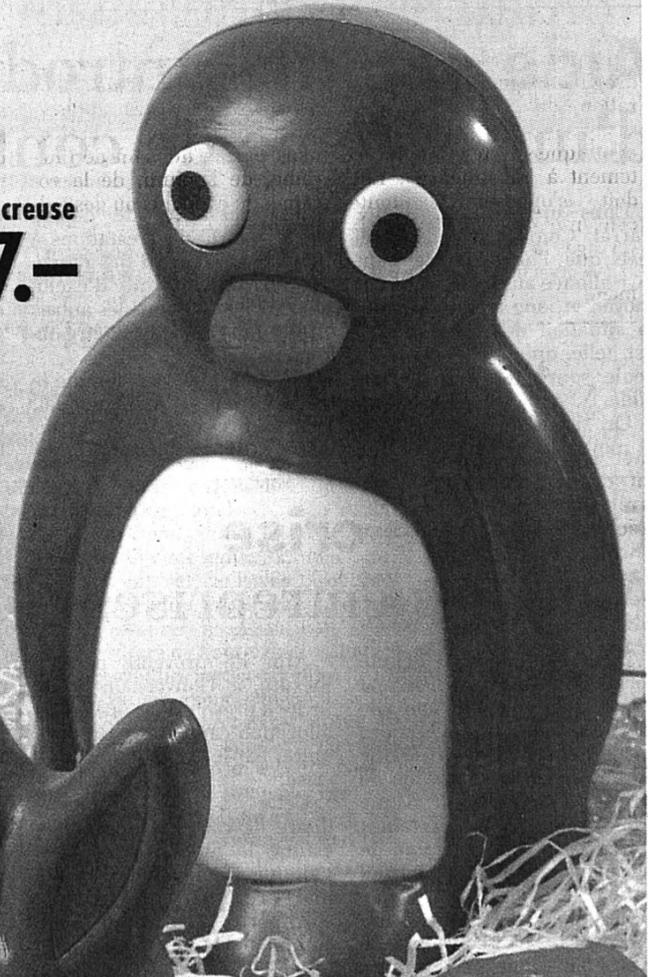
Demi-œuf avec «Pralinés du Confiseur»
355 g **15.80**



Petits Pingu creux, le sachet de 12 figurines,
175 g **4.50**

Oh là! mais qui c'est ça dans le nid de Pâques? Pas de doute, c'est notre ami Pingu, venu tout droit du pôle Sud pour faire une entrée remarquée dans le petit monde pascal. Il est vrai qu'un hôte aussi exquis est toujours le bienvenu. D'ailleurs, nos jolies surprises de Pâques sont toutes délicieuses à croquer.

Pingu, figurine creuse
185 g **7.-**



Votre **MIGROS**

Jumeaux canetons
205 g **12.50**

MGB



«Jeunesse sans drogue» Chambres fédérales éclatées par un contre-projet

Le Conseil des Etats a réaffirmé pour la troisième fois, hier, son soutien au contre-projet à l'initiative populaire «Jeunesse sans drogue», alors que le Conseil national, par trois fois également, n'en a pas voulu. Une conférence de conciliation va tenter de débloquer la situation mais, quoi qu'il arrive, le peuple devra se prononcer sur l'initiative (en juin prochain) sans message clair du Parlement.

De Berne:
François Nussbaum

L'initiative «Jeunesse sans drogue», déposée en 1993, a tout de même été rejetée par les deux Chambres. C'est que, par son caractère dur, elle pourrait empêcher, à l'avenir, toute tentative de récupérer des toxicomanes profonds en leur fournissant temporairement de la drogue sous surveillance médicale. Sur ce point, le Parlement est convaincu qu'il faut maintenir cette possibilité.

Tenter la conciliation

D'où l'idée de présenter au peuple, en même temps que l'initiative, un contre-projet



L'initiative «Jeunesse sans drogue» avait été déposée le 22 juillet 1993.

photo Keystone-a

moins restrictif. Le Conseil fédéral a tenté le pari mais s'est rapidement révisé. Au National, diverses minorités ont

lancé des propositions, qui ont toutes été repoussées. Aux Etats, en revanche, un texte de contre-projet a été lar-

gement adopté mais, par la suite, le National a refusé de s'y rallier.

Les deux navettes suivantes n'ont rien donné: le National ne veut pas d'un contre-projet, alors que les Etats tiennent à imposer celui qu'ils ont concocté. Dans une telle situation de blocage, il faut convoquer une conférence de conciliation: treize députés de chaque chambre vont chercher ensemble une solution et, s'ils en trouvent une, la proposer aux plénums, qui l'accepteront ou la refuseront.

Procédure peu courante

Cette procédure n'est pas très courante: elle a été utili-

sée 22 fois depuis son introduction en 1902. Sa fréquence a toutefois tendance à augmenter, depuis qu'elle intervient obligatoirement après trois navettes. En 1995, elle a été utilisée pour la réforme de l'assurance chômage et la loi sur la protection de la nature.

Pas de recommandation?

Dans le dossier de la drogue, trois scénarios sont encore possibles: soit le Parlement recommande au peuple de rejeter l'initiative «Jeunesse sans drogue», avec ou sans contre-projet de remplacement, soit il se trouve dans l'impossibilité de faire une re-

commandation de vote sur l'initiative. Mais, quelle que soit l'issue, une telle mésaventure au sein du Parlement ne pourra constituer un message clair au peuple.

FNU

Et Droleg?

A part «Jeunesse sans drogue» (très restrictive) et le contre-projet (un peu moins), il reste deux options. D'une part, celle du Conseil fédéral qui, sans proposer une base constitutionnelle spécifique sur la drogue, tend à mettre en place une politique pragmatique et souple, donnant aux cantons une certaine liberté d'action quant aux moyens à mettre en œuvre.

Quatre piliers

Cette politique repose sur quatre «piliers»: prévention, répression du trafic, traitements thérapeutiques et remise sur pied des toxicomanes marginalisés. A moyen terme, cette politique devrait se concrétiser au niveau légal par la dépénalisation de la consommation (au moins pour le cannabis). Mais la dernière option est celle préconisée par une autre initiative populaire déposée en 1994, intitulée «Droleg»: elle propose la légalisation de toutes les drogues, dont le monopole serait confié à l'Etat (création d'une Régie fédérale des stupéfiants, frappés d'un impôt). Les drogues pourraient être achetées dans les pharmacies accréditées.

FNU

Initiative et contre-projet

L'initiative «Jeunesse sans drogue» exige de la Confédération, en matière de lutte contre la toxicomanie, une «politique stricte visant directement à l'abstinence». Elle doit s'opposer à toute consommation, encourager le sevrage, la désintoxication et la réinsertion des toxicomanes.

L'initiative interdit la distribution de stupéfiants. On peut envisager des applications strictement médicales, mais pas en utilisant de l'héroïne, de l'opium, de la cocaïne, du cannabis ou des hallucinogènes. Dans sa dernière version, le contre-projet du Conseil des Etats préconise une politique qui, «sous

réserve des applications médicales, tend à promouvoir une société sans consommation de stupéfiants». Dans le cadre de ce but idéal, les cantons prennent des mesures de lutte contre le trafic, de prévention, de traitement, d'aide à la survie (éventuellement avec drogue) et de réinsertion.

FNU

TVA: voie médiane au National

Le Conseil national a refusé hier un élargissement massif de la déductibilité des frais professionnels sur les décomptes de TVA. Il a ainsi choisi une voie médiane entre la pratique restrictive actuelle et la proposition la plus libérale qui aurait entraîné pour 200 millions de francs de pertes fiscales.

La Chambre du peuple a planché toute la journée sur la loi sur la TVA. Sur le point le plus contesté de la loi, la déductibilité des frais professionnels, le National a opté pour une solution de compromis proposée par le démocrate-chrétien saint-gallois Eugen Davaid. Celle-ci pourrait satisfaire la gauche, qui a fait planer dès le début du débat mardi la menace du référendum.

La solution retenue devrait coûter quelque 50 millions de francs par an au fisc par rap-

port à la pratique actuelle. Elle prévoit la déductibilité de tous les frais de représentation et de repas d'affaires justifiables par l'usage commercial. Mais elle donne compétence au Conseil fédéral d'édicter des dispositions précises qui règlent le détail.

Le Conseil national a par ailleurs nettement élargi le système dit d'«option» par rapport au régime actuel, creusant un trou de 50 millions de francs dans les recettes du fisc. Ce système donne la possibilité à certains contribuables de choisir s'ils veulent échapper à l'impôt - ce qui leur fait perdre leurs droits sur la récupération de l'impôt prélevé - ou se soumettre volontairement à la TVA. Le fisc aura toutefois son mot à dire. Traitements médicaux, soins à domicile, représentations de théâtre, visites de musées et diverses autres prestations d'organismes à but non

lucratif sont notamment concernés.

Le National a aussi fait hier un pas en direction des promoteurs de l'initiative populaire réclamant l'exemption des manifestations sportives ou d'utilité publique. Au nom de la commission, Georg Stucky (PRD/ZG) a souhaité que ces mesures suffisent à provoquer le retrait de l'initiative. Les associations sportives à but non lucratif pourront s'assujettir volontairement, ce qui leur donnera droit à la déduction de l'impôt prélevé. Les billets d'entrée ou les frais de participation à des manifestations et diverses autres recettes seront exclus du champ de l'impôt.

Le National a donné son aval à l'exonération complète de plusieurs prestations et livraisons destinées à l'exportation. Les compagnies aériennes suisses continueront notamment à bénéficier de ce régime.

Pas question en revanche d'exonérer le rail sur des trajets comme Genève-Paris où trains et avions sont en concurrence. Le ministre des Finances Kaspar Villiger a fait valoir en vain que cette discrimination causait de sérieux problèmes aux CFF.

Le National a refusé également de faire profiter les transports publics d'un taux de TVA réduit (3%), comme c'est le cas dans la plupart des pays européens. Cette mesure aurait engendré 150 millions de francs de pertes fiscales. Les agences de voyage échapperont elles aussi à l'impôt sur certaines activités pour ne pas être désavantagées par rapport à leurs concurrentes de l'UE./ats

Agriculture: aménagement du territoire à assouplir

Il faut ouvrir la zone agricole à la construction de serres et d'installations hors sol ainsi qu'aux activités artisanales et touristiques pour aider les paysans à survivre sans pour autant brader le paysage. Le Conseil des Etats est favorable au principe de cet assouplissement.

Le Conseil des Etats est entré hier tacitement en matière sur la révision de la loi sur l'aménagement du territoire. Par 27 voix contre 3, il a rejeté une proposition de renvoi de Pierre Aeby (PS/FR). Celui-ci voulait que le Conseil fédéral retravaille le projet de révision. Il a estimé que la révision proposée poserait de grands problèmes d'application aux cantons, qu'elle n'était pas nécessaire et que l'assouplissement pouvait se faire par le biais de l'ordonnance. Le débat se poursuit aujourd'hui.

Adapter à la réalité

La majorité des orateurs ont souligné la nécessité de cette révision, au vu de la transformation rapide à laquelle est soumise l'agriculture. Il s'agit d'une voie médiane: elle est une contribution à la compétitivité de l'agriculture et tient compte de la protection du paysage, en évitant le délabrement des bâtiments existants et en prévoyant des garde-fous pour lutter contre les abus, ont relevé le rapporteur de la commis-

sion Gian-Reto Plattner (PS/BS) et le président de la Confédération Arnold Koller.

La loi doit s'adapter à la réalité, marquée par un grand volume de constructions non utilisées dans la zone agricole et par la baisse importante des revenus des paysans. La séparation rigide entre zone à bâtir et zone agricole doit être assouplie volontairement dans le cadre de la loi. Si celle-ci n'est pas modifiée, la responsabilité resterait au Conseil fédéral et au Tribunal fédéral et les cantons risqueraient de chercher une solution en dehors de la loi, a dit Bruno Frick (PDC/SZ).

De la menuiserie aux vacances

La révision prévoit un assouplissement de la réglementation de la zone agricole. Ainsi, les cantons pourront autoriser la construction de serres, d'installations de production hors sol ainsi que de halles pour l'élevage intensif d'animaux dans la zone agricole. La loi ne fera plus la différence entre les formes de production tributaires ou non du sol.

La révision permettra aux paysans d'exercer des activités artisanales ou commerciales, mais seulement pour assurer la subsistance de l'exploitation agricole. Cette activité devra toutefois rester accessoire et ne pourra être exercée que par l'agriculteur lui-même. Pas question d'engager un employé ni la fa-

mille. On pense à un atelier de menuiserie ou de mécanique. Les cantons pourront également autoriser l'usage de bâtiments agricoles non utilisés à des fins touristiques: pour des vacances à la ferme par exemple.

Tant Willy Loretan (PRD/AG) qu'Helen Leumann (PRD/LU) ont fait part de réserves, se demandant si ça n'engendrerait pas une distorsion de concurrence pour l'artisanat traditionnel, confronté à des prix du sol plus élevés dans la zone à bâtir. Avec les limites imposées par la loi, cette nouvelle concurrence à l'artisanat sera minime; les paysans devront faire preuve d'une grande créativité pour découvrir une niche sur le marché, a dit Mme Leumann.

Craintes et critiques

Outre Pierre Aeby, Erika Forster (PRD/SG) et Willy Loretan se sont élevés contre la révision, faisant valoir les critiques des milieux de la protection du paysage. Ils ont craint que l'assouplissement n'ouvre la porte aux abus et n'accroisse la pression sur la zone agricole, alors que la zone à bâtir n'est pas entièrement utilisée. On légalise après coup les abus commis ces dernières années dans certains cantons, a critiqué M. Loretan. Mme Forster a ajouté que les nouvelles possibilités données à la production hors sol entraînent en contradiction avec une agriculture durable./ats



Le radical tessinois Adriano Cavadini (à droite), en conversation avec le grand argentier, Kaspar Villiger.

photo Keystone

Valais Première historique assurée aux élections cantonales

Le gouvernement valaisan qui sortira des urnes dimanche constituera dans presque tous les cas de figure une première historique. Soit une femme fera son entrée au Conseil d'Etat, soit un socialiste y siègera. Il est toutefois impossible de faire un quelconque pronostic sur le choix de l'électorat.

Le PDC, majoritaire dans le canton avec 54% de l'électorat, joue peut-être son avenir dimanche. Si d'aventure sa candidate Ruth Kalbermatten devait être évincée au profit du socialiste Peter Bodenmann, le PDC risque une cassure interne. La section haut-valais-

anne du parti pourrait en effet jeter la responsabilité de cet échec sur les autres sections du PDC.

Equilibre nécessaire

Depuis une soixantaine d'années, le gouvernement est composé de quatre représentants du PDC et d'un radical. Chaque section du PDC (Bas-Valais, Valais central, Haut-Valais et chrétiens-sociaux) détient un siège. L'équilibre au sein du parti est ainsi assuré et aucune des fractions n'a plus de poids qu'une autre.

Cet équilibre interne n'a que rarement été mis en péril. Cette année, il risque de passer à la trappe. Au premier tour, le 2 mars, Peter Bodenmann avait obtenu 37,1% des suffrages, mieux que le candidat du PDC haut-valaisan Peter Furger (33,9%). Sentant le danger, le parti majoritaire a décidé de changer de cheval pour le second tour, faisant appel à une femme.

La nouvelle donne devrait en principe être favorable au parti majoritaire. Peter Bodenmann a besoin du soutien de toutes les minorités pour être élu. Pour barrer la route à Ruth Kalbermatten, il a décidé de changer de domicile et de déménager à Viège, ville que Mme Kalbermatten préside. La constitution valaisanne interdit en effet l'élection de deux conseillers d'Etat du même district.

Cette manœuvre politique, de nature à rassurer les radicaux, est toutefois menacée par un recours déposé mardi



La démocrate-chrétienne Ruth Kalbermatten pourrait être la première femme à entrer au gouvernement, alors que Peter Bodenmann serait le premier socialiste à y siéger. photos a

auprès du Conseil d'Etat. Peter Bodenmann n'en a cure. Pour lever toutes les incertitudes, il a adressé au Parti radical une déclaration écrite dans laquelle il affirme qu'il se désisterait s'il était élu au détriment du candidat radical, le sortant Serge Sierro.

La carte minoritaire

Fort de cette assurance, le Parti radical appuie désormais la candidature de M. Bodenmann. Hier, une page publicitaire du PRD a paru dans le quotidien «Nouveliste» qui appelle au changement et à une formule trois PDC, un

PRD et un socialiste au gouvernement. Et Peter Bodenmann a également fait paraître une publicité où il confirme son désistement s'il était élu à la place de M. Sierro.

La bataille s'annonce très serrée entre M. Bodenmann et Mme Kalbermatten. D'autant que cette dernière, malade depuis dimanche, a renoncé à tout débat public. Le siège de Serge Sierro semble assuré, de même que ceux des deux autres candidats PDC Jean-René Fournier et Jean-Jacques Rey-Bellet.

Une petite inconnue subsiste enfin quant au résultat du

candidat indépendant Michel Carron, le dénonciateur de l'affaire Dorsaz. En cas d'élection, il pourrait empêcher une première historique au gouvernement valaisan. Ses chances sont toutefois minimes. Au premier tour, il avait recueilli 14,6% des suffrages.

D'une manière générale, l'attitude de l'électorat n'est pas identique au premier et au second tour. Alors que la première manche permet souvent de donner des coups de semonce sanctionnant les élus en place, au deuxième tour, l'électorat doit faire un choix./ats

Soleure: un PDC lancé

Le Parti démocrate-chrétien (PDC) soleurois lance le conseiller national Walter Straumann dans le deuxième tour des élections au Conseil d'Etat le 4 mai prochain. Il remplace le sortant Peter Hänggi, qui avait annoncé son retrait à l'issue du premier tour. Le second candidat PDC, le sortant Thomas Wallner, reste en lice. Peter Hänggi avait obtenu le 2 mars dernier le moins bon résultat des six candidats PRD, PS et PDC. Ses chances de se voir élu étant minces, il s'est retiré après en avoir discuté avec la direction de son parti./ats

TF Initiative genevoise invalidée

L'initiative genevoise «Pour l'emploi, contre l'exclusion» ne sera jamais soumise en votation. Le Tribunal fédéral a rejeté mardi en séance publique un recours de droit public déposé par les auteurs de ce texte. La Ire cour de droit public a jugé, à l'unanimité, que l'initiative ne respecte pas le principe d'unité de la matière.

Le texte avait déjà été jugé irrecevable par le Grand Conseil genevois en septembre 1995, pour les mêmes raisons. Déposée par la Communauté genevoise d'action syndicale (CGSA), l'initiative avait recueilli plus de 11.000 signatures.

Dans leurs délibérations, les sept juges de la cour fédérale ont été très sévères à l'égard de l'initiative. Ils ont souligné le «foisonnement de propositions hétérogènes»

qu'elle contient et qui la fait plutôt ressembler à un programme politique. Un tel texte ne peut être soumis en votation, ont estimé les magistrats./ats

Licencié en deux temps

Un employé licencié dans les délais normaux ne peut plus être ensuite, pour les mêmes raisons, renvoyé avec effet immédiat. Le Tribunal fédéral l'exclut dans un arrêt rendu public hier. Il déboute une société qui avait licencié sur-le-champ un de ses directeurs, après avoir d'abord opté pour un renvoi ordinaire. La société est par conséquent condamnée à payer à son employé une somme de quelque 11.000 francs./ats

Fraude douanière Haro européen sur la Suisse

L'UE doit faire pression sur la Suisse - notamment par les négociations bilatérales - pour l'obliger à coopérer plus efficacement dans la lutte contre la fraude douanière. Le Parlement européen a apporté hier à Strasbourg son appui aux recommandations d'une commission d'enquête.

Le rôle de la Suisse a été cité à de multiples reprises dans le débat du Parlement. Aux yeux des eurodéputés, il s'agit d'un élément important dans les dysfonctionnements du système de transit de marchandises dans l'UE. Ce système «archaïque et bureaucratique» fait le bonheur des fraudeurs, a résumé John Tomlinson, président de la Commission d'enquête parlementaire (CEP). Jusqu'à 10 milliards d'écus (17 millions de francs) seraient soustraits chaque année au fisc.

Pratiquement aucune voix ne s'est élevée pour contester les recommandations qui concluent le volumineux rap-



Les fraudeurs profitent de la législation pour gruger les douanes. photo a

port de la CEP. La principale recommandation vise à ce que «les services douaniers nationaux soient amenés à fonctionner comme s'ils ne faisaient qu'un».

La Suisse est citée au premier rang des pays «dont la législation est bien commode pour les fraudeurs», avec Chypre, Gibraltar, les îles Vierges, Andorre et les îles Caïman. La CEP considère que la Suisse - particulièrement son secret bancaire et ses ports francs - constitue «une aubaine pour les fraudeurs».

Pour l'ambassadeur de Suisse auprès de l'UE, Alexei Lautenberg, l'accord d'assistance administrative jette de nouvelles bases dans les relations avec l'UE en matière douanière. La Suisse n'a aucun intérêt à servir de base arrière pour les fraudeurs, a-t-il souligné./ats

Jeux Fribourg d'accord

Le Conseil d'Etat fribourgeois est favorable au projet de coordination des Jeux d'argent en Suisse romande. Mais il n'est pas d'accord de transférer à La Romande des jeux la compétence d'exploiter les machines à sous. Fribourg a la particularité d'avoir deux sociétés privées vendant et exploitant ces engins dans tout le canton.

Fribourg est le dernier canton romand à donner son aval à ce projet, a expliqué hier Jean-Paul Monney, secrétaire général de la Direction fribourgeoise des finances. Le projet de Romande des Jeux est un concordat intercantonal qui vise à coordonner les jeux d'argent et leur exploitation. Il émane de la Conférence des chefs des départements intéressés à la Loterie romande (LORO) qui se défend de vouloir créer un monopole.

Le Conseil d'Etat fribourgeois n'est pas d'accord de transférer à la Romande des Jeux SA la compétence pour exploiter les machines à sous dans les établissements publics, annonce Urs Schwaller, président du gouvernement. La législation fribourgeoise permet actuellement l'exploitation de deux machines à sous au maximum et d'autres appareils de jeux et divertissements pour un restaurant ou un salon de jeux.

Le gouvernement fribourgeois n'est donc pas favorable au récent projet de loi fédérale sur les maisons de jeux. Celui-ci prévoit l'interdiction des machines à sous hors des casinos parce qu'elles seraient considérées comme des jeux de hasard et non plus des jeux d'adresse.

Nouveau projet

Dans les autres cantons, l'approbation au projet est également soumise à des conditions. Neuchâtel, le Valais, le Jura, Vaud et Genève ont accepté d'entrer en matière, en émettant toutefois des réserves selon les spécificités locales.

La LORO va maintenant tenir compte de ces prises de position pour concocter un nouveau projet. Celui-ci devrait être prêt pour cet été, estime Jean-Paul Monney. Le projet devra encore être soumis aux six législatifs des cantons romands./ats

Gruyère AOC souhaitée

Des producteurs de lait, des fromagers et des affineurs s'organisent en vue de décrocher une Appellation d'origine contrôlée (AOC) pour le gruyère. Cette interprofession devrait déposer début juin une demande de reconnaissance. Après l'aval de la Confédération, le dossier sera transmis à l'Union européenne.

Actuellement, 1500 tonnes de gruyère sont produites chaque année hors de la zone de production définie par la Charte du gruyère. Les producteurs espèrent ainsi que le fromage, produit surtout dans le canton de Berne, diminue petit à petit.

La Charte, signée en 1992 et qui regroupe toute la filière de production autour d'un code d'honneur, définit de façon précise la zone de production. Celle-ci comprend les cantons de Fribourg, de Vaud, de Neuchâtel, du Jura ainsi que les districts francophones de La Neuveville (BE), de Courtelary (BE) et de Moutier (BE). La Charte du gruyère prévoit encore que l'affinage ait lieu durant les 4 premiers mois dans la zone de production. /ats

BRÈVES

Granges Fraude électorale présumée

La section grangeoise du PS exige le retrait de son membre Aldo Berva, en raison de présomptions de fraude électorale. Son élection au Grand Conseil soleurois le 2 mars aurait été entachée d'irrégularités, le nom de M. Berva étant anormalement souvent cumulé avec la même écriture. M. Berva ne l'entend pas de cette oreille. Entrepreneur et conseiller communal, il s'était déjà présenté à deux reprises au Grand Conseil sans succès./ats

Beznau Greenpeace persiste

Un deuxième convoi de combustibles irradiés s'apprête à quitter la centrale de Beznau (AG) pour être acheminé vers l'usine de retraitement de La Hague, en France. Greenpeace continue d'occuper le site pour empêcher ce transport. L'organisation écologiste pourrait devoir payer une lourde facture. Le blocus occasionne 10.000 francs de frais supplémentaires par jour à la centrale nucléaire, ont précisé ses responsables. Une plainte pourrait être déposée./ats

FTMH/SIB Un pas concret en vue

Le SIB et la FTMH vont coopérer dès 1998. Le projet de «maison syndicale» accepté en automne dernier par leurs congrès respectifs vise à réunir sous un même toit la coordination des tâches syndicales et des prestations communes. Il ne s'agit pas d'une fusion, au contraire, la porte est ouverte à d'autres. Le projet doit être entériné par les instances dirigeantes des deux syndicats le 19 mars prochain. L'application concrète est prévue en 1998./ats

Immigration Echec pour les DS

L'initiative populaire lancée par les Démocrates suisses (DS), intitulée «De la retenue en matière d'immigration», a échoué. Elle n'a recueilli que 96.000 signatures jusqu'à aujourd'hui, délai pour la récolte. Les DS ont reconnu leur échec dans un communiqué, malgré 50.000 signatures récoltées ces dix dernières semaines. Le parti ne baisse toutefois pas les bras: le 3 mai, il demandera à son assemblée des délégués de relancer la même initiative./ats

Genève L'Entente se fissure

Avec l'affaire Philippe Joye, l'Entente bourgeoise a du plomb dans l'aile à Genève. La conseillère d'Etat libérale Martine Brunschwig Graf a annoncé qu'elle ne ferait pas liste commune avec le magistrat démocrate-chrétien. Divisé, le PDC genevois ne se prononcera que le 15 mai. Le Parti libéral soutient sa candidate. Celle-ci ne remet cependant pas l'Entente en question. Elle rencontrera aujourd'hui les autres présidents, avec le but de la poursuivre./ap

Zaire Le refus obstiné de la trêve

Les rebelles zairois ont poursuivi hier leur progression vers la ville de Kisangani, dernier bastion de l'armée gouvernementale dans l'est du pays. Les hommes de Laurent-Désiré Kabila sont restés sourds aux appels en faveur d'une trêve.

«Kisangani est à notre portée. Nous maintenons une pression sur la ville. La population nous attend et ce sera bientôt fini», a dit le commissaire à l'information des rebelles. Laurent-Désiré Kabila prêche depuis des jours la chute imminente de Kisangani. Pour la première fois, il a fait état d'affrontements avec les troupes gouvernementales. Ces combats témoignent d'une résistance croissante de la part de l'armée zairoise qui joue autour de cette ville son va-tout dans la région. Le premier ministre zairois, Kengo wa Dondo, a accusé la presse étrangère d'annoncer prématurément la chute de Kisangani, où l'armée régulière a son quartier général pour la région.

Désaccord franco-américain

Les Etats-Unis ont rejeté mardi une proposition de la France en faveur d'une intervention de l'Onu, tout en mettant l'accent sur la nécessité d'un arrêt des combats au Zaïre. «Nous ne sommes pas prêts à signer pour une force multinationale», a déclaré le porte-parole du Département d'Etat.

Devant la Commission des droits de l'homme, le secrétaire d'Etat français à l'Action humanitaire, Xavier Emmanuelli, a demandé l'envoi d'une force multinationale au Zaïre, «si le cessez-le-feu demandé par le Conseil de sécurité de l'Onu n'est pas immédiatement respecté». «Il est urgent, et même vital, de protéger ces personnes en perdition et de sécuriser l'acheminement des secours».

Kinshasa se dit prêt à accepter le plan de l'Onu en cinq points qui prévoit un cessez-le-feu. Mais les rebelles affirment qu'une trêve des combats ne pourra venir qu'après des négociations, elles-mêmes soumises à leurs exigences. En attendant, le conflit entamé en octobre dernier pourrait bien s'étendre. Des troupes de l'armée angolaise auraient pénétré au Zaïre ces dernières semaines.

Ces combats provoquent l'exode de milliers de réfugiés rwandais. Des volontaires de la Croix-Rouge ont commencé à préparer un site pour accueillir près de 100.000 d'entre eux./reuter-afp

Albanie Les émeutiers se rapprochent de Tirana

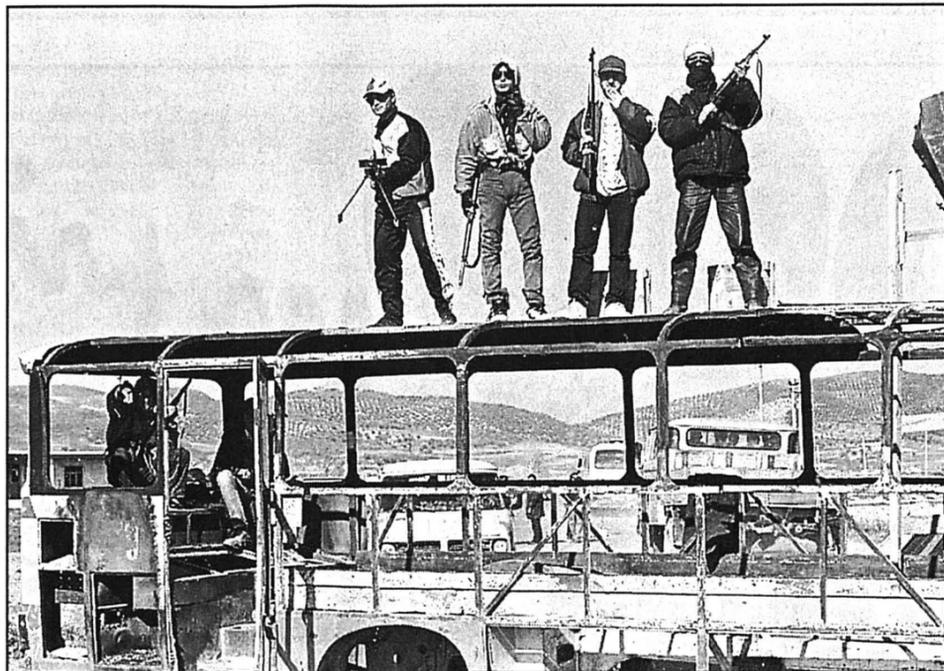
La situation est de plus en plus explosive en Albanie. Des pillages ont été signalés pour la première fois près de Tirana. Dans la soirée, le président Sali Berisha a approuvé le gouvernement d'union nationale censé mettre fin à la rébellion. Berne a demandé à tous les Suisses de quitter l'Albanie.

Plusieurs dizaines d'habitants de Tirana se sont emparés d'armes à l'Ecole militaire d'Albanie, sans rencontrer de résistance de la part des soldats. Peu après le début des pillages, des civils ont été vus près de l'Ecole militaire, rentrant chez eux, kalachnikov sur l'épaule.

Quelques tirs étaient entendus dans les environs de l'école qui se situe dans un quartier périphérique de Tirana. Pratiquement aucune présence policière n'était visible dans les environs de l'Ecole militaire. Les habitants d'une localité proche d'Elbasan, à une soixantaine de kilomètres au sud de Tirana, ont pillé une usine d'armement.

Tension près du Kosovo

La désignation d'un premier ministre socialiste, Bashkim Fino, n'a donc pas ramené le calme. De plus, des signes inquiétants de tension sont apparus, pour la première fois depuis la crise, à la frontière avec le Kosovo, cette



Armés de kalachnikovs, ces émeutiers parodent sur un bus calciné.

photo EPA

province serbe peuplée à 90 % d'Albanais de souche. Les habitants de deux villes du nord-est, Bajram Curri et Kukes, se sont armés en s'emparant de deux casernes. Les motivations de ces habitants ne sont pas claires: il pourrait s'agir de partisans du président Sali Berisha ou de citoyens ordinaires qui profitent de l'anarchie ambiante pour s'armer.

Mais le fait que ces deux villes se trouvent à moins de vingt kilomètres de la frontière avec le Kosovo a ajouté à l'inquiétude. «Une nouvelle guerre dans les Balkans peut se déclarer», a averti le ministre néerlandais des Affaires étrangères.

Suisses invités à partir

Devant la dégradation de la situation, le Département fé-

déral des Affaires étrangères (DFAE) a recommandé hier aux Suisses encore présents en Albanie de quitter le pays. Berne souligne que seuls ceux dont la présence est vraiment indispensable devraient rester sur place. Sur les 68 ressortissants suisses immatriculés à l'ambassade, 21 sont partis la semaine dernière./afp-reuter

Japon Ouvriers contaminés dans une usine de retraitement nucléaire

Un incendie dans une installation de retraitement nucléaire au nord-est de Tokyo a provoqué une fuite de radioactivité dans l'atmosphère. Trente-cinq ouvriers ont été «très faiblement» contaminés. Le premier ministre Ryutaro Hashimoto a critiqué la compagnie propriétaire pour sa lenteur à informer les autorités.

Ce bilan est le quatrième fourni par la compagnie Donen. Celle-ci a d'abord fait état «d'au moins dix ouvriers» touchés. L'incendie dans cette usine située à 115 km au nord-est de Tokyo, sur la côte Pacifique, a provoqué une fuite de matières radioactives, a indiqué le premier ministre japonais Ryutaro Hashimoto. Il n'a toutefois donné aucune précision sur son importance.

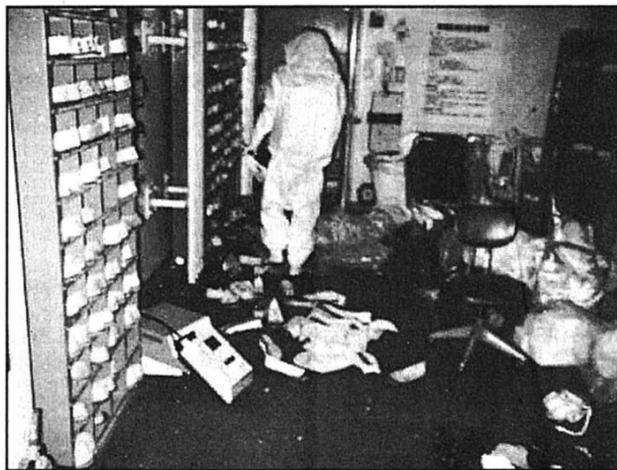
Le premier ministre a par ailleurs critiqué Donen pour sa lenteur à informer les autorités de cet accident. La compagnie avait déjà été mise en

cause pour son absence de transparence lors d'un accident au surgénérateur de Monju en décembre 1995. L'usine de Tokai, la seule de ce

type au Japon, réalise la vitrification de déchets nucléaires liquides et emploie plus de 1200 personnes.

Les 35 ouvriers ont été touchés à «une très faible dose» et «la radiation ne présente aucun risque pour leur santé», a affirmé un responsable de Donen, Fumitaka Watanabe. Après examen, il apparaît que la dose subie est «mille fois inférieure au seuil annuel toléré», a-t-il ajouté.

Sept instruments de mesure répartis entre 200 et 1000 mètres à l'extérieur des bâtiments de l'usine ont relevé une augmentation de 20 % de la radioactivité après l'incendie de mardi. Le feu a apparemment été mal éteint. L'incendie a été suivi dix heures plus tard d'une explosion qui n'a pas fait de victimes. L'unité concernée étant vide mardi soir. La cause de l'incendie est toujours inconnue./afp-reuter



Contrôle de la radioactivité sur le lieu de l'incendie et de l'explosion.

photo AFP

BRÈVES

Khashoggi Forte amende douanière

L'homme d'affaires saoudien Adnan Khashoggi a été condamné hier par le Tribunal correctionnel de Paris pour l'importation en contrebande de 37 tableaux, en 1986. Il devra payer près de 9 millions de FF (2,3 millions de francs) aux douanes françaises.

Cette amende douanière est destinée à «tenir lieu de confiscation» de la marchandise, et elle représente donc sa valeur. L'importation des tableaux avait été réalisée grâce à l'avion privé d'Adnan Khashoggi, lors d'un trajet entre les Etats-Unis et l'aéroport de Nice, via l'Espagne. La marchandise a ensuite été entreposée à Antibes, près de Nice, sans être déclarée à la douane./afp

Cartel de Cali Narco-politique

Un des «parrains» du principal cartel de la drogue dans le monde, le cartel de Cali, a avoué avoir financé des campagnes électorales. Le témoignage de Miguel Rodriguez Orejuela pourrait causer de nouveaux ennuis à plusieurs responsables politiques de Colombie.

Selon les bureaux du procureur, Miguel Rodriguez Orejuela n'a pas fait connaître les noms de ces responsables politiques. Pas plus qu'il n'a précisé s'il avait contribué au financement de la campagne électorale du président Samper en 1994. Celui-ci avait été blanchi en juin des accusations selon lesquelles il aurait touché plusieurs millions de dollars du cartel./ap

Italie Non aux drogues douces

Les députés italiens se sont prononcés contre la légalisation des drogues douces. Ils ont ainsi mis en minorité le principal parti de gouvernement, le Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-communiste).

Trois motions contraires à la dépénalisation en matière de drogue ont été adoptées. Elles étaient présentées par l'opposition de droite regroupée dans le Pôle des libertés dirigé par Silvio Berlusconi et par la Ligue du Nord. Une motion présentée par le PDS, ses alliés marxistes de Refondation communiste et les Verts, offrant la possibilité d'une dépénalisation des drogues douces, a en revanche été rejetée./afp

Vidéo Trafic pédophile

Une vaste opération de police a été déclenchée dans toute la France, hier, dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée par un juge d'instruction niçois, chargé de l'enquête sur un trafic de cassettes vidéo pédophiles. Plus d'une centaine de personnes ont été interpellées et placées en garde à vue, dans une cinquantaine de départements français. Parmi elles figurent cinq enseignants dont deux directeurs d'écoles.

Trois personnes avaient déjà été inculpées en janvier. Les cassettes, issues de films d'amateurs et mettant en scène des enfants européens, étaient vendues par minitel à des clients situés dans toute la France./ap

Séoul Nouvelle loi sur le travail

Le président sud-coréen Kim Young-sam a promulgué la nouvelle loi sur le travail remplaçant une législation qui avait déclenché un mouvement social sans précédent. Le chef d'Etat a appelé à un «grand compromis» entre patronat et employés pour améliorer la compétitivité internationale des entreprises du pays.

La précédente législation sur le travail, votée au lendemain de Noël, avait déclenché un mouvement de grève sans équivalent dans l'histoire sociale de la Corée du Sud. Les clauses les plus décriées de la loi de décembre, qui facilitaient notamment les licenciements, ont été réécrites par les députés./reuter

Brasilia Jacques Chirac propose un partenariat

Le président Chirac a proposé hier une nouvelle version du «mano en la mano» gaullien, plaidant pour un rapide rapprochement économique et politique de l'Europe et de l'Amérique latine.

«Soyons ambitieux! Allons à la rencontre de notre avenir!» a déclaré le chef de l'Etat français à Brasilia, devant les parlementaires brésiliens réunis en Congrès. Il a ainsi avancé l'idée d'un sommet - premier du genre - entre l'Europe et l'Amérique latine à la fin de 1998.

Jacques Chirac a entamé dans la capitale brésilienne sa tournée-marathon en Amérique latine, qui doit le conduire également en Uruguay, en Bolivie, au Paraguay et en Argentine. Devant les députés et les sénateurs, il s'est livré à un tour d'horizon du «nouvel ordre mondial», pour observer que le monde de demain sera «multipolaire». Dans ce monde-là, où les Etats-Unis ne seraient plus seuls, l'Europe et l'Amérique du Sud auront, selon lui, un rôle essentiel à jouer.

Selon Jacques Chirac, le sommet Europe-Amérique latine pourrait réunir d'abord les responsables de l'Union européenne et du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay) pour être élargi ensuite aux treize pays d'Amérique latine faisant partie du groupe de Rio, dont le Mexique. Le président brésilien Fernando Henrique Cardoso a jugé l'idée «très bonne»./ap

USA Enquête sur les finances des partis

Si les enquêtes sur les financements électoraux de Bill Clinton et de son entourage ne font que commencer, elles ne se limiteront pas aux démocrates. Les républicains n'ont en effet pas réussi à empêcher le Sénat de créer une commission d'enquête sur l'ensemble des financements électoraux de 1996, et non sur le seul carré présidentiel.

Dans la tourmente depuis des semaines, le président américain aura donc eu la satisfaction de voir de nombreux sénateurs républicains se révolter contre la direction de leur parti et adopter le principe d'une large enquête sur les dons légaux ou illégaux aux formations politiques en 1996. Mais cela ne signifie pas pour autant que la Maison-Blanche sera épargnée. L'enquête devrait en effet porter sur l'affaire des «invités» de la Maison-Blanche./ap

Proche-Orient Le ton monte

La crise proche-orientale s'est encore accentuée hier. Le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou a haussé le ton. Il a accusé Yasser Arafat d'avoir lancé une offensive diplomatique tous azimuts contre Israël pour favoriser une éruption de violence à Gaza et en Cisjordanie.

En septembre, des affrontements israélo-palestiniens s'étaient soldés par plus de 80 morts après le creusement d'un tunnel dans la vieille ville de Jérusalem. Le premier ministre israélien a stigmatisé le recours des Palestiniens à des instances internationales sur des problèmes qui doivent, selon lui, être résolus au niveau bilatéral./afp-reuter

PAROISCENTRE, LE LOCLE
 Vendredi 14 mars 1997 à 20 heures
 Abonnement à Fr. 15.-
 pour 30 tours + 1 tour gratuit

GRAND LOTO

DU CHŒUR MIXTE CATHOLIQUE
 1 lot à chaque perdant du tirage au sort

- 4 quines par tour
- 3 cartons au cours du match
- 2 abonnements = 3 cartes

Vendredi 14 mars 1997
MAISON DU PEUPLE
La Chaux-de-Fonds
 à 20 heures précises

1er tour gratuit
 Admis dès 16 ans

Match au loto

de la Colonie libre italienne

Abonnement Fr. 18.- 40 tours
 Coupons 50 ct.
 4 cartons en bons d'achat CID
 40% marchandise en 60% bons d'achat
 Consolation à chaque perdant
 au tirage au sort

COOP

Super prix

Offres valables jusqu'au samedi 15 mars 1997

Dans nos boucheries

Côtelettes de porc le kg **13.-**

Rôti et tranches de porc (filet) le kg **23.50**
~~29.50~~

Rôti et tranches de porc (rou) le kg **18.50**
~~23.-~~

Poulet frais le kg **6.20**
~~7.90~~

Poissonnerie

Vente de poisson frais chaque vendredi matin
 En promotion le 14 mars 1997

Filets de perche imp. le kg ~~36.-~~ 26.50

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Super Centre Delémont
- Centre Bassecourt
- Centre Bévillard-Malleray
- Centre Moutier
- Centre Tramelan
- Centre Saint-Imier
- Centre Saignelégier
- Centre Le Locle
- Centre Couvet
- Centre Colombier
- Centre Bevaix
- Centre La Treille, Neuchâtel
- Centre Vauseyon
- Centre St-Blaise

Offre valable du mardi au samedi dans nos Super Centres Portes-Rouges à Neuchâtel et Ajoie à Porrentruy (4 arrivages par semaine).

viande suisse

Coop Neuchâtel-Jura
 Jura bernois

VACANCES - VOYAGES

robert fischer
 Fleur-de-Lys 35 2074 Marin

Depuis plus de 65 ans!
PÂQUES 1997
 Du 27 au 31 mars, 5 jours

Carcassonne - Le Canal du Midi
 Les Grottes de Clamousse
 Fr. 785.-

Du 28 au 31 mars, 4 jours

Cinque Terre: Viareggio
 Portofino Fr. 665.-

Du 7 au 18 avril, 12 jours

Benidorm
 Costa Blanca Fr. 895.-

PRIX CHOC!
 Du 19 au 26 avril, 8 jours

Espagne
 Costa Brava Fr. 449.-

Du 27 avril au 2 mai, 6 jours

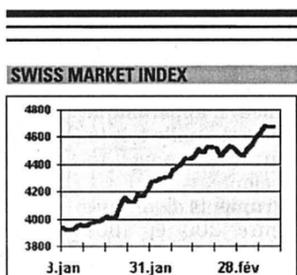
La Hollande en fleurs
 Fr. 1095.-

Départs également du Locle et de La Chaux-de-Fonds
 Demandez nos programmes détaillés
 Renseignements et inscriptions
 Tél. 032/753 49 32

En faveur de la population de montagne

L'Aide suisse aux montagnards

Demandez notre bulletin de versement
 Téléphone 01/710 88 33



BOURSE

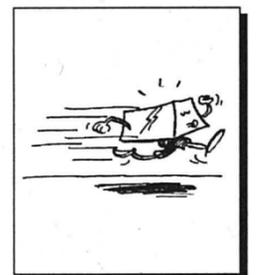
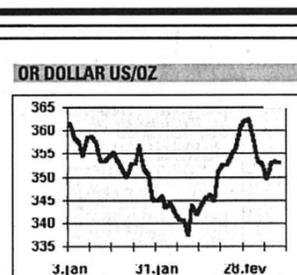
INDICES

précédent 12/03

Zürich, SMI	4678.1	4676.2
New-York, DJI	7080.55	7033.21
Zürich, SPI	2960.32	2954.44
Tokio, Nikkei 225	18267.7	18183.3
Paris, CAC 40	2686.15	2651.28
Frankfurt, DAX	3460.59	3415.4

Banque Cantonale Neuchâteloise

Consultez notre site INTERNET:
www.bcn.ch (E-MAIL: bcn@bcn.ch)



TAUX DE REFERENCE

Emprunt Confédération	3.33
-----------------------	------

BOURSE SUISSE (BES)

ABB p	1757	12/03
ABB n	343	330
Adecco	463	455
Agie-Charmillas Holding n	131.25	
Alusuisse Holding n	1238	1227
Alusuisse Holding p	1294	
Arbonia-Foster Holding p	740	
Ares-Serono B p	1670	1675
Ascom Holding p	1605	1600
Asklia Holding n	1610	
Attisholz Holding n	583	575
Baloise Holding n	2975	
BCVD	355	
BB Biotech	2040	2010
BB Industrie Holding	2745	
BB Medtech	1670	1660
BK Vision	587	
Bobst p	2040	2020
Ciba Spéc. Chimiques n	7900	
Ciment Portland p	738	714
Clariant n	1127	1171
Crédit Suisse Group n	1170	
Crossair p	817	836
Danzas Holding n	1570	1540
Disetronic Holding p	2980	2985
Distefora Holding p	16.2	
Elektrowatt p	531	531
Ems-Chemie Holding p	5940	5905
ESEC Holding p	4650	
Feldschlössen-Hürlim p	653	640
Fischer (Georg) p	1610	1665
Forbo n	594	
Galenica Holding n	610	610
Gas Vision p	740	
Generali Holding n	265	260
Globus n	715	
Hero p	720	705
Hilti b	936	935
Holderbank p	1127	1119
Intershop Holding p	786	771
Jelmoli Holding p	814	
Julius Baer Holding p	1760	1762
Kaba Holding B n	535	540
Keramit Holding p	755	739
Lindt & Sprüngli p	26600	26800
Logitech International n	287	299
Michelin (Cie financière) p	700	
Micronas Semi. Holding p	980	990

CERTIFICATS SUISSES

USA / CANADA

Alcan Aluminium Ltd	56.15	56.35
Aluminium Co of America	110.25	112
American Express Co	100	99.05
American Tel & Tel Co	53.6	
Novartis n	1792	1790
Novartis p	1792	
Atlantic Richfield Co	186.75	
Barrick Gold Corp	39.9	
Pirelli (Sté internationale) b	208	203
Pirelli (Sté internationale) p	208	
Portr Holding p	199	201
Publicitas Holding n	273	271.5
Réassurance n	1537	
Rentenanstalt b	463	465
Riechmont (Cie fin.)	2040	1980
Rieter Holding n	430	437
Roche Holding bj	12630	
Roche Holding p	17850	17700
Saurer n	732	739
SBS n	303	
Schindler Holding n	1640	1620
SGS Holding p	3540	3565
Sika Finanz p	368	
SMH p	880	867
SMH n	206.5	203.25
Stilhalter Vision p	670	665
Stratec Holding n	2070	
Südelektro Holding	1220	1216
Sulzer b	935	938
Sulzer n	963	968
Swissair n	1316	
Swisslog Holding n	518	
UBS p	1355	1348
UBS n	271	270.5
Useeo Hofer Curti n	125	125
Valora Holding n	330	
Vaudoise Assurance p	2930	
Von Moos Holding n	16	
Von Roll Holding p	25.6	
Vontobel Holding p	845	830
Winterthur n	965	971
WMMH p	790	790
Zellweger-Luwa p	1040	1035
Zürich n	457	

FONDS DE PLACEMENT

OBLIGATAIRE

Swissca Bond SFR	102.75	11/03
Swissca Bond INTL	105.5	11/03
Swissca Bond Inv AUD	1099.67	11/03
Swissca Bond Inv CAD	1118.83	11/03
Swissca Bond Inv CHF	1060.1	11/03
Swissca Bond Inv PTAS	115199	11/03
Swissca Bond Inv DEM	1075.78	11/03
Swissca Bond Inv FRF	5568.02	11/03
Swissca Bond Inv GBP	1113.23	11/03
Swissca Bond Inv ITL	1084530	11/03
Swissca Bond Inv NLG	1061.16	11/03
Swissca Bond Inv USD	983.07	11/03
Swissca Bond Inv XEU	1163.66	11/03
Swissca Bond Inv JPY	112134	11/03

MARCHE MONETAIRE

Swissca MMFUND AUD	1158.25	11/03
Swissca MMFUND CAD	1265.46	11/03
Swissca MMFUND CHF	1286.09	11/03
Swissca MMFUND PTAS	152327	11/03
Swissca MMFUND DEM	1239.05	11/03
Swissca MMFUND FRF	6593.3	11/03
Swissca MMFUND GBP	1482.36	11/03
Swissca MMFUND NLG	1389.72	11/03
Swissca MMFUND USD	1282.33	11/03
Swissca MMFUND XEU	1483.49	11/03
Swissca MMFUND JPY	107098	11/03

ACTIONS

Swissca Switzerland	179.55	11/03
Swissca Europe	145.95	11/03
Swissca Small Caps	165	11/03
Swissca America	158.2	11/03
Swissca Asia	116.5	11/03
Swissca France	144.3	11/03
Swissca Germany	186.05	11/03
Swissca Great-Britain	161.6	11/03

PORTFOLIO

VALCA	212.65	11/03
Swissca Portfolio Equity	1702.93	10/03
Swissca Portfolio Growth	1493.84	10/03
Swissca Portfolio Balanced	1393.06	10/03
Swissca Portfolio Yield	1309.37	10/03
Swissca Portfolio Income	1223.46	10/03

DIVERS

Swissca Gold	948.5	11/03
Swissca Emerging Market	129.89	07/03

FONDS IMMOBILIERS

IFCA	2600	11/03
------	------	-------

PIECES (Source Videotext)

Vreneli CHF 10.-	85	135
Vreneli CHF 20.-	91	101
Napoléon FRF 20.-	91	101
Eagle 1 oz	526	522
Krugerand 1 oz	511	538
Maple Leaf 1 oz	526	539
Souverain new (CHF) 117.	127	
Souverain old (CHF) 119.	130	

BILLETS (Source: Videotext)

Dollar américain USD	1.42	1.51
Mark allemand DEM	85.4	88.4
Franc français FRF	25.2	26.5
Lire italienne ITL	0.084	0.092
Escudo portugais PTE	0.087	0.92
Peseta espagnole ESP	0.99	1.09
Schilling autrichien ATS	11.14	11.74
Florin néerlandais NLG	75.5	79.5
Franc belge BEF	4.1	4.35
Livre sterling GBP	2.31	2.46
Couronne suédoise SEK	19.1	20.85
Dollar canadien CAD	1.03	1.12
Yen japonais JPY	1.145	1.245

DEVISES (Source: Videotext)

Dollar américain USD	1.455	1.4915
Mark allemand DEM	85.4	87.15
Franc français FRF	25.35	25.85
Lire italienne ITL	0.0857	0.0878
Escudo portugais PTE	0.847	0.873
Peseta espagnole ESP	1.002	1.0325
Schilling autrichien ATS	12.15	12.4
Florin néerlandais NLG	75.9	77.45
Franc belge BEF	4.1405	4.2245
Livre sterling GBP	2.3155	2.3745
Couronne suédoise SEK	18.9	19.5
Dollar canadien CAD	1.0645	1.0915
Yen japonais JPY	1.1855	1.2155
Ecu européen XEU	1.66	1.694

OR-ARGENT

Or USD/Oz	350	353
Or CHF/Kg	16450	16700
Argent USD/Oz	5.14	5.29
Argent CHF/Kg	239	254
Platine USD/Oz	379	382
Platine CHF/Kg	17875	18125

CONVENTION OR

Plage	Fr.	17000
Achat	Fr.	16600
Base Argent	Fr.	290

SBS Une perte comptable de deux milliards de francs

Le groupe SBS a affiché une perte comptable de 1,955 milliard de francs en 1996, conforme aux attentes. Les activités en Suisse sont restées déficitaires. Moins toutefois qu'en 1995, malgré des provisions élevées pour risques de crédits. Les restructurations devraient permettre de dégager en Suisse un bénéfice de 400 à 500 millions de francs à l'horizon 2000.

La Société de Banque Suisse (SBS) est «très satis-

faite» de son exercice 1996, a indiqué Marcel Ospel, président du comité exécutif du groupe, hier à Bâle devant la presse. Le bénéfice net après impôts et intérêts minoritaires a fait un bond de 26%, à 1,328 milliard de francs.

L'année a bien commencé

L'année en cours a «très bien commencé», a encore indiqué M. Ospel. Le bénéfice net des deux premiers mois est déjà supérieur à celui réalisé sur l'ensemble du 1er trimestre 1996. Le patron de la SBS ne veut cependant pas extrapoler ces résultats à l'ensemble de l'exercice, mais pense que le budget sera tenu.

La perte comptable de près de 2 milliards de francs est «purement technique». Elle s'explique par un changement de la méthode de provisionnement, qui a grevé le résultat 1996 de 3,309 milliards, et restera unique.

Les quatre divisions constituées en 1996 ont toutes amélioré leur résultat opérationnel, a souligné M. Ospel. La division SBC Suisse, qui regroupe les opérations «grand public» avec les particuliers, la petite clientèle commerciale et les entreprises a ce-

pendant enregistré une nouvelle perte nette après impôts, d'un montant de 95 millions de francs. Ce qui reste cependant inférieur de 36% à l'année précédente.

L'amélioration du résultat opérationnel de la division suisse se double une nouvelle fois de provisions élevées au titre des risques de crédits, notamment dans le secteur des entreprises, a relevé M. Ospel. Avec 760 millions de francs, les provisions pour crédits en Suisse représentent les deux tiers du total pour le groupe.

Réorganisation en Suisse

La réorganisation du réseau suisse se traduira par la disparition d'un quart environ des succursales, actuellement au nombre de 320, ces mesures entraînant la suppression de 1700 emplois d'ici à 1999, a rappelé M. Ospel.

Les compressions d'effectifs s'effectuent comme prévu, a indiqué Franz Meiorini, chef de SBC Suisse. L'année 1997 sera marquée par la réorganisation des affaires avec les entreprises.

La SBS souhaite désormais pratiquer «une tarification équitable», a expliqué M. Os-



Marcel Ospel, président du comité exécutif du groupe, hier à Bâle devant la presse. photo Keystone

pel. Il s'agit d'éliminer le subventionnement de certaines catégories de clients par d'autres.

Une somme de 33 millions de francs constitue la contri-

bution de la SBS au fonds humanitaire de 100 millions créé par les trois grandes banques suisses en faveur des victimes de l'Holocauste et de leurs descendants./ats

Banques Une année agitée

Le paysage bancaire helvétique a connu une année extrêmement agitée en 1996 sous la pression d'un marché financier où les capitaux peuvent bouger instantanément et où des sociétés qui ne peuvent pas assurer un rendement au moins égal à celui du marché suisse des actions sont mises à l'écart. En plus, il faut placer les banques suisses sur la scène internationale où d'autres groupes financiers se sont radicalement métamorphosés afin d'augmenter fortement leur rentabilité.

Philippe Rey

Ces pressions poussent les établissements helvétiques à éliminer les pertes de leurs affaires de banque de détail (soit les affaires avec les particuliers et les entreprises en Suisse) tout en rendant leurs autres activités plus rentables, bref à mieux employer leurs fonds propres et à augmenter sensiblement la rentabilité de ceux-ci. A cet effet, elles doivent se distinguer de leurs concurrents par une organisation toujours plus efficace et proche de la clientèle.

Sur une voie ascendante

Il ne pouvait pas y avoir, de ce point de vue, meilleure solution que la venue de Lukas Mühlemann pour Crédit Suisse Group, qui s'est ainsi remis sur une voie ascendante au même titre d'ailleurs que le groupe SBS, certes grâce à des hommes issus de McKinsey, dont la contribution au remodelage du paysage financier est considérable si l'on regarde les concepts de gestion basés sur la valeur. Cela nécessite la maîtrise et une compréhension parfaite des capitaux alloués aux différentes activités d'un groupe financier.

Lukas Mühlemann a bien pris les choses en main de même que l'on mesure le coup de patte de Peter Wüfli, directeur financier du groupe SBS. Il est vrai que les objectifs de Lukas Mühlemann, particulièrement, sont ambitieux, a fortiori dans un contexte mondial caractérisé par des surcapacités bancaires. De surcroît, les concurrents ne dorment pas!

Le marché anticipe

Une différenciation réside naturellement dans la mise en œuvre et concrétisation de tels principes et méthodes. A cet égard, Lukas Mühlemann a fait ses preuves chez Suisse de Réassurances, qui se paie plus de 2,2 fois les fonds propres publiés (price/book ratio) en Bourse. Le marché financier anticipe déjà une réussite chez CSG, puisque ce groupe affiche actuellement un price/book ratio de 2, ce qui est relativement haut. En période de crise, un tel ratio se monte généralement à 1 x. Un ROE de 15% sur des fonds propres de l'ordre de 16 milliards signifie un bénéfice net de 2,4 milliards de francs. Or, aujourd'hui la valeur boursière de CSG avoisine 30 milliards, dont le coût d'opportunité dépasse sensiblement les 2 milliards.

Cela revient à dire que CSG est déjà bien évalué aujourd'hui au même titre que la SBS, qui affiche également un multiple de 2. En comparaison, l'UBS affiche un ratio de 1,6 x. Une explication de cela réside dans le fait que l'UBS a toujours une structure d'organisation matricielle, qui apparaît aujourd'hui moins performante qu'une structure composée d'unités d'affaires indépendantes et autonomes, le modèle choisi par CSG et SBS justement.

PRY

Avoirs en déshérence

La SBS a découvert des avoirs en déshérence pour un montant de 11,4 millions de francs dans ses établissements. Ils sont répartis sur 290 comptes, a indiqué hier Marcel Ospel, président de la direction générale. «Nous ne savons pas si ces avoirs ont appartenu à des victimes de l'Holocauste, leurs propriétaires n'ont simplement plus donné de nouvelles», a souligné Marcel Ospel. La banque poursuit ses recherches en la matière./ap

Sabena Perte multipliée par cinq en 1996

Le groupe belge Sabena, dont Swissair détient 49,5%, est resté dans les chiffres rouges en 1996. Sa perte consolidée a même quintuplé à 8,867 milliards de francs belges (370 millions de francs suisses), contre 1,66 milliard en 1995, ont indiqué hier à Bruxelles les dirigeants de Sabena.

A elle seule, la perte nette de la compagnie aérienne se monte à 8,317 milliards de francs, contre 1,985 milliard en 1995. Sabena a enregistré une perte d'exploitation de 4,0 milliards de francs belges (3 millions en 1995).

Lors de sa prise de participation dans Sabena, Swissair avait clairement affirmé vouloir rentabiliser son investissement: 4% en 1998, 6% en 1999 et 8% en l'an 2000. Un éventuel amortissement des investissements de Swissair dans la compagnie belge pourrait être décidé au mois d'avril./ats

Asie Les ouvrières thaïlandaises aussi victimes de la délocalisation

Moins chères qu'en Europe, on les exploite. Plus chères qu'au Laos, en Chine ou au Vietnam, on les vire. De passage en Suisse, deux travailleuses thaïlandaises disent leur désarroi.

Fabrice Boulé

Quand elles débarquent à Bangkok, en 1986, Yaowapa et Taweasap sont en quête d'un travail. Agées de 20 à 25 ans, toutes deux viennent de la campagne où le travail de la terre ne permet plus à leurs familles de joindre les deux bouts. Elles trouvent rapidement du boulot dans la grande usine Eden qui fabrique des vêtements vendus en Europe et aux Etats-Unis. Leur salaire journalier de 50 bath (2 dollars) correspond tout juste au minimum légal, mais il est difficile de faire la fine bouche.

Dix ans plus tard, fin 1996, elles se retrouvent licenciées comme le reste du personnel, en immense majorité féminin.

Depuis la création d'un syndicat dans l'usine en 1991, la direction a délocalisé de plus en plus la production. D'abord chez des travailleurs à domicile à Bangkok, encore plus mal placés pour faire valoir leurs droits, ou au Laos, en Chine, au Vietnam ou en Inde où les travailleurs sont moins exigeants et les autorités plus arrangeantes.

Mobilisation

Yaowapa et Taweasap ont décidé de se battre en Thaïlande et à l'étranger. Elles sont soutenues par la campagne européenne Clean Clothes, qui vise à améliorer les conditions de travail dans l'industrie textile. C'est à l'initiative de la Déclaration de Berne (DB) qu'elles ont fait escale en Suisse.

Quelles ont pu être les revendications du syndicat pour entraîner la fermeture de l'usine Eden en 1996? «Les demandes ne portaient même pas sur le salaire de base, expliquent les deux travailleuses. Nous demandions

juste quelques jours de congé non payés supplémentaires, de 6 à 12 par année, et un bonus également selon l'ancienneté. Nous voulions aussi qu'une partie de nos soins médicaux soit payée par l'entreprise.»

Résultat: en septembre 1996, le groupe Eden ne compte plus que 700 employés à Bangkok, contre 4500 au début des années 90. Joli score pour une entreprise à laquelle toutes les facilités étaient accordées pour qu'elle crée des emplois!

Un jour de novembre, les derniers employés ont constaté que toutes les machines s'étaient envolées. Un mot laissé par la direction laisse entendre que des compensations légales, équivalentes à plusieurs mois de salaires, leur seront versées. Personne n'en a vu la couleur. Certes, le gouvernement thaïlandais a versé 600 dollars à plusieurs centaines d'employés, pour calmer le jeu. Mais les ouvriers veulent les vrais responsables. Ceux-ci

FAB/Infosud

BRÈVES

Balaxert Centre mammoth

Dans trois ans, le centre commercial de Balaxert à Genève sera le plus grand de Suisse romande et le deuxième du pays. De 27.500 mètres carrés, sa surface sera portée à 50.000. Cent cinquante emplois seront créés par les commerces. Les travaux d'agrandissement coûteront 110 millions de francs, injectés dans l'économie locale. L'extension de Balaxert prévoit la construction du plus grand cinéma multisalle de Suisse. Fort de dix écrans, il offrira 2500 places. Avec deux millions d'entrées par an, Genève est l'une des villes les plus cinéphiles d'Europe, a rappelé hier Pierre Kunz, directeur de Balaxert./ats

GF Bénéfice en hausse

Le groupe Georg Fischer (GF), spécialisé dans la construction de machines, a réalisé en 1996 un bénéfice de 78 millions de francs, en hausse de 20% par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires s'est accru à 2,57 milliards de fr, contre 2,26 milliards en 1995. Les perspectives sont bonnes pour 1997. Le résultat opérationnel s'est amélioré de 19% l'an dernier, à 130 millions francs. Le cash-flow a progressé de 157 millions de fr à 180 millions, a indiqué Martin Huber, président de la direction du groupe, hier à Alt Paradies (TG). Le groupe employait 11.728 collaborateurs à fin 1996, contre 10.608 fin 1995./ats



Vue aérienne des usines Georg Fischer, à Schaffhouse. photo a-K

Smart En vente dans une année

La petite voiture compacte Smart, mise au point par Mercedes-Benz et l'horloger SMH, sera commercialisée dans un an en Europe. Entre 4000 et 6000 voitures seront mises en vente sur le marché suisse. Huit centres de distribution seront ouverts en Suisse, a précisé hier le porte-parole de MCC, Olivier Peter. Cinq investisseurs se sont déjà engagés à construire un centre de ventes Smart à Zurich, Saint-Gall, Lucerne, Bâle et au Tessin. Trois investisseurs devraient bientôt signer un contrat pour ouvrir des centres Smart à Berne, Lausanne et Genève, a ajouté M. Peter. MCC vise une production annuelle de 200.000 unités./ats

Faillites En repli en janvier

Le nombre de faillites en Suisse a reculé en février après une hausse importante en janvier. La baisse touche aussi bien les faillites de sociétés que celles de privés. Au total, 769 ouvertures de faillites ont été annoncées en Suisse en février. En janvier, elles se montaient encore à 953, a indiqué hier l'Union Suisse Creditreform. En février, le nombre des faillites de sociétés a reculé à 335, contre 409 le mois précédent. Les faillites de privés se sont élevées à 434 contre 544 en janvier. En outre, on note un déplacement des faillites de la Suisse romande à la Suisse alémanique et italienne./ats

Turquie Minorités et fin annoncée des chrétiens araméens

Ils parlent encore à la maison et à l'église le «suroyo» (syriaque), proche de la langue araméenne que parlait le Christ en Palestine. Au début du troisième millénaire, dans l'indifférence générale, ils auront disparu du sud-est de la Turquie. Ils, ce sont les quelque 2500 chrétiens araméens de confession syro-orthodoxe qui restent dans le Tur Abdin. Ils étaient encore plus de 200.000 au début du siècle au Haute-Mésopotamie turque, une région aujourd'hui peuplée de Kurdes.

Jacques Berset*

Victimes de discrimination dans un Etat turc qui se prétend pourtant laïc depuis la proclamation en 1923 de la République par Moustafa Kemal Atatürk, impliqués malgré eux dans la sanglante guerre qui oppose les guérilleros kurdes du PKK à l'armée turque, les chrétiens du Tur Abdin ne rêvent que d'une chose: quitter ce haut plateau aride parsemé de roches calcaires et basaltiques situé entre la ville kurde Mardin, la rive droite du Tigre et la frontière syrienne. Ils se sont installés par dizaines de milliers ces trois dernières décennies en Europe de l'Ouest, où le sort de leur terre d'origine est souvent méconnu.

Héritiers de la communauté d'Antioche, aux temps du Christ la troisième ville de l'empire romain après Rome et Alexandrie - qui fut le grand foyer de diffusion du christianisme d'Asie Mineure jusqu'en Chine -, les chrétiens du Tur Abdin sont certes fiers de leurs origines. A en croire la tradition, évangélisés par les saints Mar Addai et Mar Mari - que saint Thomas, en route vers l'Inde, a laissés sur place pour continuer son œuvre - n'habitent-ils pas une région qui signifie «la Montagne des serviteurs de Dieu»?

Villages chrétiens rasés

La région, dans des temps meilleurs, comptait quelque 80 monastères. Ce fut même un temps le centre de l'Eglise syrienne, persécutée par l'empereur de Byzance pour avoir rejeté les définitions de la personne du Christ adoptées au Concile de Chalcédoine (451) et pour leur obédience «monophysite». Dès le XIIIe siècle, le monastère de Zafaran, près de Mardin, devint la résidence des

patriarches de l'Eglise syrienne orthodoxe d'Antioche, transférée aujourd'hui à Damas.

Entre-temps, la vie dans le Tur Abdin - une région où s'affrontent le PKK et l'armée turque et où s'est implanté le hezbollah - est devenue très difficile pour la minorité chrétienne: toute une série de villages chrétiens ont été rasés ou vidés de leurs habitants; des églises ont été détruites, transformées en musées, en mosquées voire même en étables. Une poignée de monastères sont restés ouverts. Fierté des origines ou pas, aux yeux de la majorité des descendants des Araméens, la seule solution semble être le chemin de l'exil pour rejoindre les rangs de la diaspora syriaque en Allemagne, en Suède, en Suisse, aux Pays-Bas, en Amérique ou en Australie.

De fait, la pression sur les minorités en Turquie est toujours aussi forte. Depuis le début de l'année, partout dans les bureaux et les administrations de cette région du Kurdistan, on peut lire ce slogan: «Une nation (sous-entendu la nation turque), une langue (la langue turque), une religion (l'islam)». «Tout le monde est censé comprendre ce qui est écrit, mais chez nous la majorité des gens parlent kurde, sans parler de la minorité syriaque et arabe», confie le «melfono» (professeur) Isa Gülten, un «süryani ortodoks» qui enseigne au monastère de Mont Gabriel, le centre spirituel du Tur Abdin.

La religion sur la carte d'identité

«Nous sommes dans une République laïque, mais nous devons inscrire notre religion sur la carte d'identité... Aux barrages de l'armée, il arrive souvent que de simples soldats nous demandent pourquoi nous sommes chrétiens. C'est une pression constante». Isa Gülten se dit fier de souffrir pour sa foi en restant dans le Tur Abdin: «La persécution est le signe que nous sommes chrétiens; nous ne devrions pas avoir peur d'endurer des épreuves à cause de notre foi, nous devons plutôt en être heureux». Le professeur souhaite pouvoir continuer de vivre parmi ses voisins musulmans, kurdes et turcs, «pour témoigner de l'amour du Christ». Certes, admet-il, la vie dans les villages du Tur Abdin n'est pas facile, et il ne faut pas blâmer ceux qui émigrent et quittent leurs terres ancestrales.

Comme chrétiens, les «Süryanis» ont leurs problèmes spécifiques: discrimination pro-



Cérémonie syriaque, 1238. L'évêque ordonne un diacre.

photo in «Le grand atlas des religions», Encyclopaedia universalis, 1988.

Les oubliés du Traité de Lausanne

«Face aux violences que nous subissons comme chrétiens, nous attendons davantage de protection de la part de notre gouvernement», lance le professeur araméen. Mais il ne veut pas mettre directement en cause le premier ministre islamiste Necmettin Erbakan, car les ennemis de sa communauté datent de bien avant son arrivée au pouvoir. Les chrétiens syriaques se sont déjà rendus à Ankara pour réclamer des écoles dans leur langue maternelle, le «suroyo». Le risque est grand que cette langue séculaire ne se perde définitivement dans la jeune génération tentée par l'émigration.

Le Traité de Lausanne (notre édition d'hier) donne aux minorités grecques et arméniennes - qui avaient déjà à l'époque leurs propres

écoles - la liberté d'établir et de gérer des institutions éducatives. Mais la situation des syriaques était différente. «Le Traité de Lausanne nous a oubliés», déplore Melfono Isa Gülten. Dans le Tur Abdin, l'école publique utilise la langue turque.

Le professeur araméen se demande aussi pourquoi les imams musulmans sont payés par l'Etat, tandis que les prêtres ne reçoivent rien: «Dans ce pays laïc, un imam ne fait rien de plus qu'un prêtre, alors pourquoi cette différence de traitement entre l'Eglise et la mosquée?» Questionné sur cette discrimination, le Département des affaires religieuses à Ankara a répondu à la délégation des «Süryanis» qu'ils devaient se prendre en charge eux-mêmes.

La population chrétienne du sud-est de la Turquie va fêter cette année les 1600 ans du Monastère Mar Gabriel - centre de la vie religieuse dans le Tur Abdin - fondé en 397 par saint Samuel et saint Siméon. A cette occasion, Isa Gülten lance cet avertissement: «Ce serait une véritable honte pour notre pays d'abord, mais également pour les chrétiens du monde entier, si cette présence chrétienne antique devait disparaître de cette terre, faute d'attention et de solidarité!» Un SOS à l'adresse des Eglises-sœurs que répétera à plusieurs reprises à Istanbul l'archevêque Filikinos Jusuf Cetin, vicaire patriarcal en charge de la petite communauté syrienne orthodoxe émigrée sur les rives du Bosphore.

JBE

fessionnelle par le non accès à la fonction publique - «aucune chance face à un candidat musulman» -, brimades lors du service militaire, obligation de se faire discrets pour parler et apprendre la langue syriaque, menaces contre les propriétaires, les artisans et les paysans chrétiens, vols de terres, assassinats et attentats contre les boutiques, enlèvements de jeunes filles pour les marier à des musulmans, etc.

Pressions du hezbollah

Les militants islamistes ne sont plus très actifs dans cette région depuis quelques mois, mais ces dernières années, on leur a attribué un certain nombre d'enlèvements et d'assassinats de personnalités chrétiennes. Le meurtre, à Midyat, du docteur Edvar Tanriverdi, le dernier médecin chrétien du Tur Abdin, en décembre 1994, a été le fait des fondamentalistes musulmans.

Comme les «gardiens de villages» kurdes ou les milices des «agas», les grands propriétaires terriens kurdes, les hezbollahs travaillent sous le contrôle du gouvernement et des militaires. «Ils reçoivent des armes clandestinement», témoigne Yusuf, un habitant de Hassana, un village chrétien que l'armée turque a rayé de la carte en novembre 1993, malgré les protestations internationales.

Un autre témoin, qui tient à garder l'anonymat confie que l'armée cherche à impliquer les «Süryanis» dans la guerre contre le PKK, en voulant leur distribuer des fusils. Ceux qui refusent sont considérés comme suspects de sympathie pour les indépendantistes kurdes. Pour des «raisons de sécurité», des villages isolés continuent d'être évacués par l'armée et leur population doit chercher refuge dans de plus grandes agglomérations. Certaines fois, malgré les promesses officielles, les maisons des chrétiens évacués sont la proie des flammes et leurs biens sont pillés. Souvent, le choix qui reste à ces paysans, est de se rendre en ville, premier pas vers l'émigration, pour ceux qui ont déjà de la famille à l'étranger.

JBE

* agence APIC

Demain
De la protection
des handicapés

EN MARGE

Les syro-orthodoxes en Suisse

Ces dernières décennies, le Tur Abdin, qui ne compte plus que 500 familles chrétiennes, s'est littéralement vidé de sa population syro-orthodoxe venue s'installer en Suède, en Allemagne (environ 50.000 Süryanis), aux Pays-Bas, en Belgique, en Autriche ou en Suisse. D'autres ont émigré en Amérique et en Australie.

En Suisse, selon le Père Johannes Kanaga, l'un des quatre prêtres syriens-orthodoxes au service de la communauté chrétienne de Turquie émigrée ou réfugiée dans notre pays, il y a quelque 850 familles, soit environ 5000 âmes. Les ressortissants turcs du Tur Abdin en représentent 80%, le reste provenant de Syrie, du Liban, d'Irak, etc. Près de la moitié des syro-orthodoxes sont entre-temps

devenus citoyens suisses. Ils se concentrent essentiellement en Suisse alémanique (70%), et le reste au Tessin. Seules quelques familles sont dispersées en Suisse romande.

Couvent à Arth

L'an dernier, l'Eglise syrienne-orthodoxe a acheté aux Pères capucins le couvent d'Arth, dans le canton de Schwytz, pour y ériger un centre spirituel et culturel syriaque. A l'heure actuelle vivent dans le couvent d'Arth un moine du Tur Abdin et deux religieuses venues récemment de Syrie.

L'Eglise orthodoxe syrienne du patriarcat d'Antioche, appelée autrefois «jacobite» (du nom de son organisateur, l'évêque Jacques Baradaï), s'est séparée du tronc commun au Ve siècle. Elle fait

partie des Eglises orientales anciennes dites «pré-chalcédoiniennes», c'est-à-dire d'avant le Concile de Chalcédoine (451). Un important rapprochement entre l'Eglise catholique romaine et l'Eglise syrienne orthodoxe a eu lieu ces dernières années lors de rencontres entre le pape Jean Paul II et le patriarche d'Antioche Ignatius Zakka Ier Ivas.

On s'est rendu compte depuis quelque temps, du côté des historiens et des théologiens tant catholiques qu'orthodoxes, que les «monophysites» n'étaient pas «hérétiques», mais qu'ils utilisaient des termes et concepts différents que ceux fixés par le Concile de Chalcédoine pour professer finalement la même foi en Christ.

JBE

Moscou excommuniée

Le Synode des évêques de l'Eglise orthodoxe russe a excommunié l'ancien métropolite de Kiev, Philarète, chef de l'Eglise orthodoxe ukrainienne dissidente, dite du patriarcat de Kiev. Une autre figure est également frappée d'excommunication: l'archiprêtre Gleb Yakounin, ancien dissident et député de la douma. Philarète Denysenko avait été nommé en 1968 métropolite de Kiev et exarque d'Ukraine de l'Eglise orthodoxe russe. Destitué et réduit à l'état laïc en 1990 pour collaboration avec le régime soviétique et pour un mode de vie incompatible avec son statut d'évêque, Philarète a créé «l'Eglise orthodoxe ukrainienne du patriarcat de Kiev» qui n'a cependant pas été reconnue par les autres églises orthodoxes.

JBE

IMPRESSUM

Société éditrice:
L'Impartial SA.
Editeur: Gil Baillod.

Directeur des rédactions: Gil Baillod.
Rédacteurs en chef: Roland Graf,
Stéphane Sieber.
Rédacteur en chef adjoint:
Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.),
Rémy Gagniat (adj.), Pascale Béguin,
Christian Georges, Blaise Nussbaum,
Sandra Spagnol.

Rubriques locales:
Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-
Michel Pauchard (adj.), Isabelle
Kottelat.
La Chaux de Fonds: Robert Nussbaum
(resp.), Irène Brossard (adj.), Pierre-
François Besson, Christiane Meroni.
Le Locle: Jean-Claude Perrin (resp.),
Claire-Lise Droz (adj.).
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Boudry: Stéphane Devaux.
Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo.
Littoral: Philippe Racine, Ivan Radja.
Canton du Jura: Michel Gagniat.
Jura bernois: Dominique Egger (resp.),
Nicolas Chiesa (adj.).
La Neuveville: Françoise Tschanz.
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse/ Monde: Guy C. Menusier
(resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysoeth,
François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.),
François Pahud (adj.), Alexandre
Lachat, Renaud Tschoumy, Gérard
Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.),
Dominique Bosshard (adj.),
Laurence Carducci, Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie
Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.),
Julian Cervino, Michel Merz, François
Treuthardt.

Photographes: Christian Galley,
Richard Leuenberger,
Pierre Treuthardt.
Infographiste: Pascal Tissier.
Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements:
rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA
La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché
Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63
Le Locle, rue du Pont 8
Tél. 032/931 14 42 - Fax 032/931 50 42

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Classements

Dames

Descente: 1. Wiberg (Su) 1'43"28. 2. Seizinger (All) et Götschl (Aut) à 0"03. 4. Kostner (It) à 0"33. 5. Zurbriggen (S) à 0"50. 6. Gerg (All) à 0"70. 7. Gutensohn (All) à 0"71. 8. Meissnitzer (Aut) à 0"72. 9. Lindh (EU) à 0"87. 10. Schuster (Aut) 1"00. **Puis:** 21. Borghi (S) 1"99.

Coupe du monde. Général: 1. Wiberg (Su) 1815. 2. Seizinger (All) 1184. 3. Gerg (All) 1020. 4. Compagnoni (It) 827. 5. Kostner (It) 783. 6. Zurbriggen (S) 767. 7. Wachter (Aut) 694. 8. Götschl (Aut) 647. 9. Zelenskaia (Rus) 588. 10. Ertl (All) 502. **Puis les autres Suissesses:** 33. Borghi 214. 35. Accola 201. 38. Brigger 175. 40. Oester 166.

Descente (final, 8 courses): 1. Götschl (Aut) 483. 2. Zurbriggen (S) 466. 3. Zelenskaia (Rus) 423. 4. Wiberg (Su) 412. 5. Seizinger (All) 405. **Puis les autres Suissesses:** 24. Borghi 51. 42. Tschirky 8. 44. Berthod 6.

Messieurs

Descente: 1. F. Strobl (Aut) 1'38"29. 2. Ghedina (It) à 0"37. 3. Trinkl (Aut) à 0"39. 4. Franz (Aut) à 0"44. 5. J. Strobl (Aut) à 0"58. 6. Schifferer (Aut) à 0"59. 7. Cattaneo (It) à 0"87. 8. Kern (S) 0"95. 9. Alphan (Fr) à 1"00. 10. Ortlieb (Aut) à 1"14. **Puis les autres Suisses:** 12. Cavegn à 1"16. 21. Herrmann à 1"98. 23. Besse 2"14.

Coupe du monde. Général: 1. Alphan (Fr) 1101. 2. Aamodt (No) 979. 3. Ghedina (It) 930. 4. J. Strobl (Aut) 901. 5. von Grünigen (S) 722. 6. Knauss (Aut) 701. 7. Sykora (Aut) 668. 8. Skaardal (No) 644. 9. F. Strobl (Aut) 641. 10. Franz (Aut) 636. **Puis les autres Suisses:** 15. Locher 449. 18. Kern 394. 21. Cavegn 338. 26. Besse 324.

Descente (final, 11 courses): 1. Alphan (Fr) 779. 2. Ghedina (It) 700. 3. F. Strobl (Aut) 571. 4. Franz (Aut) 517. 5. J. Strobl (Aut) 470. **Puis les Suisses:** 8. Cavegn 321. 9. Besse 288. 13. Kern 209.

Nations: 1. Autriche 11.028 (messieurs 7814 + dames 3214). 2. Italie 6387 (3408 + 2979). 3. Suisse 5481 (3128 + 2353). /si

Ski alpin Quand Heidi perd la boule pour un centième

Gagnante de la descente de la finale de la Coupe du monde de Vail (Colorado), avec trois centièmes d'avance sur le duo Katja Seizinger/Renate Götschl, la Suédoise Pernilla Wiberg est entrée dans l'histoire en devenant la seconde skieuse, après l'Autrichienne Petra Kronberger, à triompher dans toutes les disciplines. Cinquième à 0"50, Heidi Zurbriggen a perdu sur le fil la Coupe du monde de la spécialité au profit de Renate Götschl.

Rarement sans doute globe de cristal s'est joué sur aussi peu de chose: un seul centième a en effet décidé en fin de compte de l'attribution du trophée à l'Autrichienne au détriment de la Valaisanne. Un centième de plus sur la ligne d'arrivée et Renate Götschl aurait en effet terminé troisième, marquant dès lors 20 points de moins. Or, au classement final, elle devance Heidi Zurbriggen de 17 unités (483 contre 466)...

Une issue bien amère pour la Suissesse, partie en 18e position et qui put croire jusqu'au passage de Götschl, 24e et dernière à s'élancer, que le trophée lui appartenait. Leader de la discipline avant cette ultime épreuve, la Russe Barbara Zelenskaia, gagnante des trois dernières courses (Laax et à deux reprises Nagano), a complètement craqué, se classant 18e à 1"88. Vail porte décidément bonheur à Renate Götschl, qui y a fêté début décembre sa seule victoire de la saison...



Pernilla Wiberg a signé un nouvel exploit sur les pentes de Vail.

Photo Keystone

«C'est une terrible déception. Il faut croire que je ne devais pas gagner. J'ai perdu le trophée non pas ici, mais au Japon: j'ai tellement pensé à ce globe de cristal que j'en ai presque oublié de skier», expliquait Heidi Zurbriggen,

qui devait toutefois rapidement retrouver le sourire: «J'ai tout de même connu une excellente saison et je suis contente de ma deuxième place en Coupe du monde de descente». La Haut-Valaisanne a confirmé son intention de

continuer la compétition la saison prochaine.

Wiberg au firmament

Depuis l'introduction du super-G en 1986, seule l'Autrichienne Petra Kronberger était parvenue à gagner dans toutes les disciplines, et au cours de la même saison (90/91) de surcroît. En gagnant dans le Colorado, Pernilla Wiberg est (presque) parvenue à la rejoindre au firmament du ski mondial. La Suédoise, qui s'est imposée en slalom et en géant dès 1991, puis en super-G en 1994, avait terminé deuxième à trois reprises en descente, la dernière lors de la deuxième épreuve de Nagano il y a dix jours.

Cet hiver, la blonde Scandinave de Norrköping s'est imposée en slalom à Semmering, Maribor, Zwiesel et Mammoth Mountain, en super-G à Bad Kleinkirchheim avant de

trionpher en descente à Vail. Seul le géant (3e à Zwiesel) a échappé à sa voracité. Huitième après 1'02" de course, sixième après 1'21", «Pilla» a forcé la décision dans les vingt dernières secondes, sur la seule partie du tracé où les skieuses, auparavant condamnées à faire preuve de leurs qualités de glisseuses, avaient quelques courbes à négocier.

«Gagner une descente était l'un de mes buts de la saison. C'est un rêve qui se réalise. Mais je n'aurais jamais cru pouvoir m'imposer sur cette piste, moi qui ne suis pas une glisseuse», confiait Pernilla Wiberg, incrédule et aux anges. Jusqu'au bout, la Suédoise, troisième en descente aux Mondiaux de Sestrières, aura marqué de son empreinte la saison de sa consécration, celle de la conquête de la Coupe du monde au général. /si

Triomphe autrichien

Victorieux pour la troisième fois de la saison, Fritz Strobl a emmené l'équipe d'Autriche vers un retentissant succès dans la descente masculine de Vail: cinq de ses membres se sont en effet classés parmi les six premiers, seul l'Italien Kristian Ghedina, deuxième à 0"37, les empêchant de réaliser le score parfait. Neuvième, le Français

Luc Alphan n'a ajouté que cinq unités, pour la porter à 122 points, à son avance sur le Norvégien Kjetil-André Aamodt (11e) au général de la Coupe du monde.

Les Suisses, qui ont éprouvé de la peine à faire parler d'eux cet hiver en descente, ont terminé sur une note morose: huitième, soit quatre rangs devant Franco

Cavegn, le champion du monde Bruno Kern s'est montré le meilleur d'une formation qui n'a pu compter sur les deux hommes qui avaient été les mieux inspirés lors des entraînements: Markus Herrmann s'est classé 21e, William Besse - sur une piste où il a triomphé en 1994 - 23e et avant-dernier à 2"14! /si

Beaux-arts Un souffle américain et des géométries

Les couleurs, vives et sonores, les matières en relief, les collages et les géométries dominent dans les expositions actuelles. A la galerie du Manoir, John-Franklin Koenig ouvre de larges perspectives aux parfums d'espaces océaniques et d'Extrême-Orient. Chantal Moret accroche à la galerie Arcane des œuvres aux contrastes captivants. Enfin, une rétrospective consacrée au Genevois Camille Graeser, représentant de l'Art concret cher aux Zurichois et à Max Bill, invite à un détour par la Fondation Saner à Studen.

p 29

Chantal Moret, en galerie à Neuchâtel. photo sp



Santé L'ostéoporose désormais combattue

Mots pour maux L'enfant face à la souffrance

Pratique sociale Dent cassée à l'école

La pilule Le plus efficace des contraceptifs

Si les moyens contraceptifs sont multiples et leur efficacité variable, la pilule reste le plus fiable. C'est aussi le plus utilisé. Cette efficacité est due au fait que la pilule bloque l'ovulation. La plupart des échecs de cette contraception s'expliquent par un oubli de pilule de plus de douze heures. Plus rarement, des vomissements ou des interactions médicamenteuses viennent annuler l'effet de la pilule.

Si la pilule est contre-indiquée chez les femmes présentant une maladie cardiovasculaire, elle est sans risque chez la jeune fille, notamment à un âge proche de la puberté et à un âge avancé si la femme n'est pas fumeuse. La deuxième méthode la plus utilisée est le stérilet. Trente pour cent des femmes environ l'utilisent. C'est un dispositif intra-utérin qui agit directement sur la muqueuse

qui tapisse la cavité de l'utérus. La présence de ce corps étranger rend toute nidation impossible. Mais contrairement à la pilule, les échecs dus au stérilet sont peu liés à l'utilisatrice. La prise de médicaments anti-inflammatoires augmente le risque de grossesse en dépit de la présence du stérilet. Les anomalies ou les malformations de la cavité utérine, ainsi que les infections de l'utérus ou des trompes, empêchent la pose du stérilet.

Moins fiables que les méthodes contraceptives précédentes, les diaphragmes, les éponges, les spermicides et les préservatifs, sont regroupés dans la catégorie des contraceptifs «barrière»: ce sont des méthodes qui tendent à interdire l'accès des spermatozoïdes dans les voies génitales des femmes. /ap

p 32

Hockey sur glace Neuchâtel YS se fait inutilement peur

NEUCHÂTEL YS - COURT 7-4 (1-0 5-2 1-2)

Neuchâtel YS ne pouvait se permettre d'égarer ne fut-ce qu'un point dans ce dernier match de finale de deuxième ligue à domicile. Il en allait autant de son honneur de champion de groupe que de son éventuel bien mince espoir d'accéder à la première ligue. La victoire a récompensé ses efforts mais ici s'arrêteront les éloges.

Laurent Moser avait apporté des modifications à son équipe par rapport aux matches précédents. L'entraîneur

neur-joueur des Neuchâtelois, bien que privé de Bargo, Willi et Ondrus, avait notamment opté pour trois blocs complets. Face à un adversaire que l'équipe du Littoral avait déjà battu à trois reprises cette saison, cette décision se justifiait. Le déroulement de la partie allait d'ailleurs le confirmer. Mais pas tout de suite. Pas dans les chiffres en tout cas. Et, lorsque Hummel et consorts ont enfin pris un avantage qui paraissait définitif, ils se sont à nouveau mis à trembler pour avoir permis aux Jurassiens de reprendre espoir au milieu de l'ultime tiers temps.

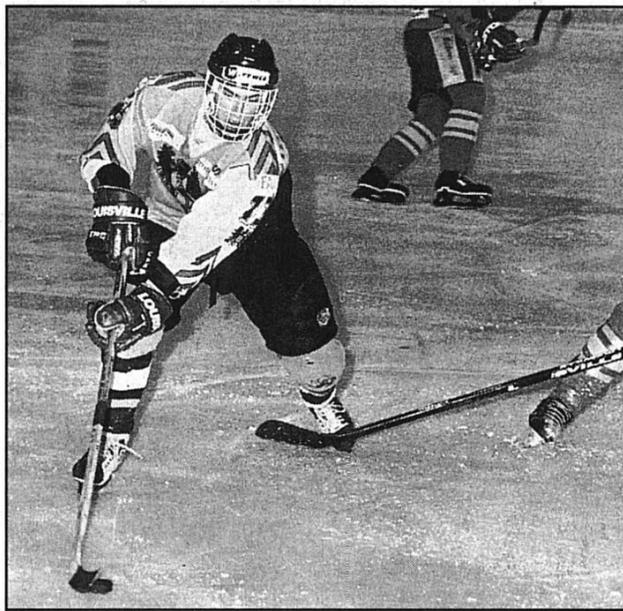
Après avoir ouvert la marque à la 4e minute, les «orange et noir» ont dû patienter jusqu'à la... 22e pour doubler enfin la mise. Largement supérieurs à leurs hôtes, les Gosselin, Pahud et autres Pellaton et Bord ont en effet raté un grand nombre d'oc-

sions durant la première période qu'ils auraient dû conclure avec une avance confortable. Heureusement pour eux, quand ils ont enfin trouvé comment battre l'excellent Ruch, au début de la période intermédiaire, les buts sont alors tombés en nombre

dans le filet d'un portier qui, las de se battre en vain, a fini par céder sa place au remplaçant Lachat.

Trop sûrs de l'emporter aisément (la marque était alors de 6-2), les Neuchâtelois ont entamé l'ultime «vingt» dans un esprit de relâchement qui a failli leur être fatal. Deux erreurs allaient permettre aux Courtisians d'inscrire autant de buts en 44 secondes! Les visiteurs se sont alors pris à rêver d'un exploit mais le temps mort demandé par le coach Davide Conconi a permis aux Neuchâtelois de se ressaisir et même d'inscrire un dernier but en infériorité numérique.

FPA



Bourquard et ses coéquipiers neuchâtelois ont remporté leur deuxième succès du tour de promotion face à Court. photo Treuthardt

Patinoire du Littoral: 210 spectateurs

Arbitres: MM. Matthey et Gaberel.

Buts: 4e Faivet (Gosselin, Pahud) 1-0. 22e Hummel (Gosselin, Faivet) 2-0. 24e Bord (Moser, Hummel, à 5 contre 4) 3-0. 28e Lauper (Winkler) 3-1. 29e Rota (Bourquard) 4-1. 31e Hummel (Faivet) 5-1. 32e A. Vogt (Eberli, Reinhard) 5-2. 32e Bonardo (Pahud) 6-2. 48e Eberli 6-3. 49e Pont 6-4. 53e Hummel (à 4 contre 5) 7-4.

Pénalités: 7 x 2' contre Neuchâtel YS; 3 x 2' contre Court.

Neuchâtel YS: Jaquet; Lutz, Favre; Durini, Lorenz; Moser, Balmelli; Pahud, Pellaton, Bonardo; Hummel, Gosselin, Faivet; Rota, Bourquard, Bord.

Court: Ruch (32e Lachat); Lusa, Jeanrenaud; Houmard, F. Vogt; Eberli, Reinhard, A. Vogt; Marchand, Kohler, Winkler; Leuenberger, Lauper, Koulmey.

Notes: 48'01": temps mort Neuchâtel YS.

Basketball Lavender conduit le BBCC à la victoire

LA CHAUX-DE-FONDS - CAROUGE 94-82 (50-36)

Carouge ne possédait pas les armes pour s'imposer au Pavillon des sports, hier soir. Privée de son leader Fabrizio Scardino, la formation genevoise, malgré une lutte héroïque, a dû tirer sa révérence face à une équipe chaux-de-fonnière pas vraiment transcendante mais nettement dominatrice aux rebonds.

A la recherche du premier rang final de l'un des groupes du tour de promotion-relégation LNB/première ligue, la phalange de Pierre-Alain Benoît a plié l'affaire en première période, en infligeant un sec 14-0 aux Genevois entre la 4e et la 9e minutes.

Ses joueurs se montrant rapidement supérieurs à leurs opposants d'un soir, l'entraîneur chaux-de-fonnière procéda à une revue totale d'effectif. Parmi les remplaçants, Francesco Bertazzoni s'est montré particulièrement précieux en phase défensive, interceptant

plusieurs ballons chauds à l'orée de la raquette locale.

Lavender irréprochable

Malgré une adresse et une concentration intermittentes (seuls Rauss et Lavender ont conclu leur match avec un pourcentage supérieur à 50%), les Chaux-de-Fonniers purent stabiliser sans trop de peine leur avantage jusqu'à l'heure du thé.

Dès le début du second «vingt», les Chaux-de-Fonniers tentèrent rapidement de tuer tout suspense et ils y parvinrent. Bois et consorts augmentèrent leur avantage au fil des minutes. Dix-huit points à la 25e, 24 à la 29e, la messe était dite.

Malgré l'écart, les Genevois n'ont jamais abdicué. Leur jeu, basé sur une folle débauche d'énergie, la contre-attaque et les tirs à longue distance, leur permit de revenir à neuf longueurs à la 37e. Moment que choisit Lavender pour assurer le succès du BBCC.

Dans le camp des vainqueurs, un joueur a crevé l'écran: l'inévitable Randy Lavender. Impérial aux rebonds, sachant provoquer un nombre incalculable de fautes grâce à son jeu intérieur parfaitement huilé, le numéro 15 chaux-de-fonnière, auteur de 41 points, dont 25 en première période, a de plus su mettre en valeur ses coéquipiers, distillant de véritables petits caviars à Philidius et autre Rauss.

Un vrai comportement d'entraîneur-joueur...

Pavillon des sports: 50 spectateurs.

Arbitres: MM. Bertrand et Ferrari.

La Chaux-de-Fonds: Rauss (7), Lavender (41), Philidius (13), Bois (12), Benoît (12); Bertazzoni (3), Ait-El-Djoudi (2), Donzé (2), Grange (2), Munari.

Carouge: Benelli (8), A. Filip (18), Ter Pelle (5), Redard (15), Pachoud (7); Rochelin (13), Candolfi (11), Mossière (1).

Notes: La Chaux-de-Fonds privé de Butikofer (raisons professionnelles). Carouge sans Scardino (blessé).

En chiffres: La Chaux-de-Fonds inscrit 33 tirs sur 74 (45%), dont 7 sur 17 (2x Benoît, 2x Bois, 2x Lavender, Bertazzoni) à trois points (41%) et 21 lancers francs sur 29 (72%).

Carouge inscrit 30 tirs sur 72 (42%), dont 10 sur 22 (3x Candolfi, 3x Redard, 2x Benelli, Pachoud, Rochelin) à trois points (45%) et 12 lancers francs sur 21 (57%).

Au tableau: 5e: 11-8; 10e: 21-10; 15e: 33-19; 25e: 58-40; 30e: 72-51; 35e: 82-69.

FAZ

Classement

Promotion-relégation LNB/première ligue, groupe 2: 1. Martigny 5-10. 2. La Chaux-de-Fonds 6-10. 3. Rapid Biemme 5-6. 4. Carouge 6-4. 5. Lucerne 5-2. 6. Saint-Prex 5-0./si

BRÈVES

Hockey sur gazon Neuchâtel II promu

En battant successivement Neuchâtel I (8-4) et Stade Lausanne (10-0), la deuxième garniture de Neuchâtel II a à nouveau obtenu le droit d'évoluer en LNB la saison prochaine, après trois ans d'absence. Au classement final de première ligue, Neuchâtel II a devancé d'un point Neuchâtel I et de quatre Servette./réd.

Brèves

Football Le Bayern battu

Allemagne. 22e journée: Borussia Dortmund - Hansa Rostock 3-0. Chapuisat a inscrit le 2-0 à la 68e minute. Arminia Bielefeld - Bayern Munich 2-0. Fortuna Dusseldorf - SC Fribourg 2-1. Munich 1860 - Bayer Leverkusen 3-0. Classement: 1. Borussia Dortmund 22-46. 2. Bayern Munich 22-43. 3. VfB Stuttgart 22-41. 4. Bayer Leverkusen 22-41. 5. Schalke 04 22-36./si

Feyenoord out

Hollande. Coupe, quarts de finale: Zwolle (2) - Roda JC Kerkrade 0-5. Alkmaar - Willem II Tilburg 0-2. Heerenveen - Feyenoord Rotterdam 2-1. Helmond (2) - Vitesse Arnhem 2-1. Demi-finales le 16 avril./si

Gross prolonge

Christian Gross a prolongé d'une année le contrat d'entraîneur qui le lie à Grasshopper, soit jusqu'au terme de la saison 1997/1998./si

Coup dur pour Zurich

Sérieusement blessé à l'entraînement - déchirure des ligaments au pied droit - le demi de Zurich René Weiler (23 ans) sera immobilisé durant plusieurs semaines./si

Chelsea battu

Angleterre. 29e journée: Blackburn - Nottingham 1-1. Leeds - Southampton 0-0. Sheffield Wednesday - Sunderland 2-1. West Ham - Chelsea 3-2. Classement: 1. Manchester United 29-57. 2. Liverpool 29-56. 3. Arsenal 30-54. 4. Newcastle 28-48. 5. Sheffield Wednesday 29-48./si

Barcelone passe

Espagne. Coupe. Quarts de finale retour: Espanyol Barcelone - Las Palmas (D2) 1-1. Match aller: 0-0. Las Palmas qualifié. Barcelone - Atletico Madrid 5-4. Match aller 2-2. Betis Séville - Rayo Vallecano et Racing Santander - Celta Vigo ont lieu ce jeudi./si

Amicalement vôtre

Matches amicaux: République tchèque - Pologne 2-1 (1-0). Buts: 21e Kuka 1-0. 63e Rada 2-0. 90e Zielinski 2-1. Yougoslavie - Russie 0-0. Israël - Suède 0-1 (0-0). But: 68e Andersson 0-1.

Saut à skis Funaki vainqueur

Le Japonais Kazuyoshi Funaki a remporté le concours de saut sur le tremplin normal de la Coupe du monde à Kuopio (Fin). Le Suisse Sylvain Freiholz (Le Sentier) a pris la neuvième place, obtenant ainsi son meilleur résultat de la saison en Coupe du monde. Le classement des autres Suisses: 12e Bruno Reuteler; 22e Marco Steinauer./si

Automobilisme Fittipaldi envisage son retour

Onze mois après le très grave accident dont il avait été victime lors des 500 Miles du Michigan, au cours de la saison 1996 de la Formule Indy, le Brésilien Emerson Fittipaldi (49 ans), l'ancien double champion du monde de Formule 1, a annoncé son retour imminent sur la piste./si

Hockey sur glace Le HCC recrute

Le HCC a officiellement confirmé avoir engagé pour deux saisons le défenseur Ruedi Nideröst en provenance de Lugano. Thomas Berger, gardien évoluant cette saison sous les couleurs de Davos, a pour sa part signé un contrat d'une année avec le club des Mèlèzes./réd

A l'affiche

LNA

Play-off, demi-finale (au meilleur des cinq matches)

Ce soir

20.00 Berne - Lugano
1-1 dans la série
Zoug - Davos
Zoug mène 2-0

LNB

Play-out, finale (au meilleur des cinq matches)

Ce soir

20.00 Lucerne - Ajoie
1-1 dans la série

Promotion-relégation 2e-3e ligue

Poule 1 (hier soir)

DELEMONT - COUVET 5-2 (0-1 3-1 2-0)

Patinoire prévoitise: 100 spectateurs.

Arbitres: MM. Rochette et Linder.

Buts: 9e Renaud 0-1. 22e Chiussi (Schori, Charmillot) 1-1. 28e V. Graf (Waeber, Renaud) 1-2. 30e Turberg (Chiussi) 2-2. 39e Chiussi (Maurer, Turberg) 3-2. 47e Dietlin 4-2. 55e Imhof (Bregnard) 5-2.

Pénalités: 11 x 2' contre Delémont, 7 x 2' contre Couvet.

Delémont: Unternaehrer; Dietlin, Chiussi; Ehmann, Struchen; Schori, Meusy, Berdat; Turberg, Charmillot, Maurer; Etienne; Fringeli.

Couvet: Jeannet; Kisslig, Liechti; Rosselet, A. Grob; Bonny, Renaud, Benoît; O. Graf, Waeber, Jeannin; V. Graf, Calame; Pulzer.

PGA

Classement

1. Delémont	4	4	0	0	28-8	8
2. Pts-de-Martel	3	1	0	2	15-16	2
3. Couvet	3	0	0	3	9-26	0

Delémont promu en deuxième ligue

Dernière journée

Vendredi 14 mars. 20 h 15: Couvet - Les Ponts-de-Martel.

BRÈVE

Volleyball Chênois gagne

LNA. Messieurs. Finale des play-off (best of five), 3e match: Nâfels - Chênois 2-3 (13-15 10-15 15-9 15-8 13-15). Chênois mène 2-1 dans la série./si

JEUX

Loterie à numéros

Tirage d'hier
5-26-27-35-40-43
Numéro complémentaire: 30
Joker: 631 051

Gains

0 x 6	Jackpot Fr. 585.841.25
0 x 5 + compl.	
66 x 5	11.906.70
4577 x 4	50.-
87.883 x 3	6.-

Somme attribuée au premier rang du prochain concours: Fr. 1'500'000.

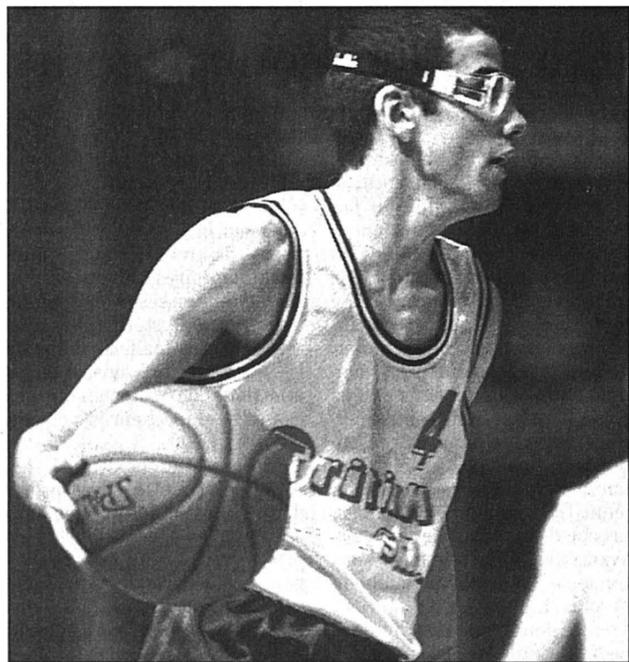
Joker

1 x 6	Fr. 599.460.30
3 x 5	10.000.-
42 x 4	1000.-
322 x 3	100.-
3195 x 2	10.-

Somme attribuée au premier rang du prochain concours: Fr. 300.000.-

BANCO JASS

♥ 6, 8, 9 ♦ 9, R, A
♣ 7, D, R, A ♠ 10, D, A



Le Chaux-de-Fonnier Steve Rauss a inscrit sept points face à Carouge. Photo a-Galley

COOP PROMOTION:

TP AKT 11/97

LES JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT du 13. 3 au 15. 3. 1997

Poulet frais suisse
de 900 à 1300 g env.
le kg **6.20** ~~7.90~~

Pommes de terre «Bintje» le cabas de 2,5 kg **2.90**

Pensées la barquette de 10 **7.50**

UN PRODUIT DE PAYSANS SUISSES

HITS HEBDO COOP du 11. 3 au 17. 3. 1997

PRODUITS SURGELÉS

Pommes risolées «Gold Star» 450 g	3.20	2.40
Pommes Duchesse «Gold Star» 370 g	3.40	2.70
Framboises «Gold Star» 2x210 g	4.80	3.80
Crème glacée «Gold Star» à la vanille, en bloc 2x400 g	8.50	4.50

HITS HEBDO COOP du 11. 3 au 17. 3. 1997

Actuellement en promotion: les cuisinés!

Pizza fraîche «Coop» 4 Stagioni 320 g	4.95	3.95
Raviolis Napoletana «Midi» boîte de 870 g poids net	3.40	2.40
Stocki «Knorr» 3x3 portions, 330 g	4.95	3.95
Pasta-Snacks «Knorr» Carbonara ou Tomato sachet de 62-105 g	1.95	1.55
Tous les potages instantanés Créative «Knorr», le sachet	1.90	1.30
Risotto Tomato «Knorr» 2x250 g	4.95	3.95
Risotto Milanese «Knorr» 2x250 g	4.95	3.95

HITS HEBDO COOP du 11. 3 au 17. 3. 1997

3x500g Röstis «Midi» 3 pour 2 **5.30** ~~7.95~~

129.-
au lieu de 169.-
Aspirateur «Satrap» beta 1200, rouge
Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.

PRODUIT D'ENTRETIEN

«Vif» Super ou Citron 2x500 ml	7.80	5.80
--------------------------------	-----------------	-------------

PRODUITS VAISSELLE

«Fox» concentré 2 flacons pliables de 500 ml chacun	4.40	3.60
«Foxomat», poudre 2x1 kg	7.90	5.90
«Foxomat» doses les 30	5.80	4.80

DEOS

Déodorant stick «Sure» Sport ou Cool blue 2x50 g	8.90	7.90
Déodorant crème «La Fram» Gentle 50 ml	5.90	4.40

PRODUITS POUR LA DOUCHE

Crème Douche «Kamill» Original les 3 flacons de 250 ml chacun	11.70	7.80
Douche «Sibonet» 2x250 ml	8.90	6.90

COLLANTS FEMME

Collants Tanga les 2 paires	8.90	5.80
Collants Pratic 2x2 paires	7.90	7.-

EN PROMOTION

Papier hygiénique «Nested» recyclé triple épaisseur les 20 rouleaux	9.80	8.40
---------------------------------------------------------------------	-----------------	-------------

EN PROMOTION

Huile de tournesol «Dorina» 1 litre	3.95	3.75
Farine pour tresses «Coop» 1 kg	2.80	1.70
Pain tessinois 300 g	1.75	1.35
Ananas «Mondial» multipack 6 boîtes de 4 tranches chacune 234 g poids net	4.80	3.60

6x1,5 litre, bouteille PET
Coca-Cola ou Coca-Cola light **8.60** ~~12.60~~
(+consigne)

HITS HEBDO COOP du 11. 3 au 17. 3. 1997

CONFISERIE/SNACKS

le sachet de 500 g
Petits œufs de Pâques «Arni» Aridor ou Giandino **7.30** ~~9.80~~

Toutes les barres «Balisto» Cereal de 138 à 162 g	3.20	2.50
Chocolat Crémant «Arni» 3x100 g	3.90	2.90
Chocolat Nugor «Arni» 3x100 g	4.20	2.90
Choco Pop Corn «Coop» 2x120 g	2.90	2.30
Popcorn Crazy'Z USA salé «Zweifel» 2x100 g	3.30	2.60
Goldsticks «Wolf» 250 g	1.95	1.50

BOISSON CHAUDE

«Suchard» Express les 2 boîtes de 800 g chacune	15.90	12.90
-------------------------------------------------	------------------	--------------

ALIMENTS POUR ANIMAUX

Tous les «Pedigree Pal» en boîte de 820 g	2.70	2.20
Tous les «Cha-Cha-Cha» Premium en lot de 6 sachets rigides de 200 g	6.90	4.90

REVITALISANTS TEXTILES

«Doranda» Color liquide ou Soft liquide 2 flacons pliables de 1 litre chacun	8.40	6.80
------------------------------------------------------------------------------	-----------------	-------------

Toujours à moins de 10 fr.!

Coop Restaurants

Menu de la semaine

Filet de Saint-Pierre sauce au safran riz sauvage **8.20**

Dans les restaurants en libre-service

Coop

003-434355/ROC

Football Les «moins de 21 ans» séduisent mais s'inclinent

FRANCE - SUISSE 1-0 (0-0)

A Pau, pour le compte des éliminatoires du championnat d'Europe des «moins de 21 ans», la sélection suisse a tenu la dragée haute à la France, avant de s'incliner sur la plus petite marge, 1-0 (0-0). Le but victorieux a été inscrit par Thierry Henry à la 65e minute. Dès la 70e minute, la Suisse devait évoluer à dix, à la suite de l'expulsion de Bernt Haas.

A l'inverse de la France, hargneuse et tenace, à la limite de la régularité parfois, la Suisse n'a pas réussi à passer l'épaule au moment opportun, alors qu'elle dominait la situation tant sur le plan tactique que technique. Impressionnée par le traitement de choc que lui infligeait son hôte, elle s'est trop vite estimée heureuse de faire jeu égal sans réellement se faire violence. Une mentalité, qui selon Rolf Fringer, présent au match, devra impérativement changer à l'avenir.

En resserrant les lignes à l'extrême, ne laissant aucun espace en ligne médiane à Vieira, Asuar et Rool, les Suisses ont alterné avec bonheur 4-4-2 et 4-5-1, avec le re-

muant Hakan Yakin en pointe et De Napoli en soutien. En ligne médiane, Patrick Muller s'est distingué en muselant le sociétaire d'Arsenal, Vieira. Aux côtés du Servettien, son camarade de club Pizzinat et Tarone se révélèrent eux aussi fort efficaces. Le quatuor défensif (Haas, Wicky, Smiljanic, Vogel) se montra intransigeant et il facilita grandement la tâche du gardien argovien Ivan Benito.

Stupide «coup de boule»

En début de partie, la France chercha à intimider son adversaire en commettant quelques fous appuyés. Si bien que le sélectionneur Michel Renquin dut revoir ses plans, après la sortie sur blessure du Bâlois Bruno Sutter, à la 13 minute. Sutter, victime d'une commotion cérébrale a été conduit à l'hôpital. Mais le Lausannois Léonard Thurre le remplaçait avantageusement.

Durant une heure, les visiteurs jouèrent parfaitement le coup. La Suisse, disciplinée, solidaire, a été longtemps supérieure dans tous les compartiments. Michel Renquin déjoua le système mis en place par Raymond Domesnech. La France avait eu sur-

tout le tort de sous-estimer les capacités de son adversaire, qui, il est vrai, restait sur une amère défaite concédée en novembre devant la Norvège (7-3), à Bienne.

La France se ménageait une chance à la 5e, reprise de volée d'Henry dans le petit filet. Nouvelle alerte à la 15e minute: ouverture de Bardone et un essai de Vieira dans l'axe. A la 29e, De Napoli servait

Yakin mais l'arrière Irlès déjouait de justesse la balle en corner. Yakin échouait également à la 55e. La puissance du Bordelais Diawara, entré à la mi-temps, apportait un avantage décisif aux «tricolores». L'attaquant Noir était à l'origine du but réussi par Henry à la 65e minute. Le Monégasque avait été jusqu'à parfaitement neutralisé par la défense helvétique.

A la 70e minute, Haas décochait un «coup de boule» stupide. Ismaël s'écroulait au sol et l'arbitre sortait un carton rouge. A dix, les Suisses tentaient courageusement d'arracher au moins l'égalisation mais ils devaient s'avouer vaincus. Les Français marquaient même par Guily un second but juste après le coup de sifflet final de M. Norman. /si



Un revers rageant pour Raphaël Wicky (ici sous le maillot de Sion) et ses camarades.

Photo Lafargue

Pau: 9000 spectateurs.

Arbitre: M. Norman (Su).

But: 65e Henry 1-0.

France: Landreau; Grenet, Ismaël, Irlès, Ferrier; Vieira, Asuar (46e Meride), Rool; Boutoille, Bardone (46e Diawara), Henry (80e Guily).

Suisse: Benito; Haas, Wicky, Smiljanic, Vogel; Pizzinat, Tarone, Müller, Sutter (13e Thurre); De Napoli, Yakin (72e Huber).

Notes: la Suisse sans Castillo (suspendu). Avertissements à Irlès (10e, foul), Tarone (15e, foul), Henry (22e, foul), Rool (43e, foul), Yakin (47e, foul), Vogel (52e, foul) et à Diawara (87e, foul). Henry et Diawara sont suspendus pour le prochain match contre la Finlande. Expulsion de Haas (70e, foul sur Ismaël). Haas sera suspendu pour le match que la Suisse A disputera contre la Hongrie. /si

Cyclisme Un Chanteur de charme

L'espoir français Pascal Chanteur (pourtant déjà âgé de 29 ans) a remporté la quatrième étape de Paris - Nice, la plus difficile aux dires des coureurs, longue de 165 km entre Montluçon et Clermont-Ferrand. Au sprint d'un groupe de sept hommes forts, qui s'étaient détachés dans l'ultime ascension de l'étape à 20 km du but, le coureur de Casino a devancé le Suisse Laurent Dufaux et Laurent Jalabert.

Le Français de chez Once conserve son maillot blanc de leader avec, désormais, 16 secondes d'avance sur le vainqueur de l'étape et 26" sur le Belge Tom Steels, gagnant des deux étapes précédentes. On retrouve Laurent Dufaux à la

quatrième place à 28 secondes. «Je commence à regretter les 11 secondes abandonnées sans soucis sur les derniers mètres à Bourges lors de la deuxième étape.» La cinquième étape, Cournon-d'Auvergne - Vénissieux (197,5 km) offrira, à travers les contre-forts du Massif central, le même profil que cette quatrième étape. Mais, sans doute, la seconde moitié permettra-t-elle un regroupement massif vers la banlieue lyonnaise.

Alors qu'Armin Meier a animé le début de l'étape, mais a fini par s'écrouler (119e à un quart d'heure comme Oskar Camenzind/120e), Tony Rominger et Rolf Järmann ont terminé 28e et 29e dans le peloton. Plus étonnant, le relatif effondrement de Mauro Gianetti (62e à

3'21"), qui, le matin même, était encore étonné de son coup de pédale.

Amendes annulées par l'UCI

Les amendes infligées aux coureurs et aux équipes après les prélèvements sanguins effectués dimanche ont été levées par l'Union cycliste internationale (UCI).

Les équipes du Français Erwann Mentheour (La Française des Jeux) et de l'Italien Luca Colombo (Batik) et les coureurs eux-mêmes avaient été sanctionnés parce que les deux concurrents avaient pris le départ de la première étape devant l'imbroglio juridique provoqué par l'opération. L'UCI est revenue sur sa première décision, après un nouvel examen du dossier.

Classements

64e Paris - Nice. Quatrième étape (Montluçon - Clermont-Ferrand, 165 km): 1. Chanteur (Fr) 3 h 58'43" (moy. 41,299 km/h/bonif. 10"). 2. Dufaux (S/6"). 3. Jalabert (Fr/4"). 4. Rous (Fr). 5. Salmon (Fr). 6. Blanco (Esp). 7. Bouvard (Fr), m.t. 8. Baldato (It) à 14". 9. Pontier (Fr). 10. Steels (Be) m.t. **Puis les Suisses:** 28. Rominger. 29. Järmann m.t. 62. Gianetti à 3'21". 120. Meier à 15'47". 122. Camenzind m.t.

Général: 1. L. Jalabert (Fr) 12 h 46'38" (moy. 39,717 km/h). 2. Chanteur (Fr) à 16". 3. Steels (Be) à 26". 4. Dufaux (S) à 28". 5. Rous (Fr) à 30". 6. Moreau (Fr) à 39". 7. Bouvard (Fr) m.t. 8. Heulot (Fr) à 40". 9. Ekimov (Rus) à 42". 10. Blanco (Esp) à 44". **Puis les Suisses:** 19. Rominger à 55". 27. Järmann à 1'02". 73. Gianetti à 4'26". 119. Meier à 17'01". 120. Camenzind m.t. /si

Tirreno Sörensen devant

Le Danois Rolf Sörensen (Rabobank) a endossé le premier maillot de leader de Tirreno-Adriatico, au terme du prologue disputé mercredi sur 4 km à Sorrente. Sur un parcours très tortueux tracé dans le centre-ville, avec pas moins de onze virages, Sörensen, 32 ans, a devancé d'une seconde son coéquipier hollandais Erik Dekker, vice-champion olympique à Barcelone en 1992, et de deux secondes l'Italien Maurizio Fondriest. /si

Tennis Rosset passe sur le fil

Marc Rosset (ATP 19) tient sa revanche. A Indian Wells, dans le désert californien où se déroule le premier tournoi Super-9 de l'année, le Genevois a réglé son compte avec Hendrik Dreekmann (ATP 54), le joueur qui lui avait infligé l'an dernier sur la terre battue du Palexpo de Genève l'une des défaites les plus mortifiantes de sa carrière. Victorieux 3-6 6-3 7-6 (7-4) après 2 h 37' de jeu et, surtout, deux balles de match contre lui, Marc Rosset affrontera ce jeudi en huitième de finale Michael Chang (ATP 3), le tenant du titre.

Face à Dreekmann, finaliste l'an dernier des Swiss Indoors de Bâle, Marc Rosset a fait, une nouvelle fois, de la corde raide. Dans la troisième manche, il a été incapable de garder l'un des deux breaks qu'il avait réussis. Après avoir servi pour le gain de la rencontre à 5-4, il a dû écarter deux balles de match sur son service à 6-5 en faveur de l'Allemand. Dans le jeu décisif, il gagnait un seul point, à 2-1, sur le service de son adversaire. Cela lui a suffi pour quitter le court en vainqueur.

«Comme contre Zabaleta mardi, la manière n'était pas au rendez-vous, admettait Rosset. Mais pour la confiance, il n'y a rien de meilleur de gagner dans le tie-break du troisième set après avoir sauvé deux balles de match.» Devant Chang, le Genevois devra élever le niveau de son jeu pour avoir une

chance. Face à l'Américain, il n'a, cependant, aucun complexe à nourrir. D'une part, il reste contre lui sur une victoire, à Paris-Bercy en 1994. D'autre part, il l'a déjà battu à deux reprises en «outdoor» aux Etats-Unis, en 1991 à New Haven et en 1993 à Long Island. Réussira-t-il la passe de trois jeudi?

Par ailleurs, Mark Philippoussis, sur la lancée de sa victoire dimanche dans le tournoi de Scottsdale, a éliminé l'Américain Andre Agassi, tête de série No 10. L'Australien, âgé de 20 ans, dont la victoire à Scottsdale était la seconde de sa carrière, a dominé Agassi en puissance, 7-6 (7-5) 7-6 (7/5), infligeant un nouveau revers à l'ancien No 1 mondial qui tente de revenir au premier plan après une année 1996 décevante.

Indian Wells. Tournoi ATP (2,3 millions de dollars). Simple messieurs. Premier tour: Philippoussis (Aus) bat Agassi (EU/10) 7-6 (7-5) 7-6 (7-5). Ulihrach (Tch) bat Gumy (Arg) 4-6 6-1 6-0. Novak (Tch) bat Göllner (All) 5-7 6-4 6-2. Woodruff (EU) bat Gimelstob (EU) 6-4 6-7 (7-9) 6-3. Sanchez (Esp) bat Reneberg (EU) 6-4 5-7 6-4. Dosedel (Tch) bat Haarhuis (Ho) 6-7 (5-7) 6-2 6-1. **Deuxième tour:** Muster (Aut/2) bat Voinea (Rou) 6-2 6-4. Chang (EU/3) bat Schalken (Ho) 6-4 6-3. Larsson (Su) bat Rios (Chili/5) 6-3 5-7 7-6 (7-2). Kuerten (Bré) bat Ferreira (AS/7) 7-6 (7-5) 1-6 6-3. Rosset (S) bat Dreekmann (All) 3-6 6-3 7-6 (7-4). /si

Tennis Succès fleurisan

Le week-end dernier, s'est déroulé au CTMN un tournoi réservé. En catégorie R1-R4, le succès est revenu à Simon Vrbica de Grand-Lancy, alors qu'en R5-R9, c'est le Fleurisan Christian Berthoud qui a remporté cet open.

Résultats

MS R1-R4, quarts de finale: Vrbica (Petit-Lancy) bat Baud (Chardonne) 6-1 6-0. Petermann (La Chaux-de-Fonds) bat Schaerer (Bienne) 7-5 6-3. Jeanneret (Bussigny) bat Nussbaum (La Chaux-de-Fonds) 7-6 6-3. Bühler (Cologne) bat Kretz (Arnex) 6-1 6-2. **Demi-finales:** Vrbica (Petit-Lancy) bat Petermann (La Chaux-de-Fonds) 7-5 6-3. Bühler (Cologne) bat Jeanneret (Bussigny) 2-6 4 6-4. **Finale:** Vrbica (Petit-Lancy) bat Bühler (Cologne) 6-2 6-2.

R5-R9, quarts de finale: Berthoud (Fleurier) bat Cuenaud (Hauterive) 6-1 6-3. Tesarik (La Côte-aux-Fées) bat Monin (Tramelan) 2-6 6-3 7-5. Salzmann (Pesoux) bat Varca (Le Locle) 6-1 6-0. Rossier (Rolles) bat Baillods (Fleurier) 6-1 7-6. **Demi-finales:** Berthoud (Fleurier) bat Monin (Tramelan) 7-5 6-4. Rossier (Rolles) bat Salzmann (Pesoux) 6-1 6-0. **Finale:** Berthoud (Fleurier) bat Rossier (Rolles) 6-3 6-1./réd.

BRÈVES

Minivolley Victoire des panthères

Une vingtaine d'élèves de l'école secondaire de degrés 8/9 répartis en cinq équipes ont disputé le traditionnel tournoi de minivolley.

Classements: 1. The Black Panthers (Joël Da Cruz) 4-8. 2. Les Pincés (Marie-Laure Wille) 4-6. 3. Les Dardons (Nathalie Ruedi) 4-4. 4. Je sais pas! (Sophie Evard) 4-2. 5. La flamme (Valentine Juvet) 4-1.

Les vainqueurs auront le bonheur de participer au tournoi cantonal interscolaire le mercredi 23 avril 1997 à Neuchâtel./réd.

Fléchettes Neuchâtel deuxième

Championnat de ligue nationale B, groupe Ouest: WDC Berne - Rhy Blitz 5-7. André Darts - Neuchâtel 4-8. Berne II - Brugg 1-11. DC Bienne - Klingnau 5-7.

Classement (tous 13 matches): 1. Brugg 33. 2. Neuchâtel 26. 3. Klingnau 22 (85-71). 4. Bienne 22 (83-73). 5. WDC Berne 18. 6. Rhy Blitz 17. 7. André Darts 11. Berne II 0.

Billard La Chaux-de-Fonds accrochée

Dans le cadre du championnat de Suisse aux trois bandes, La Chaux-de-Fonds et Bâle ont partagé l'enjeu 8-8. Du côté des joueurs locaux, Vo Van Liem a remporté deux points de match, tout comme Paulo Capraro, Jean-Claude Cassagne en a glané quatre, Roger Lobsiger aucun./réd.

Raouf vainqueur

Lors du premier championnat juniors de billard américain, de la ville de La Chaux-de-Fonds, la victoire est revenue à Michael Raouf, devant Manuel Fillistorf, Hilda Hinojo et Bertrand Dubois./réd.

OTTAVIO PANZERA



Jardinier - Paysagiste
Création et entretien de jardins
Le spécialiste dans la création
de nouveaux jardins.
Abonnement d'entretien annuel

La Chaux-de-Fonds, case postale - La Cibourg

Tél. 032/968 98 48

Natel 079/357 18 92

132-3570

J. Amstalden

Confiserie
Tea-Room

30 ans ça se fête!

A cette occasion une petite
attention vous sera offerte

Chocolatier-confiseur Le Locle Tél. (032) 931 20 21

132-3682

SPECTACLES - LOISIRS

La Chaux-du-Milieu, l'Eglise
Samedi 15 mars 1997 à 20 h 15
CONCERT ANNUEL

Première partie: **Fanfare de La Chaux-du-Milieu**
Dir. Martial Rosselet

Deuxième partie: Chœur mixte de la vallée
Dir. Christophe Kümml
Animation avec l'orchestre
Thierry René

Entrée Fr. 10.- Buvette Tombola

132-3972

ENTREPRISE
GEISER & FAVRE
Véranda
Réparation toutes marques
Baie vitrée
Fermeture de balcon

2057 Villiers Tél. 032/853 36 66 Natel 077/37 53 27

28-70134

Police-secours: 117



Edelweiss Air vole 7x par semaine à Londres et retour. Nos prestations: billet de chemin de fer gratuit jusqu'à l'aéroport, vol Zurich-Londres retour y compris logement organisé chez des particuliers. Prix valable du 24. 3 au 29. 10 pour le vol aller le lun ou le dim, retour du mer-ven suivant. Supplément pour voyage par vol en haute saison fr. 20.- du 4. 7 - 4. 8 et du 19. 9 au 13. 10. Taxe d'aéroport fr. 37.50, ass. annul. fr. 20.-. Frais de réservation, transfert avec Edelweiss-Express fr. 20.-. Enfant (2-12 ans) rabais 50%.

Les spécialistes du voyage à La Chaux-de-Fonds 032 913 58 28.



Un monde de différence

144-763417

GASTRONOMIE

HÔTEL DE LA COURONNE

Les Brenets Tél. 032/932 11 37

Menu de dimanche

Filet de brochet sauce neuchâteloise,
steak et rognon de veau, garniture,
dessert, café. Fr. 27.50

132-4111

Brasserie de l'Ancien-Manège
Famille L. Andric Tél. 032/968 62 02
Manège 19 La Chaux-de-Fonds

Manège en fête pour le carnaval

Salade mêlée

Fricassée de porc Manège
Pâtes, légumes

Fr. 12.-

Salade mêlée

Véritable cassoulet toulousain

Fr. 18.-

Prière de réserver

132-4113

SPECTACLES - LOISIRS

Restaurant du Sapin
Les Breuleux

Vendredi 14 mars

Jass au cochon

Inscriptions et souper
dès 19 heures.

Prix à tous les joueurs.

Se recommande:
Famille Marulier

14-798021

DIVERS

**Dick
Optique**

Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
Tél. 032/913 68 33

132-798318

Avant d'acheter
passez nous voir

**WAGNER
MUSIQUE**

La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/926 95 12
Fontainemelon
Tél. 032/853 31 92

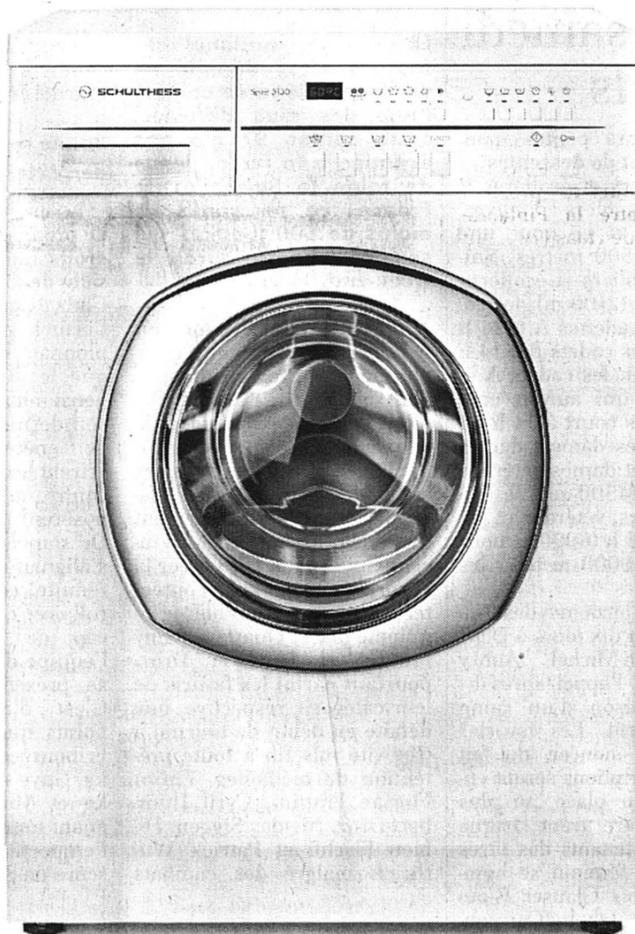
**ORGUES
CLAVIERS
PIANOS**

Ecole d'orgue
et de claviers
Technics

28-79608

L'annonce,
reflet vivant
du marché

D'une nouveauté défiant
toute concurrence:
Spirit, la nouvelle Schulthess.



D'une rapidité défiant toute concurrence:

lavage express en 27 min. à 30°, 30 min. à 40°, 39 min. à 60° et 55 min. à 95°C.

D'une douceur défiant toute concurrence:

lavage hydrodynamique - aussi délicat qu'à la main.

D'une économie défiant toute concurrence:

programme express 40° avec consommation de 35 litres d'eau et 0,2 kWh d'énergie.

Un chef-d'œuvre suisse. La nouvelle Spirit.

SCHULTHESS

Veuillez m'envoyer plus d'informations sur Spirit, la nouvelle Schulthess défiant
toute concurrence. Adressez le coupon à Schulthess Maschinen SA avec succursales
à: Lausanne, tél. 021/625 00 55, fax 021/625 22 42; Marin NE, tél. 032/753 93 33,
fax 032/753 93 40; Meyrin GE, tél. 022/783 08 88, fax 022/782 16 08.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

NPA/Ville: _____

Réservé à votre annonce.
La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/911 24 10
Le Locle - Tél. 032/931 14 42

PUBLICITAS

Full-contact Double championnat d'Europe au Pavillon des sports

Quatre combats professionnels de full-contact, dont deux championnats d'Europe: la soirée du samedi 5 avril s'annonce chaude au Pavillon des sports de La Chaux-de-Fonds. Clou du meeting organisé par l'Atemi Power Club du Locle: la confrontation entre le Neuchâtelois Charles Aubry (tenant) et le Français Bakir pour le titre de la catégorie des superlégers version ISKA.

Peu de combats - uniquement du full-contact - mais une soirée intensive. Pour cette réunion, l'Atemi Power Club du Locle, désormais rodé pour ce genre d'événement, a choisi la qualité plutôt que la quantité. A nos yeux, Patrick Griessen (président du comité d'organisation) et Tony Fiore (directeur technique) ont opté pour le bon choix.

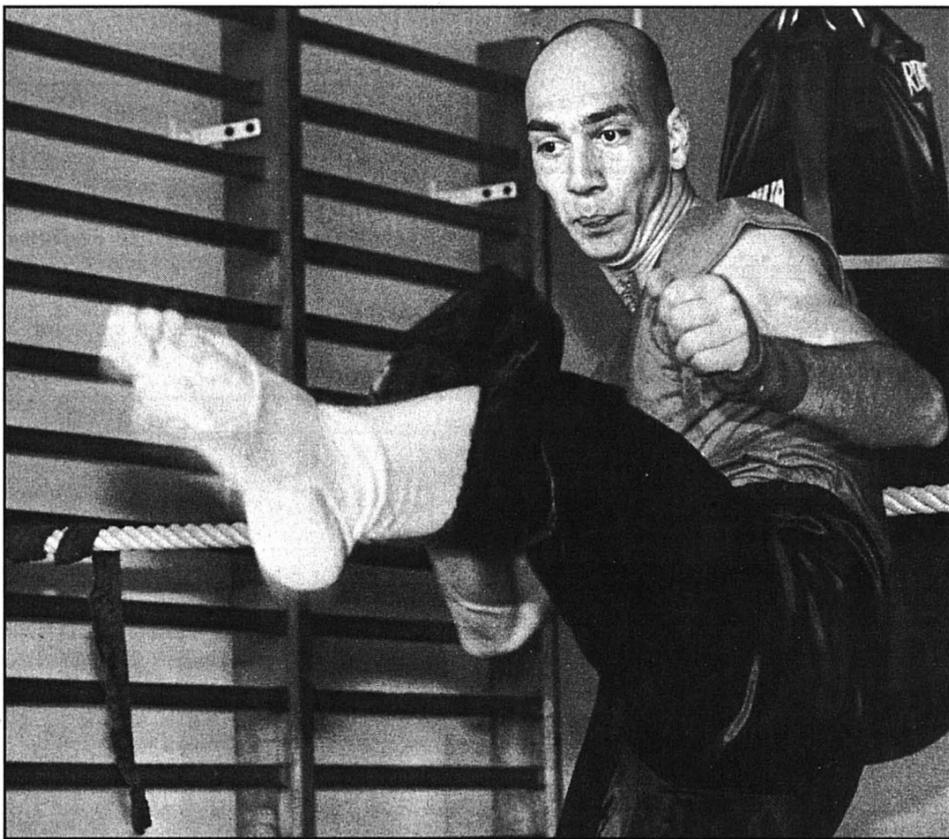
Histoire de mettre l'eau à la bouche des spectateurs, le meeting débutera par deux combats amateurs avec la participation des Loclois Yves Blanchard et Massimo Gallizia. Place ensuite à deux combats pros, dont celui du Loclois Mutanda Martin. C'est

sur le coup de 21 h 30 que le Pavillon des sports va s'enflammer. Le premier championnat d'Europe verra s'opposer en dix rounds de deux minutes l'Italo-Suisse Alfredo Casaccio au Français Ramia pour le titre (actuellement vacant) de la catégorie welters version EKV. Alfredo Casaccio, domicilié dans le canton de Vaud, est un monstre sacré dans le monde du full-contact européen et mondial. Son palmarès fait état de 42 combats pros pour deux seules défaites. Un roc!

Quant au Loclois Charles Aubry, il mettra en jeu sa ceinture européenne des superlégers version ISKA, ceinture conquise il y a une année. Opposé au Français d'origine maghrébine Bakir (également en dix rounds de deux minutes), l'athlète de l'Atemi Power Club tentera bien évidemment de conserver son titre. En 20 sorties pros, Aubry s'est imposé à 18 reprises, dont 7 fois par k.o. On aura bien sûr l'occasion de revenir en long en large sur ce meeting.

Mais la date du samedi 5 avril est à cocher sur tous les agendas.

GST



Le Loclois Charles Aubry va mettre en jeu sa ceinture européenne des superlégers version ISKA conquise il y a une année. photo Galley

Athlétisme Cross samedi à La Chaux-de-Fonds

Deux semaines après les championnats de Suisse de Delémont et huit jours avant les championnats du monde de Turin, le cross-country sera à l'honneur ce week-end en terre neuchâteloise. C'est en effet samedi après-midi à La Chaux-de-Fonds que se dérouleront les championnats neuchâtelois de la spécialité.

Alexandre Lachat

Ecole de volonté, de ténacité et de courage, le cross-country a aujourd'hui moins la cote qu'autrefois auprès des jeunes. Signe des temps: le sportif de la fin du deuxième millénaire, égaré dans la société de consommation et d'opulence, répugne à trop mouiller son maillot. Or, c'est dans la course à travers champs, sur un sol irrégulier, meuble et parfois boueux, que le coureur à pied souffre le plus, beaucoup plus que sur une route asphaltée. Le cross-country, c'est la grande école de l'athlétisme.

Mis sur pied par l'Olympic La Chaux-de-Fonds, ces championnats cantonaux auront lieu à proximité immédiate du Centre sportif de La Charrière. Le terrain? Varié,

avec plusieurs petites montées et autant de descentes.

Les écoliers et écolières B seront les premiers à l'œuvre, à 13 h 30 et ce pour une course de 1500 mètres. Suivront les écoliers et écolières A à 13 h 40 (2100 m), les cadettes B et cadettes A à 14 h (3000 m), les cadets B à 14 h 25 (3600 m), les cadets A et les seniors qui auront opté pour le cross court à 14 h 55 (4500 m), les dames, dames populaires et dames vétérans à 15 h 20 (4500 m), les juniors, seniors, vétérans et populaires à 16 h (6000 m pour les juniors, 9000 m pour les autres).

Excellent onzième des Nationaux il y a dix jours à Delémont, Jean-Michel Aubry manquera à l'appel après-demain en raison d'un camp d'entraînement. Les favoris? Difficiles à énoncer, du fait que les inscriptions seront enregistrées sur place, au plus tard une heure avant chaque course. Les tenants des titres masculin et féminin se nomment François Glauser (Couvret) et Dora Jakob (Cormondrèche). Soulignons encore que la licence, si elle est obligatoire pour qui entend conquérir un titre cantonal, ne sera pas indispensable pour s'aligner au départ, samedi à La Charrière.

ALA

BRÈVE

Tir à l'arc Chaux-de-Fonnières à l'aise

Récemment s'est déroulé le tournoi international de Guin. Les représentants du TAC La Chaux-de-Fonds se sont fort bien placés: en catégorie recurve cadets, Alain Geiser a terminé troisième; chez les vétérans H, Ewald Schill s'est hissé au cinquième rang. Dans la très difficile catégorie recurve sans viseur D/H mixte, Marie-Lise Schill a décroché une excellente quatrième place, alors que Made-

laine Torriani obtenait le neuvième rang.

En compound hommes, les archers de Neuchâtel se sont classés respectivement, Antoine Maurice 15e, Michel Anfosso, 17e et Didier Sutter, 24e.

En compound cadets, Dimitri Kohler s'est imposé alors que Fabrice Gagnebin terminait troisième et Dominique Benoit sixième.

Enfin en recurve hommes, Claude Torriani (La Sagne) a terminé 18e alors que chez les vétérans Avio Garavadi obtenait un bon troisième rang./ré.

JUDO

Le tournoi national de Morges s'est déroulé ce week-end. Réputée comme l'une des plus difficiles, cette édition 97 n'a pas échappé à la règle. Venus de toute la Suisse et de France, ce ne sont pas moins de 600 judokas qui se sont affrontés durant le week-end.

Du côté chaux-de-fonnier, neuf judokas ont tenté le déplacement en terre vaudoise. Seul médaillé de l'équipe, Damien Beiner s'est adjugé une deuxième place en espoir -50 kg. Il a en effet gagné tous ses combats en quelques secondes, s'inclinant seulement lors de la finale. Quant à Vincent Guillet, il a failli créer la surprise mais a dû se contenter d'une honorable cinquième place. Quand à Jenny Frattini et Ghislain Droz, pourtant parmi les favoris de leur catégorie respective, une défaite en début de tournoi a très vite mis fin à toute prétention de médailles. Enfin, Florian Frattini, Cyril Humbert-Droz, Nicolas Siggen, Fabien Fischli et Patrick Wüthrich malgré des combats

prometteurs, se sont aussi inclinés en début de tournoi./ré.

Bonne reprise de Cortaillod

Le championnat interclubs de première ligue a repris ses droits mercredi dernier à la salle de Cort'Agora. Le Judo-Club Cortaillod accueillait l'actuel premier du championnat, le JC Genève ainsi que le JC Fribourg, encore pensionnaire de ligue B la saison dernière. Les formations de Genève et de Fribourg ouvrirent les feux, dans une rencontre où les Genevois s'imposèrent sur le score de 6-4. De son côté, le JC Cortaillod s'alignait dans une formation réduite, contre Fribourg. Corollaire: c'est avec un handicap de deux points que l'équipe de l'entraîneur Guye se présenta sur le tatami. C'est d'ailleurs les seuls points que remporteront les Fribourgeois, Bruchon -71 kg, Guye -78 kg, Jurszyk -86 kg et Musitelli +86 kg gagnant tour à tour par ippon et l'emportant au final, sur le score de 8-2.

La rencontre opposant Carcoies et Genevois avait une odeur de revanche, les seconds s'étant imposés, chez eux au premier tour.

Le JC Genève également privé de son poids léger partagea l'enjeu. J. Bruchon mit d'emblée Cortaillod sur orbite en projetant impeccablement son adversaire sur un superbe mouvement de hanche. Guye revenant de blessure laissa sa place à Mellier qui ne trouva pas la faille devant l'expérimenté Moser qui remit les équipes à égalité.

Pascal Jurszyk, opposé à un combattant russe, actuellement en stage à Genève, fut immobilisé à mi-combat. Il était donc nécessaire que Musitelli l'emporte sur son adversaire pour sauver le nul.

Malgré un bon début de combat, la tâche s'avéra insurmontable et Genève l'emporta par 7-3.

Même si Cortaillod aurait pu prétendre à mieux, les Carcoies restent néanmoins solidement ancrés à la deuxième place du classement, à cinq points de leur poursuivant immédiat./ré.

GOLF SUR PISTES

Dernièrement s'est déroulé le traditionnel tournoi indoor de printemps du club de Mulhouse. A nouveau le club de Colombier fut le mieux représenté des clubs étrangers avec sept participants.

Ce tournoi se déroulait sur quatre tours de qualification et un tour de finale pour le 50% des participants. Au premier tour, Jean-Pierre Sorg démarra très mal avec 31 points, ce qui le classait à la huitième place, mais les nerfs d'acier du Colombin prenaient le dessus en réalisant des tours à 26, 27 et 23 pour se classer en tête et partir avec huit points d'avance à l'heure de la finale. Une avance qui le libéra et il réalisa un magnifique 25; soit une moyenne de 26,4 sur cinq tours.

A noter également, les très bons résultats d'Yvonne Surdez avec une troisième place, de même que J.Bertholet et

J. Piller. Par équipe, Colombier s'est classé troisième.

Classements

Dames

Seniors: 1. A. Stephan (Studen), 146 points. 2. Bader (Wynenthal-Oberkulm), 156. 3. Surdez (Colombier), 159.

Messieurs

Seniors: 1. Sorg (Colombier) 132 points. 2. G. Stephan (Studen), 146. 3. Myl (Delémont), 147 points. Puis: 8. Bertholet (Colombier), 152. 10. Piller (Colombier), 157. 14. Wenker (Colombier), 133.

Hommes: 1. Duruz (Berthoud), 131 points. 2. Neuwald (All), 136. 3. B. Karcher (All), 136. Puis: 22. Gyger (Colombier), 161. 29. Bedaux (Colombier), 168 points.

Par équipes: 1. Tuttingen (All) 467 points. 2. Waldshut (All) 473. 3. Colombier (Gyger), Piller, Sorg, Surdez) 490./ré.

HANDBALL

Le HB Chaux-de-Fonds a connu un week-end faste.

En juniors B, les garçons se sont imposés 20-19 à Spiez alors que dans le même temps, les juniors A filles décrochaient la victoire à Langenthal 23-20.

Côté neuchâtelois, l'équipe masculine du HBC Neuchâtel s'est imposée 17-9 face à Aarberg avant de s'incliner trois jours plus tard face à Sense (16-26).

Au classement, les Neuchâtelois ne sont toujours pas assurés de se maintenir en troisième ligue. Il s'agira donc de réaliser encore quelques points face à Bienne et à Sutz-Nidau.

Classement: 1. Lyss 15-28. 2. Sutz-Nidau 14-18. 3. Neuchâtel 14-14. 4. Singine 15-14. 5. Bienne 13-13. 6. Aarberg 12-11. 7. Munchenbuchsee 14-11.8. Morat 14-9. 9. Little Lions 16-8./ré.

VOLLEYBALL

Coup d'envoi ce soir des finales masculines et féminines des play-off de volley-ball en deuxième ligue. Chez les filles, Colombier recevra le NUC qui vient de sortir le Val-de-Travers en remportant les deux matches de la demi-finale par 3-1. Chez les garçons, le Val-de-Ruz attend de pied ferme le Val-de-Travers pour une rencontre qui s'annonce déjà très disputée.

Les Vallonnières n'ont pas réussi à troubler la sérénité des joueuses du chef-lieu et sont éliminées de la course au titre. Jeudi soir, lors de la première rencontre à Neuchâtel, le Val-de-Travers n'a pas bien négocié la partie, en ratant une quantité incroyable de services. La victoire est revenue logiquement aux filles du NUC. Programmé le lendemain, le match retour avait une saveur de revanche: un premier set remporté 15-2 par le Val-de-Travers et qui aurait dû donner confiance aux filles de l'entraîneur Rémy Lachat. «Nous avons mal géré les moments décisifs, regrette-t-il. Mes joueuses, dont certaines participent aussi au championnat juniors, ont finalement peu l'habitude de jouer ensemble et ça s'est ressenti. Même lorsque nous sommes parvenus à bloquer la toujours très dangereuse Lorraine Bouquet, le soutien neuchâtelois était si bien organisé qu'il nous renvoyait la balle. Et c'est alors que nous commettons la faute par précipitation. Je pense que dans une année, nous pourrions faire jeu égal.» Pas du tout déçu de cette saison, il ajoute: «Je suis content de la bonne prestation de la plus jeune passeuse de ce championnat Sofia Currit (16 ans) qui s'est distinguées par son calme et sa précision dans la distribution des ballons.»

Le NUC en finale

Expérience et sérénité sont donc les atouts majeurs de l'équipe du chef-lieu. Privées de Sandra Ibanez-Steiner qui avait superbement bien joué lors de la première rencontre, les Neuchâteloises appréhendaient le match retour et se sont laissés piéger d'entrée de jeu: «Il a fallu un temps d'adaptation pour trouver le bon rythme, alors que nos adversaires se sont montrés d'emblée très offensives» explique la passeuse Miranda Quadroni, auteur de quelques belles séries de services. La physionomie de la partie a ensuite changé. Bien que le Val-de-Travers se soit accroché au score et ait même mené 13-9 dans le second set, avant de le perdre. Le NUC se retrouve donc en finale ce soir face à Colombier pour la dernière ligne droite avant l'attribution du titre de champion cantonal et, pourquoi pas, l'ascension en première ligue pour le vainqueur.

A l'affiche

Deuxième ligue dames. Demi-finales: NUC - Val-de-Travers 3-1 (15-8 15-8 11-15 15-7). Val-de-Travers - NUC 1-3 (15-2 13-15 11-15 14-16). Le NUC vainqueur de sa série 2-0.

Finale (matches aller et retour). Ce soir, 20 h 30, à Colombier (Cescole): Colombier - NUC. Jeudi 20 mars, 20 h 30, à Neuchâtel (Halle omnisports): NUC - Colombier.

Deuxième ligue messieurs. Finale (matches aller et retour). Ce soir, 20 h 30, aux Geneveys-sur-Coffrane (Centre sportif): Val-de-Ruz - Val-de-Travers. Samedi 22 mars, 18 h, à Fleurier (Longe-reuse): Val-de-Travers - Val-de-Ruz.

CPI

SKI ALPIN

La Coupe de La Robella a trouvé refuge en Valais, plus précisément sur les hauts d'Anzère, à la piste des Luys. C'est là que dans d'excellentes conditions, dimanche dernier, le SC La Côte-aux-Fées, organisateur de l'épreuve, a pu donner le feu vert pour un géant aux nombreux participants venus du canton de Neuchâtel.

Classements

Animation filles: 1. Joëlle Hadorn (Chasseral-Chaumont) 2'28"44. 2. Delphine Lecomte (Nods-Chasseral) 2'30"83. 3. Noémie Lecomte (Nods-Chass.) 2'33"45.

Animation garçons: 1. Jonas Frei (Côte-aux-Fées) 2'09"77. 2. Steve Christen (Tête-de-Ran) 2'19"49. 3. Olivier Knutti (Bienne) 2'19"65.

OJ I filles: 1. Maude Guillaume (Nods-Chass.) 2'08"13. 2. Maude Richon (Moutier) 2'24"46. 3. Sarah Blum (Chx-de-Fds) 2'19"98.

OJ II filles: 1. Léonie Frôte (Nods-Chass.) 2'03"46. 2. Cindy Amstutz (Petit-Val-Soubos) 2'04"05. 3. Cindy Bourquin (Nods-Chass.) 2'12"82.

OJ I garçons: 1. Vincent-Michel Queloz (Couvot) 2'09"59. 2. Bastien Nobs (Chx-de-Fds) 2'09"95. 3. Kevin Bianchi (Marin) 2'13"79.

OJ II garçons: 1. Emmanuel Frei (Côte-aux-Fées) 1'57"66. 2. Arnaud Reinhard (Couvot) 2'00"37. 3. Sébastien Kaempf (Dombresson-Chass) 2'01"58.

Juniors filles: 1. Camille Steinegger (Nods-Chass) 1'58"50. 2. Sidonie Boss (St-Imier) 2'02"94. 3. Anouk Allemand (Bienne) 2'04"06.

Juniors garçons: 1. Guillaume Ducommun (Dombresson-Chass.) 1'51"58. 2. Christian Guerry (St-Imier) 1'52"20. 3. Bastien Monnet (Marin) 1'53"40.

Messieurs: 1. Guillaume Ducommun (Dombresson-Chass.) 1'51"58. 2. Christian Guerry (St-Imier) 1'52"20. 3. Bastien Monnet (Marin) 1'53"40. 4. Gilles Frôte (Nods-Chass.) 1'54"25. 5. Pierre Thalheim (Tête-de-Ran) 1'54"80. 6. Gabriel Vaucher (Fleurier) 1'55"72./réd.

Initialement prévues le 22 février 1997 aux Savagnières, les épreuves du Ski-Club Saint-Imier qui s'inscrivent dans les courses à points du Giron jurassien, se sont déroulées samedi. Vu l'absence de neige dans notre région, elle a été déplacée à Leysin. Réunissant une centaine de coureurs, ce slalom géant en deux manches s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Classements

Animation filles: 1. Joëlle Hadorn (Chasseral-Dombresson) 2'03"62. 2. Delphine Lecomte (Nods-Chasseral) 2'05"49. 3. Camille-Laure Blum (La Chaux-de-Fonds) 2'07"95.

Animation garçons: 1. Jonas Frei (La Côte-aux-Fées) 1'49"16. 2. Jérémy Niederhauser (Nods-Chasseral) 1'55"15. 3. Steve Christen (Tête-de-Ran) 1'57"62.

OJ I filles: 1. Maude Guillaume 43"19. 2. Stéphane Thiébaud 1'13"78. 3. Morgane Defoortrie 1'21"26.

OJ II filles: 1. Léonie Frôte (Nods-Chasseral) 1'42"21. 2. Cindy Amstutz (Petit-Val-Soubos) 1'42"22. 3. Valentine Richon (Moutier) 1'49"85.

OJ I garçons: 1. Bastien Nobs (La Chaux-de-Fonds) 76"94. 2. Yanne Bourquin (Nods-Chasseral) 92"71. 3. Kevin Bianchi (Marin) 1'09"34.

OJ II garçons: 1. Arnaud Reinhard (Couvot) 1'40"37. 2. Sébastien Kaempf (Chasseral-Dombresson) 1'42"21. 3. Samuel Ducommun (Chasseral-Dombresson) 1'44"03.

Dames: 1. Camille Steinegger (Nods-Chasseral) 1'36"41. 2. Sidonie Boss (Saint-Imier) 1'41"66. 3. Anouk Allemand (Romand-Bienne) 1'42"98.

Hommes: 1. Christian Guerry (Saint-Imier) 1'32"41. 2. Bastien Monnet (Marin) 1'33"00. 3. Guillaume Ducommun (Chasseral-Dombresson) 1'33"49./réd.

Mérites sportifs La ville de Neuchâtel honore ses sportifs

Mardi dernier, les autorités de la ville de Neuchâtel ont récompensé les sportifs méritants de l'année écoulée, en présence des membres de l'autorité politique et sportive du chef-lieu. Voici la liste des lauréats:

Catégorie A

Billard: Jean-Claude Grétilat (champion de Suisse de billard aux trois bandes, ligue régionale 2, carambole libre), Giannis Melis (vainqueur de la Coupe de la fédération, carambole libre).

Bras de fer: Nastasia Greco (championne de Suisse dames 50 kg), Emile Gachet (champion de Suisse messieurs 55 kg)

Body-building: Pery Passerini (Oxygène, champion de Suisse élite, super grandes tailles), Jimmy de Luca (Body-Tonic, champion de Suisse vétérans), Magali Rebetez (Body-Tonic, championne de Suisse petites tailles), Catherine Bertholet (Body-Tonic, championne de Suisse grandes tailles).

Course d'orientation: Alexandra Khlebnikov (CO Chenau, championne de Suisse des 12 ans), Jérôme Attinger (CO Chenau, champion de Suisse de relais élite).

Course à pied: René Bel (champion de Suisse vétérans des PTT).

Escrime: Joël Raflaub (vainqueur de la Coupe de Suisse des anciens à l'épée).



Monika Dusong et Didier Cuche ont honoré les sportifs méritants dont Natacha Chevalley et son guide Jean-Pierre Flück.

Fitness: Body-Tonic (champion de Suisse des salles avec Cédric Bertholet et Alexandre Locatelli).

Gymnastique: Caroline Jaquet, championne de Suisse aux agrès T6 (concours général, saut, sol et anneaux), Caroline Jaquet, Gaëlle Jaquet, Laure Fallet et Mélanie Scherler (FSG Colombier, championnes de Suisse par équipe aux agrès T6).

Karaté: Franco Pisino (champion de Suisse élite de Stuek).

Natation: Stefan Volery (champion de Suisse du 50 mètres libre d'hiver et d'été, Maxime Leutenegger (champion de Suisse d'hiver du 400 mètres libre), Stefan Volery, Maxime Leutenegger, Michel Pokorni et Sebastian Gautsch, champions de Suisse du relais 4 x 100 m brasses pour Red Fish.

Planche à voile: François Schneider (champion d'Europe vétérans de vitesse), Fabrice Robert-Tissot (champion de Suisse juniors de «funboard»).

Rock acrobatique: Myriam Massaro et Sébastien Vuilliomnet (Dixiz Rock-club, champions de Suisse B).

Ski alpin: Natacha Chevalley, et son guide Pascal Flück (championne du monde de géant pour

non-voyants et victorieuse de la Coupe d'Europe générale, ainsi que de la Coupe d'Europe de géant, de slalom et de combiné).

Ski-orientation: Claire-Lise Chiffelle (championne de Suisse élite).

Sport universitaire. Natation: Lanval Gagnebin, champion de Suisse du 100 m libre. Sebastian Gautsch (champion de Suisse sur 100 m brasses). **Escrime:** Christophe Jaccard (champion de Suisse seniors à l'épée).

Tennis de table: Anna Philippoussian (CTT Le Landeron, championne de Suisse vétérans), Daniel Passer (CTT Cortaillod, champion de Suisse seniors).

Voile: Pierre Walt, Jodok Wicki, Christian Hayner, Philippe Jucker, Eric Kemperman et Bertrand Geiser (Cercle de la Voile, champions d'Europe de la catégorie Asso 99).

Catégorie B

Modélisme, aviation: François Rollier (deuxième de la Coupe internationale de mini-planeurs radiocommandés, troisième de la Coupe internationale du lac de Constance).

Catégorie C

Arbitrage: Willy Güder (arbitre, arbitre instructeur, inspecteur, convocateur de l'Association neuchâteloise. Arbitre pendant 37 ans, convocateur pendant 10 ans)/réd.

BASKETBALL

Sans-grade

Dames

Juniors: Union NE - UCLA 96 39-63. Université NE - Femina BE 31-60.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds II 13-24. 2. City FR 14-22. 3. Femina BE 15-22. 4. Sarine FR 12-20. 5. UCLA 96 15-16. 6. La Chaux-de-Fonds 13-10. 7. STB Berne 14-8. 8. Union NE 15-8. 9. Université NE 15-8. 10. Val-de-Ruz 14-0.

Messieurs

Deuxième ligue: Union NE III - Fleurier 102-73. Val-de-Ruz - La Chaux-de-Fonds II 86-75.

Classement: 1. Val-de-Ruz 14-28. 2. Marin 13-22. 3. La Chaux-de-Fonds 14-20. 4. Union NE III 14-14. 5. Corcelles 12-10. 6. Union NE II 12-8. 7. Université NE II 13-8. 8. UCLA 96 13-8. 9. Fleurier 14-6. 10. Université NE III 13-4.

Troisième ligue: Marin II - Littoral 111-54. Marin II - Val-de-Ruz II 69-57.

GSC

de Puthod, les Marinois deviendront plus forts mais il est trop prématuré de faire à nouveau le saut en première ligue. La première expérience ne fut pas très bonne.

Dans le bas du classement, on notera les bons résultats d'UCLA qui sort de l'anonymat grâce à l'arrivée de plusieurs bons éléments, en particulier Nicolas Huber (ex-Union NE) et Thierry Maillardet (ex-Val-de-Ruz). Pour sa part, Fleurier, après un super départ, rentre dans le rang. Il fut battu logiquement par Union NE III (102-74).

Enfin, les formations universitaires se cherchent encore mais il faut toujours se méfier en fin de championnat où il pourra jouer les trouble-fête et les arbitres dans un championnat où peut-être tout n'est pas encore dit. Tant mieux...

Il y a fort longtemps que l'ACNBA n'a pas eu un championnat de deuxième ligue si intéressant et passionnant. Val-de-Ruz, avec l'arrivée de Christophe Waechli (ex-BBCC), d'Alexandre Geiser (ex-Union NE) et dernièrement de Laurent Feuz (ex-Rapid Bienne), est quasiment imbattable tant son potentiel offensif et défensif est grand.

Malgré cette suprématie, Alexandre Geiser se fait quelques soucis. «Il est normal que nous manquions de constance, que nous connaissions ces passages à vide. Le moindre opposition fait que mon équipe doute. Il est vrai que nous sommes jeunes mais tout de même». Face à La Chaux-de-Fonds, ce fut flagrant. Menant 20-3 après six minutes, Val-de-Ruz crut trop

vite que la partie était gagnée mais c'était sans compter avec la jouerie des anciennes gloires de La Chaux-de-Fonds: Châtellard, Sauvain, Rudy, Frascotti. Ils concoctèrent un 2-1-2 qui pétrifia littéralement l'attaque adverse.

Feuz fit cependant la différence par ses accélérations meurtrières dans la raquette chaux-de-fonnière, sinon la surprise était dans l'air. Ainsi Val-de-Ruz put conserver son avantage (86-75) mais l'équipe de Geiser devra se méfier si elle tombe contre des formations plus véloces, plus techniques surtout lors des poules de promotion... En ce qui concerne son éventuel avenir en première ligue, Val-de-Ruz attend toujours la décision du DLNM sur la nouvelle mouture de la formule 97-98.

Derrière Val-de-Ruz, Marin, deuxième à 4 points, reste en embuscade. Sous la houlette

PATINAGE ARTISTIQUE

Mise sur pied le week-end dernier à Saint-Imier en parallèle à la réunion des cadres nationaux, la troisième Coupe d'Erguël a réuni une petite centaine de jeunes patineurs et patineuses venus des clubs de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel-Sports, Les Ponts-de-Martel, Ajoie, Franches-Montagnes, Moutier, Saint-Imier, Monthey, Morges, Leysin, Villars et Zurich. Originalité de cette compétition: samedi, les concurrents avaient à présenter un programme d'improvisation et non pas un programme court traditionnel. Voici tous les podiums:

Puceurons. Garçons: 1. Nicolas Dubois (Franches-Montagnes). 1 classé. Filles: 1. Piroshka Voillat (Ajoie). 2. Diane Zinsel (Monthey). 3. Géraldine Dubois (Neuchâtel). 13 classées.

Poussins. Garçons: 1. Dat Nguyen (Morges). 1 classé. Filles: 1. Sandrine Aeberli (Monthey). 2. Geneviève Hagenbuch (Monthey). 3. Sandy Calame (Monthey). 11 classées.

Jeunesse. Garçons: 1. Yvan Cambera (Morges). 1 classé. Filles: 1. Stéphanie Bozonnet (Morges). 2. Talika Gerber (Saint-Imier). 3. Aline Roulet (La Chaux-de-Fonds). 7 classées.

Benjamins. Filles: 1. Emilie Kohler (Saint-Imier). 2. Christelle Anchise (La Chaux-de-Fonds). 3. Vanessa Fantini (La Chaux-de-Fonds). 12 classées.

Minimes. Filles: 1. Natacha Baetscher (Saint-Imier). 2. Cynthia Knobel (Saint-Imier). 3. Joséphine Reitzel (Monthey). 15 classées.

Future. Filles: 1. Claire McGill (Neuchâtel). 2. Anouk Roos (Moutier). 3. Léa Oswald (La Chaux-de-Fonds). 9 classées.

Teenagers. Filles: 1. Elodie Coste (Moutier). 2. Chantal Planchamp (Monthey). 2 classées.

Promesse. Garçons: 1. Daniel Wiget (Zurich). 1 classé. Filles: 1. Roberta Zöllig (Ajoie). 2. Amélie Rey (Neuchâtel). 3. Fabienne Ernst (Neuchâtel). 5 classées.

Espoirs et juniors B. Filles: 1. Sara Schmitt (Zurich). 2. Evelyne Boillat (Saint-Imier). 3. Cynthia Richard (Saint-Imier). 5 classées.

Coupe de Bienne

Le week-end dernier également s'est déroulée la Coupe de Bienne, à laquelle plusieurs patineuses de Neuchâtel-Sports ont participé. On relèvera les victoires d'Annick Javet (juniors USP), Céline Blaser (juniors B), Julie Mégevand (C2) et André Shaw (C), les deuxièmes places de Karine Jeanneret (juniors B), Aleksandra Guzlef (juniors D1) et Angélique Sausser (juniors D2), ainsi que le troisième rang de Christelle Fischer (juniors B). Du côté du CP Tramelan, Etienne Gernia s'est imposé chez les garçons «newcomers», Melinda Vuilleumier a pris la deuxième place chez les cadettes I. Enfin, la Neuvevilloise du CP Bienne Nicole Jannin a terminé troisième dans la catégorie des juniors USP./réd.

FOOTBALL

BÂLE - NEUCHÂTEL XAMAX 1-0 (0-0)

Dans le cadre du championnat des espoirs, il n'y a pas eu grand-chose à se mettre sous la dent du duel comptant pour le groupe A entre Bâle et Neuchâtel Xamax.

En première mi-temps, seule une action à la 22e minute lorsque Colomba devia sur le poteau un tir de Frei sur Armentano qui ne put conclure dans le but vide. Les Xamasiens s'en sortaient bien...

En seconde période, les deux équipes présentèrent un visage différent. A la 47e, Geisbühler, idéalement servi par Gizzi, vit son tir stoppé par Poulard sur la ligne de but. Ce même Geisbühler vit un autre de ses envois être dévié du bout des doigts par Stöckli (55e).

Cette stérilité offensive xamasiennne permit à Bâle de s'enhardir et de prendre l'avantage à la 79e minute grâce à Hodzic.

Les «rouge et noir» auraient pu égaliser à la 93e lorsque,

sur un corner, Moret vit sa reprise frôler le poteau bâlois. Décidément, il était écrit que les Xamasiens ne marqueraient pas à Bâle...

St-Jacques: 100 spectateurs.

But: 79e Hodzic 1-0

Bâle: Stöckli, Dessersis, Cere, Hasler, Poulard, Margarito, Tschoop, Reimann, Castro (55e Hodzic), Armentano, Frei.

Neuchâtel Xamax: Colomba, Hug, Ribeiro, Moret, Simoes (72e Guillod), Ramalho, Gizzi, Ferrara (65e Ghazarian), Geisbühler, Tavoletta, Feuz (80e Cattin).

Notes: Neuchâtel Xamax sans Rodal, Gomez ni Glassey (blessés).

FRO

Le point

Espoirs. Groupe A: Bâle - Neuchâtel Xamax 1-0. Servette - Sion 1-3. Zurich - Grasshopper 1-3. **Classement:** 1. Grasshopper 2-6. 2. Sion 1-3. 3. Bâle 1-3. 4. Servette 2-3. 5. Aarau 1-1. 6. Lugano 2-1. 7. Zurich 1-0. 8. Neuchâtel Xamax 2-0./si

**Margérite
Aubert
visavis
Le Lode**



**Qualité et fraîcheur
près de chez vous**

et ensemble avec mes 1600 collègues de primo
et visavis, je vous propose les actions suivantes:
valable dès le 12.3.97 11/97



frais et actuel

**Raisins bleu
«La Rochelle»
de l'Afrique du Sud**



kg **3.95**

Marques exclusives

Buffy PET 1,5 litre

•Grape 1.10 (+dépot)
•Orange 1.45 1.0

•Citro 1.35 1.0 (+dépot)

Vin blanc vaudois

**La Côte 1995
«Bondillon»
Sélection La Rampe**

75 cl 6.75 **5.75**

Tessy Yogourt

•Lait entier
180 g **0.65** 500 g **1.45**

**Planta
Margarine**
250 g **1.80**

**Tavarotti
Cervelas**
2 pièces 200 g **1.50**

Super-prix

Thomy
•Mayonnaise 265 g **2.30**

Jacobs Café
•Médaille d'Or moulu, sous vide
DUO 2x500 g **13.40**

Langnese
Miel doré clair verre 500 g **4.40**

Ramseier Premium
•Jus d'orange 1 litre **2.20**

Sheba
•Boeuf 100 g **1.0**

Brekkies Menu
•Boeuf 1 kg **3.95**

Palmolive
ultra-plus DUO 2x500 ml **7.50**

Ajax ultra Nettoie-tout
•Concentré combi.
Bouteille et sachet de recharge
2x500 ml **6.35**

Ariel Futur liquide
Sachet de recharge 1,5 litre **9.95**

Ariel
Box 5 kg **11.95**

primo visavis

frais - actuel - près de chez vous

AUTOS - MOTOS - VELOS

**Exposition permanente
de caravanes neuves
et d'occasion**

**ouverture 7/7 jours
jusqu'au samedi 29 mars 1997**

Agence officielle
ADRIA, CRISTALL, KNAUS

Chez G. Walthert et H. Fasel
Caravanes-Entretien
Av. de la Plage, 1400 Yverdon
Tél/Fax. 024/426 44 00

Atelier de réparation
toutes marques
et magasin d'accessoires 196-903

**VACANCES
VOYAGES**



voyages
de rêve
à prix
de rêve

Vögele

DIVERS



2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
Tél. 032/913 39 55

FINANCE

**SOS
DETTES**

aide efficace
GESTIFIN sa MÉZIÈRES
021 903 24 45
22-488107

**Feu
118**

**«ELLE VOUS OUVRE
LES PORTES
DE LA DIVERSITÉ.»**

**LA NOUVELLE MONDEO
DÈS FR. 26 950.-**

Break dès Fr. 28 450.-



Prix TVA incluse

La nouvelle Mondeo offre l'exceptionnelle diversité d'un modèle qui remporte en Europe un succès sans pareil. Nous sommes impatients de vous démontrer personnellement tout ce que cela peut impliquer pour vous.



**GARAGE
DES 3 ROIS SA**

La Chaux-de-Fonds
032/ 926 81 81
Le Lode
032/ 931 24 31
Neuchâtel
032/ 721 21 11

DIVERS

Dans le cadre du festival **In-Folio** du 30 avril au 4 mai 1997 à Genève,

L'Impartial et Catachrèse présentent:

Prix des Jeunes Poètes

1^{er} prix:

Une plume et un stylo-bille S.T. Dupont «Olympio» en laque de chine «Vertigo» (valeur: Fr. 1 115.-)

2^e-3^e prix:

Une plume S.T. Dupont «Olympio» dorée (valeur: Fr. 480.-)

4^e-10^e prix:

Un stylo-bille S.T. Dupont «Fidelio» (valeur: Fr. 185.-) et un bon d'achat de la papeterie Imhoff (valeur: Fr. 50.-)

Un jury composé d'écrivains, d'éditeurs et de critiques littéraires, présidé par Vahé Godel, récompensera les meilleurs auteurs d'un poème à thème libre ne dépassant pas une page dactylographiée.

Les candidats, nés entre le 1^{er} janvier 1977 et le 31 décembre 1981, enverront trois poèmes par personne avant le 21 mars 1997 à l'adresse suivante: Catachrèse, avenue Théodore-Flournoy 8, 1207 Genève.

L'annonce des lauréats et la publication du 1^{er} poème primé auront lieu dans ce journal le vendredi 2 mai 1997. La remise des prix se déroulera le dimanche 4 mai à la salle Pitoëff, 52 rue de Carouge à Genève.



S.T. Dupont
PARIS



ZURICH



Avec le soutien du
Consulat Général de France à Genève

AVIS OFFICIEL



**Avis d'inventaire
et sommation publique**

(Art. 580 ss du Code civil suisse)

Les héritiers de
fils de
et de

Lüthi Denis
Lüthi Christian Albert
Lüthi née Robert-Charrue Suzanne
Angèle

né le
originaire de
marié à
domicilié à
décédé à

3 janvier 1945
Lauperswil (BE)
Françoise Ida Lüthi née Bochy
La Sagne, Le Coin 46
La Sagne (NE) le 7 janvier 1997

ayant réclamé l'inventaire de la succession le 3 mars 1997, le président du Tribunal du district de La Chaux-de-Fonds comme les créanciers et les débiteurs du défunt, y compris les créanciers en vertu de cautionnements, de produire leurs créances et de déclarer leurs dettes au greffe du Tribunal

jusqu'au 30 juin 1997 inclusivement.

Il est rappelé aux créanciers du défunt que s'ils négligent de produire leurs créances en temps utile, ils courent le risque de perdre leurs droits contre les héritiers (art. 582, 2e alinéa et 590, 1er alinéa).

Le greffier du Tribunal
Oswald Brand

132-4144

FINANCE

**Proleasing vous invite
à bord de son hélicoptère
au Salon de l'Auto.**

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No _____
NPA/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____

J'autorise jusqu'à nouvel ordre la Banque Procrédit à utiliser mes indications pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.
Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

032 - 913 16 12

**BANQUE
Xprocrédit**

Pour un crédit de Fr 5000.- p.ex. avec un intérêt annuel effectif de 13,9% total des frais de Fr. 363,40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD). «Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur.» (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

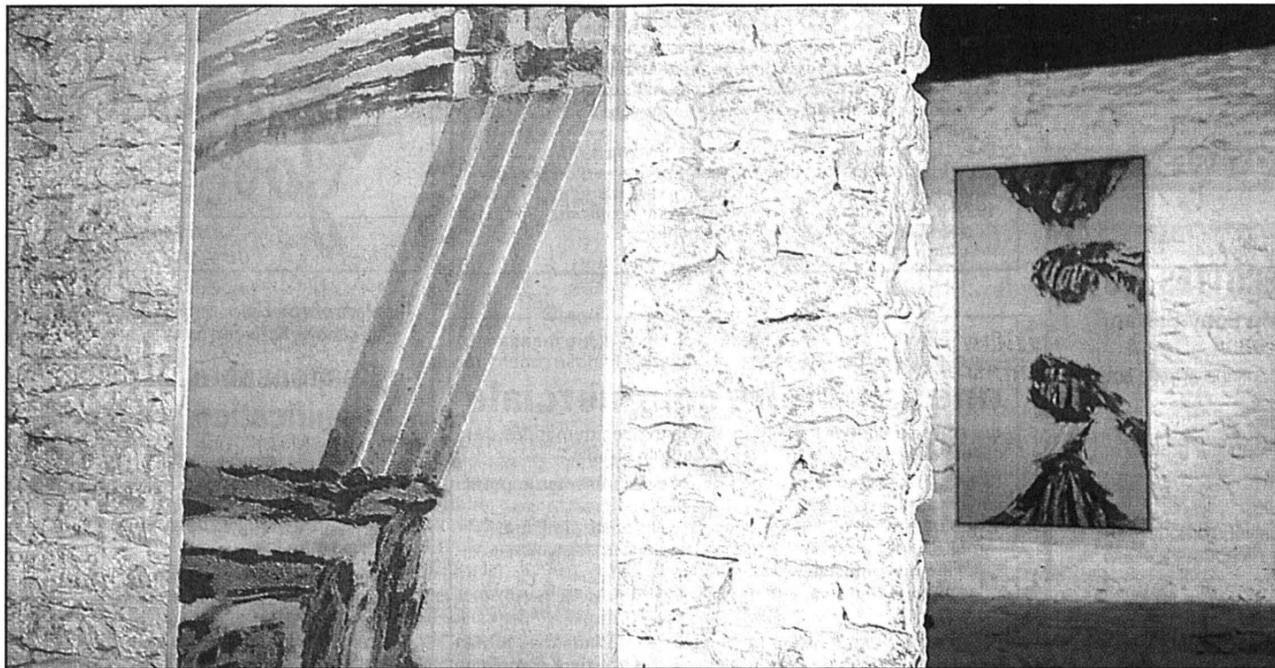
Publicité intensive, Publicité par annonces

John-F. Koenig Des horizons nouveaux en langage de synthèse

En invitant John-Franklin Koenig, jolly L'Éplattenier proposé de rencontrer un grand artiste américain parisien. Synthétisant plusieurs langages picturaux et culturels, ce représentant de l'école de Seattle, sur le Pacifique, offre un regard et au mental des espaces particulièrement affinés.

Coloriste puissant, bâtisseur de géométries et de matières, enraciné dans la culture européenne et la culture du Nouveau Monde, John-Franklin Koenig éprouve les horizons, ouvre des perspectives inédites et jette des ponts vers l'Asie. C'est vivant, tonifiant, captivant.

Regarder les œuvres de cet artiste aujourd'hui septuagénaire et à la trajectoire mouvementée, c'est pénétrer dans des univers valeureux, vibrant aux tonalités de la terre. Ou, au contraire, se caler dans le silence de la nuit bleue et profond. Dans une sorte d'inconnu que l'on soupçonne pourtant, illicitement peut-être. Pour le faire vivre, le peintre les anime de reliefs discrets, sables immémoriaux venus d'ailleurs. Et, surtout, les parseme de formes géométriques de basetriangles, cercles, carrés, ectangles, que l'homme, de tout



Koenig. Deux techniques mixtes mises en perspective et en écho à la galerie du Manoir.

photo Galley

temps, utilisées comme signes de ralliement. Mais, également des formes relevant du Bauhaus, de Sophie Taeuber-Arp ou Moholy-Nagy qu'il a rencontrés. Dans l'espace pictural que seules les dimensions de la toile semblent limiter, l'œil et le mental se promènent dans la peinture d'abord, dans d'hypothétiques fumerolles volcaniques, des

déserts brûlés, des flamboiements ou des cavités mystérieuses ou sous le rouleau de la vague. Voyageur dans l'espace, il assemble les formes et les couleurs dans des harmonies bleu-orange, bleu-noir, bleu-vert; explorateur des équilibres porteurs d'énergies, régulateur de sa propre gestuelle généreuse, John-Franklin Koenig maîtrise par-

faitement son propos et la manière, entre zen et géométrie.

En s'installant à Paris plutôt qu'à New York, l'Américain s'est nourri de l'abstraction lyrique de l'après-guerre, renouvelant et élargissant en même temps celle-ci par l'apport de ses vastes horizons de la côte ouest. Au moyen d'une palette

proche des éléments naturels, du blanc-beige aux ocres, bleus changeants de l'océan, verts déclinés en gammes subtiles, noirs nocturnes. Mais la synthèse des cultures dont il est dépositaire va plus loin encore. Chacun sait, en effet, que sur la côte ouest le regard se porte plutôt vers l'extérieur du continent, c'est-à-dire le Japon, l'Asie, en quête de spi-

ritualité souvent. Cet élément est d'ailleurs fortement ressenti à Seattle, où la présence de Mark Tobey, imprégné de culture extrême-orientale, de calligraphies, y compris arabes par la foi bahaïe qu'il avait adoptée, devait influencer plus tard un Jackson Pollock, par exemple. En outre, l'œuvre de John-F. Koenig se distingue par ses rapports avec la nature, source de sagesse et d'équilibre, transposée dans l'espace pictural auquel elle donne une température.

Sonia Graf

● La Chaux-de-Fonds, galerie du Manoir, jusqu'au 12 avril.

Parcours

John-Franklin Koenig est né à Seattle en 1924. Il découvre l'art extrême-oriental au musée. Durant la guerre en Europe, il devient GI et prend conscience de la violence. La fin des hostilités le voit à Biarritz durant quelques mois, avant le retour en Amérique. Puis, boursier, il retourne à Paris, réalise ses premiers collages, voyage fréquemment, tandis que les expositions de ses travaux se multiplient et font connaître son art partout dans le monde.

SOG

Elans La clé des champs

Impulsive, toentueuse, Chantal Moret émet largement ses abeilles. Pourtant dans la même œuvre, elle maîtrise à merveille son énergie en dessinant de fins grignots d'une plume menue. Les élans et cette modération composent des univers contrastés où la sécurité et la monotonie s'allient à l'effet fluctuant des draperies et des végétaux.

Sans qu'il y ait rien de strictement descriptif dans son travail, elle s'inspire de son environnement familial, une ferveur vaudoise. Les bruissements de fanes séchées dans les champs, les éléments végétaux toujours proches, habitent ses vastes compositions.

Néanmoins, la présence de la campagne s'affirme parfois davantage, avec le clin d'œil d'une figuration qui pointe la crête et du bec dans quelques peintures, où l'arabesque s'annonce bel et bien comme celui du poulain. Ce balisage



Les contrastes de Chantal Moret.

photo sp

de grillages, plus ou moins masqué, peut se suivre d'une œuvre à l'autre, tantôt en transparence comme une esquisse, tantôt enfoui comme un blindage.

Entre la trame et l'explosion, l'artiste mène son travail avec le sens de l'espace et des éléments forts. De grandes compositions telluriques sont maintenues sans lourdeur dans une puissante mise en scène qui suggère l'éphémère.

Son talent de dessinatrice trouve un plein épanouissement dans une série de tableaux en technique mixte inspirés par les arbres et les souches. Très modérée dans la couleur, Chantal Moret demeure dans les gammes sobres des ocres et des gris, qu'elle enrichit toutefois de lumière, avec un savoir-faire très proche de la gravure.

Laurence Carducci

● Neuchâtel, galerie Arcane, jusqu'au 22 mars.

Du Tissu et céramique Photo Petit tour sur la plage

Allantous deux toujours plus loüvers la perfectionnement de leur savoir-faire, Sylvana Grandet et Jean-Pierre Devaud exposent ensemble. Sylvana Grandet joue avec les couleurs somptueuses des tissus dans des patchworks, qui prennent des climats et subtilités de compositions picturales. Ses créations ont été présentées dans plusieurs manifestations internationales. Le céramiste Jean-Pierre Devaud a été reconnu à maintes reprises au niveau mondial. Ses dialogues avec la matière et le feu font de chacune de ses pièces un morceau de bravoure.

LCA

● Bde, galerie de l'Enclume, jusqu'au 6 avril.



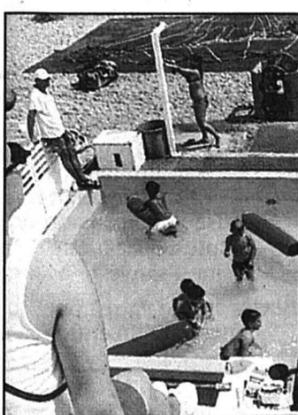
Sylvana Grandet, l'art du patchwork.

photo sp

Deux photographes, Eric Gentil et Jean-Marie Egger, ont allié leurs talents pour disséquer un phénomène contemporain: la consommation de soleil, de bien-être, sur la plage. Mais la plage des uns n'est pas la préférée des autres. Détritus sur le sable ne ravissent pas les vacanciers. Pas plus que le naturel, loin du bruit, n'intéresse les acheteurs ou vendeurs d'illusions. Une amorce de réflexion qui ne manque pas d'arguments.

SOG

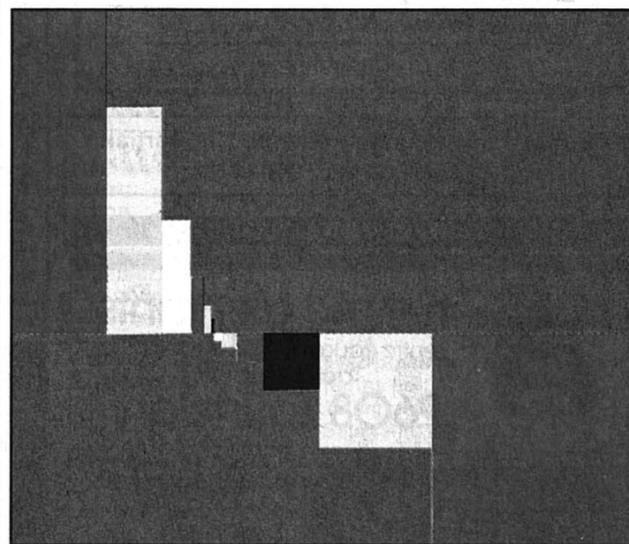
● La Chaux-de-Fonds, Ancien-Manège (galerie sud, 2e), jusqu'au 15 mars.



Bonjour les joies estivales!

photo Gentil-sp

Rétrospective Camille Graeser à Studen



Camille Graeser. Huile sur toile, 1957-58, Musée des beaux-arts de Winterthur.

photo a

Une trentaine d'huiles, autant de sérigraphies et quelques dessins du peintre genevois Camille Graeser sont accrochés à la Fondation Saner.

Né en 1892 à Carouge (GE), Camille Graeser devient orphelin de père à l'âge de six ans. Sa mère, d'origine allemande, va s'établir à Stuttgart quelque temps plus tard. Réfractaire à l'école, car il ne comprend pas l'allemand, le futur artiste passe des années difficiles.

Plus tard, ses projets de carrière artistique vont s'opposer à un refus catégorique de sa mère. Il se résigne à un apprentissage de menuiserie. Ensuite, il entreprend une formation d'architecte d'intérieur et devient designer de meubles dès 1919, avant de suivre des cours de l'École des beaux-arts de Stuttgart. Son inspiration figurative se mue rapidement en art de la géométrie. Carrés et rectangles colorés se disputent la surface de la toile.

La montée du nazisme, qui détruit ses œuvres, pousse

l'artiste à Zurich, où il reprend ses activités alimentaires. Peu à peu, il fréquente le milieu artistique zurichois et intègre le groupe «Allianz» qui compte déjà Max Bill et Richard Paul Lohse. Avec eux, il développe l'Art concret zurichois, qui recherche «la pureté, la loi et l'ordre logique».

Camille Graeser doit attendre l'âge de 60 ans pour que sa première exposition personnelle soit organisée. Mais il ne vendra rien. Ce n'est que bien plus tard que son talent est reconnu et ses toiles s'achètent aujourd'hui pour 150.000 francs. Camille Graeser a notamment reçu le prix artistique de la ville de Zurich et a été membre de l'Académie des beaux-arts de Stuttgart. Il est décédé en 1980. Cette exposition a été montrée précédemment à Prague. / ats-sog

● Studen, Fondation Saner, jusqu'au 1er juillet (vendredi 17-20h, samedi et dimanche 10-17h).



Conservatoire de Musique de La Chaux-de-Fonds - Le Locle Salle Fallier

Samedi 15 mars à 20 heures

TRIO DE PRAGUE

Jiri KLIKA, violon Vaclav JIROVEC, violoncelle Arnost STRIZEK, piano Œuvres de Beethoven, Martinu, Smetana. Concert en coproduction avec RSR-Espace 2 Location au secrétariat et à l'entrée. Tél. 032/919 69 12.

132-4232

MARS 1997 À SALVAN-LES MARÉCOTTES (VS)

Par l'autoroute A9, sortie Martigny-Salvan, à 179 km de La Chaux-de-Fonds

La saison de ski et snowboard continue avec le soleil et plus de 2 mètres de neige! Une piste de 7 km attend les lugeurs.

Dès 3 jours consécutifs ou isolés, un jour gratuit!

Tarifs: 3 jours adulte Fr. 84.- 3 jours enfant Fr. 54.-

Naturellement pour ces prix nous vous offrons le verre de l'amitié* au « Refuge Atchoum» *du lundi au vendredi uniquement.

720-220774/4x4

VALLEE DU TRIENT TÉLÉ MARÉCOTTES. Image of a sun and mountains.

Tél. 027/761 31 02 - Fax 027/761 31 03

Service des abonnements de L'Impartial: Tél. 032/911 23 11



Home d'enfants centre éducatif et pédagogique crêt du saplot 2608 courtelary

Suite au départ de la titulaire actuelle, le Home d'enfants - Centre éducatif et pédagogique de Courtelary met au concours un poste d'

intendante/intendant

(taux d'occupation: 70%)

responsable du bon fonctionnement du secteur «hôtellerie» de l'institution soit la cuisine, la lingerie, la conciergerie et une partie de la réception.

Ce poste à responsabilité exige de solides connaissances en gestion d'un ménage collectif, en gestion du personnel, en gestion de budget. Cette personne sera aussi chargée d'assurer la coordination entre les secteurs éducatif et hôtelier ainsi que de certaines tâches particulières relevant de cette fonction.

Nous sollicitons aussi de ce futur collaborateur une bonne compréhension du monde de l'enfance.

Peuvent prétendre à ce poste des personnes ayant un diplôme d'intendant, une formation en économie familiale ou jugée équivalente.

Age minimum: 25 ans.

Entrée en fonction: 1er septembre 1997.

Un poste de veilleuse/veilleur de nuit

pour une nuit par semaine et 40 semaines par année.

Exigences: formation pédagogique ou para-médicale. Aptitudes dans le contact avec des enfants et adolescents. Age minimum: 28 ans. Entrée en fonction: 5 mai 1997.

Nous offrons un cadre et une ambiance de travail agréables ainsi qu'un traitement en conformité avec la législation cantonale.

Les offres de service et certificats sont à adresser à la direction du Home d'enfants, Centre éducatif et pédagogique, 2608 Courtelary, jusqu'au 11 avril 1997.

06-151575/4x4



Fondation des Moulins souterrains du Col-des-Roches

Pour compléter le personnel d'exploitation des Moulins souterrains du Col-des-Roches pendant la saison 1997, nous recherchons des

GUIDES CAISSIERS(ÈRES) à temps partiel

- période du 1er mai au 31 octobre, disponibilité selon les heures d'ouverture, visites également le week-end; ● langue maternelle française ou allemande avec très bonnes connaissances de l'autre langue; notions d'anglais bienvenues;

● entrée en fonction: 1er mai ou à convenir.

Les offres de services écrites, accompagnées d'un bref curriculum vitae sont à adresser, au plus tard jusqu'au 25 mars 1997 à la Fondation des Moulins souterrains du Col-des-Roches, Col 23, 2412 Le Col-des-Roches. Renseignements: tél. 032/931 89 89.

132-4129

Pour renforcer son département des ventes, notre mandante, une société horlogère établie à La Chaux-de-Fonds, recherche:

une secrétaire commerciale

qui se verra confier la gestion et le suivi des demandes des clients ainsi que différents travaux administratifs.

La candidate retenue pour ce poste devra présenter le profil suivant:

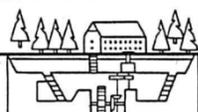
- quelques années d'expérience dans un poste similaire
- maîtrise des langues allemande, anglaise et française
- facilité de contact avec la clientèle
- la connaissance des formalités d'exportation serait un avantage.

Les personnes intéressées par le poste et répondant au profil requis sont priées de faire parvenir leurs dossiers complets avec documents usuels à:

A.S.M. active Sales & Marketing Jambe-Ducommun 6a - 2400 Le Locle

qui garantit le traitement strictement confidentiel de toutes les candidatures.

132-3975



Fondation des Moulins souterrains du Col-des-Roches

Vous cherchez un travail à plein temps?

Nous vous offrons un poste d'

EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE

VOUS

- aimez les contacts humains;
- êtes disponible les week-ends;
- parlez et écrivez français et allemand couramment;
- avez des notions d'anglais;
- maîtrisez Word et Excel.

Nous vous proposons un travail varié en rapport avec ● le tourisme - les musées - l'histoire locale.

Possibilité d'avancement.

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

Les offres de services écrites, accompagnées d'un bref curriculum vitae sont à adresser, au plus tard jusqu'au 25 mars 1997 à la Fondation des Moulins souterrains du Col-des-Roches, Col 23, 2412 Le Col-des-Roches.

Renseignements: tél. 032/931 89 89.

132-4128

Adecco

36, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds, 032/910 53 83

No 1 du travail temporaire et fixe

Notre client cherche à pourvoir pour septembre 1997 un poste d'

ADJOINT DE DIRECTION

qui aura pour tâche:

- Gestion clients, suivi financier
- Rédactions de rapports, analyses de situations
- Relations publiques et démarches de marketing
- Représentation de la société à des séances diverses
- Rapport à la direction de la marche des affaires qui lui sont confiées

Profil demandé:

- Formation commerciale (CFC)
- Au bénéfice d'une expérience comptable
- Agé de 30 à 45 ans
- Etabli dans les Montagnes neuchâteloises
- Parlant français-allemand, l'anglais serait un plus
- Maîtrisant l'informatique administrative
- Apte à diriger une petite équipe
- Désirant s'investir à longue échéance

P. Blaser attend votre appel au 910 53 83 pour convenir d'un entretien avec vous.

Publicité intensive, Publicité par annonces

jeune maçon

Entreprise de Génie Civil, cherche

qualifié (CFC). Pour Génie Civil.

Demandons: motivation et souplesse.

Offrons: ambiance et salaire de pointe. Entrée début août 1997 ou à convenir.

Offre avec CV et photo sous -chiffre Y 028-79555 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1

28-79555

PARTNER Job A la hauteur de vos ambitions

Mandatés par une importante entreprise du secteur horloger, nous recherchons

Responsable planification/ordonn.

de formation technique (CFC/Technicien) en mécanique/micromécanique, vous avez suivi une formation d'agent/technicien d'exploitation, agent de méthodes ou équivalent.

Agé de 26 à 38 ans, vous maîtrisez les outils informatiques plus particulièrement la GPAO et possédez une parfaite maîtrise de la planification en milieu industriel, idéalement dans la fabrication de boîtes/bracelets/cadrans/aiguilles.

Possédant un réel esprit d'équipe, le sens de la rigueur, de l'organisation, des méthodes, mais aussi de la communication.

Intéressé? N'hésitez pas à transmettre votre dossier complet à J.-Cl. Dougoud.

Discrétion assurée.



Av. Léopold-Robert 47/49 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/913 22 88

Temporaire et stable

132-4014

OK PERSONNEL SERVICE Placement fixe et temporaire

Nous recherchons pour un poste nécessitant une personnalité affirmée, une visiteuse Profil demandé: - de l'expérience dans le visitage de fournitures horlogères et autres; - bonnes aptitudes organisationnelles, afin d'acheminer le travail dans les ateliers; - âge: 30 à 40 ans.

Nous vous invitons à nous faire parvenir une offre de candidature complète ou contactez-nous pour un entretien.

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

132-3942

PARTNER Job A la hauteur de vos ambitions

Mandatés par plusieurs clients de la région, nous recherchons des

ferblantiers CFC

Polyvalents (fabrication et pose). Flexibles au niveau géographique.

serruriers constructeurs et serruriers de construction

Tig-Mig. Bonne compréhension des plans d'exécution. Bonnes connaissances de la tôlerie.

installateurs sanitaires CFC

Flexibles au niveau géographique.

couvreurs CFC

Connaissances générales de la pose de différents types de tuiles.

monteurs en chauffage CFC

Polyvalents entre le montage et le SAV.

- Places stables et/ou temporaires.
- Confidentialité assurée.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Toni Vega.



Av. Léopold-Robert 47/49 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/913 22 88

Temporaire et stable

132-2152

Face d'apprentissage

entrée août 1997

monteusanitaire (3 ans) installatur technique (1 année)

J. Anet S.A., Paix 79 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. (32) 913 28 18

132-4073

PARTNER Job A la hauteur de vos ambitions

Mandatés par une importante entreprise horlogère de la région neuchâteloise, nous recherchons une

Assistante marché suisse

de formation commerciale ou universitaire, âgée de 25 à 45 ans, vous maîtrisez parfaitement le français et le suisse-allemand. Pratique courante des outils informatiques Windows/Windows/Excel, flexib, disponible, tenace, etc., très motivée pour une fonction à responsabilités.

Intéressée, curieuse? N'hésitez pas à contacter M. Dougoud.

Av. Léopold-Robert 47/49 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 03/913 22 88

Temporaire et stable

132-4045

IMMILIER

À LOUER Crêtets 141 Appartement de 2 pièces Quartier tranquille Cuisine sni-agencée Bcon Ascenseur Libre dès 1er juin 1997 ou à convenir. Liste des appartements vacants à disposition GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA 75, RUE JARDINIÈRE 2300 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 032/913 26 • Fax 032/913 08 07

NAFDIN

GÉRANCE IMMOBILIÈRE

A LOUER À A SAGNE

Rue Neuve 7 et 3 3 1/2 pièces Cuisine agencée salle de bains, W séparés, balcon.

Tout de suite ou à convenir. Loyers à discuter.

Léopold-Robert 31 - 32/913 59 70 La Chaux-de-Fonds

132-3518

A Renai

à louer tout de suite

App. 2 1/2 pièces

dès fr. 300.- + 110.-charges

App. 3 1/2 pièces

dès fr. 690.- + 140.-charges

App. 4 pièces

dès fr. 320.- + 130.-charges

App. 5 1/2 pièce

fr. 1000.- + 200.-charges

BEAU-SOLEIL SA / 033/251 19 90

5-401509

À LOUER Jardinière Magnifique duplex mansardé de 5 1/2 pièces Cuisine agencée WC séparés Cheminée de salon, balcon Appartement boisé Ascenseur Immeuble tranquille Proche du centre ville Libre dès le 1.4.97 ou à convenir Liste des appartements vacants à disposition GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 032/913 26 55 • Fax 032/913 08 07

Neuchâtel



Puits Godet

51 entreprises et un restaurant ont déjà trouvé leur bonheur dans notre moderne centre industriel, artisanal et administratif.

Et vous?

3390 m² de surfaces à louer ou à vendre de 40 à 1440 m² d'un seul tenant, aménagements intérieurs personnalisés, loyer brut de Fr.113.- à Fr.128.-/m²/an. Pour visiter ou recevoir une plaquette descriptive, adressez-vous à M. Francis M. Godel.

Alfred Müller SA
 Entrepreneur général
 Av. des Champs-Montants 10a
 2074 Marin
 Téléphone 032 756 92 92
 197-747093

A louer tout de suite ou à convenir, avenue Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds un appartement d'une pièce au 2e étage avec cuisinette, nouvellement rénové
 Notre cadeau, le premier mois gratuit
 Loyer Fr. 450.- + Fr. 75.- charges.
 Pour visiter: Mme Thourot (conciergerie), tél. 032/913 17 86 à partir de 17 heures
 Pour renseignements et location:
 DEVO Société immobilière et de gérances SA
 Seidenweg 17, 3000 Berne 9, tél. 031/302 34 61
 5-402102

CASTEL REGIE
 A louer à La Chaux-de-Fonds au centre ville
Entrepôt
 Env. 50 m²
 Loyer: Fr. 150.-
 Libre tout de suite
 Tél. 032/730 42 11
 28-78545

À VENDRE

Quartier sud

BELLE VILLA



Comprenant: grand salon-séjour avec cheminée et accès direct sur jardin, bureau confortable avec cheminée, cuisine agencée habitable, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, un sanitaire, sauna-douche, salle de jeu, buanderie, cave, abri, galetas et deux garages individuels, cabane de jardin.
 Construite sur une parcelle de 2000 m² dans un quartier tranquille et verdoyant à proximité du centre ville, cette villa offre à ses propriétaires une qualité de vie exceptionnelle.
 Prix à discuter avec une éventuelle division parcellaire.

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
 Tél. 032/913 77 77-76
 132-4077

Testez la nouvelle liaison
 Les Diablerets / Villars-Gryon



Un tout nouveau télésiège de Perche à Conche, pour plus de plaisir.

IMMOBILIER

Rolf Graber
 Fiduciaire-Gérance
 Rue des Envers 47
 2400 Le Locle
 Tél. 032 / 931 23 53

À LOUER au Locle, centre ville
APPARTEMENT 3 PIÈCES
 Loyer: Fr. 571.- charges comprises
 132-4133

A vendre à Couvet
Bâtiment commercial
 (Surface de vente: 180 m²+ arrières).
 Pour tout renseignement:
 Tél. 032/925 41 70
 132-3050

SERVICE DE LA GÉRANCE DES IMMEUBLES
A LOUER

LE LOCLE

Chemin des Carabiniers 5
Appartement 3 1/2 pièces, 6e étage cuisine agencée, balcon, ascenseur.
 Loyer en fonction de la situation fiscale du locataire (loyers subventionnés)

Envers 22

Appartement neuf de 5 pièces (7 ppm) (118 m²), 2e étage; tout confort.
 Cuisine agencée.
 Loyer en fonction de la situation fiscale du locataire (loyers subventionnés)

D.-JeanRichard 31

Appartement 2 pièces, 3e étage. Cuisine agencée.
 Fr. 620.- charges comprises.

CERNIER

Chasseral 4
 Pour le 30 avril 1997
Appartement de 3 pièces au 3e étage, cuisine agencée, balcon.
 Fr. 735.- charges comprises. avec poste de conciergerie à temps partiel (immeuble de 16 logements).
 Salaire Fr. 475.-/mois.

FLEURIER

Bovet-de-Chine 4
Appartement 3 pièces, 3e Est, cuisine agencée avec cheminée.
 Fr. 900.- charges comprises.

NEUCHÂTEL

Vauseyon 17
 Locaux de 240 m² au 1er étage avec ascenseur + 1 place de parc.

Troncs 12

Local de 35 m², rez-de-chaussée, tout confort, idéal pour bureaux, institut, etc. (restauration exclue).
 Loyer: Fr. 450.- charges comprises.

SAINT-BLAISE

Appartement 2 pièces rénové, 1er étage, cuisine agencée.
 Fr. 600.- charges comprises.

Pour tous renseignements:
Caisse de pensions de l'Etat
 Service de la gérance des immeubles
 Tivoli 22
 2003 Neuchâtel
 Tél. 032/889 64 90
 28-79465

Rolf Graber
 Fiduciaire-Gérance
 Rue des Envers 47
 2400 Le Locle
 Tél. 032 / 931 23 53
 À LOUER aux Brenets
APPARTEMENT 2 PIÈCES
 avec vue, calme.
 Loyer: Fr. 453.- charges comprises
 132-4134

A louer aux Pont-de-Martel, situation dominante,
charmant appartement
 de 2 1/2 pièces, cuisine agencée, salle de bains, cave et grand balcon face sud.
 Tél. 032/724 77 40
 132-3632

A louer
Le Locle, Envers 39
 dans immeuble entièrement rénové, centre ville
SURFACE COMMERCIALE DE 52 m²
 Rez-de-chaussée.
 Loyer très intéressant avec possibilité de reprise de l'agencement d'un salon de coiffure.
 Fiduciaire de gestion et d'informatique S.A.
 Avenue Léopold-Robert 67
 2300 La Chaux-de-Fonds
 © 032/910 92 30
 132-3011

À LOUER
Eclair 8
Appartement de 4 pièces
 Quartier tranquille
 Balcon
 Arrêt de bus et collège à proximité
 Pour visiter: tél. 926 10 91, M. Serodio
 Libre de suite ou à convenir
 Liste des appartements vacants à disposition
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07
 UNPI

A louer à convenir, av. Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds
Local de 34 m² au 2e étage pour institut ou bureau
 Loyer Fr. 600.- + Fr. 100.-
 Pour visiter: Mme Thourot (conciergerie), tél. 032/913 17 86 à partir de 17 heures
 Pour renseignements et location:
 DEVO Société immobilière et de gérances SA
 Seidenweg 17, 3000 Berne 9, tél. 031/302 34 61
 5-402119

A louer dès le 1er avril 1997 ou à convenir, av. Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds
appartement de 3 pièces, au 4e étage
 grandes chambres, avec cave, près de la cité.
 Loyer Fr. 750.- + Fr. 130.- charges.
 Pour visiter: Mme Thourot (conciergerie), tél. 032/913 17 86 à partir de 17 heures
 Pour renseignements et location:
 DEVO Société immobilière et de gérances SA
 Seidenweg 17, 3000 Berne 9, tél. 031/302 34 61
 5-402087

Le Locle, à vendre
VILLA
 4 chambres à coucher, spacieux living avec cheminée, chambre à manger, 2 salles d'eau. Combles avec possibilité de créer 2 chambres à coucher supplémentaires. Situation privilégiée à 3 minutes du centre, dans quartier tranquille et ensoleillé.
Pierre Grandjean
 Immobilier, Jardinière 15 / Parc 14
 Tél. 032/914 16 40 - Fax 914 16 45
 132-4012

À LOUER
 À LA CHAUX-DE-FONDS
 Dans quartier tranquille, proche du centre ville, idéal pour les enfants, cuisine agencée, cave, ascenseur:
 Rue Fritz-Courvoisier 34 c, d, f
3 1/2 pièces (84m²), balcon
5 1/2 pièces (110 m²), balcon
 Libres tout de suite ou à convenir.
4 1/2 pièces (98 m²), balcon
 Libre dès le 1er avril 1997.
 Régie F. Bernasconi & Cie
 Clos-de-Serrières 31
 2003 Neuchâtel
 Tél. 032/731 90 31
 28-78912

E. ZUCCHET
 À LOUER
Appartement 4 1/2 pièces
 Cuisine agencée - 2 balcons
 Place de parc couverte - Cave
 Prix de vente: Fr. 295 000.-
 Rue de Rugin 1 • 2034 Peseux
 Tél. 032/ 731 86 26 • Fax. 032/ 731 87 03
 28-79808

À VENDRE
 A La Chaux-de-Fonds
 Aux Foulets
MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 6 PIÈCES
 Dans petit immeuble résidentiel de construction soignée avec ascenseur, à proximité des transports publics.
 Surface habitable: 160 m² env. avec balcon. Comprenant: cuisine agencée, salon avec baie vitrée, 2 salles d'eau, 4 chambres à coucher, hall d'entrée, grand balcon et garage.
Rapport qualité prix excellent.
espace & habitat
 Notice à disposition. Visite sur rendez-vous.
 Av. Léopold-Robert 67
 Tél. 032/913 77 77-76
 132-3698

À VENDRE
 Quartier nord
VILLA INDIVIDUELLE 5 1/2 PIÈCES
 Vente sur plan comprenant:
 - grand salon avec cheminée;
 - cuisine agencée au goût de l'acquéreur;
 - sanitaires pour visites;
 - salle de bains;
 - sanitaires avec douche;
 - 3 chambres à coucher;
 - bureau indépendant (ou studio - ou 4e chambre);
 - grande terrasse et jardin;
 - cave-abri, buanderie;
 - garage et place de parc.
Finition au gré des acquéreurs.
Prix très avantageux sur base forfaitaire non révisable
espace & habitat
 Av. Léopold-Robert 67
 Tél. 032/913 77 77-76
 132-4038

À VENDRE
 Les Cornes-Morel
 La Chaux-de-Fonds
Splendide appartement de 5 1/2 pièces avec jardin privatif y compris garage
 - bel ensoleillement
 - grand séjour donnant sur balcon
 - quatre chambres à coucher
 - cuisine agencée et habitable
 - 2 salles de bains/WC
 à proximité des transports publics, magasin, école, piscine, zones boisées
 Fonds propres minimum Fr. 41 000.-, charges financières de Fr. 1245.- /mois, grâce à notre système de coopérative de cautionnement immobilier CCI/LPPE.
 Notice à disposition et visite sur rendez-vous
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07
 UNPI

DIVERS



FRISBA Garages

Toutes dimensions, toutes exécutions

FRISBA SA, Garages/garages souterrains/cellules en béton, 1095 Lutry
 Tél. 021/791 13 33, Fax 021/791 51 57

Santé L'ostéoporose, fléau de l'âge, désormais combattue efficacement

A 48 ans, Silvia, grande et optimiste, ne se soucie guère de sa ménopause approchante. Cela lui serait même complètement égal, si elle ne craignait pas de se casser quelque chose. Car la ménopause fragilise les os. D'abord, ne pas se casser le poignet, sinon fini le piano. Ensuite, surtout pas un tassement vertébral, qui voûte le dos. Et encore moins la fracture du col du fémur et son cortège d'hospitalisation, opération, prothèse de la hanche!

Les femmes comme Silvia sont nombreuses. Qui se résignerait aisément à porter un plâtre pendant plus d'un mois, à se voûter ou à ne plus oser sortir par peur de tomber? Ces diverses fractures ont une cause commune: l'ostéoporose. Lorsque l'âge progresse, le capital osseux se détériore, que ce soit en raison d'une nutrition erronée, d'une sédentarité excessive ou pour une cause génétique. Le tabac et l'alcool sont également montrés du doigt. Les coûts engendrés par cette véritable maladie de civilisation se chiffrent annuellement en centaines de millions de francs. Or, une hygiène de vie correcte et quelques mesures simples permettent de ménager son capital osseux, ou même d'en regagner lorsqu'il a dangereusement chuté.

L'organisme est économe: pendant la première moitié de la vie, il stocke du calcium pour consolider autant que possible les os du squelette. En termes médicaux, il se constitue un «capital osseux». L'activité physique, l'apport de vitamine D emmagasinée grâce au rayonnement solaire et une alimentation équilibrée favorisent cette capitalisation. Ensuite, durant la seconde moitié de la vie, le capital osseux est lentement consommé. Pourquoi? L'activité physique ralentit,



L'activité et une bonne hygiène de vie permettent de ménager son capital osseux. photo a

l'alimentation se déséquilibre et chez la femme, la chute des hormones féminines après la ménopause contribue à affaiblir le squelette.

Question de proportion

L'ostéoporose est une maladie de l'ensemble du squelette, qui s'installe lorsque le capital osseux baisse au-dessous d'un certain seuil. L'os se désorganise au point de laisser par endroits des trous. Au plus petit choc, c'est la fracture. On comprend immédiatement que pour prévenir, il faut mettre de côté beaucoup de «capital

osseux» pendant sa vie, puis continuer à l'épargner autant que possible dans son âge mûr.

Comment? En consommant du calcium en quantité suffisante, en pratiquant une activité physique et en s'exposant raisonnablement au soleil. Le calcium est présent avant tout dans les produits laitiers, la vitamine D dans la viande et le poisson. En moyenne, les adolescents ainsi que les femmes ménopausées devraient boire chaque jour un grand verre de lait et manger un yogourt et une portion de fromage. Ces portions peuvent être assem-

blées différemment, pourvu que le total soit correct. Les personnes qui n'aiment pas le fromage peuvent manger deux yogourts, ou ne boire qu'un litre de lait pauvre en graisses, le principe étant d'atteindre les fameux 1200 à 1500 grammes de calcium par jour et... de bouger, bouger, bouger.

Plus jamais trop tard

Grâce à une récente percée de la recherche pharmaceutique, il n'est jamais trop tard pour consolider l'os. Dans le passé, on pouvait freiner les pertes - par le calcium et la vitamine D - mais non récupérer du capital osseux. Un nouveau médicament apparu sur le marché suisse, un biphosphonate, permet également de remonter la pente.

A la ménopause, un bilan de l'état osseux est indispensable chez toute femme, pour faire le point. Le médecin tente de cerner les risques individuels par des questions précises. Le diagnostic d'ostéoporose peut ensuite être posé chez les personnes à risque au moyen de radiographies spéciales (densitométrie à double absorption des rayons X). Ensuite, à cette étape de la vie, se posera la question d'un apport d'hormones féminines, les oestrogènes (complétés de progestatifs chez toutes celles qui n'ont pas subi l'ablation de la matrice, l'hystérectomie). Les hormones préviennent également la perte de capital osseux, protègent contre les maladies cardio-vasculaires, et ont de surcroît un effet bénéfique sur le moral, le sommeil et l'épaisseur de la chevelure. Pour véritablement bénéficier de ces progrès, un certain effort personnel est nécessaire: trouver le bon médicament et le schéma hormonal adapté à chacune. Des choix auxquels l'actuelle génération de quinquagénaires est la première à se trouver confrontée.

Scarlet Huissoud / roc

Pratique sociale Dent cassée à l'école

Madame V. aimerait connaître ses droits envers l'assurance-maladie, en ce qui concerne son fils David, âgé de 3 ans et demi. Un dimanche de janvier, ce dernier est tombé dans le préau de l'école, où il jouait avec des camarades. Il s'est ouvert un genou et cassé une dent. Madame V. a fait parvenir les différentes factures à la caisse-maladie: frais de traitements ambulatoires (pour la suture d'une plaie) et honoraires du médecin-dentiste. La caisse-maladie n'a remboursé que les traitements médicaux, en précisant que les frais relatifs aux soins dentaires ne font pas partie des prestations à charge des caisses-maladie. Madame V. aimerait savoir si la position de la caisse-maladie est correcte. Elle se demande, également, si le canton ne pourrait pas être tenu d'intervenir, puisque l'accident a eu lieu dans le préau d'école?

La caisse-maladie a donné des renseignements corrects à Madame V. Selon la LAMal, en vigueur depuis le 1er janvier 1996, l'accident est pris en charge par les caisses-maladie à titre subsidiaire, c'est-à-dire pour les personnes qui ne sont pas couvertes par l'assurance-accidents (LAA). Ce sont, notamment, les salariés qui travaillent moins de 12 heures par semaine, les indépendants (s'ils n'ont pas conclu une assurance à titre facultatif) et les personnes sans activité lucrative. Cependant, lorsqu'elle couvre le risque «accident», la caisse-maladie se fonde sur les dispositions de la LAMal, et non sur les règles de la LAA. En matière de soins dentaires, cela signifie que la caisse-maladie est tenue d'intervenir à des conditions restrictives. Dans les grandes lignes, les traitements dentaires ne seront remboursés que s'ils sont occasionnés par des maladies graves et s'avèrent nécessaires à leur traitement. Ces maladies sont expressément mentionnées dans l'Ordonnance fédérale. Les lésions et fractures consécutives à un accident n'y figurent pas. Madame V. est dès lors tenue de s'acquitter de la note d'honoraires établie par le médecin-dentiste. Elle devra également payer les frais inhérents aux éventuelles

conséquences tardives de l'accident. Une assurance privée aurait, éventuellement, pu intervenir. Il aurait fallu, pour cela, que Madame V. contracte cette assurance avant la survenance de l'accident!

Quant à la responsabilité éventuelle du canton, on peut préciser ceci. Certains cantons prévoient une couverture obligatoire de l'accident scolaire. Cette couverture peut être limitée à l'accident survenant pendant les heures et activités scolaires (par exemple Genève) ou s'étendre à l'ensemble des activités, scolaires et extrascolaires (par exemple Fribourg). En l'occurrence, on peut renoncer à une analyse approfondie, compte tenu de l'âge de l'enfant. David n'est manifestement pas encore dans le système scolaire. De ce fait, il n'est pas protégé, à titre subsidiaire ou complémentaire, par une éventuelle assurance cantonale. Est réservée la responsabilité du canton, qui pourrait être engagée si les installations de jeux présentaient des défauts susceptibles de mettre en danger la santé, voire la vie, des utilisateurs. Telle n'est pas la situation décrite par Madame V. Seules les règles de droit social sont applicables dans le cas présent.

Béatrice Despland / roc

Sans doute La magie du vote

«Chaque voix compte» affirme un slogan invitant les citoyens à se manifester lors de consultations populaires. Sans doute, mais...

Dans les démocraties modernes, la pertinence du droit de vote n'est que rarement mise en question. Certes, d'aucuns se questionnent sur l'origine de la désaffection croissante des isoloirs. Ces interrogations rejoignent celles, toujours en suspens, des psychologues: comment se fait-il que les gens votent pour des candidats tout en sachant que ceux-ci ne seront pas élus? Pourquoi vote-t-on pour des prétendants «de gauche» alors que l'on sait qu'ils défendront nécessairement une politique différente? Pourquoi les campagnes électorales contiennent-elles plus d'incantations populistes que d'informations?

Paul Guyonnet (Revue française de sciences politiques, 44/n°6/1994) a détourné le problème en présentant le vote comme un rite magique s'accordant à la définition classique de celui-ci. Le vote s'accomplit en effet dans un lieu précis, avec des outils spécifiques, des gestes préliminaires, à l'écart de la société, et ainsi de suite.

Plus profondément, le vote s'apparente aux actes obéissant à une logique autre que celle dite «technique» ou «car-

tésienne». Ici régnerait le primat du désir, démarche de la raison que l'on peut définir par quelques traits majeurs.

Ainsi, par exemple, la «loi de similarité» s'applique au fait que les votants supposent avoir accès au pouvoir par l'intermédiaire des photos et autres emblèmes des candidats.

Une conception immédiate de la causalité, autre illustration, laisse croire aux votants que les élus pourront réellement agir sur les affaires sociales.

Comme tout rituel magique, le vote est soutenu par une sorte de mythe. Dans le cas du scrutin, l'idée de souveraineté du peuple pourrait expliquer que les électeurs soient si peu gênés par le fait que les candidats ne tiennent en général pas leurs promesses. Peut-être les consultés estiment-ils qu'il leur suffit de recommencer la procédure, de reprendre ce rituel curieux où le poids du vote individuel diminue proportionnellement au nombre de votants, jusqu'à devenir infime.

Il reste que la magie implique aussi une part de mystère. Or les citoyens en savent aujourd'hui sans doute trop sur la réelle marche des affaires publiques pour croire encore aux prières d'isoloirs.

Thomas Sandoz

Mots pour maux L'enfant face à la dure réalité de la souffrance physique

«Dis, Maman, à quoi ça sert d'avoir mal?» Drôle de question que Lucas, cinq ans, pose à sa mère. Et pourtant, la question n'est-elle pas légitime, puisque le grand-père de Lucas, atteint d'un cancer en phase terminale, est sous morphine pour soulager ses souffrances. «Que puis-je lui répondre sans provoquer trop d'angoisse», se demande Marlène?

Les enfants de l'âge de Lucas ont ceci de merveilleux: mis dans une situation complexe qu'ils comprennent mal, ils n'hésitent pas à poser des questions précises, fondamentales, presque métaphysiques, questions que nous, les adultes, refoulons plutôt, surtout si elles touchent à nos angoisses actuelles. La difficulté est que nous aimerions garder nos enfants le plus longtemps possible à l'abri des réalités douloureuses de la vie; et nous essayons toujours de trouver des solutions plus ou moins pertinentes, mais souvent trop compliquées pour la maturité de l'enfant.

Sans parler de souffrance morale, la douleur physique nous renvoie à notre propre histoire, notre éducation, nos expériences, nos fantasmes, la façon dont nous-mêmes,

enfants, avons vécu nos plaies et bosses et la compassion... ou le manque de compassion, qui les accompagnait. Pour avoir été une petite fille aux longs cheveux frisés difficiles à démêler, je me souviens encore très bien de cette phrase assassine: «Il faut bien souffrir pour être belle!»

Dans notre société matérialiste et consummatrice de plaisirs immédiats, peu de nous acceptent encore l'idée qu'il faut souffrir sur terre pour mériter son paradis, et qui d'entre nous supporterait la torture pour défendre ses idéaux?

Il ne s'agit donc pas de rationaliser ni de passer comme chat sur braise sur le sujet en renvoyant Lucas à ses jeux, mais

de lui répondre le plus simplement possible.

Pourquoi ne pas repartir par exemple, de sa propre expérience? «Se souvient-il de l'otite qui l'avait réveillé en pleine nuit? Cela lui avait fait tellement mal qu'il n'avait pas pu se rendormir. Ou bien lorsqu'il avait attrapé cette angine caribéenne: sa gorge était si gonflée et douloureuse qu'il pouvait à peine avaler. Heureusement, Marlène avait des calmants à la maison; le matin, le médecin était arrivé et Lucas était guéri après quelques jours. Mais que ce serait-il passé si la douleur n'avait pas été là pour signaler que l'oreille ou la gorge n'allait pas bien?» Voilà pour Lucas une explication acceptable du rôle de la souffrance physique:

un moyen d'avertir qu'une partie du corps ne va pas bien.

«Il arrive aussi qu'on repose au maximum les sensations de douleur pour vivre une expérience magnifique; que Lucas pense à l'alpiniste gravissant sa montagne, le souffle court, les jambes qui n'avancent presque plus; le sommet atteint, devant la beauté du paysage, tout est oublié comme par miracle!»

«Malheureusement, lorsque quelqu'un est très malade, comme le grand-père, même le médecin ne peut le guérir; ce qu'il peut seulement encore faire est soulager ses souffrances, en lui donnant des calmants, parce que, à ce stade de la maladie, la douleur ne sert plus à rien. Pour l'instant, grâce à la morphine, son grand-père peut encore voir Lucas et lui parler; après, son corps sera si fatigué de se battre qu'il s'arrêtera de vivre. Grand-père aura cessé de souffrir pour rien.»

Lucas peut sans doute se contenter de ces explications assez simples, qui donnent cependant un sens à la révolte et la tristesse qu'il perçoit dans son entourage familial, mais qui lui permettent aussi de se préparer à la mort du grand-père.

Nadia Hügli-Valois
Conseillère en planning familial



Il faut répondre à l'enfant qui s'interroge sur la souffrance d'un proche. photo a

IMMOBILIER

A vendre à Boudry
Fbg Philippe-Suchard 18, 2e étage
appartement 3 1/2 pièces
beaucoup de cachet, cuisine-bar,
grand balcon, calme, ensoleillé.
Prix Fr. 300 000.-, à discuter.
Tél. 032/842 22 41

28-79425

À LOUER
132-3959
Au Locle
Rue J.-J.-Huguenin

Appartements 2, 3 et 4 pièces

Avec **cachet** (crépis et jolis parquets).
Tranquilles, **renovés** avec cuisine
agencée, **jardin commun**
Libre de suite ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

À VENDRE
Sur plan
MAGNIFIQUE VILLA

au Locle, 4 chambres, grand
living avec cheminée, et sortie
directe sur jardin.

Cuisine ouverte ou fermée
donnant sur living, 2 salles
d'eau, chauffage central mazout,
local buanderie, cave, abri,
garage double. L'ensemble
soumis au choix du client, 220 m²
habitables!

Prix forfaitaire Fr. 430 000.-

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Tél. 032/913 77 77-76

132-3579

À VENDRE
132-4074
Quartier Est
La Chaux-de-Fonds

Offre exceptionnelle
appartement en
PPE de 3 1/2 pièces
Prix de vente Fr. 140 000.-

à proximité des commerces de
quartier et des transports publics

- séjour avec poêle
- deux chambres à coucher
- cuisine agencée et habitable
- salle de bains/WC

Fonds propres minimum Fr. 14 000.-, charges
financières Fr. 622.- p/mois, financement tradi-
tionnel avec mise en nantissement d'une partie
de votre LPP.

Notice à disposition et visite sur rendez-vous

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/ 913 26 55 • Fax 032/ 913 08 07

DISCOUNT

15-9703



11.90
AU LIEU DE 14.90
GILLETTE Sensor Excel
10 lames 11.90
Série GILLETTE
mousse à raser, 2 sortes
2x250ml ~~7.90~~ 6.50



6.30
AU LIEU DE 7.80
ATRIX INTENSIVE
crème protectrice, 2x150ml



6.90
AU LIEU DE 9.80
PALMOLIVE Sensitive Skin
liquide vaisselle, 2x500ml



6.90
AU LIEU DE 9.80
SIBONET DOUCHE
2x250ml 6.90
recharge 500ml
~~7.90~~ 6.40

Duc de Foix

Cabernet
Sauvignon
tinto reserva
1992, 75cl

4.80
AU LIEU DE 5.50



4.90
AU LIEU DE 5.90
ZEWAMOLL
papier hygiénique
jaune, à 3 couches
10 rouleaux



7.70
AU LIEU DE 9.40
NIVEA savon liquide
original 250ml + recharge
500ml



5.60
AU LIEU DE 8.40
COLGATE
dentifrices
3 pour 2, 3x75ml



3.90
AU LIEU DE 4.90
REXONA
Big Ball Roll-on
50ml



9.90
AU LIEU DE 11.90
PERSIL Megaperls
lessive complète
force et fraîcheur
couleur, recharge 1.5kg



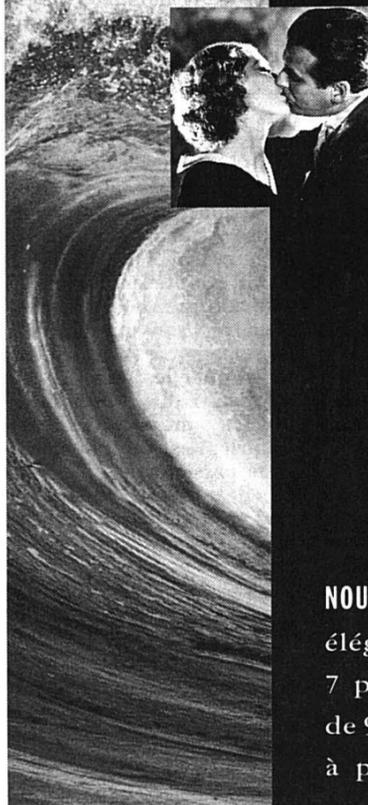
7.90
AU LIEU DE 8.90
PERWOLL Supra
liquide vaisselle
sachet de recharge, 1kg

A B M
Sympa et différent

144-763209

AUTOS - MOTOS - VELOS

RIEN DE PETIT NE RENTRE DANS CE BREAK



NOUVEAU. GRAND. BEAU. Le Break Peugeot 406 est un véritable virtuose. Avec sa capacité de chargement de 1741 litres, élégamment dissimulée sous une ligne racée, il offre la plus grande liberté de mouvement de sa catégorie et 7 places en version familiale. 6 moteurs de 1,8 à 3,0 litres 6 cylindres, de 90 à 194 chevaux et boîte automatique selon version. Peugeot 406 Break à partir de Fr. 28 800.-. Peugeot. Pour que l'automobile soit toujours un plaisir.

NOUVEAU 406
BREAK PEUGEOT



La Chaux-de-Fonds: Entilles SA, Garage et Carrosserie, av. Léopold-Robert 146, **Les Breuleux:** Garage Th. Clémence, **La Chaux-de-Fonds:** Garage de l'Etoile, Fritz-Courvoisier 28, **Chézard:** Garage U. Schürch, **Courtelary:** Garage J.-P. Schwab, **Le Locle:** Entilles SA - Stand SA, Girardet 27, **Montfaucon:** Garage Bellevue, **Les Ponts-de-Martel:** Garage de la Prairie, **Tramelan:** Garage du Chalet

5-401122

BD Les coups de gueule d'Hermann

«Pour raconter une histoire, j'ai besoin d'un coup de cœur, il me faut un thème qui m'allume!» Avec sa fougue habituelle, Hermann parle de ses travaux récents et de ses projets, entre deux dédicaces la semaine dernière lors de la fête du BD club de Genève. Il parle aussi politique, dans un torrent d'indignation.

Ariel Herbez

Son dernier album, «Caatinga» (paru dans la collection Signé du Lombard), est une saisissante évocation des Cangaceiros, ces paysans révoltés du Nordeste brésilien, dans la partie la plus aride du Sertao, la Caatinga. D'une violence aveugle, ce mouvement de vengeance contre l'absolutisme des propriétaires terriens a dégénéré dans le banditisme, entre la fin du siècle dernier et le début des années 40.

- Pourquoi vous lancer dans une histoire quasi documentaire sur les Cangaceiros?

Hermann: - J'ai voulu informer les lecteurs sur ce mouvement social et de la situation du Brésil dans les années 40. D'autant plus qu'aujourd'hui, il y a toujours des grands propriétaires, avec des hommes de main et des tueurs, et un pouvoir politique qui ne les inquiète pas trop, même si la violence est moins patente qu'à cette époque. J'avais toujours dans la tête un film que j'avais vu en 1955, «O Cangaceiro». Et lors d'un voyage au Brésil il y a quelques années, je suis tombé avec ma femme sur une carte postale représentant la bande du plus redoutable chef cangaceiro, Lampiao, et sa compagne Maria Bonita. Il s'en dégageait une telle émotion que j'ai immédiatement décidé d'en faire quelque chose.

- Cette photo est effectivement reproduite dans l'album. Mais une carte postale suffit-elle à développer un scénario?

- Evidemment non. Un ami brésilien m'a mis en garde sur le fait que, derrière le western, il y avait un phénomène sociologique complexe. Je me suis mis à lire de nombreux ouvrages en portugais, sans connaître la langue. Heureusement, je sais l'espagnol et c'est venu assez vite! Ce récit n'a rien d'original, j'ai respecté les faits et gestes de ces gens. C'est un témoignage.

- Mais ces révoltes se sont retournées souvent contre les villageois, pour les piller et les massacrer sans scrupules!

- Je n'ai pas de tendresse pour eux, et je n'en ai pas fait des personnages sympathiques, j'ai simplement placé mon œil au milieu d'eux. Mais vous savez, le Sertao était un enfer de faim, de peur, de misère, et la misère n'a jamais beaucoup suscité d'humanisme...

- Voici un nouveau témoignage politique et social après votre «Sarajevo Tango», c'est un nouveau cours pour votre carrière?



«Caatinga» évoque la révolte des Cangaceiros.

photo sp



- Pas forcément. Ma prochaine histoire sera différente, elle se situera dans la Sicile du XIIIe siècle et sera la suite, 200 ans après, des «Tour de Bois-Maury». Mais dans le fond vous avez raison, c'est aussi une situation d'un peuple dominé, qui se soulève contre l'opresseur étranger. En l'occurrence les Français de Charles d'Anjou, massacrés lors de la révolte des Vêpres siciliennes, en 1282.

- Alors tout de même un tournant?

- Avec «Sarajevo Tango», j'ai basculé dans la révolte et la désillusion. Sans chercher à faire la morale, j'ai fait un constat, en montrant les choses telles qu'elles sont, et non pas comme on veut les faire croire. J'avais déjà montré des politiciens corrompus dans «Jeremiah», ou des croisés prédateurs dans «Bois-Maury», mais comme c'était de la fiction, c'était moins percutant. J'ai toujours teinté mes albums d'une forme de reproche envers ceux qui sont censés, à la tête

des Etats, veiller sur nos destinées, et qui se laissent corrompre par le pouvoir. Mais attention, ce n'est pas une race à part: quand les victimes d'hier se retrouvent en position de force, elles sont bien souvent les nouveaux tyrans. Voyez ce qui se passe au Rwanda! Et en Israël: j'aimerais bien raconter quelque chose sur les Palestiniens et la façon dont ils sont maltraités.

- Comment a marché «Sarajevo Tango»?

- Très bien, sauf en France, où certains libraires ont même refusé de le prendre. «Sarajevo» restera pour moi le bouquin le plus important que j'aurai réalisé. Parce que je me suis attaqué de front à des responsables politiques en place, et j'en suis fier. J'ai craché ce que j'avais à dire face à Boutros-Ghali, à Mitterrand, qui ont mené une politique scandaleuse en ex-Yougoslavie.

AHZ

● Hermann: «Caatinga» (Le Lombard, collection Signé).

BULLES

● Fausse adresse

Vous avez essayé de consulter les premières images du «Vingtième ciel» d'Yslaire sur Internet? Calamité, l'adresse que nous vous avions indiquée il y a quinze jours était fautive, l'éditeur s'étant trompé (l'adresse juste est www.arkham.be/yslaire). Vous l'avez tout de même trouvée? Vous avez été déçu par des images interminablement lourdes à charger, un balisage inexistant, l'absence d'interactivité? Rassurez-vous, Yslaire a été encore moins satisfait que vous quand il a découvert son site lors de sa présentation à Tramelan, et il va secouer les puces à ceux qui l'ont réalisé. Cela dit, les images sont frénétiquement yslairiennes, et la démarche reste passionnante: l'exploration de ce nouveau média avec une vraie démarche créative commence forcément par des tâtonnements.

● Bonne adresse

Une jeune société informatique alternative, ImagineR Software, a créé sur son site www.imagine.ch une page de liens vers tous les sites BD qu'elle a pu identifier, à l'occasion du week-end du BD club. C'est une façon pratique de trouver rapidement ce qu'on cherche, à partir du nom de l'auteur, de l'éditeur, de l'œuvre ou du thème.

AHZ



● Juillard

Il est superbe, le portfolio d'André Juillard édité par le BD club de Genève, «Quelques Indiens de Nouvelle France». Neuf planches de dessins en couleurs et deux de croquis noir et blanc, format A4, dans un cartable à dos toilé, tiré à 500 exemplaires par l'imprimerie du Cachot. Ces dessins sont des recherches de personnages, d'habillements, d'ustensiles, d'armes, de peintures de guerre des différentes tribus indiennes évoquées dans la série «Plume aux vents», réalisés avec une somptueuse précision ethnographique. Renseignements et commandes: case postale 148, 1218 Grand-Saconnex.

IMMOBILIER

Jeune couple de métier cherche à louer
café-bar
ou restaurant
 Ecrire sous chiffre X 132-4072 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 132-4072

À VENDRE à La Chaux-de-Fonds
IMMEUBLE LOCATIF

excellent état, entièrement rénové
 - 8 appartements
 - 2 surfaces pour bureaux
 - 1 petit magasin
 - 5 garages
 - 4 places de parc
 - ascenseur
 Rendement intéressant.
AZIMUT S.A. Membre SVIT
 Tél. 032/731 51 09 132-79862

Rentenanstalt
 SwissLife

Temple-Allemand 59

A louer
appartement de 3 pièces
 Fr. 1120.- charges comprises tout de suite.
 Pour tous renseignements s'adresser à:
Gérance Bosshart & Gautschi
 032/913 17 84 241-80977

132-1767
À LOUER Jardinière 107
Magnifique appartement de 4 pièces
 Appartement et immeuble rénovés
 Cuisine agencée
 Grande pièce
 Parquets d'origine
Libre dès le 1.4.97 ou à convenir
 Liste des appartements vacants à disposition
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 79, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 032/913 26 55 • Fax 032/913 08 07 UNPI

AVIS OFFICIEL



La Chambre d'économie publique du Jura bernois a l'honneur de vous inviter à prendre part à une importante conférence-débat sur le thème:

Globalisation et avenir des PME suisses
 par
Monsieur Jacques W. Cornut
 Chairman of European Public Affairs Office - Bâle

**Le jeudi 20 mars 1997,
 au Centre interrégional de perfectionnement (CIP)
 de Tramelan, à 20 heures**

Cette conférence sera suivie d'une discussion sur le même thème, avec:
 - Monsieur Daniel Gauchat, codirecteur de Pro-Concept SA, Sonceboz
 - Monsieur Martial Houmard, directeur de Précitrame SA, Tramelan et conduite par Madame Jacqueline Henry Bédard de la CEP.
 Les participants auront le loisir de poser des questions aux conférenciers.
 Compte tenu de la qualité des intervenants et de l'actualité du thème abordé, nous ne doutons pas que notre conférence retiendra votre attention.

Les personnes qui ne sont pas membres de la CEP et qui souhaitent assister à cette conférence peuvent s'inscrire auprès du secrétariat de la Chambre d'économie publique du Jura bernois, Grand-Rue 1, 2710 Tavannes (tél. 032/481 47 41 ou fax 032/481 47 46 - E-Mail: cepjb@cci.ch).

CHAMBRE D'ÉCONOMIE PUBLIQUE DU JURA BERNOIS
 F. Koller, président

160-720639

IMMOBILIER

A louer à Corgémont
 pour date à convenir
130 m² de bureaux
 loyer Fr. 1200.- par mois + charges.
 Pour renseignements et visites:
 tél. 032/489 12 22 249-275102

A vendre, ville de La Chaux-de-Fonds
propriété arborisée (3900 m²)
 située en zone de construction avec maison familiale de 5 pièces sur deux étages.
 Nombreuses dépendances. Situation calme et ensoleillée.
 Grand dégagement.
 Offre et renseignements sous chiffres P 28-74852 k à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 28-74852

VACANCES - VOYAGES

OFFRE SPÉCIALE Forfait ski/bains thermaux
1 semaine dès Fr. 464.-



comprenant: ● Studio
 ● Abonnement 6 jours ski et entrée aux bains thermaux
 ● 1 solarium
 ● 2 saunas ou bains turcs
 Logement tout confort, accès direct au centre thermal (galerie fermée).
THERMALP-1911 OVRONNAZ VS-Tél. 027/305 11 11- Fax 027/305 11 14
 036-374387/ROC

DIVERS

libéral-ppn



INVITATION
Grande soirée publique d'information

Le génie génétique c'est quoi, ça sert à quoi? Partons à sa découverte

Oratrice principale: Mme Heidi Diggelmann, présidente du Fonds national suisse de la recherche

Rendez-vous: **Lundi 17 mars 1997, 20 heures, Espace Perrier à Marin-Epagnier**
 Ouverture des portes à 19 heures

Petite restauration Entrée libre et cordiale bienvenue

SPECTACLES - LOISIRS

67^e Salon international de l'Auto & Accessoires



Genève 6-16 Mars 1997

Info-Salon
 Tél. 022 / 760 10 10

"La voiture: en harmonie avec son temps"

Palexpo

Au Salon avec le «Forfait Salon» (train & entrée)
SBB CFF FFS 276-34629/ROC

Seule droguerie au Locle
Droguerie-Parfumerie du Marais

P. Jeanneret
 Rue du Marais
 Tél 032/931 59 57
 2400 Le Locle

HORLOGERIE BIJOUTERIE

My Styl

Création - Réparation

Rue M.-A.-Calame 16
 2400 LE LOCLE

CANON - EPSON ou H.P.:

vosre cartouche d'encre **Ink-Jet**

est vide?

Alors à bientôt!

PAPETERIE GRANDJEAN
 Temple 3 - LE LOCLE

Casino Théâtre - Le Locle
Samedi 15 mars 1997 à 20 heures

Concert Musique Militaire Le Locle

Direction Jean-Louis Urech

En seconde partie:
La Littéraire du Cercle de l'Union
 présente

«Le Deuxième coup de feu»

Comédie en 4 actes de Robert Thomas
 Mise en scène:
 Ph. Schaad et Ph. Montandon

Entrée libre

Collecte recommandée

132-3459

Pharmacie MARIOTTI

HOMEOPATHIE

Livraisons à domicile

Le Locle Place du Marché
 Grande Rue 38
 tél: 032/931 24 85

Fromage à la coupe
 Produits laitiers
 Fruits et légumes

LA BONNE ADRESSE

Chez

Aubert

Grand assortiment de vins
ALIMENTATION

Bournot 17, Le Locle
 Tél. 032/931 10 66, bât. de la Poste
 Livraison à domicile



Tél. 032/931 28 88

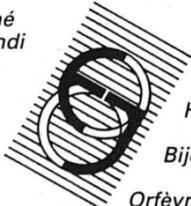
Photocopies couleur laser
Photocopies noir/blanc
T-shirts personnalisés
Impressions laser couleur (depuis PC ou MAC)
Reliures à anneaux, à chaud à fil métallique



Pharmacie de la Poste

J.-P. et C. de Cocatrix-Philippin
 Bournot 17
 2400 Le Locle
 Tél. 032/931 10 76

Fermé le lundi



Horlogerie
 Bijouterie
 Orfèvrerie

Eric Jossi

Daniel-JeanRichard 1, 2400 Le Locle
 Tél 032/931 14 89



Daniel-JeanRichard 23
 2400 Le Locle
 Tél. 032/931 21 09

Jean-Claude Matthey

Photos passeport Portraits

Boulangerie-Pâtisserie Confiserie

Achini

Spécialité de pains spéciaux
 Membre de la Confrérie des chevaliers du bon pain
 Tél. 032/931 12 00 Temple 1, Le Locle
 Fax 032/931 92 34 Natel 079/418 74 05

Ina Coiffure
 dames messieurs

Daniel-JeanRichard 27
 Le Locle
 Tél. 032/931 14 13



TV 5 Europe

6.00 TV5 Minutes 6.05 Un signe de feu
6.30 Télématin 8.00 TV5 Minutes 8.05
Journal canadien 8.30, 15.30, 18.25,
22.30 Le grand jeu 8.35 Le cercle de
minuit 9.30 Reflets 10.30 TV5 Minutes
10.35 René Lévesque 11.20 Fax Culture
12.00 Le kiosque 12.33 Journal FR3
13.00 Paris Lumières 13.30 Le cercle de
minuit 14.30 Viva 15.35 Pyramide 16.00
Journal TV5 16.15 Fa Si La Chanter 16.45
Bus et compagnie 17.30 Studio Gabriel
18.00 Questions pour un champion 18.30
Journal TV5 19.00 Paris Lumières 19.25
Météo 19.30 Journal TSR 20.00 Le petit
prince a dit. Film 21.45 Mon papa
d'Amérique. Court-métrage 22.00 Météo
22.05 Journal A2 22.35 C'est à suivre
0.00 Alice 0.30 Journal Soir 3 1.00
Journal RTBF 1.30 Reprises



Eurosport

8.30 Motors 9.30 Patinage artistique
11.00 Ski alpin: coupe de Monde 96/97
13.00 Sports fun 13.30 Ski de fond 14.00
Ski artistique: coupe de Monde 96/97
15.00 Tennis: tournoi d'Indian Wells
16.55 Ski alpin: super G dames à Vail
18.00 Ski nordique 19.00 Sumo 19.55 Ski
alpin: super G messieurs à Vail 21.00
Basketball: Panathinaïkos-Limoges (sous
réserves) 22.30 Tennis: tournoi d'Indian
Wells



Canal +

8.05 Le vrai journal 8.45 Surprises 9.00
Le journal du séducteur 10.35 Infos 10.40
Le cadeau du ciel. Film 12.30 Pas si vite
12.30 La grande famille 13.35 Only The
Strong. Film 15.10 L'hebdo 16.10 Blue
Sky. Film 17.50 Drôles de monstres 18.20
Cyberflash 18.35 Nulle part ailleurs 20.15
Football: Rennes-Monaco 22.30 Infos
22.35 Quiz Show 0.45 Necronomicon.
Film 2.15 Alerte. Film



8.00-12.00, 19.00, 19.12, 19.24, 19.44,
21.30, 21.50 Journal régional 19.36,
20.42 Neuchâtel région 18.00, 20.00,
22.00, 23.00 Elections cantonales, débat
public au Val-de-Ruz entre J.-G. Béguin,
D. Challendes, F. Cuhe, B. Soguel et W.
Willener 21.00 Art et foi chrétienne: mon
meilleur ami.



R.T.L.

8.30 Goldorak 8.55 Galaxy rangers 9.15
Femmes de sable 10.20 Derrick 11.20
Lassie 11.45 Dingue de toi 12.20 Malibu
club 13.05 La vie de famille 13.30 Top
models 13.55 L'ami des bêtes 14.40
Derrick 15.40 L'homme de fer 16.30 Lassie
17.00 Equalizer 17.50 Doublé gagnant
18.15 Top models 18.40 Malibu club
19.30 Dingue de toi 19.55 La vie de
famille 20.25 Rire express 20.30 Icmam.
Film de Fred Schepisi Une équipe
médicale qui travaille dans la toundra
découvre un homme congelé dans un bloc
de glace depuis des millénaires. Les
chercheurs constatent que cet homme est
toujours vivant. 22.15 Soupçons. Film
d'Alfred Hitchcock, avec Cary Grant. La
fille d'un riche général vient d'épouser un
homme réputé être coureur, joueur et
dépensier. Il se lance bientôt dans les
affaires et lorsque son associé meurt
soudainement, elle soupçonne son mari
de l'avoir assassiné et craint pour sa
propre vie. 1.55 Compil RTL9



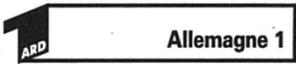
Monte Carlo

9.00 Secret bancaire 9.55 Animalier. Un
amour de zébrine 10.25 Wycliffe. Le
dernier sacrifice 11.25 Roc 11.50 Haine
et passions 12.30 Récré-Kids.
Sailormoon; Dragon Ball Z 13.35
Animalier. Les singes et la montagne
jaune 14.35 La vie de Marianne. La
démouilleuse de compagnie 15.30
Vivement lundi. Union et confusion 15.55
Secret bancaire. Tapis et fourrures
16.50 TV 101 17.20 Sacrée famille.
L'inflation des sentiments 17.45 La Belle
et la Bête. La nouvelle venue 18.35
Météo 18.50 Télé TV 19.20 Flash
Eurosud 19.30 Vivement lundi. Publicité
gratuite 20.00 New York Café 20.30
Drôles d'histoires 20.35 La comtesse aux
pieds nus. Film 22.50 Boléro 23.45
Météo 23.50 La loi des justes. La chasse.



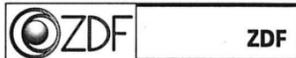
Espagne

9.10 Los desayunos de Radio nacional
10.00 La aventura del saber 10.45
Empléate a fondo 11.15 Rompecocos
11.45 Saber vivir 12.30 Así son las cosas
13.30 Bricomania 14.00 Noticias 14.30
Plaza Mayor 15.00 Telediario 15.45
Peligrosa 17.30 Plaza Mayor 18.00
Noticias 18.30 Hércules 19.15 ¡Vaya lío!
19.55 Gente 21.00 Telediario 21.45
Hostal Royal Manzanares 22.45 Pasen y
bean 0.30 Alfred Hitchcock 1.30 La
Mandrágora 2.00 El imperdible.

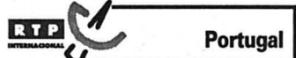


Allemagne 1

9.45 JOYrobic 10.00 heute 10.03 Dada-mpf-
dada! 10.45 ARD-Ratgeber: Unterwegs -
Das Reisemagazin 11.00 heute.
Börsenbericht 11.04 Wilde Herzen - Crash
Kids 12.35 Umschau 12.55 Presseschau
13.00 ZDF-Mittagsmagazin 13.45
Plusminus-News 14.00 Tagesschau 14.03
Wunder der Erde 14.45 Tagebuch einer
Gänsemutter 15.00 Tagesschau 15.03
WunschBox 16.00 Tagesschau 16.03 Fliege
17.00 Tagesschau 17.15 Brisant 17.43
Regionale Information 17.55 Verbotene
Liebe 18.25 Marienhof 18.55 Aus heiterem
Himmel 19.53 Wetter 20.00 Tagesschau
20.15 Heut' abend: Joachim Fuchsberger
21.00 Panorama 21.45 Allein oder Fröhlich
22.30 Tagesthemen 23.00 Kathrin 23.45 In
der Hitze der Nacht 0.50 Der Bär und die
Puppe 0.30. Nachtmagazin 2.15
Nachtmagazin 2.35 Fliege 3.35 Die
schönsten Bahnstrecken Deutschlands 4.15
Panorama 5.00 Brisant

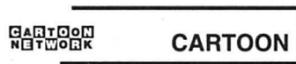


11.00 Heute/Börsenbericht 11.04 Wilde
Herzen: Crash Kids 12.35 Umschau 13.00
ZDF-Mittagsmagazin 13.45 Gesundheit!
14.10 Enid Blyton: Fünf Freunde beim
Wanderrückzug 14.32 Theos Geburtstagsfeier
14.35 Mettys Mäuse-Marathon 15.00 logo
15.10 Alfred J. Kwak 15.35 Dalli Dalli 16.00
heute 16.03 Ein Heim für Tiere 16.55 heute-
Schlagzeilen 16.57 ZDF Sport extra: Vail: Ski-
Weltcup-Finale, Super G Damen 17.50 Solo
für Sudmann 18.45 Leute heute 19.00
heute/Wetter 19.25 Freunde fürs Leben
20.15 Das grosse Los 21.15 Auslandsjournal
21.45 heute-journal 22.15 Neue Serie: Die
Macht des Schwertes 23.00 Zündstoff 23.30
ZDF Sport extra: Vail: Ski-Weltcup-Finale,
Super G Herren 23.50 Willemsens Woche
0.50 heute nacht 1.05 Der Fremde am Strand
2.40 heute nacht 2.55 Paradiesvögel und
Drachen 3.40 Strassenfeger 4.05 Zündstoff:
Nervenkrieg am Sterbebett 4.05 Dalli Dalli
5.00 auslandsjournal



Portugal

9.00 Financial Times 9.15 Enviado Especial
9.45 Clips 10.00 Junior 10.45 Zona Jazz
11.45 Noticias 12.00 Praça da Alegria 14.00
Jornal da Tarde 14.45 Em Jogo 15.00 Cincos
15.30 Falatório 16.30 Rotações 17.00 Júnior
18.00 Noticias 18.15 Canal Aberto 19.15 Em
Jogo 19.30 Nós os Ricos 20.00 Cidade
Aberta 20.15 País País 21.00 Telediario
21.40 Tempo 21.45 Contra Informação 21.50
Financial Times 22.00 Vidas de Sal 22.45
Frou-Frou 0.00 Remate 0.15 Acontece 0.30
Jornal da Z 1.00 Praça de Alegria 3.00
Remate.



CARTOON

6.00 Omer and the Starchild 6.30 Spartacus
7.00 The Fruitties 7.30 The Real Story of 8.00
Tom and Jerry 8.30 Cow and Chicken 8.45
World Premiere Toons 9.00 Dexter's 9.15
Poppye 9.30 Cave Kids 10.00 Yogi 10.30
Pound Puppies 11.00 Richie Rich 11.30
Thomas the Tank Engine 12.00 The Fruitties
12.30 The Real Story of 13.00 Scooby Doo
13.30 The new Fred and Barney Show 14.00
The Bugs and Daffy Show 14.30 The Banana
Splits 15.00 Tom and Jerry 15.15 Thomas the
Tank Engine 15.30 Robin Wood 16.00
Ivanhoe 16.30 The Pirates of Dark Water
17.00 Droopy 17.15 Dumb and Dumber 17.30
Fish Police 18.00 Cow and Chicken 18.15
World Premiere Toons 18.30 Mask 19.00 The
Jetsons 19.30 The Flintstones 20.00 Jonny
Quest 20.30 Tom and Jerry 21.00 The Mask
21.30 The Bugs and Daffy Show.

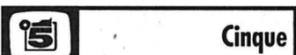


22.00 The Good old Boys. Avec Tommy Lee
Jones (1994) 0.00 Escape from Fort Bravo.
Avec William Holden (1953) 1.45 Young
Cassidy. Avec Rod Taylor (1965) 3.40 The
King's Thief. Avec David Niven (1955)



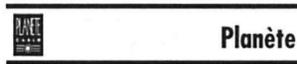
Itale 1

6.00 Euronews 6.30 Tg 1 6.45 Unomattina
9.35 Due marines e un generale. Film 11.15
Verdemattina 11.30 Tg 1 12.25 Che tempo fa
12.30 Tg 1 - Flash 12.35 La signora in giallo
13.30 Telegiornale 13.55 Tg 1 - Economia
14.05 Foto di Famiglia (2). Film 15.40
Solletico 16.00 Lassie 17.30 Zorro 17.50
Oggi al Parlamento 18.00 Tg 1 18.10 Italia
sera 18.45 Luna Park 19.35 Che tempo fa
20.00 Tg 1/Sport 20.35 Il fatto 20.45 La
zingara. Gioco 20.50 Per tutta la vita 23.15
Tg 1 - Notte 23.20 Passaggio a Nord-Ovest:
Civiltà perduta "Mesopotamia" 0.00 Tg 1 -
Notte 0.25 Agenda Zodiaco Che tempo fa
0.30 RAI Educational 1.00 Sottovoce 1.15
Ma la notte... percorsi nella memoria.
Canzonissima 2.50 Vita da protagonisti: Vita
di Cavour 4.05 Separé 4.30 Le inchieste del
commissario Maigret.



Cinque

6.00 TG5 8.45 Varietà 11.30 Forum 13.00
TG5-Pomeriggio 13.25 Sgarbi quotidiani
13.40 Beautiful 14.10 Uomini e donne 15.30
Una bionda per papà 16.00 Cartoni-Alè alè
alè o-o 16.30 Lisa e Seya 16.55 Bim Bum
Bam 17.00 Piccoli problemi di cuore 17.25
Bat Roberto 17.30 SuperVicky 18.00
Verissimo 18.45 Tira e molla 20.00 TG5
20.30 Striscia la notizia 20.50 Papà ho
trovato un amico. Film 22.50 TG5-Sera
23.15/8.45 Maurizio Constanzo Show 0.00
TG5-Notte



Planète

7.45 Les jardins du Luxembourg 8.45 El
Mozote, l'histoire muséale 9.40 Deux
frères 11.15 Petite poussine 11.45
Bangladesh 12.15 Taxi Cab confession
13.20 Les alpes 14.05 L'enfant lama
15.00 Artémise, portrait d'une femme
ordinaire 15.55 Culture de quartier
16.30 Staline 17.30 Perversion sexuelle
18.20 Eagle come Home 19.15 Une
ville nommée Alice 20.10 Maroc corps
et âmes 20.35 Juvénile court 23.00 Vu
d'oiseau 23.20 Grandeur et miniature
de la Bosnie-Herzégovine 0.15 La vie
secrète des machines 0.40 Vertical
1.35 Ados amour et confidences



Itale 2

6.40 Videocomic 7.00 Quante storie
9.10 Lassie. Telefilm 9.35 Quando si
ama 10.00 Santa Barbara 10.45
Perché? 11.00 Medicina 33 11.15 Tg 2
- Mattina 11.30 I fatti vostri 13.00 Tg 2
- Giorno 13.30 Tg 2 - Salute 13.50 Tg 2
- Costume e società 14.00 Ci vediamo
in TV. Oggi, ieri e... domani 16.15 Tg 2
- Flash 16.30 La cronaca in diretta
17.15 Tg 2 - Flash 18.10 Meteo 18.15
Tg 2 - Flash 18.20 Sportsera 18.40 In
viaggio con Sereno Variabile 19.00
Hunter 19.50 Go-Cart 20.30 Tg 2 20.50
Sfida tra i ghiacci. Film 22.40 Macao
23.30 Tg 2 - Notte 0.05 Meteo 0.10
Oggi al Parlamento 0.20 Notte sport
0.40 Appuntamento al cinema 0.45
Morte di un matematico napoletano.
Film 2.30 Ma la Notte... Percorsi nella
memoria 2.50 Diplomi universitari a
distanza.



6.00 RTL aktuell 6.05 Paradise Beach 6.30
Aktuell 6.35 Explosiv 7.00 Punkt 7 7.30
Aktuell 7.35 Unter uns 8.00 Aktuell 8.05 Gute
Zeiten, schlechten Zeiten 8.35 Aktuell 8.40
Springfield story 9.35 California Clan 10.30
Reich und Schön 11.00 Der Preis ist heiss
11.30 Familien Duell 12.00 Punkt 12 12.30
Magnum 13.30 Hör'mal, wer da hämmert!
14.00 Bärbel Schäfer 15.00 Ilona Christen
16.00 Hans Meiser 17.00 Jeopardy! 17.30
Unter uns 18.00 Guten Abend 18.30 Exclusiv -
Das Star-Magazin 18.45 Aktuell 19.10
Explosiv - Das Magazin 19.40 Gute Zeiten,
schlechte Zeiten 20.15 Stadtklinik 21.15
Schreinemakers 0.00 RTL-Nachtjournal 0.30
Cheers 1.00 Golden Girls 1.30 Hör'mal, wer
da hämmert! 2.00 Magnum 2.50
Nachtjournal 3.20 Hans Meiser 4.10 Ilona
Christen 5.00 Bärbel Schäfer.



Allemagne 3

6.00 Wetterbilder mit TV-Tips 8.15 Tele-Gym
8.30 Betriebswirtschaftslehre 9.00
Kolonialwaren 9.15 Meilensteine der
Naturwissenschaft und Technik 9.30 Mensch
und Technik 10.00 La France en ZVC 10.30
Kulturgeschichte Südwestdeutschlands 10.45
Wetterbilder mit TV-Tips 11.00 Fliege 12.00
Wetterbilder mit TV-Tips 12.15 Treffpunkt
12.45 Landesschau unterwegs 13.15
Wissenschaftsreport 14.00 Schlaglicht 14.30
USA - The sounds of... 15.00 Streit im Schloss
16.30 Service inclusive zum Thema 17.30 Die
Sendung mit der Maus 18.00 Barney Bär und
seine Freund 18.25 Unser Sandmann 18.30
Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50
Schau mal an! 19.20 Landesschau 19.48
Nachrichten 20.00 Tagesschau 20.15
Lokaltermin 21.00 Nachrichten 21.20 Sport
unter der Lupe 21.50 Fahr mal hin Basel 22.20
Kultur Südwest 22.50 Zabriske Point 0.35
Schlussnachrichten 0.50 Non-Stop-Fernsehen

PUBLICITÉ



Le Journal Neuchâtel-Région est diffusé
tous les soirs, du lundi au vendredi, sur
Suisse 4, entre 18 h 30 et 18 h 45, avec
les informations régionales genevoises
et vaudoises.

Avec la collaboration de



SÉLECTION SPORT

Suisse 4 16.55

Ski alpin

Super G féminin de Vail

19.55 Super G masculin de Vail

France 2 20.55

Envoyé spécial. Christophe

Auguin: mon journal de bord

Canal + 20.30

Rennes - Monaco

AUTOS - MOTOS - VELOS

A l'occasion du jubilé de 30 ans: Nissan Plus avec équipement super-généreux.

14 990.-

19 990.-

24 990.-

25 490.-



MICRA 1,3 Plus

3 portes, moteur 1275 cm³ (55 kW/75 ch)
+ climatisation + airbag
+ direction assistée + verrouillage central
+ lève-vitres électriques avant
+ antidémarrage + 3 années de
garantie d'usine (options: 5 portes/
boîte automatique)

ALMERA 1,4 Plus

5 portes, moteur 1391 cm³ (64 kW/87 ch)
+ climatisation
+ 2 airbags + verrouillage central
+ lève-vitres électriques avant
+ appuis-tête arrière + antidémarrage
+ 3 années de garantie d'usine

PRIMERA 2,0 Plus

4 portes, moteur 1998 cm³ (96 kW/130 ch)
+ climatisation + 2 airbags + ABS
+ verrouillage central
+ lève-vitres électriques avant
+ appuis-tête arrière + antidémarrage
+ 3 années de garantie d'usine

PRIMERA WAGON 1,6 Plus

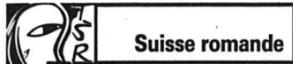
5 portes, moteur 1597 cm³ (66 kW/90 ch)
+ climatisation
+ 2 airbags + ABS + verrouillage central
+ lève-vitres électriques avant
+ antidémarrage
+ 3 années de garantie d'usine

Agence régionale: La Chaux-de-Fonds: Visinand SA, 032/968 51 88.

Agence locale: Le Locle: Project-Garage, M. Liechti, 032/931 15 15.

12d/97/1





7.00 Euronews 9.05 TSR-Dialogue 9.10 Top models 9.30 C'est la vie. Mon conjoint me trompe. 10.10 Objectif Atlantide 10.35 Les feux de l'amour 11.15 Une histoire d'amour 11.45 TSR-Dialogue 11.50 Un homme à domicile.

12.15 Vaud-Neuchâtel et Genève Régions

12.40 TJ-Midi

12.55 Zig Zag Café

13.45 Arabesque Le masque de Montezuma

14.30 Tandem de choc Deux hommes et un couffin

15.20 Pour l'amour du risque Règlements de comptes à Goldtown

16.05 Madame est servie

16.35 Bus et compagnie Aladdin Le génie et la chipie

17.35 Lois et Clark La bande des surdoués

18.25 Top Models

18.50 TJ-Titres

18.55 TJ-Régions

19.10 Tout Sport

19.20 Les nouvelles Babibouchettes

19.30 TJ-Soir/Météo

20.05 Temps présent Sri Lanka, paradis pour pédérastes; Chromosome CH

21.30

Urgences

Quelle heure est-il docteur Carter? C'est le 4 juillet et la nuit promet d'être longue pour le tout jeune docteur Carter, qui débute.

22.25 Faxculture

23.20 Les dessous de Palm Beach

0.05 TJ-nuit

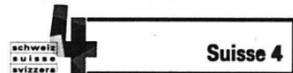
0.15 Secrets de femmes

0.45 TSR-Dialogue

0.50 Bulletin de télétexte

DEMAIN MATIN

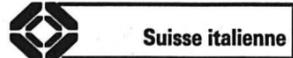
7.00 Euronews 8.15 TSR-Dialogue 8.20 Top models 8.40 Check-up 9.50 La caverne des phoquières 10.15 Racines 10.35 Les feux de l'amour 11.15 Une histoire d'amour 11.45 TSR-Dialogue 11.50 Un homme à domicile.



6.00-10.00, 10.30, 18.00 Euronews 13.00, 16.30 Images suisses 16.55 Ski alpin: super G dames 18.30 Vaud/Neuchâtel/Genève Régions 18.45 China Beach. Le retour 19.30 Mademoiselle 19.55 Ski alpin: super G messieurs 21.00 Hockey sur glace. Play-off demi-finales, 3e match: Zoug - Davos puis résumé de Berne - Lugano 23.00 Format NZZ. L'automobile 23.30 Vaud/Neuchâtel/Genève Régions 23.50 Euronews.



7.30, 8.00, 8.30 Wetterkanal auf SF DRS 9.00 Schulferschen 10.00 Dallas 10.45 Schwarzwaldklub 11.30 TAFgame 11.45 Harry und die Hendersons 12.10 Gute Zeiten schlechte Zeiten 12.35 TAFminigame 13.00 Tagesschau 13.10 TAFgeld 13.30 Die Leihmutter 13.55 Familiensache. Film 15.45 TAFLife 16.45 Geheimnisvolle Tierwelt 16.55 Spielfilmzeit 17.40 Gutenacht-Geschichte 17.50 Tagesschau 17.55 Praxis Bülowbogen 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau 19.50 Meteo 20.00 Berggorillas. DOK 21.05 Menschen Technik Wissenschaft 21.50 10 vor 10 22.20 Automania - Von der Autopest zur Autobahn 23.05 Delikatessen 0.50 Nachtbulletin



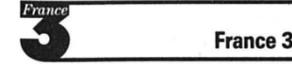
7.00 Euronews 7.45, 8.15, 8.45 Tempo in immagini 8.55 Euronews 11.05 Textvision 11.15 Marilena 12.00 Superboy 12.30 Telegiornale 12.45 Meteo regionale 12.55 Storia di ieri 13.05 Berretti blu 14.00 Amici miei 14.30 La donna del mistero 15.45 Ricordi 16.15 La scelta pilotata 16.50 Ecco Pippo! 17.20 Ocean Girl. Telefilm 17.50 Willy, principe di Bel-Air 18.15 Telegiornale flash 18.20 La sfinge 19.00 Il Quotidiano 1 20.00 Telegiornale sera 20.25 Meteo 20.30 FAX 21.55 Telegiornale 22.10 Colombo 23.20 Telegiornale 23.25 Sportsera.



6.05 Mémoires 6.30 Les grandes espérances 6.58 TFI info/Météo 7.10 Salut les toons 9.05 Affaires étrangères 9.35 Cas de divorce 10.10 Les filles d'à côté 10.35 Premiers baisers 11.05 La roue de la fortune 11.40 Une famille en or 12.05 Cuisinez comme un grand chef



6.30 Télématin 8.30, 12.10, 17.20 Un livre des livres 8.35 Amourusement vôtre 9.05 Amour, gloire et beauté 9.30 Les beaux matins 11.05 Flash info 11.10 Motus 11.40 Les Z'amours.



6.00 Euronews 7.15 Le réveil de Babalou 8.35, 1.35 Tous sur orbite 8.40 Un jour en France 9.25 Les rivaux de Sherlock Holmes 10.20 Collection Thalassa 10.50 Secrets de famille 11.20 Les craquantes 11.45 La cuisine des mousquetaires



12.30 Demain le monde 12.55 Santé 13.00 Signes de vie 13.35 La poupée sanglante (5/6) 14.30 Arrêt sur images 15.30 La création 16.00 Teva 17.00 Cellulo; Flipper 17.55 Salon du livre 18.25 Les loups.



7.00, 7.15, 7.30, 7.45, 8.00, 8.15, 8.30, 8.45, 9.00 Matin express 8.20 Ecolo 6 9.15, 10.05, 16.00 Boulevard des clips 10.00, 10.50, 11.50 M6 express 10.55 Jim Bergerac 11.55 Papa Schultz

SÉLECTION
Monte Carlo 20.35
La comtesse aux pieds nus
Drame psychologique italo-américain de Joseph Mankiewicz, avec Humphrey Bogart, Ava Gardner. Une danseuse de cabaret est remarquée par un producteur qui en fait une star.
Arte 22.55 Hongkong
Comment les Chinois de Hongkong vivent le prochain rattachement de l'enclave britannique à la Chine.

12.05 Cuisinez comme un grand chef
12.15 Le juste prix
12.50 A vrai dire
13.00 Le journal de la Une
13.38 Femmes
13.40 Les feux de l'amour
14.25 Arabesque Salade russe
15.25 Côte ouest
16.15 L'homme qui tombe à pic
17.10 Melrose Place
18.00 Papa revient demain
18.30 Jamais deux cent toi...
19.00 L'or à l'appel
19.50 Journal/Les courses/Météo

12.15 Pyramide
12.50 Météo/Loto/Journal
13.30 Secret de chef
13.50 Derrick Mozart et la mort
14.50 L'as de la crime
15.40 Tiercé à Saint-Cloud
15.55 La chance aux chansons Y'a d'la samba dans l'air
16.55 Des chiffres et des lettres
17.25 Le prince de Bel Air
17.50 Hartley, cœurs à vif
18.45 Qui est qui?
19.25 Studio Gabriel
20.00 Journal/A cheval/Météo

20.45 Julie Lescaut
Travail fantôme
La fille du commissaire découvre le cadavre d'un homme dans le train fantôme d'une fête foraine aux Clairières.
22.25 Tout est possible
Jennifer Lauret, la fille de Véronique Genest dans «Julie Lescaut»; Muriel a habité une maison hantée
0.05 Entreprise 0.35 Attachez vos ceintures 1.20, 2.00, 3.10, 4.15, 4.55 TFI nuit 1.30 Cas de divorce 2.10, 3.20, 4.25, 5.15 Histoires naturelles 5.00 Musique

20.55 Envoyé spécial
Au sommaire: Mon journal de bord, par Christophe Auguin; Pédophilie, le poids du silence; La taupe, nom de code «Farewell»
23.10 Taratata
Invités: Phil Collins, Suzanne Vega, East 17
0.25 Journal/Bourse/ Météo 0.40 Le cercle de minuit 1.50 Studio Gabriel 2.20 Si Averty, c'est moi, avertissez-moi 3.15 Au marches du palais. Marie Bernad 3.30 24 heures d'info/Météo 3.50 Les Z'amours 4.15 Pyramide 4.45 La compète 5.15 Chip et Charly 5.40 La chance aux chansons.

12.02 Le 12/13
13.30 Keno
13.35 Parole d'Expert!
14.40 Dynastie Téléfilm d'Irving J. Moore (1/2) La réunion
16.10 Evasion
16.40 Minikeums
17.45 Je passe à la télé
18.20 Questions pour un champion
18.50 Un livre, un jour
18.55 19/20
20.05 Fa si la chanter
20.35 Tout le sport

20.50 Color of Night
Film de R. Rush. Avec Bruce Willis
Un psychanalyste, bouleversé par le suicide d'une de ces patientes, cesse temporairement son activité.
23.10 Météo/Soir 3
23.45 Qu'est-ce qu'elle dit Zazie?
0.40 Saga-Cité 1.10 Espace francophone 1.40 Matelock 2.30 Musique Graffiti

Emissions de vendredi matin: voir sous «Demain matin»
Arte
19.00 La panthère rose
19.30 7 1/2 Magazine
20.00 Palettes: Ingres
20.30 8 1/2

20.40-23.45 Thema:
De quoi j'me mêle. Mondialisation, faut-il avoir peur des dragons?
20.50 Asie: les leçons d'une réussite
21.20 Débat (aussi à 22.05, 23.25) Enregistré à l'Info-Box à Berlin
21.40 L'Europe - Echec et mat? Documentaire
22.25 Taïwan et le confucianisme
22.55 Hongkong Doc. Comment les Chinois de Hongkong vivent-ils le prochain rattachement à la Chine.
23.45 Le cheval de fer Film de John Ford
2.00 Moto-vitesse, moto-zen

12.30 La petite maison dans la prairie Le boxeur (1/2)
13.25 Les naufragés du Pacifique Téléfilm de K. J. Dobson
15.00 Les rues de San Francisco Le timbre de la mort
17.10 E=M6
17.40 Classe mannequins Mariage d'un jour
18.10 Agence Acapulco Le piège
19.00 Lois et Clark Bonnie Clyde et Cie
19.54 6 minutes/Météo
20.00 Mode 6
20.05 Notre belle famille La surprise de l'année
20.35 Passé simple 1936: les cheminots

20.45 On n'est pas sorti de l'auberge
Film de M. Pécas, avec Jean Lefebvre
Un couple se prépare à recevoir un acheteur pour son auberge.

22.30 Cop Film de James B. Harris Un sergent de police est obsédé par son métier au point que sa femme le quitte, emmenant sa fille

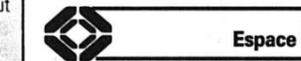
0.25 Lady Blue Terrain mortel
1.25 Best of trash 1.20 Mode 6 2.15 Fréquentstar 3.00 E=M6 3.25 Jazz 6 4.30 Hot Forme 4.55 Broadway magazine 5.45 Culture pub 6.15 Boulevard des clips

RADIOS

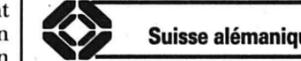


5.00 Le 5-9 9.10 Le petit déjeuner 10.05 Comédie de Martine Galland. 11.05 Les dicodéurs. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde. 14.05 Bakélite. 15.05 Marabout de ficelle. 17.10 Les enfants du 3e. 18.00 Journal du soir 18.15 Journal des sports. 18.20 Forum 19.05 Trafic. 20.05 Les sublimes. 22.05 La ligne de cœur. 0.05 Programme de nuit.

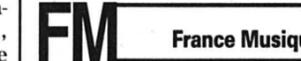
Option musique: Ondes moyennes 765 m



6.10 Matinales 9.00 Lune de papier 9.15 Magellan 9.30 Les mémoires de la musique 10.30 Classique 11.30 Souffler n'est pas jouer 12.05 Carnet de notes 13.00 Journée Coro. Autour de Luciano Berio 13.00 Portrait 14.00 Schubert 14.30 Les voix de «Coro» 15.30 Les folklores imaginaires 16.20 L. Berio: Symphonia 17.05 Give me... a few words... to sing 18.30 Artisanat formel 19.00 L'atelier Coro 20.00 Entretien 20.30 Concert: musique vénitienne 22.30 Journal de nuit 22.40 Lune de papier 23.00 Les mémoires de la musique 0.05 Notturmo.



6.00 Morgenjournal/Sport 6.30 Meteo 6.40 Zum neuen Tag 6.53 Regionaljournal 7.00 Morgenjournal/Sport 7.20 Presseschau 7.30 Meteo 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund 7.50 Zum neuen Tag 8.00 Morgenjournal 8.15 Espresso 9.00 Memo Gratulationen 10.00 Etcetera 11.10 Ratgeber Kultur 11.45 KinderClub 12.05 Regionaljournal 12.22 Meteo 12.30 Rendez-vous/Mittagsinfo 14.00 Siesta 16.00 Welle 1 17.10 Sportstudio 17.30 Regionaljournal 18.00 Echo der Zeit/AbendInfo/Sport 18.50 Schweizer Musizieren 19.30 SiggSaggSugg 20.00 z.B. 21.00 Sport live 23.00 Musik for Mitternacht 0.00 Nachtclub.

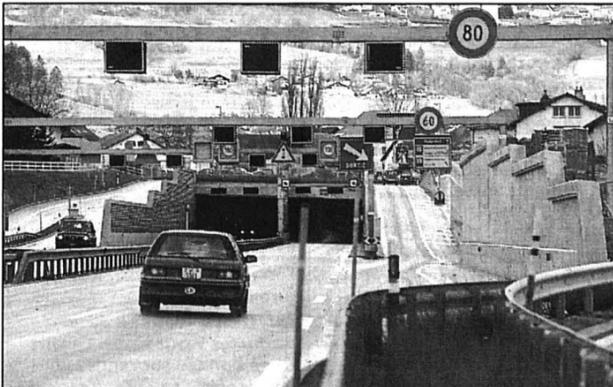


7.02 La clé du jour 9.05 Au programme 9.30 Les mots et les notes 12.05 Disque actualité 12.45 Jazz midi 13.05 Concert: J. Taddéi, orgue: Franck Langlais, Tournemire, Taddéi 14.30 In extenso 16.15 Soliste: Gerhard Oppietz, piano: von Weber, Schubert, Schumann, Wagner 17.00 Le «Wanderer». 18.00 Musique en France 19.05 Jazz musique 20.00 Avant-concert 20.30 Concert. Orchestre symphonique de la BBC et K. Takezawa, violon: Stravinski 22.30 Musique pluriel 23.07 Histoire de disques 0.00 Tapage nocturne.

«Temps présent» Le perfectionnisme suisse ou 140 caméras dans les tunnels neuchâtelois

Souhaitons bon audimat au «Temps présent» de ce soir qui montrera, en deuxième partie, comment le Sri Lanka commence de lutter pour n'être plus considéré comme un paradis pour pédophiles à travers l'action gouvernementale, appuyée de plus en plus largement par des organismes privés et des Etats responsables.

Mais c'est le premier sujet, prévisionné sur cassette, «Chromosome CH», de Jean-Paul Mudry et Lise Nada, qui retient notre attention. Le titre se veut ironique, le perfectionnisme helvétique étant peut-être dû à un gène caractérisant la société suisse! Bien sûr, le ton des reportages ici et là est on ne peut plus sérieux puisqu'il s'agit d'enquêter dans des secteurs où l'on frôle la perfection. Tout au plus le commentaire, tout aussi sérieux, n'arrive-t-il pas à masquer un humour au troisième degré pour parler de l'amour helvétique de cette perfection. A Winterthour, la taxe sur les sacs à ordures est devenue vignette si parfaite qu'elle permet de retrouver les fauteurs de détritus, dès lors punissables. Et combien est savoureux ce voyage en WC avec



Dans le canton de Neuchâtel (ici à Boudevilliers), 140 caméras contrôlent 20 kilomètres d'autostrade et sont reliés à l'un des centres de surveillance les plus perfectionnés au monde.

ordinateur incorporé aux chasses d'eau, et «belle» la satisfaction des fabricants et vendeurs...

Deux présences neuchâteloises dans ce sujet: en prévision de «L'Expo 2001», dans notre région des Trois-Lacs, on mesure les éventuelles répercussions des décibels des futurs bateaux sur les poissons. On s'interroge sur l'intégrité des roselières. Du travail sérieux, commandé à d'ardents défenseurs de la nature! Tout ira bien, mais

partie, avec les arrêts sur images de brève durée qui permettent de contempler, sur traversée du Val-de-Ruz, les panneaux qui, à courte distance les uns des autres, saluent l'automobiliste. Comme si on se figeait, devant eux, d'un étonnement admiratif...

Eh oui!, pour «Temps présent», le gène existe bel et bien. Mais il manque peut-être à ce sujet ironique une analyse poussée des coûts. Tout cela, ça aura coûté combien? De quand datent ces décisions, du temps de la splendeur oubliée des budgets publics? Et ce perfectionnisme, est-il vraiment utile?

Profitez de rendre hommage au «Temps présent» intitulé «L'honneur perdu de la Suisse», dossier solide, splendide (édition du 6 mars), remarquable contribution de synthèse pour cette Histoire de la guerre de 39/45 que d'aucuns ne veulent entendre... et admettre que Béatrice Barton a probablement raison de s'interroger, sans trop fixer l'audimat, sur «Temps présent» qui reste un phare de «notre» télévision.
Freddy Landry
● «Temps présent», ce soir à 20h05 sur la TSR.

URGENCES

POLICE ET AMBULANCE: 117. **FEU:** 118.

INTOXICATION: 01 251 51 51. **LA MAIN TENDUE:** 143.

VIOLENCES: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes. 889 84 92 ou 968 58 28 ou La Main Tendue (143) ou la police (117).

DISTRICT DE BOUDRY. Pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, veuillez composer le n° de la permanence médicale Air-Call qui vous renseignera: (021) 623 01 81. Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h à 12h et de 18h à 18h30. Médecin de garde de la Basse-Areuse: 842 17 42. Médecin de garde de la Côte neuchâteloise: 730 16 30. Hôpital de la Béroche: 835 11 27.

LA CHAUX-DE-FONDS. Pharmacie de service: Sunstore, Centre Métropole, jusqu'à 19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17). Permanence médicale et dentaire: 913 10 17. Hôpital: 910 04 00. Permanence gynécologique: 913 00 30.

ENTRE-DEUX-LACS. Pharmacie du Landeron 752 35 35 (le soir uniquement sur appel téléphonique). Permanence médicale: votre médecin habituel.

LE LOCLE. Pharmacie de service: Mariotti, jusqu'à 20h, (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale et dentaire: 117 ou hôpital 933 61 11.

NEUCHÂTEL. Pharmacie de service: Espace-Santé pharmacie Coop, Grand-Rue/rue du Seyon, 8-20h, (en dehors de ces heures, la police renseigne au 722 22 22). Permanence médicale et dentaire: 722 22 22. Hôpitaux: Cadolles 722 91 11, Pourtalès 727 11 11, Providence 720 31 11.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ. Pharmacie de service: la police renseigne au 889 90 00. Permanence médicale et dentaire: votre médecin habituel ou hôpital de Landeys 853 34 44.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS. Hôpital et maternité: urgences, Couvet 863 25 25. Ambulance 117.

SUD DU LAC. **HAUT ET BAS-VULLY.** Médecin de garde: 026 670 32 00. Ambulance: 026 670 25 25. **AVENCHES.** Service du feu: 117 ou 026 675 12 21.

JURA BENOIS - CORGÉ-MONT. Médecin: Dr Ennio Salamoni 489 17 66 ou Dr de Watteville 489 11 67.

COURTELARY. Médecin: Dr Bernacki-Dziewicka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet 944 10 10. **SAINT-IMIER.** Pharmacie de service: renseignements au 111. Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h). Urgence et ambulance: 942 23 60. Hôpital: 942 24 22.

SONCEBOZ. Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24. **TRAMELAN.** Pharmacie: Schneeberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr Graden, 487 51 51, Dr Meyer 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45.

JURA - LES BREULEUX. Médecin: Dr Tettamanti 957 17 54. **LE NOIRMONT.** Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson, 953 15 15. **SAIGNELÉGIER.** Pharmacie: des Franches-Montagnes, 951 12 03. Médecin: Dr Rossel 951 12 84, Dr Meyrat, 951 22 33 ou Dr Anker 951 22 88. Ambulance: 951 22 44. Hôpital: 951 13 01.

VÉTÉRINAIRE DE GARDE: le téléphone de votre vétérinaire renseigne.

Toutes les autres informations pratiques, non ponctuelles, sont publiées au début de chaque mois (sur une page à conserver).

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DU-MILIEU. 13h45-15h, bibliobus.

LE LOCLE. Aula de l'école d'ingénieurs (av. Hôtel-de-Ville 7): 20h, «Les comètes», conférence par Bernard Nicolet, astronome. **NEUCHÂTEL.** Patinoires du Littoral: extérieur: 13h45-16h45. **NEUCHÂTEL.** Ancienne usine Suchard (Amandiers 2): 20h30, «Antigone» de Sophocle, par le Théâtre des Gens.

NEUCHÂTEL. La Case à chocs: 20h30, ciné club Opaq «Blagodat» de V. Mansky et «Chastie» de S. Dvortsevov, films russes. **NEUCHÂTEL.** Temple de La Coudre: 20h15, «La Chorale d'Alexandra en Afrique du Sud», concert Terre Nouvelle.

NEUCHÂTEL. Café du Théâtre: dès 21h30, The Cosmic Sauvages, folk-musique.

CINÉMAS

NEUCHÂTEL **APOLLO 1, 2, 3 (710 10 33)** - **MARS ATTACKS!** 15h - (18h VO st. fr/all.) - 20h30. 12 ans. 2me semaine. De Tim Burton avec Jack Nicholson, Glenn Close et Annette Bening.

PORTAIT D'UNE FEMME. 14h45-20h15 (VO st. fr/all.). 12 ans. Première suisse. De Jane Campion, avec Nicole Kidman, John Malkovich et Barbara Hershey.

LA CHASSE AUX SORCIÈRES. (17h45 VO st. fr/all.). 16 ans. 2me semaine. De Nicolas Hytner, avec Daniel Day Lewis, Winona Ryder et Paul Scofield.

TOUT LE MONDE DIT I LOVE YOU. 15h-20h45 (VO st. fr/all.). Pour tous. 4me semaine. Comédie de Woody Allen, avec Alan Alda, Woody Allen et Goldie Hawn.

CYCLE «JOHN CASSAVETES/SHADOWS». (17h45 VO st. fr/all.). **ARCADES (710 10 44)** **JERRY MAGUIRE.** 14h45-17h30-20h15. 12 ans. Première suisse. De Cameron Crowe, avec Tom Cruise, Cuba Gooding et Renée Zellweger.

BIO (710 10 55) **LUCIE AUBRAC.** 15-18h-20h30. 12 ans. 2me semaine. De Claude Berri, avec Carole Bouquet et Daniel Auteuil.

PALACE (710 10 66) **STAR TREK: PREMIER CONTACT.** 15h-20h30. 12 ans. Première suisse. De Jonathan Frakes, avec Patrick Stewart, Jonathan Frakes et Brent Spiner.

UN BEAU JOUR. 18h15. Pour tous. 3me semaine. De Michael Hoffmann, avec Michelle Pfeiffer et George Clooney.

REX (710 10 77) **SPACE JAM.** 15h. Pour tous. 5me semaine. De Joe Pitka, avec Michael Jordan, Wayne Knight et Theresa Randle.

LARRY FLYNT. (17h30 VO st. fr/all.) - 20h15. 16 ans. 2me semaine. De Milos Forman, avec Woody Harrelson, Courtney Love et Edward Norton.

STUDIO (710 10 88) **LE PATIENT ANGLAIS.** 14h-17h15-20h30 (VO st. fr/all.). 12 ans. Première suisse. De Anthony Minghella, avec Juliette Binoche, Kristin Scott Thomas et Ralph Fiennes.

LA CHAUX-DE-FONDS **ABC 8913 72 22)** **FOR EVER MOZART.** 20h30. 16 ans. De Jean-Luc Godard, avec Madeleine Assas, Béatrice Al-laux, Ghalya Lacroix, Frédéric Pierrat.

CORSO (916 13 77) **UN BEAU JOUR.** 18h15-20h30. Pour tous. 2me semaine. De Michael Hoffmann, avec Michelle Pfeiffer et George Clooney.

EDEN (91313 79) **LARRY FLYNT.** 17h30-20h15. 16 ans. 2me semaine. De Milos Forman, avec Woody Harrelson, Courtney Love et Edward Norton.

PLAZA (916 13 55) **JERRY MAGUIRE.** 14h45-17h30-20h15. 12 ans. Première suisse. De Cameron Crowe, avec Tom Cruise, Cuba Gooding et Renée Zellweger.

SCALA (916 13 66) **MARS ATTACKS!** 16h-18h15-20h30. 12 ans. Première suisse. De Tim Burton, avec Jack Nicholson, Glenn Close et Annette Bening.

MAIS ENCORE... **BÉVILARD** **PALACE (492 14 44)** **SPACE JAM.** Ve/sa/di 20h30 (di aussi 16h). De Joe Pitka, avec Michael Jordan et Bugs Bunny.

LES BREULEUX **LUX** Relâche.

COUVET **COLISÉE (863 16 66)** **TOUT LE MONDE DIT I LOVE YOU.** 20h30 (VO st. fr/all.). 12 ans. De Woody Allen avec Goldie Wayne, Julia Roberts, Alan Alda. **LA NEUVEVILLE** **LE MUSÉE (751 27 50)** **DIDIER.** Ve/sa/di 20h30 (di aussi 15h). 9 ans. D'Alain Chabat, avec Alain Chabat, Jean-Pierre Bacri, Isabelle Gélinas.

LE NOIRMONT **CINÉLUCARNE (953 11 84)** **DIDIER.** Ve/di 20h30, sa 20h45. D'Alain Chabat, avec Jean-Pierre Bacri, Alain Chabat.

SAINT-IMIER **Espace Noir (941 35 35)** **CHACUN CHERCHE SON CHAT.** Je 20h30, ve/sa 21h, di 17h30-20h30 (VO st. fr/all.). De Cédric Klapisch, avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calme, Olivier Py.

TRAMELAN **CINÉMATOGRAPHE (487 45 61)** **LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE.** Je 20h, sa 21h, di 17h. 14 ans. De Gérard Lauzier, avec Gérard Depardieu. **Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL?** Ve 20h30, sa 18h, di 20h. 16 ans. De Sandrine Veysset.

Pour plus d'informations, voir notre page «Cinéma» publiée chaque vendredi.

EXPOSITIONS/ DIVERS

AVENCHES - Haras fédéral. lu-ve 8-11h30/14-16h30. **BOUDRY.** Pavillon d'information N5, cour de l'ancien collège, ma 14h45-18h30.

LES CERLATEZ. Étude, information et protection des tourbières, me-di 13h30-17h30; visites guidées pour groupe sur demande.

LA CHAUX-DE-FONDS - Bois du Petit-Château. Tous les jours 6h30-17h. Vivarium: tous les jours 10-12h/14-18h; fermé mercredi matin.

COLOMBIER - Château. Musée militaire et des toiles peintes, mémorial de la Brigade frontière 2, ouverts du mercredi au vendredi, visite commentée à 15h, ainsi que le premier dimanche du mois. Visites commentées à 14h et 15h30 (entrée gratuite). Du 1er mars au 31 octobre.

LE LANDERON - Hôtel-de-Ville. Oeufs de Pâques. Jusqu'au 23 mars.

LE LOCLE - Moulins souterrains du Col-des-Roches. Jusqu'au 1er mai 1997, ouverts tous les jours sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes au 931 89 89.

MARIN - Papillorama et Nocurama. Tous les jours 10-17h. **NEUCHÂTEL - Bibliothèque publique et universitaire.** «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau» me/sa 14-17h.

NEUCHÂTEL - Bio-Source. Rwanda: mémoire d'un génocide. Photos et textes tirés du livre de Michel Bühler. Ma-ve 7h30-18h30, sa 7h30-17h. Jusqu'au 29 mars.

NEUCHÂTEL - Club des chiffres et des lettres (Hôtel City). Chaque jeudi 16-18h. Renseignements Mme Hitschler, tél. 753 11 07.

NEUCHÂTEL - Home Clos-Brochet. «Le monde magique des poupées-clowns». Exposition originale de Nathalie Ribaux. Tous les jours 14-18h. Jusqu'au 14 mars.

NEUCHÂTEL - Maison du Prussien. René Guerdat, aquarelles, encres, peintures. Jusqu'au 30 mars.

NEUCHÂTEL - Passage sous-voie place Pury. Panneaux peints par Nicolas Barth Nussbaumer. Jusqu'au 31 mai.

NEUCHÂTEL - Péristyle de l'Hôtel-de-Ville. Exposition de photos, par le PhotoClub, Neuchâtel. Jusqu'au 16 mars.

NEUCHÂTEL - Villa Lardy/salle Aimé Montandon. Huiles, gravures encre de Chine. L'après-midi ma-ve 14-17h sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel.

LA NEUVEVILLE - Boîte à Coupe. Denis Morf présente sa nouvelle collection 1997 (poupée Barbies). Jusqu'à mi-avril.

LES PONTS-DE-MARTEL. Fromagerie. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

SAINT-AUBIN. Pavillon d'information N5, rue de la Poste, me 14h45-18h30.

SAINT-SULPICE - Vapeur Val-de-Travers. Visites du dépôt sur demande, 861 36 78.

TRAMELAN. Centre interrégional de perfectionnement. «La nature en Suisse». Exposition des photographes de l'ASPN. Lu-ve 8-18h, sa/di 14-17h. Jusqu'au 21 mars.

TRAVERS - Mines d'asphalte de La Presta. Ouverture d'hiver. Groupes: visites toute l'année, toute la journée sur rendez-vous; individuels: dimanche à 14h et 16h; réservations au 863 30 10.

MUSÉES

AVENCHES - Musée de la naissance de l'aviation en Suisse. Ouvert du 1er mai au 31 octobre sa/di 14-16h.

AVENCHES - Musée romain. (Avril-septembre ma/di 10-12h/13-17h, octobre-mars ma-di 14-17h). Pour visite avec guide, s'adresser à l'Office du tourisme, 026 675 11 59.

BOUDRY - Musée de l'Areuse. Exposition temporaire «Fantômes et fantasmies». Ouvert sur demande.

BOUDRY - Musée de la vigne et du vin. Château. Exposition temporaire «Parures de flacons». Jusqu'au 4 mai. Ma-di 14-17h.

CERNIER - Musée des sapeurs-pompier. Collection d'objets divers datant du 19me siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43 81.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée paysan et artisanal. Intérieur paysan typique. Me/sa/di 14-17h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire naturelle. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Billot. Jeux. Ma-sa 14-17h; di 10-12h/14-17h.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée international d'horlogerie. «L'homme et le temps» histoire de la mesure du temps. Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée des beaux-arts. «Artistes d'Haïti». Collection temporaire jusqu'au 6 avril. Collections permanentes (artistes locaux: Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattienier - collections Junod-Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine - École de Paris, contemporains suisses). Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire et Médaille. «FSG Ancienne. 1846-1996. 150 ans de gymnastique à La Chaux-de-Fonds». Exposition temporaire jusqu'au 13 avril. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Ma-ve 14-17h; sa 14-18h; di 10-12h/14-18h. Dimanche matin gratuit.

LE LOCLE - Musée des beaux-arts. «Sortir de sa réserve», peinture, dessin, gravure. Les collections en revue. Exposition jusqu'au 31 mars. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Ma-di 14-17h.

LE LOCLE - Musée d'horlogerie. Château des Monts. Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Jusqu'au 1er mai, ma-di 14-17h.

MÔTIERS - Musée régional. Fermeture hivernale. Réouverture le 3 mai.

MÔTIERS - Musée Jean-Jacques Rousseau. Ouvert toute l'année sur rendez-vous.

MURIAUX - Musée de l'automobile. Du 1er mars au 14 novembre: lu-sa 10-12h/13h30-18h, di 10-18h. Du 15 novembre au 28 février: sa 10-12h/13h30-18h; di 10-18h. Fermé en semaine.

NEUCHÂTEL - Musée d'art et d'histoire. Ma-di 10-17h, les collections du musée.

NEUCHÂTEL - Musée d'ethnographie. Ma-di 10-17h, collections permanentes.

NEUCHÂTEL - Musée d'histoire naturelle. Ma-di 10-17h. «Pfit Pfit», sculptures penumatiques de Yvan «Lozzi» Pestalozzi de la collection FESTO, jusqu'au 13 avril; «L'Air» jusqu'en août 1997 et les collections permanentes.

NEUCHÂTEL - Musée cantonal d'archéologie. Ma-di 14-17h. Collections permanentes.

LE NOIRMONT - Musée de l'uniforme. Auberge du Peu-Pé-quinot, tous les jours sauf mardi.

LA SAGNE - Musée régional. Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.

SAINT-IMIER - Musée de minéraux (Passage Central 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 941 16 02.

VALANGIN - Château. 10-12h/14-17h, sauf le vendredi après-midi et le lundi toute la journée. Exposition «Rêver un livre». Jusqu'au 4 mai au cellier.

Musées affiliés au passeport musées suisses.

ART/GALERIES

AVENCHES - Galerie au Paon. Raymond Widmer, peinture. Je-di 14-18h. Jusqu'au 6 avril.

BÔLE - Galerie de l'Enclume. Sylvana Grandet, patchwork et Jean-Pierre Devaud, céramique. Tous les jours 15-18h30, y compris le dimanche. Fermé le mardi. Jusqu'au 6 avril.

LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie des Arbres. Jean Bouille, huiles-pastels. tous les jours 14-17h. Jusqu'au 27 avril.

LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie Art-Cité. Alain Jaquet, technique mixte sur papier. Lu-ve 14-18h30, sa 10-12h30. Jusqu'au 22 mars.

LA CHAUX-DE-FONDS - Sonia Wirth-Genzoni. De L. Schwob à Chs. L'Éplattienier.

LA CHAUX-DE-FONDS - Villa Turque. Charles Belle. Visites sur rendez-vous 912 31 47. Exposition jusqu'au 20 mars.

CORTAILLOD - Galerie Jonas. Luc Jéquier, aquarelles et gouaches. Me-sa 14h30-18h30, di 14h30-17h. Jusqu'au 23 mars.

HAUTERIVE - Galerie 2016. «Maisons insolites», peintures récentes de Bogaert. Me-di 15-19h. Jusqu'au 23 mars.

MÔTIERS - Galerie du Château. Borlat, huiles sur toile. Ma-di 10-20h. Jusqu'au 27 avril.

NEUCHÂTEL - Galerie des Amis des Arts. Yvan Moscatelli, peinture acryliques. Ma-ve 14-18h, sa/di 10-12h/14-17h. Jusqu'au 16 mars.

NEUCHÂTEL - Galerie Arcane. Chantal Moret (artiste vaudoise), peinture. Me-ve 14h15-18h, sa 14-17h. Jusqu'au 22 mars.

NEUCHÂTEL - CAN Centre d'art Neuchâtel. Kenji Yanobe, matériel anti-radiation; Claudio Moser et Eric Hattan, exposition de l'Office fédéral de la Culture. Me-sa 14-19h, je 14-21h, di 14-17h. Jusqu'au 16 mars.

NEUCHÂTEL - Galerie Devaud. Expo permanente Devaud, céramique, ve/sa 15-18h.

NEUCHÂTEL - Galerie Ditesheim. «Images captives», oeuvres sur papier de Zaline. Ma-ve 14-18h30, sa 10-12h/14-17h, di 15-18h. Jusqu'au 6 avril.

NEUCHÂTEL - Galerie de l'Orangerie. Klaus Schraner, aquarelles. Ma-ve 14h30-18h30, sa/di 14h30-18h. Jusqu'au 27 mars.

NEUCHÂTEL - Galerie DuPeyrou. Exposition collective, aquarelles-huiles-sculptures. Me-sa 14h30-18h30, di 15-17h30. Jusqu'au 27 mars.

NEUCHÂTEL - Galerie du Pommier. Tingatinga, peintures tanzaniennes. Lu-ve 10-12h/14-18h. Jusqu'au 15 mars.

PESEUX - Galerie Coi. «Technique mixte» de Nicole Berger. Ma-sa 13h30-18h30. Jusqu'au 30 mars. Le dimanche 30 mars, présence de l'artiste.

SAINT-IMIER - Espace Noir. Thierry Racine, dessins. Ouvert tous les jours sauf lundi.

VAUMARCUS - Galerie du Château. Maria Leuzzi, peintures et sculptures. Ma-sa 8-22h, di 8-18h. Jusqu'au 6 avril.

BIBLIOTHÈQUES

DISTRICT DE BOUDRY **AUVERNIER.** Bibliothèque pour enfants, lu/ve 15h30-17h, me 14-15h30. Bibliothèque publique, je 16-18h.

BEVAIX. Bibliothèque communale, ma 14-19h, je 14-18h.

BÔLE. Bibliothèque des jeunes (collège) lu/je 15h15-17h15.

BOUDRY. Bibliothèque communale, me 14-18h, je 15-19h. Ludothèque de la Basse-Areuse, ma 14-16h30, me 15h30-18h, je 16-18h30.

COLOMBIER. Bibliothèque communale, me 14-18h, je 17-20h.

CORCELLES. Bibliothèque communale, lu 19-21h, me 16-18h, je 15-18h.

CORTAILLOD. Bibliothèque communale, me 14-18h, ve 15h30-19h.

GORGIER. Bibliothèque intercommunale de la Béroche, me/ve 15-19h.

PESEUX. Bibliothèque communale Jeunesse (collège des Co-teaux), lu 13h30-17h, ma 14-17h, me 8-10h/13h30-17h, ve 8-12h. Bibliothèque communale adultes (maison de commune), ma 10-12h, je 17-20h.

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS **LA CHAUX-DE-FONDS.** Bibliothèque de la Ville, lu 14-20h, ma 10-20h, sa 10-16h. Bibliothèque des Jeunes, ma-ve 13h45-18h, sa 10-12h. Ludothèque, lu-je 15h30-18h, ma 15h30-19h.

LA SAGNE. Chouette-Ludothèque, ve 15-17h30.

ENTRE-DEUX-LACS. Bibliothèque publique du Landeron, lu 13h30-17h, ma 9h30-11h30/13h30-16h, me 15-18h, je 15-19h, ve 9-12h.

MARIN. Ludothèque (maison de commune) lu/je 16-18h.

LE LOCLE. Bibliothèque de la Ville, lu-ve 14h30-18h30, sa 10-12h. Bibliothèque des Jeunes, lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h. Ludothèque, lu-ve (sauf mercredi) 15h30-17h30, sa 9-11h.

NEUCHÂTEL. Bibliothèque publique et universitaire, (lecture publique ma-ve 10-20h, sa 9-17h), (fonds d'étude lu-ve 10-12h/14-18h, je jusqu'à 20h, sa 9-12h), (salle de lecture lu-ve 8-22h, sa 8-17h). Bibliothèque des Pasteurs, lu-ve 14-17h30. Bibliothèque Pestalozzi, lu 14-18h, ma-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h. Ludothèque, lu/je 15h-18h. Bibliothèque, livres en langues étrangères, ma 9-11h, me 14-17h, je 16-19h, sa 9-12h. Le Discobole, prêt de disques, ma/ve 14-18h30, me 14-19h15, je 9-12h/14-18h30, sa 9-11h30.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ **DOMBRESSON.** Bibliothèque communale, lu 14-16h, je 19-20h.

FONTAINEMELON. Bibliothèque communale, lu 19-21h, je 13h30-15h30. Bibliothèques des jeunes lu/je 15-17h30.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE. Bibliothèque des Jeunes, je 15h30-17h.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS **COUVET.** Bibliothèque communale, lu 17-19h, me 15-17h, ve 14-1

ACCIDENTS

**Areuse
Cycliste
hospitalisée**

Samedi matin, peu après 11h, J.G., d'Areuse, circulait sur l'ancienne route bétonnée reliant Colombier à Areuse. A un moment donné, elle perdit la maîtrise de son cycle et chuta sur la chaussée. Blessée, J.G. a été transportée en ambulance à l'hôpital des Cadolles. /comm

**Neuchâtel
Appel aux témoins**

Dans la nuit de vendredi à samedi, vers minuit et demi, une moto circulait sur le pont du Mail, à Neuchâtel, pour ensuite s'immobiliser à la signalisation lumineuse à l'intersection avec la rue des Fahys. A un moment donné, la moto a été heurtée par un véhicule qui provoqua sa chute. Le conducteur de ce véhicule et les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. (032) 888 90 00. /comm

**Rochefort
Perte de maîtrise**

Samedi matin, vers 10h, une voiture conduite par un habitant de Chez-le-Bart circulait sur la route reliant Bôle à Rochefort. Au lieu dit La Luche, dans un virage à droite, le conducteur a perdu

la maîtrise de son véhicule qui traversa la route et termina sa course contre un arbre. /comm

**La Chaux-de-Fonds
Passagère
hospitalisée**

Dimanche, vers 16h45, une voiture vaudoise circulait rue Fritz-Courvoisier, à La Chaux-de-Fonds, voie de droite, en direction du Jura. A la hauteur du chemin de l'Alambic, ce conducteur, pour bifurquer à gauche, coupa la route à une voiture jurassienne qui était en train de le dépasser. Une collision se produisit. Blessée, M.M., de Saint-Maurice, passagère de la voiture vaudoise, a été transportée en ambulance à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. /comm

**Conducteur
hospitalisé**

Dans la nuit de mardi à hier, vers 1h30, une voiture conduite par R.R., de La Chaux-de-Fonds, circulait sur la route cantonale reliant la Main-de-la-Sagne à La Chaux-de-Fonds. Au lieu dit Le Bas-du-Reymond, dans un virage à gauche, le véhicule heurta la glissière de sécurité sise sur le bord droit de la route. Suite à ce choc, il traversa la chaussée de droite à gauche, heurta la glissière de sécurité sise à cet endroit, glissa une quarantaine de mètres et ter-

mina sa course sur la voie de dépassement réservée aux véhicules circulant en direction de La Vue-des-Alpes. Blessé, R.R. a été transporté en ambulance à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. /comm

**La Brévine
Choc au carrefour**

Dimanche, vers 21h30, une voiture conduite par un habitant de Boudry circulait sur la route cantonale reliant le Bas-du-Cerneux au Cachot. A l'intersection avec la route cantonale reliant la Chaux-du-Milieu à La Brévine, ce véhicule est entré en collision avec une automobile conduite par un habitant de La Brévine, qui circulait en direction de ce dernier village. /comm

**Saint-Blaise
Motard blessé**

Lundi, vers 13h30, une moto pilotée par J.D.C., de Marin-Epagnier, circulait rue de la Musinière à Saint-Blaise, en direction ouest. Sous le sous-voies CFF, dans un virage à droite, le motard a perdu la maîtrise de sa machine, laquelle s'est déportée sur la gauche, provoquant une collision avec la voiture d'un habitant de Neuchâtel circulant correctement en sens inverse. Blessé, le motard a été transporté en ambulance à l'hôpital des Cadolles. /comm

ÉTATS CIVILS

SAIGNELÉGIÉ

MARIAGES. - 31.1. Hubert Castalan et Anita, née Jost. - Goudron Patrick et Monique, née Chalon.

DÉCÈS. - 4.1. Maurice Monnat, 1901. - 5.1. Paratte, née Jeandupeux Georgette. - 11.10 Godat Joseph, 1901. - 23.01. Schweizer Rudolf, 1906. - 28.01. Juillerat Georges, 1907. - 10.2. Marcel Frossard, 1914.

LA SAGNE

DÉCÈS - Bauer Edouard, 1934, époux de Bauer née Monnier Liliane Marguerite. - Costet Marguerite Louise, 1904, célibataire.

NAISSANCES - Cassi Justine, fille de Cassi Serge et de Cassi née Grezet Christiane Janine. - Cassi Maude, fille de Cassi Serge et de Cassi née Grezet Christiane Janine. - Grobe Anaëlle, fille de Grobe Ralph Fernand Lucien et de Grobe née Cardoso dos Santos Martins Isabel Alexandra.

LES PONTS-DE-MARTEL

NAISSANCES - 7.2. Allemand Joëvine Prisca, fille de Allemand Jean-François et de Allemand, née Jeanneret Chantal Françoise. - 13.2. Jean-Mairet Nathan, fils de Jean-Mairet Steve et de Jean-Mairet, née Santschi Jacqueline. - 18.2. Grezet Noémie, fille de Grezet Jean Philippe et de Grezet, née Nicolet Sylvie.

DÉCÈS. - 11.2. Robert Juliette Suzanne, 1912. - 11.2. Roulet Arnold Auguste, 1905, veuf de Roulet, née Vermot-Gaud Juliette Marie. - 19.2. Rossier Louis Etienne, 1918.

SAINT-IMIER

NAISSANCES. - 5.2. Joël Baume, fils de Fernand Pierre et Evelyne, née Niederer. - 6.2. Morgane Oppliger, fille de Denis et Corinne Arlette, née Fleury. - 7.2. Joran Bagnoud, fils de Rénald Pierre et de Sabine, née Matthey-Jonais. - 11.2. Dylan Jobin, fils de Olivier Joseph et de Chantal, née Pécaut. - 13.2 Da cruz Costa Pedro Emmanuel, fils

de Domingos et d'Anouk, née Degen. - 17.2. Kevin Joliat, fils de Alain Béat Grégoire et de Isabelle Nadine, née Soucha. - 26.2. Zerbini Mathieu, fils de Thierry et de Isabelle, née Aubry. - 26.2. Bastien Didier Habegger, fils de Richard Yves et de Pascale Michèle, née Huguenin-Virchaux.

MARIAGES. - 14.2. Gianmarco Marcellini et Evelyne Marie-Rose Berset. - Claude Jobin et Christine Meyrat.

DÉCÈS. - 9.2. René Adrien Bourquin, 1918, époux de Yvonne Esther Adèle, née Rime. - 10.2. Willy Maurice Vuilleumier, 1915, époux de Jeannine, née Châtelain. - 11.2. Wütrich, née Alice Tschanz, 1894, veuve de Arnold Henri. - 12.2. Schlub, née Rohrer Berthe Rose, 1924, épouse de Fritz Robert. - 17.2. Ernest Bühlmann, 1916. - 23.2 Meyer, née von Almen Jeanne Marie, 1909, veuve de Charles Alfred. - 24.2. Buri, née Christen Jeanne Alice, 1905, veuve de Arnold Henri.

LE LOCLE

*Repose en paix, cher époux,
tes souffrances sont terminées.
Que ton repos soit doux,
comme ton cœur fut bon.*

Madame Alice Borloz-Vermot;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Alfred Borloz;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jules Vermot,

ainsi que les familles Borloz, Pittet, Maillard, Vermot, parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Emile BORLOZ

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui après une cruelle maladie.

LE LOCLE, le 11 mars 1997.

Le culte sera célébré le lundi 17 mars à 10 heures au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Le défunt repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Foyer 16, 2400 Le Locle

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-4236

*Tu nous as comblés pendant si peu de temps!
Au revoir cher petit ange*

Monsieur et Madame Christian Krenger-Dubois, leurs enfants
Valérie et Christophe

Madame Denise Walter à Montreux, ses enfants et petits-enfants,
Monsieur et Madame Jules Dubois, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de leur chère petite

STÉPHANIE

enlevée subitement à leur tendre affection, dimanche, à l'âge de 6 semaines.

La CHAUX-DE-FONDS, le 9 mars 1997.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile: Succès 31

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

SAINT-IMIER/MONT-SOLEIL

*Vous serez dans la tristesse;
mais votre tristesse sera
changée en joie.*

Jean 16, 20

Jeanine et François Surdez-Lehmann, à La Chaux-de-Fonds
Didier Chiffelle et Mali Perez, à La Chaux-de-Fonds

Madame Marie Brunner-von Allmen et famille, à Wilderswil
Madame et Monsieur Walter Eberhart et famille, à Utzenstorf

Madame Simone Surdez-Tissot

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Fritz LEHMANN

leur cher et bien-aimé papa, beau-papa, grand-papa, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé paisiblement à leur tendre affection dimanche, dans sa 90^e année.

Au revoir cher papa et grand-papa

SAINT-IMIER/MONT-SOLEIL, le 9 mars 1997.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Mme et M. François Surdez-Lehmann
M.-St-Héliier 12
2300 La Chaux-de-Fonds

Un grand merci au Home Hébron Mont-Soleil pour leur dévouement.

Madame Rose Monod, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Olga Monod et famille, à Bex;

Ses neveux et nièces,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Marguerite MONOD
née CHERIX**

enlevée à leur tendre affection le 11 mars 1997, à l'âge de 88 ans.

Le culte sera célébré en l'Eglise du Cloître à Aigle, le vendredi 14 mars 1997 à 15 h 30.

Honneurs à 16 heures.

L'incinération suivra sans cérémonie.

Domicile mortuaire: La Grande Fontaine.

Domicile de la famille: Croix-Fédérale 15, 2300 La Chaux-de-Fonds.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à l'Hôpital de La Grande Fontaine à Bex, ccp 18-904-5.

*Je lève mes yeux vers les montagnes:
D'où me viendra le secours?
Le secours me vient de l'Eternel
Qui a fait les cieux et la terre.*

PS 121-1,2

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-4269

LA SOCIÉTÉ D'AVICULTURE
DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Philippe
SCHINDELHOLZ**

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

132-4275

Réception
des avis mortuaires
jusqu'à
20 heures

Aujourd'hui Le paysage décoré de nuages

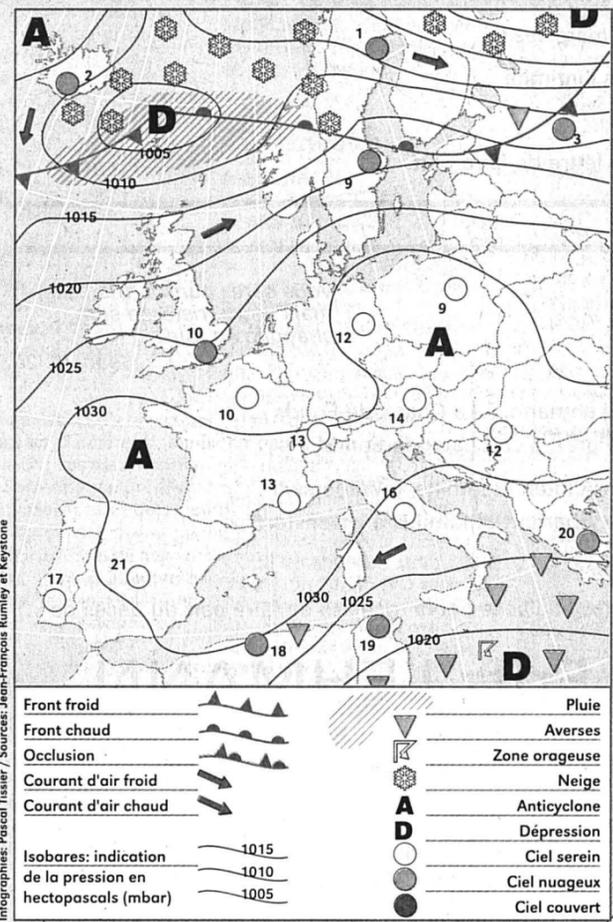
Situation générale: l'anticyclone recule peu à peu vers son lieu d'origine, les Açores, perdant ainsi une partie de son influence. Des masses d'air moins douces et plus humides en profitent et gagnent notre région.

Prévisions pour la journée: le matin, les nuages qui ont longé le Jura cette nuit s'éloignent vers l'est, laissant une place dominante au soleil. Mais les vents modérés de nord-ouest amènent une nouvelle vague nuageuse qui nous atteint l'après-midi. Elle s'épaissit en soirée et donne lieu à quelques gouttes dans la nuit. Les thermomètres ressentent la provenance de l'air et s'inclinent, particulièrement en altitude. Ils marquent 14 degrés en plaine et 11 à 1000 mètres.

Demain: très nuageux à couvert avec des précipitations. La neige blanchit les crêtes.

Samedi et dimanche: les nuages sont menaçants mais entrecoupés d'éclaircies.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter

Rodrigue

Températures Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 14°
- Boudry: 14°
- Cernier: 12°
- Fleurier: 12°
- La Chaux-de-Fonds: 11°
- Le Locle: 11°
- La Vue-des-Alpes: 9°
- Saignelégier: 11°
- St-Imier: 12°

Hier à 14 heures

- En Suisse...**
- Bâle: beau, 17°
 - Berne: beau, 16°
 - Genève: beau, 17°
 - Locarno: beau, 15°
 - Sion: beau, 15°
 - Zurich: beau, 16°

...en Europe...

- Athènes: beau, 13°
- Berlin: très nuageux, 6°
- Istanbul: peu nuageux, 8°
- Lisbonne: beau, 20°
- Londres: beau, 13°
- Moscou: beau, 6°
- Palma: beau, 17°
- Paris: beau, 18°
- Rome: beau, 17°

...et dans le monde

- Bangkok: nuageux, 33°
- Le Caire: nuageux, 24°
- Jérusalem: nuageux, 15°
- Johannesburg: nuageux, 19°
- Miami: nuageux, 27°
- New Delhi: beau, 32°
- New York: beau, 10°
- Pékin: nuageux, 9°
- Rio de Janeiro: nuageux, 33°
- San Francisco: beau, 16°
- Sydney: beau, 27°
- Tokyo: beau, 15°

Soleil

Lever: 6h49
Coucher: 18h35

Lune (croissante)

Lever: 9h19
Coucher: 23h59

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,22 m
Température: 10°
Lac des Brenets: 750,46 m

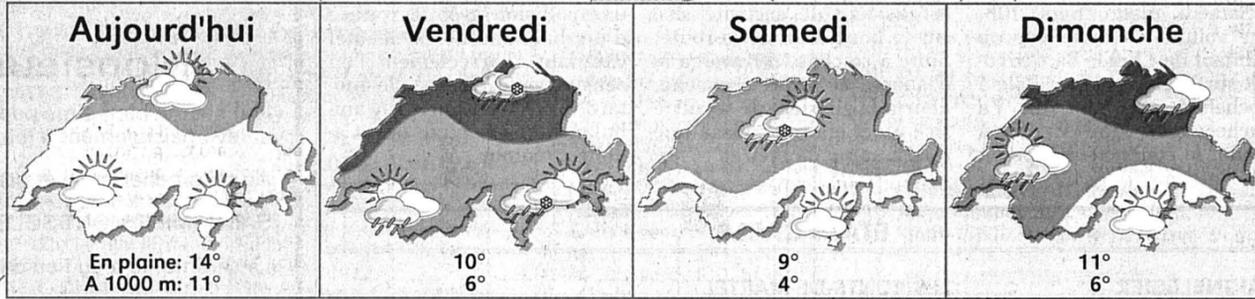
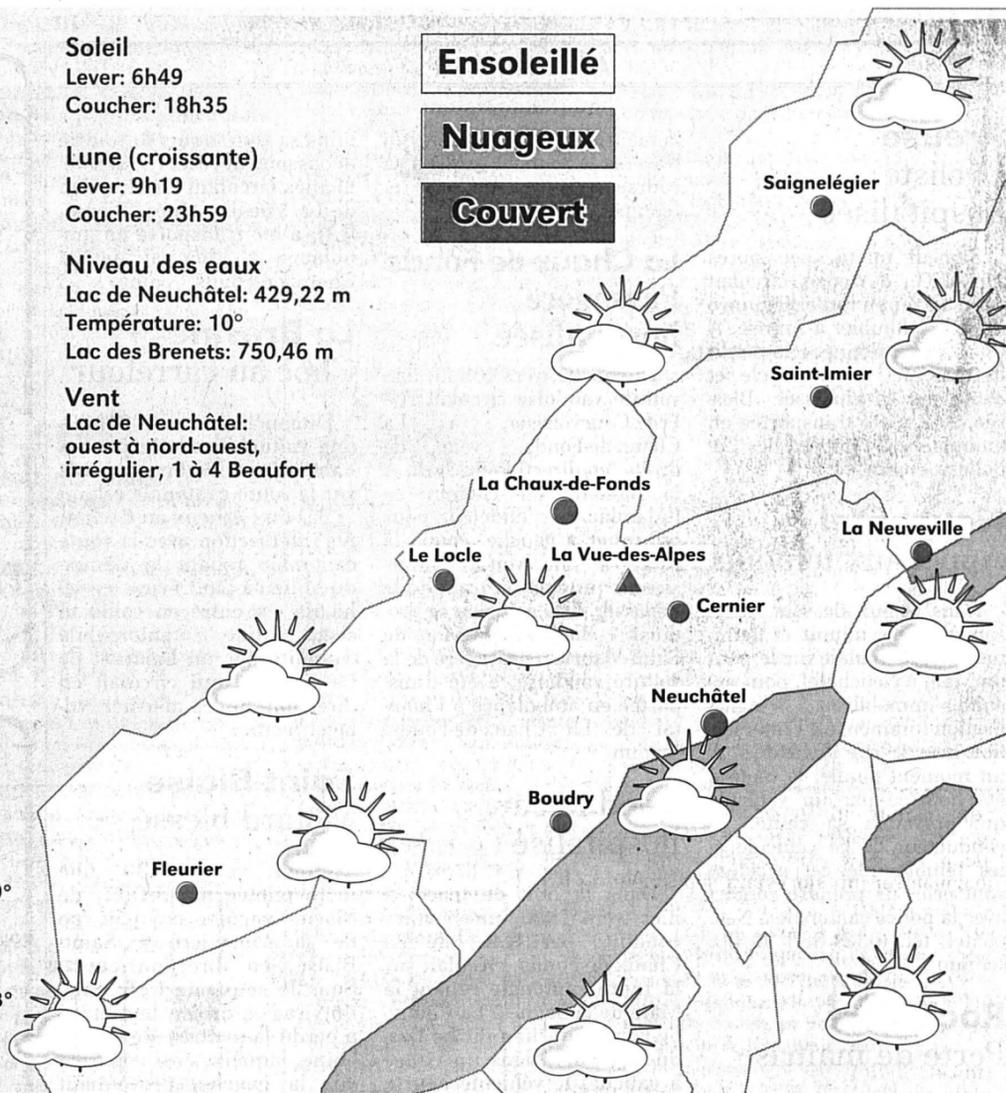
Vent

Lac de Neuchâtel: ouest à nord-ouest, irrégulier, 1 à 4 Beaufort

Ensoleillé

Nuageux

Couvert



Cuisine La recette du jour

Entrée: Artichauts.

Plat principal: Poulet aux petits légumes.

Dessert: ÎLES DE KIWIS.

Ingrédients pour 4 personnes: 4 kiwis, le zeste d'une orange, 3 jaunes d'œuf, 60g de sucre vanillé, 1 gousse de vanille, 25cl de lait.

Préparation: peler et découper les kiwis en rondelles régulières. Réserver.

Préparer la crème anglaise: faire bouillir le lait avec la gousse de vanille fendue dans le sens de la longueur. Puis laisser infuser la vanille 10mn.

Dans une jatte, faire blanchir les jaunes d'œufs en les fouettant quelques minutes avec le sucre en poudre et le sucre vanillé.

Verser doucement le lait chaud en tournant énergiquement. Replacer le tout dans la casserole et remettre à feu doux en remuant sans arrêt.

Le mélange ne doit surtout pas bouillir.

Lorsqu'il a épaissi (il doit napper la spatule), poser le fond de la casserole dans un bain-marie d'eau froide, ce qui aura comme effet de stopper immédiatement la cuisson. Laisser refroidir une vingtaine de minutes, tout en remuant de temps en temps pour conserver l'homogénéité à la crème. Dans des coupes individuelles, répartir au centre des tranches de kiwis, verser tout autour la crème anglaise et décorer de zestes d'orange. Servir bien frais avec des tuiles aux amandes.

MOTS CROISÉS No 89

Horizontalement : 1. Un qui préférerait la cour au jardin. 2. Apprécié - Salle d'accueil. 3. Une fois purgée, n'en parlons plus! 4. Infinitif - Les compères des autres - Possessif. 5. Pronom personnel - Gouvernail. 6. Prénom féminin - Art naissant. 7. Note - Disposition à railler. 8. Un moment où l'on coule. 9. Le mot-clé de l'hypothèse - Au bout de la rue. 10. Une pomme l'a rendu célèbre - Sylphe. 11. Délaissées.

Verticalement : 1. Un coup de bourse peut le mettre sur la paille. 2. Mariage de dieux et déesses. 3. On le préfère au meilleur copain - Tierce personne - Poils de poils. 4. Très, très léger - Gent d'une autre génération. 5. Oublié. 6. Article - Note - Dur morceau - Coin du ciel. 7. Article contracté - A ce jeu, le dix vaut mieux que l'as. 8. Pronom personnel - Papillon - Symbole métallique. 9. Friandise - Greffés.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 88

Horizontalement : 1. Paresseux. 2. Edam - Mari. 3. Régi - Au. 4. Inégal - Je. 5. Ci - Aven. 6. Atlas - Oui. 7. Réincarné. 8. Été - Té. 9. Io - Est. 10. Triplex. 11. Lien - Or. **Verticalement** : 1. Péricardite. 2. Adénite - Or. 3. Rage - Lie - Il. 4. Emigrant - Pi. 5. Scellé. 6. Smala - En. 7. Eau - Vortex. 8. Ur - Jeunes. 9. Ximénie - Tir. ROC 872

Insolite Contrebande de mygales

Un Allemand de 27 ans a été arrêté à l'aéroport international de Rio de Janeiro avec 112 mygales du Brésil vivantes. Il tentait d'embarquer avec ces araignées à destination de Dusseldorf, a-t-on appris de source policière.

L'attaché de presse de la police fédérale a indiqué que l'Allemand, «détenu, samedi soir dernier, pour crime contre la faune sauvage brésilienne, a refusé de répondre aux questions de la police, souhaitant être interrogé par la justice». La peine qu'il encourt est de un à trois ans de prison.

Les mygales - dont la piqûre est extrêmement douloureuse et parfois mortelle selon l'espèce - étaient disposées dans des bocaux de verre et plastique dans une caisse. Elles pourraient être destinées à des laboratoires pharmaceutiques ou à des collectionneurs d'Europe et des Etats-Unis qui les achètent environ 100 dollars. Après avoir été identifiées et classées, les mygales ont été conduites au jardin zoologique de Rio. /afp

